THE LIBRARY THE UNIVERSITY OF ...

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9797 22 PAGES SAMEDI 24 JUILLET 1976

M. Kissinger relance le projet d'une conférence quadripartite sur la Corée

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

Deux premières centrales nucléaires allemandes vont être livrées au Brésil

La voie détournée

Malgré les protestations de Washington qui se sont multipliées depuis un an et demi, la République fédérale d'Allemagne et le Brésil commencent à mettre en application l'important accord-cadre nucléaire conclu en juin 1975. Comme l'Argentine, comme l'Inde aussi qui a fait exploser sa première bombe nucléaire en 1974, comme l'Afrique du Sud à laquelle la France a promis de livrer deux centrales, le Brésil n'a pas signé le traité de non-prolifération. Comme l'Argentine et l'Afrique du Sud, le Brésil ne fait pas mystère de son désir de puissance militaire.

L'histoire est, en quelque sorte, en train de s'inverser. Depuis 1945 et pendant une vingtaine d'années, les principales puissances industrielles ont, pour parvenir à la fabrication de la bombe atomique, lancé de grands programmes et réalisé sur leur sol d'importantes installations. Il fallut ensuite rentabiliser ces investissements et obtenir des centrales productrices d'électricité à partir des réacteurs militaires.

La détente ayant succédé à la guerre froide, les pays moins développés qui cherchent à s'industrialiser et à se familiariser avec les technologies modernes ne pourraient guère aujourd'hui se lancer dans la réalisation de la bombe sous peine d'avoir à faire face à de féroces accusations internationales. Il est une voie, plus longue mais probablement plus efficace et plus rentable, à l'accession à l'arme atomique. Savoir réaliser une centrale nucléaire implique l'accumulation de connaissances de physique théorique et de technologie des matériaux largement utilisables pour un programme militaire. Au lieu de commencer par la bombe, ces nations moins développées construisent d'abord des centrales, apprennent à maîtriser le cycle des combustibles, à enrichir l'uranium, à fabriquer les éléments qui seront brûlés dans les réacteurs, à les retraiter. Une fois ces connaissances acquises, il ne faut plus que deux ou trois ans pour réaliser une première bombe. Encore peut-on probablement s'en passer puisque l'on sait que la réalisation d'une arme nucléaire, si elle devenait nécessaire, pourrait être rapide. Ce chemin a été suivi par l'Inde et, avec un peu plus de retard, par l'Afrique du Sud, Israël et, surtout, l'Argentine, qui, comme l'Inde, possède déjà des centrales et une petite unité-pilote de retraitement.

La France, l'Allemagne fédérale et le Canada ont largement contribué à aider ces pays, et continuent de le faire par leurs livraisons actuelles, tandis que les Etats-Unis se montraient beaucoup plus prudents et que la Grande-Bretagne l'était encore davantage. Depuis un an et demi, Washington a tenté par tous les moyens de faire annuler, ou suspendre, les accords conclus entre la France et la Corée du Sud, puis entre la France et le Pakistan, pour la livraison d'unités-pilotes de retraitement. Des pressions très fortes ont été de même exercées sur Bonn pour que la réalisation de l'accord conclu avec le Brésil ne voie jamais le jour. Le Canada, cependant, continue à collaborer avec l'Argentine après avoir suspendu son aide à l'Inde.

Les Etats-Unis doutent que le contrôle de l'Agence de Vienne puisse s'exercer efficacement sur un grand nombre de pays. Mais les conditions américaines pour la sortie de tout ce qui touche au nucléaire sont si strictes que les exportations sont pratiquement paralysées. En revanche, le contrôle des exportations d'autres pays leur échappe. Ainsi se constitue peu à peu une sorte d'axe des pays qui cherchent à se familiariser avec l'énergie nucléaire, de l'Inde à l'Argentine, en passant par l'Iran, l'Afrique du Sud et Israël. D'ici une ou deux décennies, ces pays seront sans doute capables de ... Un nouvel âge commencera dans la distribution de la puissance.

Moins de trois semaines après avoir signé avec l'Iran un contrat portant sur la livraison de deux centrales nucléaires, les représentants de la société allemande Kraftwerk Union (K.W.U.) ont conclu, le jeudi 22 juillet, à Francfort, un second accord avec le Brésil. Tandis que deux centrales de 1 200 mégawatts chacune seront construites en bordure du golfe Persique, à proximité de la ville de Bushehr, en Iran, et entreront en fonctionnement en principe en 1980 et en 1981, deux centrales de 1 325 mégawatts chacune seront édifiées en bordure de mer à 130 kilomètres au sud-ouest de Rio-de-Janeiro.

Le contrat conclu avec le Brésil concrétise l'accord de juin 1975 entre l'Allemagne fédérale et le Brésil. Cet accord cadre prévoyait la livraison, étalée sur quinze ans, de huit centrales nucléaires ouest-allemandes ainsi que la construction sur le sol brésilien des principales installations permettant de maîtriser le cycle de combustibles de l'enrichissement au retraitement. Le montant de ce contrat atteint de 10 à 15 milliards de dollars.

(LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 8.)

LES LIMITES DU MAL

M. Lew Kowarski, professeur à l'université de Boston, ancien directeur au C.E.A. de 1946 à 1954, spécialiste de l'eau lourde, qui s'est rendu célèbre par de nombreuses publications sur les recherches de physique moléculaire et nucléaire, et qui a mis au point les premières piles atomiques au Canada et en France, explique ci-dessous pourquoi il est hostile à l'« aventure » du surgénérateur.

par LEW KOWARSKI

En se portant sur le surgénérateur de Creys-Malville, la controverse nucléaire vient d'entrer dans une nouvelle phase. Les réacteurs dont il a été question jusqu'ici présentent des inconvénients (biologiques, sociaux, économiques) qu'il faut bien peser contre les arguments, assez évidents, en leur faveur. Quelle dose de ce « mal nécessaire » faut-il accepter ? Les divergences d'opinions sur ce bilan sont surtout quantitatives.

Mais, pour les surgénérateurs, ce même bilan se présente tout différemment. Le « mal » est nettement plus évident : la sécurité est bien plus difficile à assurer, les conséquences en cas d'une défaillance seraient bien plus graves. Pour rétablir le bilan, ce mal accru est-il compensé par une nécessité accrue ?

On peut à ce propos poser les quatre questions suivantes :

1) Le programme des réacteurs à eau légère actuellement poursuivi en France va-t-il se heurter à la pénurie de sa matière première naturelle (uranium 235) ?

2) Le recours aux réacteurs d'un type nouveau qui permettraient de « brûler » une autre matière première bien plus abondante (U 238) offre-t-il le moyen d'échapper à cette menace ?

3) Existe-t-il d'autres techniques nucléaires qui permettraient d'ajourner cette crise ?

4) Si le recours à l'U 238 est jugé inacceptable, existe-t-il dans la nature une autre matière première plus acceptable ?

Les promoteurs de la surgénération répondent *sans hésiter* oui aux deux premières questions. Dans une telle optique, les deux dernières deviennent sans objet et les déclarations officielles n'en font jamais mention. La nécessité et l'urgence du recours aux surgénérateurs sont ainsi mises à l'abri de toute discussion.

Comment ces mêmes questions se présentent-elles à des observateurs moins engagés ? Voici ce que j'en pense, et je suis loin d'être le seul à penser ainsi.

● *La pénurie d'uranium 235 risque-t-elle de compromettre le programme actuel de réacteurs à eau légère (question 1) ?*

— Oui, mais à quelle échéance ? Aux Etats-Unis, des obstacles imprévus, surtout financiers, surgissent à tous les stades du cycle nucléaire : l'extraction de l'uranium brut, le raffinage (« enrichissement »), la construction des centrales, le traitement du combustible usé, le dépôt final des déchets.

(Lire la suite page 8.)

La hausse de l'escompte ne fait pas remonter le franc

Le relèvement massif du taux d'escompte de la Banque de France, qui a retrouvé jeudi son niveau de l'été dernier, passant de 8 % à 9,50 %, n'a pas en effet vendredi sur la tenue du franc, qui a continuer à s'effriter. (Lire page 22.) Cette hausse marque cependant un changement très net de la politique menée par le gouvernement français, qui, tout en s'efforçant de stopper la baisse de franc, donne désormais la priorité à la lutte contre l'inflation.

Le relèvement du taux d'escompte n'a pas surpris outre mesure les milieux économiques et financiers. Les autorités monétaires avaient tenté de contrecarrer l'attaque contre le franc, il y a quinze jours, en intervenant sur les marchés des changes. Mais, instruites par l'expérience, elles y renoncèrent très rapidement, préférant ne pas gaspiller les réserves de change, comme cela s'était produit au premier trimestre 1976 : les milliards de dollars lancés dans la bataille ne purent alors éviter au franc de quitter le « serpent » monétaire européen et de flotter librement à 3 % ou 4 % en dessous de sa parité antérieure.

Comme il fallait, tout de même, faire quelque chose, les autorités monétaires décidèrent d'utiliser l'arme du taux d'intérêt et firent monter très rapidement le loyer de l'argent à très court terme sur la place de Paris ; en quelques jours, il passa de 7 3/4 % à près de 9 %. Manœuvre traditionnelle dans les cas graves : un renchérissement des taux améliore la rémunération offerte aux capitaux étrangers et tend à dissuader les agents économiques de jouer la baisse de la monnaie nationale en s'endettant pour acheter des devises par anticipation ou retarder leur rapatriement. L'opération, dont l'efficacité réelle est contestée — les mouvements monétaires ressortant davantage de la psychologie que du calcul mathématique — s'impose lorsqu'il n'y a rien, plus rien d'autre à faire. Ainsi ont procédé l'Italie tout récemment, et la Grande-Bretagne jusqu'à l'année dernière.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 19.)

La nouvelle politique du logement sera complètement appliquée en 1980

La réforme de la politique du logement, approuvée jeudi 22 juillet, en conseil restreint, suscite des réactions contradictoires. L'U.D.R. souligne qu'il s'agit d'un « progrès vers une plus grande justice sociale » *; le C.F.D.T. dénonce* « le maintien de la ségrégation et des inégalités dans l'habitat » *; la Confédération nationale du logement affirme que la réforme* « entraînera une augmentation considérable des loyers dans tous les secteurs » *et que* « la suppression progressive de l'aide à la pierre aura pour conséquence de casser le secteur social du logement et de livrer la construction aux grandes sociétés immobilières filiales des banques ».

Les dirigeants du mouvement H.L.M. se bornent, pour leur part, à constater une grande parenté entre la réforme gouvernementale et leur « livre blanc », puisque l'aide à la pierre est maintenue aux côtés d'une aide personnelle développée. Ils se montrent, cependant, inquiets de l'absence de mesures immédiates pour animer la construction sociale, dont les mécanismes de financement se grippent. Un comité directeur des H.L.M. se prononcera officiellement sur la réforme mardi prochain.

Au cours de sa conférence de presse de jeudi, M. Galley a indiqué que la réforme concernera vingt-cinq mille logements en 1977, et sera pleinement appliquée en 1980. A cette date, les deux tiers de l'aide que l'Etat consacre au logement seront affectés à la nouvelle aide personnelle, contre un tiers actuellement à l'allocation logement.

(On lira en page 19 les détails du dispositif de la réforme.)

Une France de propriétaires

« Nous voulons délibérément engager une politique d'accession à la propriété, élément des désirs profonds des Français », a déclaré jeudi M. Robert Galley, en présentant sa réforme. De son côté, le porte-parole du président de la République avait insisté le matin même sur le droit de *tous* les Français à un patrimoine familial.

Le choix de cet objectif prioritaire répond à l'optique libérale qui est celle du gouvernement. Il vise apparemment à consolider le conservatisme (supposé) des Français, donc l'avenir de l'actuelle majorité. Quel rêve que de retrouver, dans une France peuplée de petits propriétaires urbains, la stabilité de la France agricole des petits propriétaires terriens : l'ivraie des idées révolutionnaires ne pousse vraiment bien que sur les terres d'autrui.

Les Français ont, certes, du goût pour l'accession à la propriété de leur logement. Il est vrai qu'ils ont eu parfois, financièrement, raison de s'y engager : n'était-ce pas la façon la plus aisée de se prémunir contre les méfaits de l'inflation ? Mais, alors, comment concilier avec cette orientation le choix gouvernemental de lutte prioritaire contre cette inflation trop aimée par les citoyens ?

Les risques de dérapage sont, en effet, de taille dans la présente réforme, dont l'ambition tous azimuts a de quoi effrayer n'importe quel ministre des finances. Déjà, une « rallonge » de crédits publics de 3 milliards et demi est prévue d'ici à 1986. La création d'une aide personnelle, même non indexée, ne peut qu'inquiéter un grand argentier : comme le ferait tout mécanisme automatique, plus ou moins contrôlable. Et ce, d'autant plus qu'on ne touche présentement pas aux exonérations fiscales multiples en faveur de l'habitat, qui coûtent à l'Etat de 2,7 à 3,6 milliards de francs, suivant les estimations, et avantagent principalement ceux qui n'en ont que peu besoin...

C'est là une faille dans la volonté de justice sociale affichée par le gouvernement. Il est vrai que les cadres et les classes moyennes auraient tort mal supporté une telle atteinte du *statu quo*. D'où un risque politique, doublé d'un péril économique : ces exonérations constituent une efficace incitation à la construction, dont l'industrie du bâtiment, déjà inquiète de la réforme, pourrait difficilement se passer.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 19.)

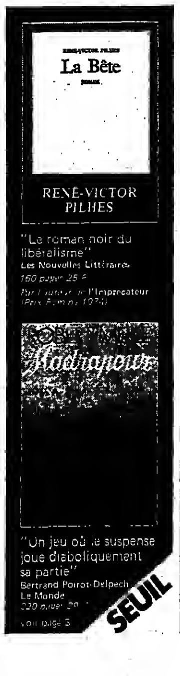

La gauche libanaise crée dans sa zone une administration autonome

Tandis que les pourparlers syro-palestiniens se poursuivent à Damas, le fossé entre les deux camps libanais antagonistes ne cesse de s'approfondir. Le leader de la gauche, M. Kamal Joumblatt a annoncé, le jeudi 22 juillet, la création d'une administration autonome dans la zone contrôlée par les forces progressistes.

Les combats s'intensifient à Beyrouth, où les miliciens conservateurs — auxquels sont venus, pour la première fois, s'ajouter des militants arméniens d'extrême droite — poursuivent leurs assauts contre les enclaves de leurs adversaires en secteur chrétien : Nabaa et Tell-El-Zaatar. Pour la quatrième fois en quelques jours, la Croix-Rouge internationale a dû renoncer, ce vendredi, à son projet d'évacuer un millier de blessés bloqués à Tell-El-Zaatar, dont le siège dure depuis deux mois.

Le drame du Liban et le sort des Palestiniens ont inspiré à l'écrivain Rabi, historien du judaïsme, la « prière » qu'on lira ci-dessous.

PRIÈRE POUR LE LIBAN

par RABI

On ne peut lire, jour après jour, sans un serrement de cœur, sans un goût amer de déjà vu, de déjà connu, et de déjà expérimenté sur les chemins de l'histoire, de notre propre histoire, les informations qui ont trait au désastre qui atteint le Liban et à l'abîme dans lequel, peu à peu, inexorablement, s'engloutit ce pays, et, avec lui, tous les peuples qui vivent sur cette terre.

Qu'il y ait à ce drame, qui laisse le monde indifférent et finalement complice, des causes lointaines, cela n'est pas douteux. Parmi ces causes figure essentiellement, en 1920, la décision française de créer, pour des raisons économiques et politiques, un Grand Liban (10 400 kilomètres carrés), multinational et multireligieux (au lieu du Mont-Liban, 7 500 kilomètres carrés, relativement homogène, district de l'ancien Empire ottoman). Cette décision obligea ce pays à un constant équilibre politique, sans pour autant parvenir à réduire les distorsions sociales qui se sont accusées de plus en plus avec le temps.

Que la création de l'Etat d'Israël, en 1948, ait contribué à accentuer un état de crise latente et à accélérer le processus, notamment du fait de la présence de quatre cent mille réfugiés palestiniens en terre libanaise, cela ne fait pas de doute non plus. Israël ne peut se laver les mains d'une situation dont il porte une responsabilité même partielle.

Qu'il y ait eu enfin de la part de l'O.L.P., depuis 1964, des erreurs politiques graves, tant dans l'idéologie que dans la stratégie et la tactique, qui pourrait en douter maintenant ? Rappelons seulement les objectifs successifs : résistance à l'extérieur (alors que toute libération nationale implique nécessairement une résistance, ou la possibilité d'une résistance, à l'intérieur même) ; recours aux actions terroristes (alors que le terrorisme n'a fait que durcir l'opinion israélienne et mondiale) ; projet d'un Etat palestinien démocratique et laïque (alors que le projet d'un Etat binational, qui fut le rêve d'un Buber et d'un Magnès, est reporté d'un siècle avec l'expérience du Liban) ; trop grande confiance dans les Etats arabes (lesquels, en 1948, refusèrent pour le peuple palestinien cet Etat dont l'idée revient avec persistance trente ans après) ; sous-estimation des contradictions du monde arabe (ce qui fait que les Palestiniens sont actuellement massacrés par une nation arabo-musulmane) ; enfin surestimation des possibilités militaires de l'O.L.P.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

FISC-FRAC

Tout le monde s'accorde à dire que le fric-frac de Nice a la qualité professionnelle la plus élevée. A vrai dire, il semble même qu'il la dépasse. Un tel raffinement dans l'organisation, un tel déploiement de moyens, sont du niveau de la haute politique plutôt que de l'entreprise privée.

Chacun sait que les gouvernements s'y entendent à utiliser la technologie de l'électricité, de la plomberie et du sanitaire quand ils estiment que les intérêts supérieurs de la nation l'exigent.

Or l'intérêt supérieur de la nation exige que les caisses de l'Etat se remplissent au plus tôt. La plus-value ne paie pas, l'impôt s'essouffle, le franc baisse. A la place des enquêteurs, j'irais rue de Rivoli interroger M. Fourcade.

ROBERT ESCARPIT.

AU FUTUR MUSÉE DE L'HOTEL SALÉ

Le nouveau mystère Picasso

L'affaire de la succession de Picasso semble parvenir à son dénouement. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, vient de confirmer, en accord avec les héritiers, la création d'un musée national Picasso qui accueillera les œuvres reçues par l'Etat, à titre de « dation », en paiement des droits de succession.

Le musée Picasso sera aménagé à l'hôtel Salé, dont l'entrée monumentale, ouvrant sur une grande cour d'honneur, donne sur la rue de Thorigny, dans le Marais, non loin du centre Georges-Pompidou. Cet hôtel, l'un des rares édifices classés de cette taille, appartient à la Ville de Paris, qui procéda à sa restauration.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

Le « front progressiste » constitue une administration locale dans les zones qu'il contrôle

M. Kamal Joumblatt a annoncé le jeudi 22 juillet que le Front progressiste dont il est le chef avait décidé de créer une administration locale dans toutes les régions que contrôlent les milices de gauche. Le Conseil politique central qui a déjà été constitué s'occupera des problèmes de sécurité, de justice, de ravitaillement, de fourniture d'eau et d'électricité, etc. Sa mise en place devrait permettre de mettre fin aux initiatives de groupes incontrôlés qui se sont érigés dans certains secteurs en autorités de fait.

M. Joumblatt a insisté sur le fait que la création du Conseil politique central était une mesure provisoire, dans l'attente d'un règlement du conflit libanais. Cette initiative paraît répondre à celle qu'ont prise, il y a plusieurs semaines, les formations conservatrices. Celles-ci avaient en effet créé leur propre administration dans les régions qu'elles contrôlent, soit environ 20 % du territoire libanais. Les zones occupées par l'armée syrienne (les provinces de l'Akkar et de la Bekaa) échappent totalement à l'autorité des deux camps libanais en présence.

A ce propos, le quotidien israélien *Maariv* soutient, en se fondant sur des « *sources bien informées* » que la Syrie a pratiquement « annexé » la Bekaa. D'après ce journal, les Syriens ont abattu tous les poteaux signalisateurs et les postes frontières, introduit la monnaie de Damas comme seule monnaie légale, obligé les habitants à se munir de cartes d'identité syriennes et ont interdit l'accès de la région aux journalistes libanais. La ville principale de la Bekaa, qui s'étend sur 100 kilomètres de long et 15 kilomètres de large, est Baalbek.

L'intervention d'une milice arménienne

Selon deux autres journaux libanais, *An Nahar* (indépendant) et *Beyrouth* (pro-irakien), la Syrie aurait, d'autre part, demandé aux dirigeants de la droite chrétienne l'autorisation d'acheminer deux mille soldats et trente blindés vers le port de Jounieh. Trois leaders conservateurs, MM. Soleiman Frangié, Camille Chamoun et le Père Charbel Kassis, supérieur de l'ordre des moines maronites, auraient fermement rejeté cette demande bien que Damas leur ait assuré vouloir seulement mettre fin aux critiques exprimées contre la Syrie par la gauche libanaise et la résistance palestinienne, qui lui reprochent de déployer ses troupes dans les seules régions à majorité musulmane.

Sur le plan militaire, la journée du jeudi 22 juillet a été marquée par l'entrée en action d'une fraction de la communauté arménienne aux côtés des miliciens chrétiens de droite. Les militants du parti arménien d'extrême droite Tachnag ont pris d'assaut, jeudi après-midi, le quartier voisin de Nabaa habité par environ soixante mille personnes, en majorité des musulmans chiites. Les combattants arméniens, qui, selon la radio phalangiste, venaient du quartier de Bourj-Hammoud, ont réussi en quelques heures à s'emparer du siège du parti communiste libanais, après avoir démantelé trois barricades palestiniennes. C'est la première fois que la communauté arménienne est directement impliquée dans la guerre civile. Selon des indications dignes de foi, les milices arméniennes compteraient environ six mille hommes bien entraînés et bien armés. Des affrontements entre Arméniens sont à craindre. La communauté est en effet partagée entre deux partis, les Tachnag et les Hantchag, cette dernière formation étant de tendance socialiste.

A la suite de l'offensive déclenchée par des Tachnag contre le quartier de Nabaa, le commandement militaire palestino-progressiste a annoncé que les forces de gauche « *s'opposent à l'offensive fasciste avec toutes les armes disponibles* ».

Les miliciens de droite ont poursuivi le pilonnage du camp palestinien de Tell-El-Zaatar, ainsi que du no *man's land* qui sépare les deux secteurs de Beyrouth, empêchant ainsi pour la quatrième fois la Croix-Rouge internationale de venir au secours du millier de blessés qui se trouvent dans le camp. Selon l'Associated Press, le refus des conservateurs d'observer une trêve à laquelle ils avaient pourtant souscrit est le fruit d'une décision politique. En effet, selon l'agence américaine, on a pu entendre, dans une émission de la radio chrétienne, une voix demander : « *Leur a-t-on tiré dessus ? J'espère qu'on poursuit le tir, car nous ne voulons pas qu'ils récupèrent les blessés. Nous voulons une évacuation totale.* »

Le délégué de la Croix-Rouge internationale, M. Jean Hoefliger, a d'autre part attiré l'attention de l'opinion mondiale sur la situation qui prévaut dans le nord du Liban où quinze mille réfugiés venant de Koura — le plateau montagneux proche de Tripoli — vivent dans une « *situation très difficile* ». Le Koura, région où vit une population à majorité chrétienne, mais alliée aux forces progressistes, a été le théâtre de violents combats qui ont commencé le 5 juillet dernier.

On signale enfin l'assassinat de M. Abdallah El Najar et de son épouse dans la ville de Beit-Mery, contrôlée par les forces conservatrices. M. Najar, ancien ambassadeur du Liban en Inde et en Union soviétique, appartenait à la secte musulmane druze. Son meurtre a été condamné par les dirigeants de droite.

● A DAMAS, les pourparlers syro-palestiniens se poursuivent. Les deux parties ont exprimé leur « satisfaction » à l'issue de trois entretiens qui se seraient déroulés « *dans une atmosphère fraternelle et avec une sincérité totale* ».

● A WASHINGTON, M. Henry Kissinger a affirmé que les Etats-Unis n'ont pas donné leur autorisation à l'expédition d'armes aux phalangistes.

● *Six organisations humanitaires et pro-palestiniennes* ont adressé, mercredi 21 juillet, un message au président du comité exécutif de la Croix-Rouge internationale, l'invitant à lancer un appel solennel en faveur d'une trêve au Liban, pour procéder à l'évacuation des blessés et à l'enlèvement des cadavres du camp de réfugiés palestiniens de Tell-El-Zaatar.

[Le texte est signé par la Cimade (116, rue de Grenelle, 75007), la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine et Les Amis de « Témoignage chrétien » (49, rue du Faubourg-Poissonnière 75009), le Mouvement chrétien pour la paix (46, rue de Vaugirard, 75006), l'Association médicale franco-palestinienne (34, rue de la Réunion, 75020) et le Collectif national pour la Palestine, B.P. 146 - 75263 Paris Cedex 06).]

● *Un avion de la Croix-Rouge* en provenance d'Israël, transportant 11 tonnes de vivres et de médicaments pour les victimes de la guerre civile au Liban, est arrivé jeudi 22 juillet à Chypre. Son chargement est constitué de dons des Arabes vivant en Cisjordanie. L'appareil doit attendre à Chypre l'autorisation d'atterrir à Beyrouth. C'est la troisième cargaison envoyée par les habitants de Cisjordanie. — *(A.P.)*

Prière pour le Liban

(Suite de la première page.)

Or, c'est la géopolitique qui commande toute l'évolution de cette région. A tort ou à raison, Israël est présent dans cette partie du monde. Par le fait de son existence, il coupe effectivement, depuis sa création, le monde arabe en deux, à la pointe du Neguev, à Eilath-Akaba. Or, historiquement, qui tient cette étroite bande côtière tient la région tout entière. Israël est ainsi non seulement au cœur du monde arabe, mais aussi au cœur de ses contradictions.

C'est en raison de cette première circonstance qu'Israël ne peut se contenter d'assister passivement, silencieusement, ou peut-être avec une certaine satisfaction, en tout cas dans un véritable esprit de connivence, à un drame qui pourrait devenir un jour le sien, si jamais le monde arabe était vraiment uni, dans l'*oumma* mythique des islamologues.

Nous sommes tous concernés

Car ce sont les mêmes mots qui reviennent à nouveau, et qui frappent les murs du ghetto de notre mémoire, les mêmes mots qu'historiquement nous connaissons bien, pour les avoir répétés jusqu'à la nausée, au cours des cinquante dernières années : le mot d'« *exil* », exil loin de la terre originelle, exil loin de la lumière divine, exil dans lequel gémit toute créature ; le « *silence universel* » devant le massacre d'un peuple entier ; l'appel toujours aussi vain à la « *conscience universelle* » ; et enfin l'impossibilité de croire en la « *parole humaine* ». Amos Kenan disait récemment qu'Auschwitz concernait l'humanité entière, et non seulement les juifs. Aujourd'hui, je suis tenté de dire que Tell-El-Zaatar ne concerne pas seulement le monde arabe, ce génocide nous concerne tous, juifs et chrétiens.

Je suis juif. J'ose dire aussi (malgré la défaveur qui entoure actuellement ce terme, et bien que je fasse des réserves sur tel ou tel point du programme de Jérusalem) que je suis sioniste. Il est vrai aussi que chacun a sa propre conception du sionisme. En tout état de cause, je pense qu'Israël fut, et continue à être, un fait historique inexorable (n'est-il pas l'Etat du Proche-Orient le plus stable ?). Mais je crois également que seule la paix est en mesure, à longue échéance, d'assurer l'existence de cet Etat. Deux peuples sont présents sur cette étroite bande de terre (26 000 kilomètres carrés, de la mer au Jourdain, à peine deux départements français, mais une histoire prodigieuse aux dimensions de l'univers, tout l'univers de la Bible). Ces deux peuples sont condamnés à vivre, sinon face à face, tout en moins côte à côte. Deux droits s'affrontent ici, deux justices, deux injustices, et la frontière entre ces deux droits ne peut être que la frontière entre ces deux justices et ces deux injustices.

Qu'Israël ne se contente pas de mettre à la frontière des postes hospitaliers où se rendent chaque jour de nombreux Libanais pour s'y faire soigner. Qu'Israël ne se contente pas du souvenir de ce mois de septembre 1970, au cours duquel des combattants palestiniens préférèrent gagner Israël à être massacrés par des frères arabes.

Qu'Israël accomplisse enfin cet acte de générosité que de nombreux juifs de la Diaspora attendent de ce pays : que soit proposé, sans réserve, ni condition, ni arrière-pensée, au peuple palestinien, un plan de paix qui impliquerait nécessairement la création d'un Etat palestinien. Qu'Israël déclenche vraiment le processus qui amènerait à la paix, la paix pour Israël et la paix pour tous les peuples, pour toute cette région du monde.

Sinon, ce seront à nouveau l'histoire et les fantasmes et les cauchemars de l'histoire, comme il est dit en ce texte d'Obadia, que j'ai si souvent cité au cours des cérémonies commémoratives de la révolte du ghetto de Varsovie, sans savoir qu'un jour j'aurais à les appliquer à nous-mêmes :

« *Au jour du malheur, ne te repais point, toi aussi, au spectacle de nos maux ;*

» *Ne monte pas la garde au carrefour pour achever les fuyards et livrer les débris aux jours de l'angoisse ;*

» *Car, quand approchera le jour du Seigneur, comme tu auras fait, il te sera fait.* »

L'Histoire, c'est quoi ? Les cauchemars et les fantômes de l'Histoire, c'est quoi ? C'est simplement : mesure pour mesure, car, comme tu auras mesuré, il te sera mesuré.

RABI.

Le président Sadate somme la Syrie d'évacuer le pays et attaque violemment le colonel Kadhafi

Tripoli menace de rompre les relations diplomatiques

Le Caire *(A.F.P., Reuter)*. — Le président Sadate a dénoncé jeudi 22 juillet, un « *complot effroyable* » fomenté par Israël et « *même par certains régimes arabes* » contre la nation arabe tout entière. Il a mis en garde Israël contre toute intervention contre un territoire arabe, dans un violent discours célébrant le vingt-quatrième anniversaire de la révolution du 23 juillet 1952.

« *Qui profite de l'écrasement de la résistance palestinienne et du mouvement national libanais ?*, s'est exclamé le président Sadate. *Contre qui sont dirigés les fusées et les obus syriens au Liban ? Est-ce dans l'intérêt de la cause arabe ou bien est-ce pour priver les Palestiniens de leur droit à l'autodétermination ?* »

Le chef de l'Etat égyptien a réaffirmé que l'Egypte « *n'acceptera jamais que l'on porte atteinte à la résistance palestinienne et au mouvement national libanais, et n'approuvera pas l'invasion du Liban par les troupes syriennes ou étrangères* ».

Il a sommé, en conséquence, la Syrie d'évacuer le Liban « *après l'échec qu'elle vient de subir* », et a demandé que les forces de sécurité arabes remplacent les troupes syriennes.

« Ce fou de Libye »

« *L'Egypte*, a déclaré M. Sadate, *est prête à fournir toutes les armes et tout l'équipement nécessaires à cette force de sécurité arabe pour qu'elle puisse se défendre contre les insensés qui voudraient l'empêcher d'exécuter sa mission qui est de mettre fin aux combats.* »

Le président Sadate a ensuite demandé l'arrêt immédiat des combats entre Syriens et Palestiniens, « *et cela pour sauver non seulement les Palestiniens, mais aussi les Syriens* ».

Evoquant le soulèvement du 2 juillet dernier au Soudan, le président Sadate a violemment dénoncé ce qu'il a appelé la « *bestiale et barbare agression* » contre ce pays, qu'il a imputée à « *ce fou de Libye, la clique de comploteurs qui l'entourent et les forces occultes qui sont derrière lui* ».

« *En menant cette action*, a poursuivi M. Sadate, *le fou d[e] Libye a prouvé qu'il était le vi[l] serviteur de ses maîtres.* »

Le président a mis en garde [à] ce propos la nation arabe contr[e] cette « *nouvelle forme de pira[terie] et de terrorisme élevée a[u] niveau de moyen de gouverne[ment]* ».

A propos de l'accord concl[u] entre l'Egypte, le Soudan [et] l'Arabie Saoudite, le président Sa[date] a déclaré que des officie[rs] supérieurs des trois pays se ren[contreraient] prochainement pou[r] mettre au point dans le détail l[a] coopération militaire tripartit[e]. « *Nous espérons étendre cet[te] coopération pour y inclure d'au[tres] pays arabes au cours des tro[is] prochains mois* », a-t-il affirm[é]. Il n'a pas donné d'autres préc[i]sions, mais les observateurs pen[sent] que des Etats du golfe pour[raient] se joindre aux trois pay[s].

Au sujet des relations [de] l'Egypte avec les grandes pu[is]sances, le président Sadate a d[é]claré qu'il était disposé à « *ré[ta]blir les ponts* » avec l'Union sovi[é]tique si celle-ci abandonnait l[es] « *erreurs du passé* ». Quant a[ux] rapports avec Washington, le pr[é]sident a « *noté avec intérêt [le] changement d'attitude dans [la] politique américaine au Proch[e-]Orient. Mais nous savons que [ce] changement sera lent.* »

La radio libyenne a annon[cé] jeudi, peu après le discours [du] président Sadate, que la Lib[ye] « *envisage sérieusement* » de rom[pre] les relations diplomatiqu[es] avec l'Egypte « *si Le Caire pou[rsuit] sa politique agressive* ».

● *Le « Groupe Action Je[u]nesse »* (G.A.J.), organisati[on] d'extrême droite surtout impla[n]tée dans l'Université, notamme[nt] à la faculté d'Assas à Paris, [a] annoncé dans un communiqué [la] mort à Beyrouth d'un de [ses] militants, M. Stéphane Zanne[t]tacci, âgé de vingt-deux a[ns], « *victime de sa foi dans [les] valeurs occidentales et chréti[en]nes* ». M. Zannettacci particip[ait] depuis trois semaines, aux cô[tés] des milices chrétiennes, aux att[a]ques contre le camp palestini[en] de Tell-El-Zaatar.

CORRESPONDANCE — Le raid israélien et la charte de l'ONU

L'article de Jean Schwoebel intitulé « Le raid israélien et la charte de l'ONU » (« le Monde » du 9 juillet), ainsi que la « libre opinion » de M. Raymond Offroy (« le Monde » du 10 juillet) ont suscité un abondant courrier où dominent des prises de position passionnées.

Nous publions ci-dessous de courts extraits des lettres les plus significatives :

Vérité en deçà de la Méditerranée erreur au-delà...

Imaginons qu'un commando feddayin réussisse une audacieuse opération aéroportée dans une capitale étrangère éloignée de ses bases et délivre des Palestiniens que gardaient des soldats israéliens : le monde afro-asiatique unanime applaudirait à l'exploit et le justifierait sans hésiter, tandis que les Israéliens et leurs amis occidentaux dénonceraient sûrement cette violation de la souveraineté d'un pays ami.

L'affaire d'Entebbe vient nous rappeler une fois de plus la désespérante vérité de l'aphorisme de Pascal, selon lequel il n'y a pas de vérité (sinon dans une dimension « trans-humaine »).

ROBERT BRECHON.

Quand la maison brûle...

Certes, la souveraineté de l'Ouganda a été violée. Mais les pirates n'avaient-ils pas violé la souveraineté française en s'emparant de l'Airbus d'Air France ? Et quand la maison brûle, menaçant d'entraîner la mort d'une centaine de locataires, va-t-on faire un procès aux pompiers qui ont piétiné quelques plates-bandes ? Et oublier totalement l'incendiaire qui est à l'origine du drame ?

PIERRE DESPATIN.

Qu'a fait l'ONU ?

Vous parlez de violation de charte des Nations unies, cette charte autorise-t-elle la piraterie aérienne ?

Cette charte autorise-t-elle la violation de territoires tels que ceux de Chypre ou de la Tchécoslovaquie ? Qu'a fait l'ONU dans ces cas-là ?

La France n'a-t-elle pas elle-même, prétextant d'un droit de poursuite, violé à maintes reprises le territoire tunisien parce que des fellaghas, après un coup de main, s'y réfugiaient ? Que disaient à ce moment-là l'ONU et l'Association internationale des juristes ?

Je n'ai pas connaissance qu'une condamnation quelconque ait été prononcée contre tous ces pays.

Mais qu'un petit pays comme Israël exerce un droit de légitime défense envers des pirates et un pays sympathisant qui les accueille, on crie de suite : « Haro sur le baudet », et l'on brandit la charte des Nations unies.

GEORGES DARMONT.

Fâcheux présage

Il est vrai, comme le fait remarquer M. Schwoebel, que la France avait entamé des négociations, que celles-ci avaient déjà donné de premiers résultats, qu'elles avaient peut-être une chance d'aboutir et que peut-être Israël aurait dû attendre encore.

L'attente intolérable avait pourtant duré plusieurs jours. Le fait que les otages français aient été séparés des Israéliens et rapatriés ne présageait rien de bon pour les Israéliens et, n'était le dévouement de l'équipage français, qui n'avait pas voulu abandonner les otages israéliens, il y a gros à parier que leur sort n'aurait pas été meilleur que celui de Mme Bloch.

SOPHIE RACCAH.

Une question fondamentale

Dans le chœur des voix qui ont approuvé ou condamné l'opération israélienne, il en est une qui a posé une question fondamentale : c'est celle de Robert Pontillon, membre du secrétariat du parti socialiste, qui a demandé : « *Le problème est de savoir si nous acceptons en 1976, c'est-à-dire trente ans après la défaite de l'hitlérisme, que des femmes et des enfants soient assassinés seulement parce qu'ils sont juifs.* »

HENRY BULAWKO.

Voici d'autres extraits de lettres, allant, cette fois, dans le sens des thèses de Jean Schwoebel :

Si cette opération a pu être décidée d'un cœur aussi léger, c'est, il faut bien le dire, parce qu'elle visait un pays faible. Qui pourrait imaginer, dans l'hypothèse d'un désaccord avec un gouvernement n'appartenant ni au monde arabe ni à l'Afrique, une opération de ce genre, agrémentée de la destruction de moins vingt soldats ougandais ? Sur le sort de ces derniers, la presse occidentale est peu loquace, il est vrai ; certains journaux n'en ont même pas parlé du tout !

JEAN-PIERRE COLIN
professeur de droit international
à l'université de Reims

Un danger pour les Noirs

L'article de M. Schwoebel est très remarquable dans la mesure où il donne une analyse exacte des dangers que court dès aujourd'hui l'existence des nations noires de toute la terre. En effet, qu'est-ce qui empêchera l'Afrique du Sud et la Rhodésie d'exterminer les Noirs d'Afrique, du Cap à la Mauritanie, si un petit pays situé à 4 000 kilomètres peut le faire en toute liberté pour libérer cent personnes alors que dans le cas de l'Afrique du Sud il s'agira d'assurer sa propre existence.

S.T., Noir d'Afrique centrale

Excès d'objectivité

La démonstration de M. Schwoebel serait parfaite si elle ne péchait pas quelque peu par un excès de l'objectivité, c'est-à-dire par un subjectivisme *sui generis*. Alors, son analyse ne représente-t-elle pas le type même de ce que les psychanalystes appellent « scotomisation », à savoir la négation plus ou moins consciente de phénomènes réels, la « néantisation » de la réalité dans toute sa complexité ? Ne s'agit-il pas d'une forme de rationalisation de la mauvaise-conscience-occidentale — Ponce Pilate qui angélise les anciens colonisés, objets du racisme, et se libère par une projection moderniste sur la minorité « par excellence », les juifs-israéliens et les autres ?

L. LENI.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UN MILLION DE PERSONNES DEPLACEES. — Le Conseil œcuménique des Eglises, qui a dépêché une mission à Luanda, indique qu'un million au moins de personnes ont été déplacées au cours de la guerre en Angola. Les autorités de Luanda ont indiqué à cette mission que les combats se poursuivent et que les Sud-Africains « se *livrent encore à des provocations* ». De son côté, le F.N.L.A. assure que ses commandos se sont récemment battus contre des Cubains dans le secteur de Caxito, à 50 kilomètres au nord de Luanda. — *(A.F.P., Reuter.)*

Canada

● LE CHANCELIER D'ALLEMAGNE FEDERALE, M. Helmut Schmidt, est reparti jeudi 22 juillet pour Bonn après une visite à Ottawa et à Montréal, où il a eu des entretiens avec le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et avec celui du Québec, M. Bourassa. — *(A.F.P.)*

Chili

● LA JUNTE MILITAIRE a implicitement admis le jeudi 22 juillet, que quatre anciens membres du parti communiste chilien, officiellement portés disparus, étaient en vie et en prison à Santiago. Il s'agit de MM. Victor Diaz, José Weibel, Mario Zamorano et Jorge Munoz. — *(A.F.P.)*

● M. JOSE PATINO AYOROA, ancien ministre du gouvernement bolivien du général Banzer, qui vivait réfugié à Santiago-du-Chili a été enlevé le 22 juillet par des inconnus. — *(A.F.P.)*

Egypte

● AUX TERMES D'UN ACCORD DE COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE signé jeudi 22 juillet au Caire, les Etats-Unis accorderont un crédit de 100 millions de dollars à l'Egypte pour acheter des machines et du matériel nécessaires au développement de ses productions industrielle et agricole. Remboursable en quarante annuités, dont la première sera due dans dix ans, le prêt est assorti d'un intérêt de 2 % pour les dix premi[ères] années et de 3 % pour le res[te]. — *(Reuter.)*

El Salvador

● LES GOUVERNEMENTS [DE] SAN SALVADOR ET DE T[E]GUCIGALPA (Honduras) [au]raient conclu, jeudi 22 juil[let], un accord de cessez-le-feu. [Les] deux pays d'Amérique centr[ale] se sont réciproquement accu[sés] ces derniers jours d'avoir [re]noué les hostilités. Un conf[lit] armé les a opposés au co[urs] de l'été 1969. — *(Reuter, A.[F.P.])*

Madagascar

● UN SERVICE NATIONAL [a] été institué pour les jeu[nes] femmes âgées de dix-huit [à] trente ans, qui se trouve[nt] ainsi soumises aux mêm[es] obligations que les jeu[nes] gens. Cependant, les femm[es] concernées devront en mi[ni]mum être titulaires du brev[et] d'études du premier cycle, [et] elles seront surtout appelées [à] travailler dans l'éducati[on] nationale. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● LE RAPPORT DE L[A] COMMISSION chargée d'e[n]quêter sur les pots-de-vin q[ue] la société Lockheed aurait ve[r]sés au prince Bernhard [des] Pays-Bas sera rendu pub[lic] vers la fin août, a indiqué [le] premier ministre néerlanda[is] par intérim, M. De Ga[ay] Fortman. Il répondait à u[ne] question du chef de l'oppo[si]tion libérale.

On pense que le rapport [de] cette commission, dite d[es] « trois sages », sera exami[né] lors d'une réunion extraord[i]naire du cabinet le 23 [ou] 24 août. — *(A.F.P.)*

Territoire français des Afars et des Issas

● LA CHAMBRE DES DEPUT[ÉS] du Territoire français des Afa[rs] et des Issas se réunira [le] 29 juillet afin d'élire un no[u]veau conseil de gouvernemen[t]. Les discussions se poursuive[nt] sur la formation d'un cabin[et] d'union et sur l'éventuelle pa[r]ticipation de l'union nation[ale] pour l'indépendance, parti [de] l'ancien président du cons[eil] de gouvernement, M. Ali Ar[ef]. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA VISITE A PARIS DU CHEF DE L'ÉTAT CAMEROUNAIS

Le président Ahidjo et M. Giscard d'Estaing « réaffirment leur volonté de faire prévaloir l'égalité raciale en Afrique australe »

Les entretiens et les conversations que le président Ahidjo et M. Valéry Giscard d'Estaing ont eus du 19 au 22 juillet, au cours de la visite officielle du chef de l'État camerounais, « *ont mis en évidence la signification hautement politique de cette visite* », déclare le communiqué final publié jeudi 22 juillet à l'Élysée. Le président de la République française a accepté l'invitation qui lui était adressée de se rendre au Cameroun.

En ce qui concerne les rapports bilatéraux, les deux chefs d'État « *se sont félicités de l'état actuel de la coopération entre les deux pays dans le cadre des nouveaux accords signés en 1974 et en ont renouvelé l'esprit, les méthodes et les objectifs* ».

Le communiqué souligne que « *l'intérêt a été marqué du côté français pour les grands projets d'équipement prévus par le Cameroun et auxquels la France apportera son concours, notamment aux travaux de modernisation de la voie ferrée Douala-Yaoundé* ».

Les deux chefs d'État « *ont constaté avec satisfaction la similitude des principes qui animent leur politique extérieure* ». Pour l'Afrique, ils « *réaffirment leur volonté de faire prévaloir l'indispensable égalité raciale en Afrique australe* ».

M. Giscard d'Estaing et le président Ahidjo « *ont d'autre part souligné l'importance que revêt la coopération entre l'Europe et l'Afrique (...). Ils ont exprimé l'espoir qu'après la conférence de la CNUCED à Nairobi les travaux de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale aboutiront à des solutions équitables.* »

Enfin, le président de la République « *a tenu à rendre hommage à l'œuvre accomplie par le président Ahidjo* ». Le communiqué ne mentionne pas explicitement le fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique dont la création a été proposée par le président Giscard d'Estaing lors de la dernière conférence des chefs d'État des pays africains francophones.

● *Dans un communiqué publié le jeudi 22 juillet à Paris*, le « comité révolutionnaire » de l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.) soutient que « *plus de cinq cents personnes ont été arrêtées au Cameroun depuis le 2 juillet 1976* », notamment à Douala. Il « *dénonce l'intervention flagrante des services spéciaux et des conseillers français dans la répression* ». L'U.P.C. appelle à une « *semaine de protestation* », du 13 au 20 septembre 1976, « *avec grève générale* ». — *(A.F.P.)*.

La tension entre Nairobi et Kampala aggrave la crise économique en Ouganda et au Rwanda

La crise économique s'aggrave en Ouganda. Le gouvernement a annoncé, jeudi 22 juillet, de sévères mesures de rationnement d'essence, à la suite de l'exigence Kenya — qui ravitaille l'Ouganda en carburant — d'être payé en devises, et du refus des camionneurs kényans de se rendre à Kampala. A l'exception des médecins, les automobilistes privés n'ont plus accès aux pompes à essence.

D'autre part, la radio ougandaise a annoncé jeudi qu'un tribunal militaire allait juger six personnes pour activités subversives. Parmi les accusés, qui risquent la peine de mort, figure un lieutenant.

Toujours selon Radio-Kampala, le conseil de défense ougandais a fait demander à M. Gibbs, nouveau haut-commissaire par intérim britannique, dans quelles conditions il est entré dans le pays et pourquoi le gouvernement n'a pas été informé officiellement de sa nomination. Le porte-parole du Foreign Office s'est déclaré, jeudi, « *légèrement déconcerté* » (« *slightly puzzled* ») par la remise en cause du statut du diplomate, précisant que M. Gibbs avait été présenté au ministère ougandais des affaires étrangères dès le 15 juillet.

● A NAIROBI, le message envoyé par le maréchal Idi Amin au président Kenyatta n'a pas dissipé la méfiance des Kényans à l'égard du chef de l'État ougandais. Recevant jeudi son homologue rwandais, M. Nyagah, ministre des finances et du plan, a déclaré : « *On ne peut faire confiance aux dirigeants ougandais. Le président Amin est en train de tuer nos concitoyens.* »

● A KIGALI, capitale du Rwanda, la situation économique est catastrophique en raison de la tension entre Nairobi et Kampala. En effet, le carburant nécessaire au Rwanda vient du Kenya et transite par l'Ouganda. Aucun camion-citerne ne passant désormais la frontière, le Rwanda est littéralement asphyxié. Les usines ont fermé leurs portes, rares sont les véhicules qui roulent, le courant est fréquemment coupé. Les produits — notamment le café — destinés à l'exportation sont bloqués à la frontière, les camionneurs refusant de pénétrer en Ouganda. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *L'Airbus d'Air France*, qui avait été détourné le 27 juin par un commando palestinien en Ouganda, a atterri à Orly jeudi soir 22 juillet. Il est en excellent état technique, même si huit impacts de balles ont été relevés sur l'appareil. Le gouvernement français a accepté de prendre en charge les frais de nourriture des otages, qui s'élèveraient à environ 500.000 francs. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

Le gouvernement dénationalise la pêche industrielle

Correspondance

Lima. — La politique économique est-elle en train de changer à Lima ? Deux mesures prises par le gouvernement péruvien, le 21 juillet, donnent à le penser. La première constitue une remise en cause de la nationalisation de la pêche, décidée il y a trois ans.

C'est en mai 1973 qu'avait été décrétée l'étatisation des entreprises, nationales et étrangères, qui pêchent les anchois et les transforment en farine et en huile de poisson, dont le Pérou est le premier exportateur mondial. C'est une activité qui fournissait à l'État 25 % de ses entrées en devises. Le gouvernement a, cette fois, décidé de restituer la pêche des anchois à de petites entreprises du secteur privé ou à des particuliers. Les embarcations seront revendues par Pescaperu, l'entreprise d'État, qui ne se réserve plus que la phase industrielle de transformation. Cette mesure a été qualifiée de « retour en arrière de trente ans », par la Fédération des pêcheurs.

Le gouvernement justifie cette décision par la nécessité de résoudre le problème du surplus de travailleurs de Pescaperu qui emploie environ dix mille personnes : les pêcheurs de Pescaperu pourront acheter les embarcations en vente. Il est vrai que, depuis sa création, cette entreprise d'État n'a cessé d'affronter des difficultés : elle héritait d'un secteur en crise, dont les dettes atteignaient 260 millions de dollars, mais qui fut largement indemnisé. La désapparition périodique des bancs d'anchois allait compliquer encore sa situation : selon le ministère de la pêche, le montant de la dette totale de Pescaperu est, aujourd'hui, identique à celui de 1973.

D'autre part, le gouvernement a fait un nouvel appel d'offre internationale pour la recherche de pétrole dans la région de l'Amazone. Il s'agit de zones nouvelles ou précédemment abandonnées par les compagnies qui y effectuaient des recherches. Certes, le système des contrats d'opération qui protègent les intérêts de l'État péruvien paraît devoir être conservé. Mais le nouveau décret ne précise pas si, comme par le passé, les compagnies étrangères s'associeront, à part ou moins égale, avec Petroperu, l'entreprise d'État.

THIERRY MALINIAK.

Cuba

M. Agostinho Neto est arrivé à La Havane pour une visite officielle d'une semaine

La Havane *(P.L.)*. — Le président de la République populaire d'Angola, M. Agostinho Neto, a commencé jeudi 22 juillet sa visite officielle d'une semaine à Cuba.

Le président angolais a été accueilli à l'aéroport José-Marti par M. Fidel Castro, ainsi que par le deuxième secrétaire du parti communiste de Cuba et premier vice-premier ministre, le commandant de division Raul Castro, le président de la République, M. Osvaldo Dorticos, et par Mme Vilma Espin, membre du comité central du P.C.C. et présidente de la fédération des femmes cubaines.

M. Agostinho Neto a pris place dans une voiture découverte, en compagnie de MM. Fidel Castro et Osvaldo Dorticos, pour effectuer le parcours de près de 40 kilomètres qui le séparait de sa résidence officielle. Des centaines de milliers de personnes étaient groupées le long des avenues pour acclamer le dirigeant de la révolution angolaise.

M. Agostinho Neto est accompagné des membres du bureau politique du M.P.L.A., MM. Carlos Rocha, ministre de la planification et de la coordination économique ; le commandant Joao-Jacob Caetano, chef d'état-major adjoint des forces armées populaires de libération d'Angola (FAPLA) ; de MM. Herminio Escorcio, chef du procole ; de commandant Bakalof, commissaire politique de l'état-major des FAPLA ; des ministres, MM. Diogenes Boavida (justice), Manuel Resende (travaux publics) et Joao Filipe (information), ainsi que M. Manuel Rui, secrétaire des affaires étrangères du M.P.L.A.

C'est la seconde fois que MM. Neto et Castro se rencontrent.

États-Unis

M. CARTER SERA INFORMÉ DES ACTIVITÉS DE LA C.I.A.

Le président Ford a, selon l'usage, proposé au candidat de l'opposition, M. Jimmy Carter, que le secrétaire d'État l'informe régulièrement des activités de la C.I.A. Mais M. Carter, qui a critiqué à plusieurs reprises les méthodes de M. Kissinger, a demandé à être tenu informé directement par le directeur de la C.I.A., M. Bush. Mercredi 28 juillet, M. George Bush se rendra donc à Plains Géorgie) pour y rencontrer le candidat démocrate. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

M. Kissinger relance le projet d'une conférence quadripartite sur la Corée

Prenant la parole à Seattle, dans l'État de Washington, M. Kissinger a lancé jeudi 22 juillet un appel en vue de la réunion en automne à New-York d'une conférence sur la question coréenne réunissant les États-Unis, la Chine et les deux Corées. L'objectif de cette conférence, a précisé le secrétaire d'État, serait de donner « *un nouveau cadre* » à l'accord d'armistice de 1953, « *ou de le remplacer par des arrangements plus durables* ». M. Kissinger a cependant rejeté une nouvelle fois les propositions de la Corée du Nord qui demande le retrait des troupes américaines du sud de la péninsule et l'ouverture de négociations bilatérales, sans représentation de Séoul, entre Washington et Pyongyang.

Le projet américain de conférence à quatre a été lancé en septembre 1975. Mais il avait été rejeté par Pékin et Pyongyang. Les Coréens du Nord estiment en effet que la Corée du Sud n'a pas à participer à une telle conférence, car elle n'était pas partie à l'accord d'armistice de 1953. En réponse à la proposition américaine, la Corée du Nord avait à nouveau fait savoir qu'elle était prête à conclure un traité de paix avec les États-Unis. Cette proposition était d'ailleurs déjà contenue dans une lettre adressée par Pyongyang au Congrès américain en 1974.

Les propositions américaine et nord-coréenne ont été reprises dans les deux résolutions contradictoires adoptées au cours de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies, en novembre 1975. La résolution pro-occidentale propose que les parties intéressées se concertent pour mettre sur pied un dispositif qui garantisse l'armistice de 1953, tandis que la résolution pro-communiste demande la conclusion d'un accord de paix entre les États-Unis et la Corée du Nord et le retrait des forces américaines de la partie sud de la péninsule.

Alors que M. Kissinger réitérait la proposition américaine, Pyongyang, pour sa part, relançait mercredi 21 juillet l'idée de la réunion d'un « *grand congrès national* » pour discuter de la réunification de la Corée. Ce congrès réunirait des représentants du Nord et du Sud. Il a été décidé d'envoyer une lettre aux partis politiques, aux organisations syndicales et « au peuple » de la Corée du Sud.

Pour les dirigeants du Nord, la réunion de ce congrès serait le prélude à l'établissement d'une confédération qui, sous le nom de Koryo (en souvenir d'un royaume unifié constitué à la fin du X[e] siècle), serait admise à l'ONU. Selon Pyongyang, la réunification doit être réalisée sans ingérence étrangère. La confédération aurait l'avantage, soulignent les Coréens du Nord, de faciliter une collaboration entre le Nord et le Sud, « *tout en laissant tels quels les régimes politiques* », pour reprendre les termes utilisés en juin 1975 par le président Kim Il Sung lors de sa visite en Yougoslavie. Séoul n'a pas répondu à cette proposition, tout en demandant cependant une reprise du dialogue interrompu depuis 1973.

Ph. P.

Délégué général du Québec depuis onze ans

M. Chapdelaine va quitter Paris

M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec, qui quittera Paris au début d'août, a été l'hôte à déjeuner, jeudi 22 juillet, de M. Sauvagnargues. Il doit, avant son départ, être reçu par le président de la République et par M. Chirac.

M. Chapdelaine a dirigé la délégation du Québec (qui existait officieusement depuis 1961) depuis sa reconnaissance par le gouvernement français le 1[er] janvier 1965. Pendant cette longue période, la province (les Québécois disent « l'État ») du Québec s'est profondément modifiée. Le « fait québécois », en voie de disparition, s'est renforcé sur tous les plans, notamment sur le plan politique, et les relations avec la France, jusqu'alors symboliques, se sont considérablement développées. Cette année, par exemple, cinq cents professeurs d'écoles techniques font des stages en France.

L'action, efficace et discrète, de M. Chapdelaine a été pour beaucoup dans cette évolution. Son rôle était cependant délicat. La délégation à Paris était une création *sui generis*. Aujourd'hui encore, les autres délégations québécoises — à Londres, à Bruxelles et à New-York — ne bénéficient pas comme celle de Paris d'accès à tous les niveaux de l'administration et de privilèges d'immunité et d'inviolabilité diplomatiques. Ancien diplomate canadien (il avait été ambassadeur à Stockholm, à Rio et au Caire), M. Chapdelaine a su traverser les tempêtes qui ont secoué les relations entre Paris et Ottawa, en particulier celle qui marqua la visite du général de Gaulle à Québec et à Montréal en juillet 1967, et maintenir avec tact de bonnes relations avec les autorités et l'ambassade du Canada. Son moindre mérite n'est pas d'avoir marqué la continuité de la politique québécoise envers la France, en dépit des remous politiques toujours intenses à Montréal. Nommé par le gouvernement libéral de M. Lesage, il a servi celui de l'Union nationale de Daniel Johnson pour se retrouver sous l'autorité du premier ministre libéral actuel, M. Bourassa.

M. Chapdelaine va prendre la direction d'un nouvel organisme, le Conseil de la culture. Son successeur n'est pas désigné. On cite le nom de M. François Cloutier, actuellement ministre des affaires intergouvernementales, qui s'occupe des relations entre Québec et les autres gouvernements, y compris celui d'Ottawa. — M. D.

● *Attentat contre la mission ougandaise à l'ONU.* — Deux hommes, dont l'un dirige une organisation pro-israélienne, ont été arrêtés à New-York, jeudi 22 juillet, au moment où ils allaient lancer deux engins fumigènes contre le siège de la mission ougandaise à l'ONU.

Romans français, poésie 5

François-Régis Bastide
La fantaisie du voyageur
Romantique et musical, un grand roman de François Régis Bastide.
"La gloire du romantisme, réhabilité de main de maître en très grand écrivain"
Bertrand Poirot-Delpech, Le Monde
320 pages 39 F
SEUIL

Denis Roche
Louve basse
Ce n'est pas le mot qui fait la guerre, c'est la mort
"Louve Basse, un livre ... on n'en lit pas souvent ... déchaîné !"
Jacqueline Piatier, Le Monde
Collection Fiction ...
240 pages ...
RAPPEL
Philippe Muray
Jubila
272 pages 39 F
SEUIL

Bruno Mann
Les gosses, tu es comme
Une extraordinaire tentative pour rejoindre la langue parlée
Un roman d'une totale originalité, qui met en lice, brosse et transforme le français tel que le parlent ...
304 pages ...
SEUIL

Hervé Bazin
DE L'ACADÉMIE GONCOURT
Traits
Maximes, épigrammes, petits poèmes pointus ; les habitués d'Hervé Bazin n'auront aucun peine à y reconnaître l'auteur du Matrimoine ou de Madame Ex, écrivain de tempérament toujours fidèle à lui-même.
160 pages 25 F
SEUIL

Michel Dard
Irréversibles
Trente et un poèmes, de facture les uns "classique", les autres "libre" dans lesquels l'auteur de Juan Maldonne (Prix Femina 73) fait entendre "l'écho des Atlantides disparues", les voix de la mémoire. 96 pages ...

Emmanuel Roblès
DE L'ACADÉMIE GONCOURT
Un amour sans fin
suivi de : les horloges de Prague
Des poèmes, les uns adressés en forme de lettres à une femme aujourd'hui disparue, les autres directement inspirés de ...
... pages ...
SEUIL

Abonnement gratuit
au Bulletin d'informations des Éditions du Seuil
NOM
ADRESSE
DÉPART. CODE POSTAL
PROFESSION
Bon à découper et à retourner aux Éditions du Seuil B.P. 30, 27 rue Jacob 75261 Paris Cedex 06
CATALOGUE SUR DEMANDE
SEUIL

La semaine prochaine : Politique, économie, Sociologie, Science

EUROPE

Espagne

Gouvernement et opposition paraissent également divisés sur le rythme et l'ampleur des réformes

On estime, dans les milieux informés, que le roi Juan Carlos pourrait proclamer une amnistie pour certains prisonniers politiques, le dimanche 25 juillet, lors de son voyage à Santiago-de-Compostelle, en Galice. D'autre part, la Coordinatieu démocratique a pnblié, le jeudi 22 juillet, un communiqué très sévère pour le gouvernement de M. Adolfo Suarez.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol s'efforce de dialoguer avec l'opposition afin de tenter de parvenir à une ébauche d'accord sur la démocratisation du pays. Cependant, le jeudi 22 juillet, la Coordination démocratique a publié un communiqué qui attaque durement le gouvernement, à tel point que certains membres de cet organisme unitaire de l'opposition ont aussitôt fait connaître leur désaccord avec le communiqué en question.

M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, et certains de ses collaborateurs eut établi au cours de ces derniers jours des contacts avec certains secteurs de l'opposition, et le roi lui-même a pris part, d'une certaine façon, à ce dialogue en recevant le professeur Mauuel Jimenes de Parga, doyen de la faculté de droit de Barcelone, de tendance socialiste, et M. Antonio de Senillosa, monarchiste libéral. Ces deux personnalités s'étaient préalablement entretenues avec le comte de Barcelone, don Juan de Bourbon, chef de la dynastie espagnole et père du roi.

Parmi les personnalités qui ont rencontré M. Suarez ou ses proches collaborateurs, on a remarqué MM. Gomes Llorente (l'un des dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol), José Maria Gil-Robles junior (fils du président de la Fédération populaire démocratique), Joaquin Ruiz-Gimenez (président de la gauche démocratique), Fernando Alvarez de Miranda (promoteur du parti populaire), Raul Morodo (secrétaire général du parti socialiste populaire) et Carlos Ollero (monarchiste libéral). Ce dernier est l'auteur d'un projet de référendum qui diffère radicalement de celui qui était prévu par le gouvernement Arias Navarro, et qui pourrait servir de base de travail commun au gouvernement et à l'opposition.

La déclaration de la Coordination démocratique affirme que la mobilisation des forces populaires a réussi à imposer *« le dialogue et l'amnistie »* et même à obliger *« un gouvernement réactionnaire à reconnaître la force qu'a en Espagne la cause de la liberté que défend l'opposition démocratique »*.

Aussitôt, la gauche démocratique, que préside M. Ruiz-Gimeuez, a publié une note qui, tout en disant que ce parti approuve les lignes générales des critiques formulées dans le communiqué, *« exprime publiquement son désaccord avec certaines expressions, spécialement en ce qui concerne le jugement du gouvernement actuel »*.

Un appel au peuple

Le gouvernement ne semble pas plus unanime quant à la conduite à tenir. Tandis que certains ministres sont disposés à continuer la ligne de la « réforme Arias », c'est-à-dire à passer d'abord par le Conseil national du mouvement, puis par les Cortès, qui devraient approuver cette réforme à une majorité des deux tiers, avant de la soumettre à référendum, d'autres (apparemment ceux qui ont le plus de poids) seraient favorables à un plébiscite direct.

Les premiers croient qu'ils peuvent *« faire pression »* sur les membres des Cortès afin que la « transformation » suive son cours (il faut signaler que l'on ne parle plus de « réforme » dans les dernières déclarations ministérielles), tandis que les seconds estiment que, pour réaliser cette transformation avec un minimum de crédibilité et d'efficacité, il faut en appeler au peuple le plus tôt possible. La Constitution franquiste est tellement complexe que le gouvernement a demandé un rapport à un groupe de professeurs de droit constitutionnel afin de savoir si le roi peut ou non faire appel directement au peuple. En tout cas, le 22 juillet, le gouvernement a décidé de retirer des Cortès le projet de loi de réformes économiques préparées par M. Villar-Mir, le précédent ministre des finances, afin de prendre les mesures nécessaires au moyen de décrets-loi.

S'il y a dans l'opposition des partisans de la rupture, c'est-à-dire du tout ou rien, il semble bien qu'une majorité se soit dessinée en faveur d'une alternative démocratique ou « rupture accordée » afin de permettre l'ouverture, le plus rapidement possible, d'une période coustituaute. M. José-Maria de Areilza, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré le 21 juillet au quotidien libéral *El Pais* : *« Il faut appeler les choses par leur nom et dire que ce qui va être proposé à la nation est l'approbation d'une nouvelle Constitution pour l'Espagne, d'une Constitution qui établisse dans notre pays, définitivement, les fondements d'une monarchie démocratique. »*

Le gouvernement Arias Navarro a démontré qu'il était incapable de prendre contact avec l'opposition démocratique. Lors des réunions du Conseil du royaume ayant abouti à la désignation de M. Suarez comme chef du gouvernement, la candidature de M. Manuel Fraga Iribarne, ministre sortant de l'intérieur, s'est heurtée à l'opposition résolue des membres militaires du Conseil du royaume.

D'autre part, M. Enrique de la Mata, ministre des relations syndicales, a proposé la légalisation des commissions ouvrières, à condition que celles-ci décident d'être un syndicat et non un mouvement politique. Lors de la dernière assemblée nationale des commissions ouvrières à Barcelone, un secrétariat national de vingt-sept membres a été élu ; vingt d'entre eux sont des militants du parti communiste et il a été décidé, contre l'avis du courant représenté par les marxistes-léninistes et les maoïstes, que les commissions ouvrières continueraient d'être un « mouvement de masse », attitude qui pose des problèmes quant à la signature d'un accord avec les centrales syndicales de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) et de l'Union syndical ouvrière (USO) pour la constitution d'une commission de coordination syndicale qui coifferait les mouvements syndicaux d'opposition.

Il faut signaler enfin que le mystère des attentats de l'aube du 18 juillet reste entier. Le Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre, qui a revendiqué ces attentats, semble totalement inconnu. Les spécialistes affirment que, pour monter une opération d'une telle envergure il faut des effectifs, des moyens financiers et des connaissances dont ue peut disposer, à l'heure actuelle, qu'une organisatieu d'extrême droite. Le gouvernement ne s'est pas encore prononcé, mais, en privé, certains dirigeants affirment que les attentats ne peuvent être que l'œuvre de l'extrême droite.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *La représentation à Paris du parti communiste espagnol* fait savoir que le comité central du parti tiendra une réunion publique à Rome au Théâtre de l'Arte le mercredi 28 juillet à 10 heures, et non le mardi soir comme primitivement annoncé.

● *Le Front révolutionnaire, antifasciste et patriotique (FRAP)* affirme catégoriquement être complètement étranger aux attentats par explosifs qui ont eu lieu récemment en Espagne, rapporte l'agence de presse Espagne populaire.

Grèce

UN TERRORISTE OUEST-ALLEMAND ARRÊTÉ A ATHÈNES

Athènes (A.F.P.). — La police d'Athènes a arrêté place de la Constitution, le 22 juillet dans l'après-midi, le terroriste ouest-allemand Rolf Ludwig Pohle. Il portait sur lui un passeport péruvien.

Pohle avait été condamné en 1972 en Allemagne fédérale, mais il avait été libéré en échange de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. à Berlin-Ouest, qui avait été enlevé. Selon une source policière, il serait un « ami de Carlos », le terroriste international.

Les autorités bavaroises ont immédiatement demandé que Rolf Pohle soit extradé à Munich.

La police grecque l'interrogeait notamment sur le détournement de l'Airbus d'Air France à Entebbe. Il est possible qu'il y ait été mêlé.

Hongrie

● M. IMRE POZSGAY a été nommé ministre hongrois de la culture le jeudi 22 juillet en remplacement de M. Laszlo Orban, qui avait demandé à être libéré de ses fonctions et qui présidera le Conseil national de l'éducation. M. Pozsgay, âgé de quarante-trois ans, était vice-ministre de la culture depuis 1975 après avoir passé l'essentiel de sa carrière dans le service idéologique du parti.

République d'Irlande

● PLUS DE QUATRE MILLE POLICIERS ET MILITAIRES irlandais participent à la recherche des assassins de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin, M. Ewart-Biggs, tué le mercredi 21 juillet dans un attentat à la bombe. Treize suspects, membres de l'IRA provisoire, ont été appréhendés. Jeudi, des bombes ont explosé dans plusieurs villes d'Irlande du Nord, causant des dégâts importants.

L'OPPOSITION DENONCE BOUMEDIENE

dans le No 82 d'Africa, la grande revue indépendante d'Afrique noire, où elle est entièrement faite (c'est mieux pour bien en parler). Rens. : écrire BP. 1826 Dakar.

Portugal

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT SOCIALISTE EST APPROUVÉE PAR LE GÉNÉRAL EANES

Lisbonne *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, a annoncé jeudi 22 juillet, à l'issue d'un entretien avec le général Ramalho Eanes, chef de l'Etat, que son gouvernement entrerait en fonctions vendredi soir.

Le premier ministre désigné, qui s'est refusé à révéler les noms des membres de son cabinet, a indiqué que l'Assemblée législative serait informée en priorité de la composition de son gouvernement. M. Soares a toutefois confirmé que des indépendants et deux militaires, vraisemblablement le lieutenant-colonel Firmino Miguel à la défense, et le commandant Costa Bras à l'intérieur, feraient partie du gouvernement.

M. Soares a, en outre, laissé entendre qu'il pourrait présenter son programme de gouvernement devant l'Assemblée législative avant le délai maximum de dix jours prévu par la Constitution.

D'autre part, le major Melo Antunes, qui fut ministre des affaire étrangères du Portugal sous trois gouvernements provisoires et qui va désormais assumer la présidence de la commission constitutionnelle, a pris congé, jeudi, de ses collaborateurs en faisant un bilan « positif » de l'action de son ministère. Il a souligné le rôle de lien du Portugal entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Il a affirmé que l'un des principaux axes de la politique étrangère de son pays resterait « les jeunes nations africaines d'expression portugaise », ainsi que les pays arabes et ceux du Maghreb.

En matière de politique intérieure, le ministre a notamment déclaré que la lutte du peuple portugais visait la création d'*« une société démocratique, d'un pouvoir politique respectant la volonté du peuple, d'une participation populaire effective ouvrant la voie à un modèle de socialisme démocratique »*.

La commission constitutionnelle que le major Antunes va présider est consultée de droit sur la constitutionnalité des lois, ainsi que sur les cas de violation des normes constitutionnelles par omission.

● *L'ex-général Spinola*, ancien président du Portugal, reviendra dans son pays en août prochain, annonce jeudi 22 juillet à Rio-de-Janeiro un de ses compagnons d'exil, le major Vitor Manuel Da Silva Marques. Ce dernier a ajouté que les négociations pour le retour de l'ancien président étaient « pratiquement conclues ».

Grande-Bretagne

M. Healey annonce une réduction des dépenses publiques de plus d'un milliard de livres

De notre correspondant

Londres. — Après plusieurs semaines de négociations, de controverses et aussi de spéculations, le chancelier de l'Echiquier a annoncé jeudi 22 juillet aux Communes que les dépenses publiques prévues pour la prochaine année budgétaire (avril 1977) seront réduites de 1 milliard 12 millions de livres (8,9 milliards de francs).

Le montant de ces économies dépasse très légèrement l'objectif annoncé à maintes reprises. C'est une façon de démontrer que, loin de battre en retraite devant les syndicats et la gauche travailliste, le gouvernement reste résolu à remettre l'économie en ordre et à raffermir la confiance internationale dans la sterling. M. Healey a exprimé sa quasi-certitude que l'an prochain le déficit budgétaire serait ramené d'environ 12 à 9 milliards de livres, c'est-à-dire de 9 % à 6 % du produit national brut.

Le chancelier de l'Echiquier a aussi insisté sur la nécessité de réduire les dépenses publiques afin de dégager les ressources nécessaires à une expansion industrielle qui serait déjà amorcée.

L'une des décisions annoncées a cependant jeté la consternation dans les milieux industriels. Les contributions des employeurs à la sécurité sociale seront augmentées de 2 %, ce qui accroîtra les ressources de la Trésorerie de plus de 900 millions de livres par an. Le nouveau système n'entrera pas en vigueur avant l'année prochaine, et il est certain que cette charge sera finalement répercutée sur les prix.

Les industries nationalisées touchées

M. Healey a manié la hache d'une façon sélective. Le secteur le plus durement touché est celui des industries nationalisées — à l'exception du pétrole de la mer du Nord — qui voient leur programme d'investissement réduit de 157 millions de livres. Diverses aides à l'industrie privée subissent une amputation évaluée à 105 millions de livres ; 87 millions de livres seront économisées en ajournant la construction de nouvelles routes. Le budget de la défense sera diminué de 100 millions de livres grâce à l'ajournement de plusieurs programmes de rééquipement. Enfin, les agriculteurs et les forestiers perdent quelque 25 millions de livres qui leur avaient été promises.

Le public sera touché par la suppression progressive des subventions aux produits alimentaires. Le budget de l'éducation perd 45 millions de livres et les familles devront, à partir de l'automne 1977, payer 10 pence de plus pour les repas de cantines fournis aux écoliers. Cette dernière décision, dont les répercussions sont pourtant assez limitées, suscite des résistances très vives dans un pays où bien des gens ont pris l'habitude de considérer que l'Etat doit non seulement éduquer les enfants, mais aussi les nourrir. Les mal-logés auront beaucoup plus de difficultés à acquérir une maison : les crédits des municipalités pour financer les achats immobiliers sont réduits de 146 millions de livres.

Le service national de santé, qui fut la plus prestigieuse réalisation du premier gouvernement travailliste au lendemain de la guerre, subit de nouvelles atteintes. Près de 75 millions de livres seront économisées en ajournant la construction de nouveaux hôpitaux et en accroissant la valeur du « ticket modérateur » pour les dentiers et les lunettes. Autre innovation : les compagnies d'assurances devront désormais payer le traitement hospitalier des victimes d'accidents de la circulation (20 millions de livres par an). Cette charge se reflétera nécessairement dans le montant des primes d'assurances.

L'aide au tiers-monde n'est pas entamée — décision que la gauche a applaudie. Les retraites et autres avantages de la Sécurité sociale ne seront pas touchés.

M. Healey a brossé un tableau assez rose de l'avenir du pays. Selon lui, la reprise économique est plus rapide qu'il n'avait lui-même osé le prévoir au printemps. Au cours des dix-huit prochains mois, le produit national brut devrait s'accroître au rythme de 4,5 % par an et la production industrielle au rythme de 8,5 %. Seule ombre au tableau : les mesures d'économie priveront quelque soixante mille travailleurs de leur emploi. Mais le chômage devrait diminuer de façon substantielle dès la fin de cette année.

Les tories ont approuvé la démarche du chancelier comme *« un pas dans la bonne direction »*. Les réactions des syndicats, qui se réunissent en congrès le mois prochain à Brighton, sont, pour l'instant, modérées.

Les premières réactions internationales n'ont pas été très favorables. On s'inquiète, semble-t-il, parce que les décisions du gouvernement britannique ne sont applicables que l'année prochaine. Des économies de 1 milliard de livres ne représentent d'ailleurs que 2 % du total des dépenses publiques, et 1 % du revenu national. Le sentiment le plus répandu dans la City de Londres est, néanmoins, que les milieux financiers internationaux seront en fin de compte heureusement impressionnés par la fermeté du chancelier de l'Echiquier.

JEAN WETZ.

Après les déclarations du chancelier allemand

M. Mitterrand : nous ne sommes pas sortis de Yalta

M. François Mitterrand revient dans sa chronique de l'hebdomadaire *l'Unité* sur les déclarations du chancelier Schmidt à propos de l'Italie. Le premier secrétaire du P.S. écrit :

« Je me représente assez bien les convives de Porto-Rico évoquant à table la communauté d'intérêts qui les lie. (...) Sont-ils allés plus loin ? Je ne crois pas beaucoup, dans l'aventure, à une initiative de Helmut Schmidt. L'Allemagne n'a pas les mêmes dettes que l'Italie. Mais il lui reste encore à apurer ses comptes. L'Italie doit payer ses marks. L'Allemagne sa sécurité. Nous ne sommes pas sortis de Yalta. »

Dans une interview au quotidien *Sud-Ouest*, M. Mitterrand a ajouté :

« Je ne crois pas que Helmut Schmidt ait exprimé l'opinion du parti social-démocrate. Il a parlé en chef d'Etat. D'ailleurs, il n'y a jamais eu d'opposition entre le S.P.D. et le P.S., surtout depuis qu'il est redevenu le premier parti de France. »

Le P.C.F. a manifesté contre le « complot Giscard-Schmidt »

Répondant à l'appel du parti communiste auquel s'est associée la C.G.T., plusieurs milliers de personnes — quatre mille selon la préfecture et dix mille selon les organisateurs — ont participé jeudi 22 juillet, en fin d'après-midi, à une manifestation de la place de la République au carrefour Richelieu-Drouot pour protester contre « *le complot Giscard-Schmidt* » à l'égard de l'Italie.

La pluie battante qui s'est mise à tomber dès les premiers mètres n'a pas empêcher les manifestants de déployer leurs banderoles : « *Solidarité avec le peuple italien !* », « *Non au complot de Porto-Rico !* », « *Non, l'impérialisme allemand ne dictera pas sa loi aux peuples !* » Aux slogans scandés, s'ajoute le thème de l'Europe : « *Non, à l'Europe des monopoles !* » et « *Union, action pour l'Europe des travailleurs !* »

Protégé par un puissant service d'ordre, le défilé s'est déroulé sans aucun incident. Aucune force de police, mis à part quelques inspecteurs, ne se trouvait sur les lieux mêmes de la manifestation. Rappelant qu'il s'agissait de protester contre l'attitude des quatre grands occidentaux vis-à-vis de l'Italie en cas de participation communiste au gouvernement, M. Paul Laurent, entouré d'autres secrétaires du comité central, MM. Roland Leroy et Gaston Plissonnier et de MM. Jean Kanapa et Henri Krasucki, membres du bureau politique, s'est déclaré satisfait « *de la puissante participation* » des militants à cette manifestation « *convoquée dans des délais très brefs — quarante-huit heures seulement* ».

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, maire de Brive, « gaulliste d'opposition » a évoqué les récentes déclarations du chancelier Schmidt sur l'Italie en disant : « *M. Giscard d'Estaing, initiateur à Rambouillet des sommets occidentaux à grand spectacle, voit son imprudente démarche se retourner contre lui. Avec sa monnaie dévaluée, sa politique d'endettement extérieur et de laxisme financier, son inflation à deux chiffres et sa majorité minée par des conflits internes, il n'a plus les moyens de résister aux diktats américains et germaniques.*

» La France ne peut accepter, pour la seule satisfaction de participer à une sorte de Jockey-club du monde occidental, de redevenir un élément secondaire dans un sous-ensemble des nations atlantiques. »

Fastral

Déjà, les collections automne-hiver !
les ventes d'été continuent
les boutiques Griffsolde
Griffsolde dégriffe les grands du prêt-à-porter.

BOUTIQUES POUR ELLE
1, rue de la Plaine/Nation
2, rue du Renard/Hôtel de Ville
3, rue de Lagny/Nation

BOUTIQUES POUR LUI
3, rue de la Plaine/Nation
3, bd Montmartre/Montmartre

ISTH
Centre AUTEUIL - TOLBIAC Centre
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ DEPUIS 23 ANS
Concours d'entrée à :
HEC - ESSEC
ESCP-ESCAE
PRÉPARATIONS ANNUELLES CONTINUES
AUTEUIL 6, Av Leon-Heuzey 75016 Paris Tel. 288 52 00
TOLBIAC 83, Av d'Italie 75013 Paris - Tel 538.63 25

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS

Modèle TRECA
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

Pour des Français à l'esprit et au cœur ouverts qui tentent de rencontrer un peuple, une civilisation.

AU CŒUR DU YEMEN
(avec l'aide d'un arabisant qui aime le pays)
DU 2 AU 16 OCTOBRE
AMIS DE L'ORIENT
Renseignements : 19, avenue d'Iéna - Tél. : 723-64-85
Tous les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 (samedi excepté 10 h à 12 h)
(Pendant la fermeture d'août : 073-17-21 et demander M. Lhomme)

NOËL EN INDE
18 DÉCEMBRE - 3 JANVIER

L'INDE VIVANTE
avec des rencontres dans les villes et les villages
1er JANVIER - 16 JANVIER

Pour ces 2 voyages, les programmes seront disponibles en septembre

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Chirac invite ceux qui ne supportent pas « le carcan du programme commun » à rejoindre la majorité

Outre les récents soubresauts de la session parlementaire et la relaxation annuelle du mois d'août, M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu saisir une occasion de montrer la cohésion, l'unité et l'unanimité de la majorité et il n'a pas déplu à M. Jacques Chirac de jouer encore une fois son rôle de coordonnateur de la majorité. C'est pour cela que le premier ministre lui-même, entouré des secrétaires généraux des quatre formations de la majorité, a présenté l'accord intervenu dans deux cent trente-huit communes pour la désignation d'un « chef de file unique » lors des élections municipales de mars 1977. M. Chirac a souligné que les chefs de listes avaient été choisis en raison de l'approbation qu'ils apportaient au « projet de société » de la majorité, c'est-à-dire du président de la République, mais il a surtout insisté sur le caractère ouvert de la majorité. Ainsi les représentants des actuelles formations de la majorité devraient n'occuper, en moyenne, que la moitié des sièges de chaque liste, le reste étant laissé à des personnalités qualifiées et apolitiques, et surtout aux militants de partis qui ne sont pas dans l'actuelle majorité. Ainsi M. Chirac a lancé un appel aux « socialistes et radicaux de gauche qui se sentent mal à l'aise dans le carcan du programme commun », appel qui veut être une réponse aux invitations que les communistes et certains socialistes adressent aux gaullistes. Pour le moment, seul M. Pierre Brousse, ancien radical de gauche, sénateur de l'Hérault et maire de Béziers, reçoit l'investiture officielle de la majorité. D'autres transferts seraient en cours de préparation.

Insistant sur la nature gestionnaire du mandat municipal, M. Chirac a toutefois reconnu que ces élections, comme les autres, étaient politiques. Sinon, pourquoi, en effet, la majorité aurait-elle donné une telle publicité à la publication de cette première liste, qui sera suivie d'une autre, en septembre ? Celle-là, il est vrai, ne comportait guère de cas très difficiles à résoudre. Les situations de Nancy, de Reims, du Mans, de Toulon ou de Cannes, par exemple, où les choix de la majorité ne sont pas encore évidents, seront étudiées plus tard. La liste publiée comporte essentiellement des municipalités déjà détenues par la majorité où la plupart des maires sortants se représentent. Dans trente-trois cas seulement sur deux cent trente-huit, de nouveaux candidats apparaissent, dont plusieurs remplacent à l'amiable le maire sortant, comme MM. Marcellin à Vannes, ou Escande à Mâcon, au profit de M. Malaud. Deux ministres briguent pour la première fois un mandat municipal : M. Haby, ministre de l'éducation, à Lunéville, et M. Segard, secrétaire d'État aux P.T.T., à Lille, contre M. Mauroy. Si les candidatures de MM. Rufenacht, au Havre, et Legendre, à Cambrai (tous deux U.D.R.), rajeunissent les choix, le maintien de MM. André Morice à Nantes, Pradel à Lyon ou Pflimlin à Strasbourg, compensent cette tendance. De même, la féminisation tant exaltée ne s'est pas encore manifestée au niveau des chefs de file : aucune femme n'est, cette fois-ci, désignée.

En ne rendant pas officiellement publics les noms des « chefs de file » dès maintenant, la majorité veut éviter que n'éclatent des déceptions et que ne se manifestent des amertumes, surtout dans les rangs des centristes et des U.D.R., dont les militants, contraints à la cohésion, ont pendant des années été des adversaires.

En publiant fièrement dès maintenant ses accords, la majorité veut aussi prendre de vitesse l'opposition, qui n'a pas encore fait connaître ses choix, et laisser à ses militants le temps de se préparer pour une bataille que beaucoup redoutent et dont l'issue pèsera sur le sort des législatives, un an plus tard.

ANDRÉ PASSERON.

(Dessin de Plantu.)

M. Chirac a lu et commenté, jeudi après-midi 22 juillet, au cours d'une conférence de presse, la déclaration suivante :

« Les formations de la majorité présidentielle, représentées par leurs secrétaires généraux, se sont réunies pour examiner les conditions de leur engagement lors des prochaines élections municipales.

» Cette concertation a permis de poser les principes d'une action commune et de nous accorder sur son application dans un grand nombre de villes importantes.

» L'action de la majorité pour les élections municipales sera fondée sur deux principes : le refus du sectarisme dans le cadre de listes uniques ; la recherche des moyens d'une gestion municipale dynamique.

» Pour nos mouvements, les mairies ne sauraient être des fiefs réservés aux seuls hommes qui ont accepté de signer en d'autres temps un programme commun destiné à gérer l'État de façon centralisée. Les mairies doivent être au contraire des maisons communes ouvertes à tous ceux qui veulent prendre, à l'avenir, leur part de responsabilité dans la conduite de la cité.

» C'est pourquoi les listes auxquelles nous apporterons notre soutien seront composées aussi bien de représentants de nos mouvements que de personnalités sans appartenance politique désignées par leur goût pour les affaires publiques, leur expérience et leur qualité personnelle ou même de militants politiques d'autres formations soucieux de rejeter la contrainte collectiviste.

» Le second principe qui nous unit consiste à rechercher — en dehors de toute querelle politicienne — les moyens d'une gestion municipale neuve et dynamique.

» Nos mouvements adhèrent pleinement à la politique de renforcement de la démocratie locale que le président de la République a définie et que le gouvernement va mettre en œuvre.

» La commune doit être le lieu où se concrétisent quotidiennement la solidarité et la liberté des Français, où peut le mieux s'exprimer l'esprit d'initiative et de responsabilité sur lequel repose notre projet de société.

» Aussi importe-t-il que la commune soit gérée avec efficacité et avec imagination.

» Pour cela, nous encouragerons la participation aux listes soutenues par les mouvements de la majorité présidentielle, des jeunes qui, tout en se formant à la gestion municipale, apporteront leur capacité d'innovation, des femmes qui pourront faire prévaloir des préoccupations essentielles, mais parfois négligées, pour la qualité de la vie quotidienne, des personnalités diverses, enfin, dont l'expérience humaine et la compétence professionnelle enrichiront l'action municipale.

» En application de ces principes, nous avons décidé de procéder à l'examen de la situation des villes les plus importantes.

» Dès maintenant, l'accord est réalisé pour soutenir, dans deux cent trente-huit communes dont la liste est rendue publique aujourd'hui, un chef de file unique. Nous appelons les militants de nos mouvements, mais aussi tous les hommes et toutes les femmes qui veulent se rassembler autour des principes d'action démocratique qui nous unissent, à prendre leurs responsabilités à l'occasion de la constitution des listes de candidature et à apporter leur soutien actif aux personnalités qui nous ont paru les plus qualifiées pour animer les nouvelles équipes municipales. »

Cette déclaration est signée de MM. Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R. ; Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants ; Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux ; André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs ; Mme Jacqueline Nebout, secrétaire général du parti radical socialiste.

UN « CHEF DE FILE » DANS DEUX CENT TRENTE-HUIT VILLES

Voici la liste des communes où la majorité a désigné un « chef de file ». Lorsqu'il ne s'agit pas du maire sortant, le nom du nouveau candidat est indiqué entre parenthèses :

Abbeville, Ablon, Agde, L'Aigle, Aix-les-Bains, Albert, Albertville (Pujol, R.I.), Albi, Alençon, Allones, Amboise, Angers, Anglet, Annemasse (Berthier, R.I.), Annonay (Perbet, R.I.), Antibes, Arles (Van Micom, cent.), Arras (Poudonson, cent.), Aurillac (Lagarde, rad.), Asnières, Athis-Mons, Aubervilliers, Auch, Autun, Auxerre, Avesnes, Avranches ;

La Baule, Bayonne, Beaune, Belfort, Bellegarde-sur-Valserine, Béziers, Le Blanc, Blois Bois-Colombes, Bolbec, Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Le Bouscat, Bressuire, Brest, Briançon, Brioude (Faucher, R.I.), Bron (Basset, R.I.), Bures-sur-Yvette ;

Caen, Cagnes-sur-Mer, Caluire-et-Cuire, Cambrai, Legendre, U.D.R.), Carnac, Carpentras, Castres, La Celle-Saint-Cloud, Chamalières, Chambéry, Chantilly, Charenton-le-Pont, Chartres, Châteaubriant, Château-Thierry, Chatou, Chenove, Chinon, Cholet, Clamart, Cognac, Compiègne, Concarneau, Cosne-sur-Loire (Lefebvre-Vary, R.I.), Coulaines, Courbevoie, Crépy-en-Valois, Créteil ;

Darnétal, Deauville, Digne, Dijon, Dinan, Dole, Douarnenez, Dourdan, Draveil, Dreux, Dunkerque ;

Eaubonne, Elbeuf, Epernay, Epinay-sur-Seine (Terranova, U.D.R.), Ermont ;

Figeac (Pons, U.D.R.), Firminy (Partrat, cent.), Flers, Foix, Fontenay-aux-Roses (Dolivet, cent.) ;

Gagny, Gap, Gif-sur-Yvette, Givet, Gonesse (Février, U.D.R.), Granville, Grasse, Guéret, Guingamp ;

Hagueneau, Le Havre (Rufenacht, U.D.R.), Hayange, Hazebrouck (Gergneraert, R.I), Hérouville-Saint-Clair (Garnier, U.D.R.), Hyères ;

L'Isle-Adam, Issoire, Issoudun ;

Jeumont, Joué-lès-Tours ;

Lamballe, Lambersart, Laon, Langres, Lannion, Lavelanet, Liancourt, Libourne, Les Lilas, Lille (Ségard, U.D.R.), Lisieux, Longjumeau, Lons-le-Saunier, Loudéac, Louhans, Lunéville (Haby, M.P.), Lyon ;

Mâcon (Malaud, R.I.), La Madeleine, Maisons-Alfort, Maisons-Laffitte, Manosque, Mantes-la-Jolie, Marignane (Deleuil, U.D.R.), Marcq-en-Barœul, Mauriac, Mazamet, Menton, Meudon, Montceau-les-Mines, Montgeron, Montluçon, Montpellier, Mont-Saint-Aignan, Morlaix (Mazéas, U.D.R.), Mortagne, Mulhouse ;

Nantes, Neuilly-sur-Seine, Neufchâteau, Nice, Noisy-le-Grand, Nogent-sur-Marne, Nogent-sur-Oise, Noyon ;

Orange, Orthez, Orvault, Oyonnax (Emin, R.I.) ;

Pantin, Pavillons-sous-Bois (Laurent, U.D.R.), Périgueux, Le Perreux-sur-Marne, Pontarlier, Pontoise, Pont-Sainte-Maxence, Privas (Chaix, R.I.), Provins, Le Puy ;

Quimper ;

Remiremont, Rethel, Rézé (Maquet, U.D.R.), Rillieux-la-Pape (André, R.I.), Ris-Orangis, La Roche-sur-Yon, Rodez, Rouen, Royan, Rueil-Malmaison, Ruffec.

Sable-sur-Sarthe, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Amand-Montrond, Saint-Claude, Saint-Cloud, Saint-Etienne, Saint-Florentin, Saint-Flour, Saint-Girons (Buffelan, R.I.), Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Mandé, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Omer, Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Quentin, Saintes, Salon-de-Provence, Savigny-sur-Orge, Sens, Sète, Sevran (Marchand, cent.), La Seyne-sur-Mer (Paeght, R.I.), Strasbourg.

Talence, Thiais, Thiers, Thonon-les-Bains, Toul, Toulouse, Tours, Troyes, Tulle.

Ussel.

Valenciennes, Vendœuvres, Vannes (Chapelle, R.I.), Vanves, Vélizy-Villacoublay, Vesoul, Vigneux-sur-Seine, Villefranche-sur-Saône (Ducray, R.I.), Villemomble, Villenave-d'Ornon, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-Saint-Georges, Villepinte, Villeurbanne, Vincennes, Vire, Viry-Châtillon, Vitré.

● M. Jacques Sallebert, conseiller général de Cannes, qui avait l'intention de se présenter dans cette ville aux élections municipales, nous fait savoir qu'il ne renoncera à ce projet que si le comité de coordination de la majorité désigne officiellement M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire, qui a déjà fait part de son intention de conduire une liste municipale à Cannes.

LES REMOUS AU SEIN DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

Les maçons « giscardiens » prennent la défense de M. Fred Zeller

La décision du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France de suspendre M. Fred Zeller, ancien grand maître de l'obédience, à la suite de déclarations faites au « Nouvel Observateur » (« le Monde » du 28 mai) suscite de profonds remous au sein de la principale obédience maçonnique française. M. Zeller reprochait à la direction actuelle du G.O.D.F. de rompre avec la tradition progressiste de l'organisation et il la soupçonnait de favoriser les entreprises du président de la République qui voit dans les filières maçonniques un biais pour faire avancer sa politique de « décrispation » et éventuellement détacher de l'union de la gauche une partie des socialistes et des radicaux.

Depuis l'élection présidentielle de 1974, le Grand-Orient de France connaît des remous dus en grande partie aux rivalités politiques en son sein. Lors du scrutin présidentiel, le grand maître de l'époque, M. Jean-Pierre Prouteau, avait refusé de choisir entre les candidats, rompant ainsi avec la tradition du G.O.D.F. Cette décision faisait apparaître clairement le recul de l'influence de la gauche au sein de l'obédience, car l'initiative de M. Prouteau traduisait un refus de soutenir M. François Mitterrand, essentiellement en raison de son alliance avec le P.C.F. Elle traduisait aussi les ambitions d'ordre politique du grand maître de l'époque, ambition qui tendent à se confirmer à travers des projets d'organisation des « classes moyennes ».

Il est vrai que les relations entre les P.C. et la maçonnerie ont toujours été difficiles. Véritable institution de la « République bourgeoise », la maçonnerie ne pouvait être acceptée par les jeunes partis révolutionnaires et réciproquement. Encore aujourd'hui, du fait que la maçonnerie reste l'un des derniers lieux de rencontres entre cadres politiques, elle est soupçonnée de pouvoir favoriser la relance d'opérations de « troisième force ». Enfin, les maçons sont très sensibles au fait que leurs activités demeurent strictement prohibé dans les États dirigés par les communistes. En dépit de sa méfiance à l'égard du P.C.F., alimentée en partie par son expérience d'ancien secrétaire de Léon Trotski, le prédécesseur de M. Prouteau à la grande-maîtrise, M. Fred Zeller avait toutefois, à titre personnel, lancé un appel en faveur de M. Mitterrand. Pour autant, il ne s'était pas rapproché d'un autre ancien grand maître, lui aussi nettement situé à gauche, M. Jacques Mitterrand (qui n'a aucun lien de parenté avec le premier secrétaire du P.S.). Ancien conseiller progressiste de l'Union française, M. Jacques Mitterrand est en effet accusé par M. Zeller d'être lié au P.C.F.

Trois sensibilités

A travers ces trois anciens grands maîtres — MM. Prouteau, Zeller et Mitterrand — ce sont donc trois sensibilités politiques différentes qui rivalisent, mais des sensibilités qui ne correspondent pas exactement en ce qui concerne la gauche aux frontières définies par le programme commun. C'est ce qui explique, par exemple, qu'en dépit de son passé de militant socialiste, M. Zeller soit critiqué par des cadres de la maçonnerie membres du P.S. Il a vu, en outre, se dresser contre lui une partie des loges de province, notamment dans le Centre et le Sud-Ouest, où l'influence de M. Jacques Mitterrand est grande. Ce sont les délégués de ces loges qui ont réclamé, lors de congrès régionaux que des sanctions soient prises contre M. Zeller, accusé d'avoir violé le secret maçonnique. C'est en se fondant sur ces réactions que le conseil de l'ordre a décidé de suspendre l'ancien grand maître et de le déférer devant les instances disciplinaires de l'obédience.

Inquiétés par cette procédure exceptionnelle des partisans de M. Giscard d'Estaing, pourtant directement visés par M. Zeller et brutalement mis en cause dans les déclarations de l'ancien grand maître au *Nouvel Observateur*, ont décidé de se mobiliser publiquement en sa faveur. Ils ont diffusé un communiqué qui déclare :

« L'esprit de tolérance du président Giscard d'Estaing, son courage réformateur, séduisent nombre de francs-maçons du Grand-Orient de France. L'attraction est si forte qu'elle ne pouvait qu'alarmer le grand militant socialiste Fred Zeller, ancien grand maître. (...) Les francs-maçons giscardiens, tout en combattant le point de vue de Zeller, estiment qu'il avait non seulement le droit mais le devoir de l'exprimer.

» Le conseil de l'ordre du Grand-Orient a suspendu Zeller et l'a déféré à la justice maçonnique. Certains, de plus, prétendent faire de cette décision incroyable une machine de guerre contre la majorité présidentielle, accusée de l'avoir inspirée. Cette façon de faire est contraire à la liberté d'expression totale que garantit Giscard d'Estaing depuis son élection, et à sa volonté de décrispation.

» La purge, par contre, est une pratique stalinienne constante et désigne les instigateurs du coup monté contre Fred Zeller. Il n'est d'ailleurs qu'une réédition de celui lancé contre l'ancien grand maître libéral Ravel, et qui avait abouti à son exclusion de l'obédience pour un motif dérisoire.

» On oublie, en effet, de rappeler que Fred Zeller, dans le même entretien, a mis en garde les francs-maçons contre le P.C.F., qui refuse toujours de garantir l'existence de la franc-maçonnerie et la liberté de ses membres s'il parvenait au pouvoir. »

Ce groupe de maçons « giscardiens » réplique donc en accusant M. Jacques Mitterrand et ses amis d'être les véritables responsables des difficultés que connaît M. Zeller. Leur communiqué fait référence au précédent du grand maître Marcel Ravel, exclu en 1970, car on lui reprochait des erreurs de gestion financière. M. Ravel avait notamment assumé la responsabilité de la reconstruction de l'immeuble du G.O.D.F., rue Cadet. On pourrait, en outre, rappeler le cas de l'ancien préfet de police Jean Baylot, exclu en 1959 pour avoir, en tant que député indépendant, pris des positions « antilaïques ». A la suite de cette exclusion, Jean Baylot avait rejoint la Grande Loge nationale française.

L'extériorisation

A ce premier affrontement entre trois courants politiques s'ajoute une autre source de conflit, qui est, elle, d'origine purement maçonnique. Il s'agit de savoir si la maçonnerie doit s'extérioriser davantage. Curieusement, aussi bien M. Jacques Mitterrand que M. Zeller et M. Prouteau ont cherché à ouvrir l'obédience, chacun à sa manière, mais ces expériences ont provoqué des réserves dans un certain nombre de loges, et elles se heurtent à un règlement général de l'obédience qui n'a pas été adapté au nouvel état d'esprit.

Il faut comprendre, à ce niveau, qu'il existe deux maçonneries en une. D'une part, la maçonnerie instrument de pouvoir, assemblée de notables confondant délibérément compagnonnage et conquête de situations, d'autre part, une maçonnerie composée d'hommes soucieux de recherches philosophiques et de débats d'idées. Les deux conceptions coexistent au sein du G.O.D.F., et on pourrait même dire en chaque maçon. Pourtant, depuis les événements de mai 1968, un nombre non négligeable de jeunes ont rejoint la franc-maçonnerie sur des bases philosophiques et à partir d'un sentiment de désenchantement devant les affrontements politiques.

Ces francs-maçons-là supportent très mal les luttes politiques qui se livrent actuellement au sein de l'obédience et ne comprennent pas le recours à des procédures disciplinaires. Il y a là une ligne de fracture extrêmement préoccupante pour les dirigeants du G.O.D.F., et notamment pour son actuel grand-maître, M. Béhar, dont chacun s'accorde à reconnaître la neutralité politique mais déplore le manque d'autorité.

En général, les maçons les plus attachés à la tradition initiatique sont réticents devant la politique d'extériorisation et jugent le secret maçonnique propice au développement des débats d'idées. Quant au courant des jeunes d'après mai 1968, il est vivement critiqué par M. Jacques Mitterrand, farouche partisan du matérialisme, qui le soupçonne de vouloir transformer le G.O.D.F. en « *une succursale d'idéal divin* » (*le Monde* du 15 juin). Ce désir de privilégier la recherche philosophique se heurte également aux aspirations des « giscardiens » qui sont très séduits par la « transparence » de la franc-maçonnerie américaine et cherchent à favoriser un rapprochement avec elle. Un projet qui hérisse un peu plus M. Zeller. En effet, lorsqu'il était grand maître, il a déployé de gros efforts, avec l'appui actif de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, et l'accord de Georges Pompidou, pour combattre en Afrique noire l'influence des francs-maçonneries américaine et britannique et restaurer les positions du G.O.D.F.

L'information des loges

C'est en raison de cet autre aspect des affrontements actuels autour de M. Fred Zeller que le congrès des loges de la région parisienne (où se trouvent environ la moitié des adhérents du G.O.D.F.) a demandé, à la quasi-unanimité, au conseil de l'ordre de réexaminer le cas de l'ancien grand maître et d'ouvrir un débat dans les loges sur « *l'extériorisation, à la lumière de la pratique des quinze dernières années, débat devant dégager une ligne précise de conduite, une définition des limites et des procédures de l'extériorisation, et une mise en harmonie du règlement général* ».

Le conseil de l'ordre n'a pas délibéré de nouveau sur la situation de M. Zeller, et toute décision est renvoyée au-delà du convent (assemblée générale) de l'obédience convoqué pour le mois de septembre.

Les conflits entre les trois anciens grands maîtres n'étaient, jusqu'à ces dernières semaines, connus et compris que des dignitaires de la maçonnerie. Le G.O.D.F. est, en effet, une fédération de loges autonomes et l'obédience ne constitue en définitive qu'un ensemble de services techniques communs. En apparaissant sur la place publique, les différends ont pour conséquence non négligeable de permettre l'information interne des loges. Le résultat peut en être imprévisible.

Il reste que, pour une société de pensée qui s'est placée sous le signe de la tolérance, la situation actuelle apparaît pour le moins paradoxale.

THIERRY PFISTER.

LES COMMUNISTES REPROCHENT A M. FABRE (radical de gauche) D'AVOIR RENCONTRÉ M. NUNGESSER (U.D.R.)

L'entrevue qu'ont eue M. Nungesser, député U.D.R., et M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 23 juillet) est qualifiée par *l'Humanité* de « rencontre étonnante », qualifiant le député du Val-de-Marne de « *démarcheur pour un Giscard d'Estaing en difficulté* », l'organe du P.C. ajoute :

« Dans ces conditions, la rencontre entre Robert Fabre et ce personnage, les commentaires imprudents du président des radicaux de gauche, paraissent au moins inopportuns. »

M. Nungesser écrit dans le bulletin du *Centre de recherches Egalité et Liberté* qu'il anime :

« Le comité directeur des radicaux de gauche a décidé, à l'unanimité, sous la présidence de Robert Fabre, d'autoriser ses membres à participer aux travaux du CEREL. Celui-ci se félicite que son appel aux hommes de bonne volonté ait été entendu d'abord par une formation politique qui se rattache à la tradition humaniste française et qu'ainsi, au plan des idées, apparaisse un premier symptôme de « décrispation » de la vie politique française. »

Les cinq travaux d'Hercule

De nos envoyés spéciaux

Le gigantisme des Jeux de Montréal, concentrés toute la semaine sur les exploits de la natation ou de la gymnastique tandis que démarre la fête de la course à pied dans le stade olympique, a éclipsé les concurrents des disciplines à moins grand spectacle, particulièrement ceux du pentathlon. L'organisation les a éparpillés tous azimuts, la chronique les a ignorés.

Pourtant, si l'on veut bien s'intéresser à leurs épreuves polyvalentes et débrouiller leurs classements compliqués, ce sont les vrais athlètes complets de ces premières journées ainsi qu'en témoigne ci-dessous François Simon.

Le « pentathle », dit pentathlon moderne, dont on disait qu'Hercule l'avait institué aux Jeux d'Olympie, consistait dans l'Antiquité en cinq exercices : la lutte, la course, le saut, le disque et le javelot. Une seule couronne ceignait le front du vainqueur absolu des cinq épreuves, disputées toutes dans la même matinée.

Coubertin, en inscrivant par priorité le pentathlon aux grands Jeux de Stockholm, en 1912, entendit reprendre la tradition grecque, mais en lui donnant la tournure martiale héritée des Perses, qui cadrait mieux avec son époque e le tempérament français. Il voulait faire revivre le mythe à la d'Artagnan du « courrier » capable de transmettre un message dans un temp record : avec un cheval difficile, sauter le obstacles, courir lorsque sa monture serai épuisée, nager pour franchir une rivière, tire au pistolet s'il rencontrait un ennemi et s défendre au besoin par l'épée. A ces Jeux d 1912, le premier pentathlon fut remporté pa l'Américain James Thorpe, un superbe athlèt descendant d'Indiens Peaux-Rouges, qui se pay le luxe de gagner par la même occasion l décathlon. Le drame fut que Thorpe avai accepté innocemment, un an plus tôt, de jous

PENTATHLON MODERNE

Les disciples de Zorro

Montréal. — Ils montent à cheval, ils manient l'épée, ils tirent au pistolet, ils nagent. Pour le moment, ils courent. Ils ont pris le départ un par un dans le grand stade olympique et les voilà qui reviennent, après 4 kilomètres en terrain varié, toujours aussi solitaires, aussitôt récupérés par d'athlétiques membres de la Croix-Rouge qui leur évitent de s'écrouler sur la piste. La plupart sont épuisés, quelques-uns doivent être ranimés à l'aide d'un masque à oxygène. Scène étrange que celle présentée par ces gaillards un moment défaillants.

En privilégiant des sports de caste qui lui étaient familiers, Coubertin savait-il qu'il préparait le lit de Zorro plutôt que celui des mousquetaires du vingtième siècle ? Le fait est que c'est cette image de marque qui couvre de sa mauvaise ombre l'idée que l'on se fait aujourd'hui du pentathlon. Inutile prédilection du créateur, car, parmi les vingt et une disciplines inscrites aux Jeux olympiques, le pentathlon est sans doute le moins pratiqué au monde. La France, avec cent cinquante licenciés — presque tous des militaires, — fait figure de nation riche, l'U.R.S.S. étant la seule à recruter « massivement » (trois mille cinq cents licenciés). Le Comité national olympique français a lancé depuis peu une opération de biathlon (natation-athlétisme) à l'intention des jeunes, dans l'espoir de les voir par la suite grossir les rangs des pentathloniens. Maintenant que le sport n'est plus, ou ne devrait plus être réservé à une élite, il paraît normal de prévoir un plus grand recrutement pour une discipline qui ne manque pas d'attraits mais qui est toujours aussi peu pratiquée.

En cinq jours, les concurrents ont tout d'abord reçu un cheval, tiré au sort. Vingt minutes pour faire connaissance avec la monture et les voilà lancés sur un parcours de 800 mètres parsemé de quinze obstacles. Le lendemain, bardés du plastron et du masque de l'escrimeur, ils s'affrontaient à l'épée. Le troisième jour, on les retrouvait au stand de tir, pistolet au poing, pour vingt coups au but.

Au fur et à mesure, bien entendu, les performances réalisées se traduisaient en points attribués à chaque concurrent, selon un barème que les initiés sont seuls à même d'interpréter. Ainsi le 300 mètres nage libre, épreuve du quatrième jour, doit-il se courir dans le meilleur temps possible. Pour 3 minutes 54 secondes, on attribue 1 000 points. On ajoute ou on déduit 4 points pour chaque demi-seconde en moins ou en plus de ce temps. A Montréal, le meilleur, l'Américain Robert Nieman, a nagé en moins de 3 minutes et 14 secondes. Le plus lent, l'Australien Peter MacKen, a mis 4 minutes 25 secondes pour parcourir la même distance. Bien sûr, quand on voit le même jour des Américains couvrir 100 mètres de plus (la distance de 300 mètres n'existe pas en natation) en des temps inférieurs, on trouve que les pentathloniens ont des grâces d'éléphants dans l'eau. Mais est-il utile de les comparer avec des spécialistes qui seraient bien en peine, sortis de la piscine, de les suivre à la course ou de se tenir droit à cheval ?

La France, qui avait obtenu une médaille de bronze à Mexico en 1968, est loin d'avoir réédité cet exploit. Il risque d'en être ainsi désormais si le Comité national olympique, de qui dépend le pentathlon, lequel n'a pas de fédération, ne parvient pas à élargir la base de son recrutement.

FRANÇOIS SIMON.

NATATION

Cornelia Ender fait mieux que Naber : deux médailles d'or en trente minutes

Montréal. — Les records du monde ne cessent de tomber à Montréal. Le 22 juillet, c'est en série que deux records ont été battus par Hannelore Hanke (R.D.A.) sur 100 mètres brasse (1 min. 11 sec. 11/100) et par une équipe de réservistes américaines sur 4 × 100 mètres quatre nages en 3 min. 47 sec. 28/100.

De fait, en finale, Naber, Hencken, Bruner et Montgomery ont réussi 3 min. 42 sec. 22/100, soit 5 sec. 6/100 de mieux. Juste avant, Hannelore Hanke avait, elle aussi, battu pour la deuxième fois de la journée, en demi-finale, le record du monde du 100 mètres brasse (1 min. 10 sec. 86/100). Restaient les finales du 400 mètres nage libre messieurs, du 100 mètres papillon dame et du 200 mètres nage libre dames.

Deux de ces épreuves ont donné lieu à l'établissement de nouveaux records mondiaux, la troisième à un record égalé. Brian Goodell, déjà champion olympique du 1 500 mètres, réalisait 3 min. 51 sec. 93/100 sur 4 × 100 mètres nage libre, soit 1 sec. 15/100 de mieux, Cornelia Ender, 1 min. 59 sec. 26/100 sur 200 mètres (52/100 de mieux) et elle égalait celui du 100 mètres papillon : 1 min. 0 sec. 13/100. Six records du monde étaient battus, un autre était égalé.

L'Allemande de l'Est Cornelia Ender a réussi là où John Naber avait en partie échoué le 19 juillet. Elle a tenu la gageure de remporter coup sur coup deux titres olympiques : sur 100 mètres papillon et 200 mètres nage libre. Toute la difficulté tenait dans la possibilité qu'elle aurait ou non de récupérer suffisamment vite pour que la deuxième course ne souffre pas trop des fatigues de la première. Si aucune nageuse ne pouvait prétendre aller plus vite que Ender (à condition qu'elle soit reposée), en papillon ou en nage libre, il restait à démontrer qu'une telle difficulté — participer à deux courses successives aussi rapprochées sans connaître la défaite — pouvait être menée à bien. Trente minutes seulement ont séparé les finales du 100 mètres papillon et du 200 mètres nage libre, et dans cette demi-heure, malgré l'obligation de tenir sa place dans la longue cérémonie protocolaire des honneurs, Cornelia Ender a retrouvé l'essentiel de ses forces pour repousser tous les assauts, dans le 200 mètres, et de parachever son triomphe en battant le record du monde.

On retiendra qu'elle a, dans le 100 mètres papillon, contrôlé toute la course à sa guise et égalé son record du monde. L'essentiel était de gagner et de remplir la première condition de son pari. C'est à ce moment-là, après sa première victoire, que l'on a bien vu que même pour elle, la nageuse d'exception, les choses n'allaient pas simplement. Cornelia Ender est restée longuement dans l'eau, contrairement à son habitude elle s'est délassée, décontractée, reposée en nageant sur le dos et a offert en prime l'impression de donner un spectacle, une sorte de bal des sirènes avec des jeux en surface et en immersion.

Cornelia Ender n'était pas en représentation, tant s'en faut. Chacun de ses gestes tendait à retrouver le plus vite possible une fraîcheur musculaire fortement entamée par les efforts consentis dans le 100 mètres papillon. Elle a été en fait confrontée à trois problèmes : ces deux finales, plus une course contre la montre, contre la fatigue, dont on a pu suivre toutes les étapes.

Pour ses adversaires du 200 m, une telle situation était sans doute à la fois satisfaisante et décourageante. Car si elles pouvaient éventuellement espérer tirer profit de son état de fatigue, elles ne pouvaient ignorer que de toutes façons Cornelia Ender jouait avec elles comme avec des faire-valoir. Ender était le chat, les autres les souris. Battue, Ender aurait eu toutes les excuses. Victorieuse, elle aurait eu d'autant plus droit aux honneurs que la lutte semblait inégale, en égard aux efforts consentis précédemment.

Il est toujours aussi difficile de savoir par quels « secrets » les nageurs et les nageuses de la R.D.A. obtiennent de semblables résultats. Les méthodes d'entraînement ne font toujours l'objet d'aucune communication. C'est tout juste si les entraîneurs de la R.D.A. reconnaissent, par bribes, que leur système de dépistage, de collaboration étroite avec la médecine, sont bien à l'origine de leur succès. Un coin du voile a cependant été levé à propos de la préparation immédiate des grandes compétitions. Ces précisions n'ont pas été données par les responsables de la natation de R.D.A. mais par des spécialistes d'un autre pays socialiste. Elles concernent un entraînement en altitude, à la veille des événements, dans une station de montagne bulgare, située à plus de 2 000 mètres.

Faute de disposer, sur leur territoire, de pareilles facilités, les ressortissants de la R.D.A. ont été contraints d'avoir recours aux services des Bulgares avec qui ils ont partagé les frais de construction de ce centre d'entraînement. Les stages durent vingt et un jours et groupent autour de l'équipe nationale, tout l'environnement qui fait la force de la R.D.A. : entraîneurs, médecins, etc.

Il semble bien que la R.D.A. a redécouvert le bienfait des séjours en altitude.

Bien entendu, cet aspect inconnu de l'entraînement des nageur de la R.D.A. n'explique pas tout mais il tend à compléter une information qui ne circule toujours pas directement et qui intéresse de plus en plus ceux qui cherchent à percer le mystère des succès d'un pays qui donne à la pratique des sports les plus grands moyens et une priorité absolue.

FRANÇOIS JANIN.

La chasse aux scalpeurs

Montréal. — *Les journaux québécois dans leur ensemble relèvent l'apparition d'une nouvelle catégorie de Montréalais : les scalpeurs. Ce terme désigne tous ceux qui profitent des Jeux olympiques pour majorer leurs prix, tous ceux qui en font une bonne affaire personnelle.*

Les scalpeurs les plus nombreux sont aussi les moins huppés. On les retrouve sur les trottoirs, les mains pleines de billets, qu'ils s'efforcent de revendre quatre ou cinq fois leurs prix. Aux abords du forum où se produisait la « divine » Nadia Comaneci, la demande était assez forte pour que les revendeurs trouvent à s'employer.

La police n'a pas grande prise sur ces scalpeurs de la rue. Elle ne peut tout de go s'emparer de celui qui revend un billet — des honnêtes gens le font, — et les bénéficiaires de tickets surpayés, trop contents d'avoir trouvé place, se gardent de dénoncer leurs pourvoyeurs. Au demeurant, lorsque le juge de la cour municipale est en mesure d'intervenir, il ne dispose que de moyens d'action limités (50 dollars d'amende, c'est presque le prix d'un billet au tarif ordinaire).

Le marché noir de l'hôtellerie

Le vol à la tire et la prostitution sont également signalés comme des délits en augmentation, et les « tire-laine » sont pourchassés au même titre que les revendeurs abusifs. Mais la presse québécoise, et le Devoir notamment, se garde bien de s'en prendre seulement aux petits que personne ne plaindra de se faire arrêter. Elle s'intéresse, en outre, à ceux que protège une certaine respectabilité. Et de dénoncer tout simplement le monde de l'hôtellerie, qui connaît lui aussi son marché noir. Dans ce cas, à Montréal, on ne fait pas de circonlocution. On cite le nom de l'hôtel incriminé, le Château-Renaissance, dans lequel a pris pension précisément, une partie de la délégation française.

Rappelant qu'il y a un tarif officiel à ne pas dépasser (40 dollars pour une personne et 65 dollars pour deux), le journal s'étonne que l'hôtel puisse louer des chambres à des prix qui vont jusqu'à 85 dollars par jour. Il semblerait que, là encore, les touristes aient été victimes d'intermédiaires qui leur auraient offert des tickets d'hébergement majorés à leur profit. Le service d'hébergement québécois mène une enquête à ce sujet, tandis que le Devoir publie les prix pratiqués dans les principaux hôtels de la ville.

Tous ont évidemment adopté la politique la plus avantageuse : celle du tarif maximum autorisé pendant la durée des jeux. Ce tarif ne devrait pas dépasser de 11 % celui qui était pratiqué il y a un an. Compte tenu de l'inflation. Inflation qui semble s'établir au moins au même pourcentage : ce qui valait 47 dollars avant les Jeux en vaut aujourd'hui 61 ou 64. Les hôteliers affirment qu'ils reviendront aux prix anciens après la cérémonie de clôture. Ce que n'aura pas à faire l'hôtel Windsor, qui, dans la liste publiée par le Devoir, est le seul à n'avoir pas changé ses tarifs.

Ces dénonciations ne suffiront sans doute pas à faire dresser les cheveux sur la tête des scalpeurs, mais elles sont rassurantes dans la mesure où elles montrent que l'opinion publique et ses interprètes n'en prennent pas leur parti. — F.S.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN VERSE 10,8 MILLIONS DE DOLLARS AU C.O.J.O.

Ottawa (A.F.P.). — Le ministre fédéral des finances, M. Donald Mac Donald, annonce le paiement de 19,8 millions de dollars au Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal (COJO). Ce versement provient du produit de la vente de pièces de monnaie commémoratives et de timbres olympiques à surcharge postale.

A cette date, une somme de 52 millions de dollars a été versée au COJO en vertu des dispositions de la loi sur les Jeux olympiques que le Parlement canadien a adoptée pour lui venir en aide.

LES RÉSULTATS

Les résultats imprimés en caractères gras correspondent à des résultats définitifs (finales). Les trois premiers sont, respectivement, dans l'ordre où ils sont nommés : médaille d'or, médaille d'argent, médaille de bronze

Basket-ball

MESSIEURS

Groupe B. — Tchécoslovaquie b. Porto-Rico, 89-83 ; Yougoslavie b. Italie, 88-87 ; Etats-Unis b. Egypte par défaut.

Les Etats-Unis et la Yougoslavie sont qualifiés pour les demi-finales.

DAMES

U.R.S.S. b. Bulgarie, 91-68 ; Tchécoslovaquie b. Japon, 76-62 ; Etats-Unis b. Canada, 89-75.

Cyclisme

POURSUITE INDIVIDUELLE

DEMI-FINALES

Gregor Braun (R.F.A.), les 4 km en 4 min. 45 sec. 50 b. Vladimir Osokin (U.R.S.S.), 4 min. 45 sec. 67.

Herman Ponsteen (P.-B.), 4 min. 52 sec. 43 b. Thomas Huschke (R.D.A.), 4 min. 59 sec. 42.

FINALE

Braun, 4 min. 47 sec. 61 b. Ponsteen, 4 min. 49 sec. 72. Huschke obtient la troisième place.

VITESSE

Vainqueur du Soviétique Sergey Kravtsov en deux manches, le Français Daniel Morelon est qualifié pour les demi-finales avec Dieter Berkmann (R.F.A.), Hans Jurgen Geschke (R.D.A.) et Anton Tkac (Tch.).

Escrime

SABRE

FINALE

1. Viktor Krovopouskov (U.R.S.S.), 5 v. (bat Nazlymov 5-3, Sidiak 5-4, Montano 5-2, Maffei 5-2, Pop 5-3) ; 2. Wladimir Nazlymov (U.R.S.S.), 4 v. (bat Sidiak 5-3, Montano 5-4, Maffei 5-3, Pop 5-3) ; 3. Viktor Sidiak (U.R.S.S.), 3 v. (bat Montano 5-3, Maffei 5-4, Pop 5-3) ; 4. Ioan Pop (Rou.), 2 v. (bat Montano 5-2, Maffei 5-3) ; 5. Mario Aldo Montano (It.), 1 v. (bat Maffei 5-1) ; 6. Michele Maffei (It.), 0 v.

EPEE

Le champion de France Philippe Boisse s'est qualifié pour les huitièmes de finale disputées le vendredi 23 juillet. Par contre, Jacques Ladegaillerie et Philippe Riboud ont été éliminés dès le premier tour.

Gymnastique

DAMES

Finales par appareil

BARRES ASYMETRIQUES

1. Nadia Comaneci (Rou.), 20 pts ; 2. Teodora Ungureanu (Rou.), 19,800 ; 3. Marta Egervari (Hon.), 19,775 ; 4. Marion Kische (R.D.A.), 19,750 ; 5. Olga Korbut (U.R.S.S.), 19,300 ; 6. Nelli Kim (U.R.S.S.), 19,225.

SAUT DE CHEVAL

1. Nelli Kim (U.R.S.S.), 19,800 pts ; 2. Ludmila Tourischeva (U.R.S.S.), et Carola Dombeck (R.D.A.), 19,650 ; 4. Nadia Comaneci (Rou.), 19,625 ; 5. Gitta Escher (R.D.A.), 19,550 ; 6. Marta Egervari (Hon.), 19,450.

POUTRE

1. Nadia Comaneci (Rou.), 19,950 ; 2. Olga Korbut (U.R.S.S.), 19,725 ; 3. Teodora Ungureanu (Rou.), 19,700 ; 4. Ludmila Tourischeva (U.R.S.S.), 19,450 ; 6. Gitta Escher (R.D.A.), 8. Gitta Escher (R.D.A.), 19,275.

SOL

1. Nelli Kim (U.R.S.S.), 19,850 ; 2. Ludmila Tourischeva (U.R.S.S.), 19,825 ; 3. Nadia Comaneci (Rou.), 19,750 ; 4. Anna Pohludkova (Tch.), 19,575 ; 5. Marion Kische (R.D.A.), 19,475 ; 6. Gitta Escher (R.D.A.), 19,450.

Football

Groupe A. — R.D.A. bat Espagne, 1-0.

La R.D.A. est qualifiée pour les quarts de finale avec le Brésil dans le groupe A.

Groupe C. — Pologne bat Iran, 3-2.

Handball

MESSIEURS

Groupe A. — Yougoslavie b. U.R.S.S., 20-18 ; Danemark b. Japon, 21-17 ; R.F.A. b. Canada, 26-11.

Classement. — 1. Yougoslavie et R.F.A., 6 pts ; 3. U.R.S.S., 4 ; 4. Danemark, 2 ; 5. Japon et Canada, 0.

Groupe B. — Hongrie b. Etats-Unis, 36-21 ; Pologne b. Tchécoslovaquie, 21-18.

Haltérophilie

POIDS MOYENS (75 kg)

1. Yordan Mitkov (Bul.), 335 kg ; 2. Vartan Militosyan (U.R.S.S.), 330 ; 3. Peter Wenzel (R.D.A.), 327,5 ; 4. Wolfgang Hubner (R.D.A.), 320 ; 5. Dragomir Ciorosian (Rou.), 320 ; 6. Arvo Ala-Pontio (Fin.), 316 ; 7. Andras Stark (Hon.), 315 ; 8. Ondrej Heks) (Tch.), 312,5 ; 9. Daniel Zayas (Cub.), 310 ; 10. Norbert Bergmann (R.F.A.), 310 ; ... 15. Christian Kinck (Fr.), 285.

Hockey sur gazon

Groupe A. — Inde bat Canada, 3-0 ; Pays-Bas battent Australie, 2-1.

Classement : 1. Australie et Pays-Bas, 6 pts ; 3. Inde, 4 ; 4. Canada et Malaisie, 2 ; 6. Argentine, 0.

Groupe B. — Espagne bat R.F.A., 4-1.

Natation

MESSIEURS

4 × 100 METRES QUATRE NAGES

1. ETATS-UNIS (Naber, Hencken, Vogel, Montgomery), 3 min. 42 sec. 22 (rec. du monde, anc. rec. 3 min. 47 sec. 28 par les Etats-Unis) ; 2. CANADA (Pyckell, Smith, Evans, McDonald), 3 min. 45 sec. 94 ; 3. R.F.A. (Steinbach, Kusch, Kraus, Nocke), 3 min. 47 sec. 29 (record Europe) ; 4. G.-B., 3 min. 49 sec. 56 ; 5. U.R.S.S., 3 min. 49 sec. 90 ; 6. Australie, 3 min. 51 sec. 54 ; 7. Italie, 3 min. 52 sec. 92 ; 8. Japon, 3 min. 54 sec. 74.

400 METRES

1. Brian Goodell (E.-U.), 3 min. 51 sec. 93 (rec. du monde, anc. rec. 3 min. 53 sec. 08, par le même) ; 2. Tim Shaw (E.-U.), 3 min. 53 sec. 54 ; 3. Vladimir Raskatov (U.R.S.S.), 3 min. 55 sec. 76 (rec. Europe) ; 4. Djan Madruga (Bré.), 3 min. 57 sec. 18 ; 5. Stephen Holland (Aus.), 3 min. 57 sec. 59 ; 6. Sandor Nagy (Hon.), 3 min. 57 sec. 81 (rec. nat.) ; 7. Vladimir Mikheev (U.R.S.S.), 4 min. 0 sec. 79 ; 8. Stephan Badger (Can.), 4 min. 2 sec. 83.

Le Français Pierre Andraca a réussi en 4 min. 0 sec. 34 (record de France) le neuvième temps des séries.

DAMES

200 METRES

FINALE

1. Kornelia Ender (R.D.A.), 1 min. 59 sec. 26 (rec. du monde ; anc. rec. 1 min. 59 sec. 78, par la même) ; 2. Shirley Babashoff (E.-U.), 2 min. 1 sec. 22 ; 3. Enith Brigitha (P.-B.), 2 min. 1 sec. 40 ; 4. Annelie S. Maas (P.-B.), 2 min. 2 sec. 56 ; 5. Gail Amundrud (Can.), 2 min. 3 sec. 32 ; 6. Jennifer Hooker (E.-U.), 2 min. 4 sec. 20 ; 7. Claudia Hempel (R.D.A.), 2 min. 4 sec. 61 ; 8. Irina Vlasova (U.R.S.S.), 2 min. 5 sec. 63.

En série, la Française Guylaine Berger a amélioré son record national en 2 min. 6 sec. 74.

100 METRES PAPILLON

FINALE

1. Kornelia Ender (R.D.A.), 1 min. 0 sec. 13 (rec. du monde égalé) ; 2. Andrea Pollack (R.D.A.), 1 min. 0 sec. 98 ; 3. Wendy Boglioli (E.-U.), 1 min. 1 sec. 17 ; 4. Camille Wright (E.-U.), 1 min. 1 sec. 41 ; 5. Rosemarie Gabriel (R.D.A.), 1 min. 1 sec. 58 ; 6. Wendy Quirck (Can.), 1 min. 1 sec. 79 ; 7. Lelei Fonoimoana (E.-U.), 1 min. 1 sec. 95 ; 8. Tamara Shelofastova (U.R.S.S.), 1 min. 2 sec. 74.

MESSIEURS

PLONGEON

Tremplin 3 mètres

1. Philip Boggs (E.-U.), 619,05 pts ; 2. Franco Cagnotto (It.), 570,48 ; 3. Aleksandr Kosenkov (U.R.S.S.), 567,54 ; 4. Falk Hoffmann (R.D.A.), 553,54 ; 5. Robert Cragg (E.-U.), 548,19 ; 6. Gregory Louganis (E.-U.), 528,96 ; 7. Carlos Giron (Mex.), 523,59 ; 8. Klaus Dibiasi (It.), 516,48.

Pentathlon moderne

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1. Janusz Pyciak-Peciak (Pol.) 5 520 pts ; 2. Pavel Lednev (U.R.S.S.), 5 485 ; 3. Jan Bartu (Tch.), 5 466 ; 4. Daniele Masala (It.), 5 433 ; 5. Adrian Parker (G.-B.), 5 298 ; 6. John Fitzgerald (E.-U.), 5 285 ; 7. Jorn Steffensen (Dan.), 5 281 ; 8. Boris Mosolov (U.R.S.S.), 5 200 ; 9. Tamas Kancsal (Hon.), 5 195 ; 10. Robert Nightingale (G.-B.), 5 187 ; 11. Risto Hurme (Fin.), 5 158 ; 12. Alain Cortes (Fr.), 5 133 ; ... 28. Claude Guiguet (Fr.), 4 859.

Classement par équipes

1. Grande-Bretagne, 15 559 pts ; 2. Tchécoslovaquie, 15 451 ; 3. Hongrie, 15 395 ; 4. Pologne, 15 343 ; 5. Etats-Unis, 15 285 ; 6. Italie, 15 031 ; 7. Finlande, 15 000 ; 8. Suède, 14 946 ; 9. France, 14 834.

Tir

PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE

(Classement provisoire après la première journée)

1. Roberto Ferraris (It.), et Jurgen Wiefel (R.D.A.), 299 pts ; 3. Afanasy Kuzmni (U.R.S.S.), Vladimir Hurt (Tch.), et Corneliu Ion (Rou.), 298 ; 6. G. Franco Mantelli (It.), Stan Marin (Rou.), Kanji Kubo (Jap.), Norbert Klaar (R.D.A.), Gerhard Petrisch (Aus.), et Victor Torshin (U.R.S.S.), 297... 28. Jean Bauman (Fr.), 291.

SANGLIER COURANT

(Classement provisoire après la première journée)

1. Alexandre Gazov (U.R.S.S.), 380 points ; 2. Alexandre Kedyarov (U.R.S.S.), 385 ; 3. Helmut Bellingrodt (Col.), 382 ; 4. Thomas Pfeffer (R.D.A.), 381 ; 5. Jerzy Greszkiewicz (Pol.), 380 ; 6. Hans Peter Bellingrodt (Col.), et Wolfgang Hamberger (R.F.A.), 379.

SKEET

(Classement provisoire après la première journée)

1. Andrzej Socharski (Pol.) et Klaus Reschke (R.D.A.), 75 pts ; 3. Pavlos Kanellakis (Grè.), Ernst E. Pedersen (Dan.), Edgardo Zachrisson (Gua.), Eric Swinkels (P.-B.), Claus Koch (R.F.A.), Romano Garagnani (It.), Josef Panacek (Tch.), Wieslaw Gawlikowski (Pol.), Markus Remes (Fin.), Firmo Roberti (Arg.), 74, etc. ; 15. Elie Penot et Jean-François Petitpied (Fr.), 72.

Voile

Quatrièmes régates

470

1. David et Robert Whitehurs (E.-U.) ; 2. M. Paterson - B. Bennatt (N.-Z.) ; 3. P. Crebbin - D. Clark (G.-B.).

FINN

1. Andrei Balashov (U.R.S.S.) ; 2. Serge Maury (Fr.) ; 3. Mauro Pelaschier (It.).

TORNADO

1. R. White - J. Osborne (G.-B.) ; 2. P. et S. Kolni (Suè.) ; 3. P. Dus - P. Kjaergaard (Dan.).

Volley-ball

MESSIEURS

Groupe B. — Japon b. Brésil, 3-0.

DAMES

Groupe B. — U.R.S.S. b. Cuba, 3-1 ; Corée du Sud b. R.D.A., 3-2.

Water-Polo

POULE FINALE

Roumanie et Yougoslavie, 5-5 ; Hongrie bat Italie, 6-5 ; Pays-Bas battent R.F.A., 3-2.

Un train d

JEUX OLYMPIQUES *(17 juillet - 1er août)*

au base-ball avec une équipe professionnelle de la Caroline du Sud. Le Comité international olympique, fort sourcilleux alors, prononça la disqualification a posteriori et Thorpe dut rendre ses médailles, ce dont il ne se consola jamais. Son compatriote George Patton, classé 5e de l'épreuve, eut une carrière plus glorieuse par la suite, devenant général de la IIIe armée américaine et champion des blindés.

Les Suédois, pendant un demi-siècle, dominèrent le pentathlon. Après quoi, les Hongrois prirent leur succession. Mais il était écrit que les cinq épreuves provoqueraient des incidents.

Un mystère encore inexpliqué troubla l'épreuve de tir aux Jeux de Tokyo, en 1964 : Otto Torok, un Hongrois, frère du futur vainqueur Ferenc Torok, avait effectué sa série sur cinq silhouettes lorsqu'on découvrait un sixième impact de balle. Il y eut enquête, proposition de déclassement, de disqualification même, puis tout fut étouffé.

Il y aura eu infiniment moins de mystère, beaucoup moins encore de mansuétude, concernant le tout dernier incident, survenu celui-là en cette première semaine de Montréal. On se souvient qu'au cours de l'épreuve d'épée du pentathlon, mardi 20 juillet, le Russe Boris Onistchenko, médaille d'argent à Munich, fut disqualifié pour tricherie, ayant caché dans son gant un minuscule commutateur qui marqua une touche gratuite sur le tableau électrique alors que son adversaire, l'Anglais Fox, s'était arrêté... pile en rompant l'assaut.

Cette fois, les suites de la sanction ont été sévères. Onistchenko a été exclu de son équipe, évacué du village olympique, transféré à bord du bateau « Mikhaïl Kalinine », qui sert d'hôtel flottant aux trois cents touristes soviétiques et rembarqué, menottes aux mains, en U.R.S.S. par l'avion de jeudi.

Les athlètes complets des sports équestres ont commencé ce même jeudi 22 juillet leurs exploits — par athlètes, entendez chevaux olympiques du « concours complet » qui vont s'affronter sans souffler dans cinq épreuves.

Au dressage de jeudi, le cheval français « Vampire », monté par Jean-Christian Valat, a obtenu la huitième place, performance honorable, certes, mais dépourvue du panache démontré par notre cavalerie du Cadre Noir, singulièrement par « Milady » mise au bouton par Gardefort, l'écuyer de la vieille époque qu'incarnait splendidement Jacques Dufilho, l'autre soir, sur le petit écran. « Vampire » céda galamment la septième place à un de ses congénères d'outre-Manche, « Goodwill », monté par une écuyère de marque, la princesse Anne d'Angleterre, que précédaient deux solides cavaliers de la Russie prolétarienne, revêtus du strict uniforme de la tradition : haut-de-forme, habit à queue-de-pie et bottes vernies, les poignets fixes — sans menottes ceux-là...

OLIVIER MERLIN.

VOILE

Haegely - Œuvrard - Trouble suppléent Maury et les frères Pajot

Kingston. — Privée de public, en raison de son goût du large, la voile reste un sport confidentiel dans ces Jeux olympiques, où tant d'autres performances sont vues instantanément par des centaines de millions de spectateurs. Sans être guindée comme un yachtclub britannique, Kingston, petite ville anglophone de soixante mille habitants au débouché du Saint-Laurent dans le lac Ontario, semble de bon ton malgré la proximité du pénitentier. Le plan d'eau est magnifique. Premier des grands lacs que se partagent les Etats-Unis et le Canada, l'Ontario a beau être le plus petit, il paraît gigantesque. Parsemé d'îles, il permet pourtant, aussi bien qu'en mer, le tracé de trois parcours olympiques.

Les Flying Dutchman, les plus fins des dériveurs, les Tempest, quillards imposés par les Britanniques, et les Soling, voiliers à trois équipiers qui ont remplacé les Dragon dans les épreuves olympiques en 1972, courent sur un parcours de 11,2 milles marins (environ 20 kilomètres). Les Finn, bateaux des barreurs solitaires qui sont aux Jeux depuis 1924, et les 470, nouvelle série olympique mais déjà très populaire sur toutes les plages, luttent sur 9,8 milles marins. Enfin les Tornado, premiers catamarans à disputer les Jeux, parcourent 15 milles.

Représentée dans cinq des six séries, la France ne désespère pas d'obtenir ici une ou plusieurs médailles. A la mi-course, cet espoir reste entier, mais aux hommes que l'on attendait se sont substitués d'autres. Quatre régates ont déjà été courues en 470, Finn et Tornado, trois seulement dans les autres séries, en raison de l'annulation de la course du 22 juillet, faute d'une brise assez soutenue. Serge Maury, champion olympique en 1972 sur Finn, a pratiquement perdu toute chance de rééditer sa performance de Kiel. Déclassé pour avoir refusé un tribord amure (la priorité à la voile) à un concurrent yougoslave, lors de la seconde course, il a ensuite terminé vingtième dans la troisième régate. Sa brillante seconde place de jeudi ne suffira sans doute pas. Le classement s'effectue certes sur les six meilleurs des sept résultats, mais l'attribution des points (1) pénalise fortement les mauvaises places.

Médailles d'argent à Kiel en Flying Dutchman, Yves et Marc Pajot, les frères Pajot comme tout le monde les nomme, croyaient peut-être en un meilleur sort. Mais avec leurs places successives de quatrième, cinquième et huitième, ils peuvent encore envisager l'obtention d'une médaille, surtout si les vents, jusqu'ici assez faibles, forcissent.

Malgré leur mauvaise régate de jeudi, Marc Laurent et Roger Surmin, très réguliers, sont actuellement sixièmes au classement provisoire des 470. Ils peuvent eux aussi rêver pendant les deux jours de repos qui leur sont accordés vendredi et samedi.

Mais la grande surprise vient de l'équipage de Soling composé de Patrick Haegely, Patrick Oeuvrard et Bruno Troublé. Barreur particulièrement inspiré par petit temps, Haegely a réussi à remporter deux régates, finissant treizième lors de la troisième. Pour lui aussi l'avenir dépend en grande partie du vent. Faible, il lui conviendra; fort, il sera apprécié par Yves Pajot ; il est bien difficile de contenter cinq barreurs à la fois.

Le résultat d'ensemble des équipages soviétiques aux classements généraux provisoires semble remarquable. Deuxièmes en Finn, troisièmes en 470 et en Tempest, quatrièmes en Soling et sixièmes en Flying Dutchman, ils prouvent que, là comme dans tous les autres sports, les Soviétiques prétendent être présents lors de la distribution des récompenses.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Zéro au premier, 3 au second, 5 ou 7 au troisième, 8 au quatrième, 10 au cinquième, 11,7 au sixième, puis le classement auquel s'ajoutent 6 points pour tous les autres.

Le C.I.O. refuse l'inscription d'un Guyanais à titre individuel

Montréal *(A.F.P.)*. — Le Comité international olympique (C.I.O.) a refusé, le 22 juillet, d'accepter la participation du sprinter guyanais Jim Gilkes aux Jeux olympiques en tant qu'individuel, après le retrait de son pays par solidarité avec les Africains.

« *Après avoir étudié le problème, le C.I.O. ne peut malheureusement que donner une réponse négative, car l'engagement de cet athlète a été retiré par son comité national olympique* », stipule un communiqué du C.I.O., qui précise que ses règlements ne prévoient pas un tel cas, mais qu'il sera étudié pour l'avenir. Gilkes avait demandé à être autorisé à courir en tant que premier « individuel » de l'olympisme.

Loin de Montréal

AUTOMOBILISME

L'Irlandais John Watson reclassé à la troisième place du Grand Prix de France

Le tribunal d'appel de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.) s'est réuni, le 21 juillet, à Paris, sous la présidence de Jean-Marie Balestre, pour examiner les appels présentés par la firme américaine Penske (pilote John Watson) lors du Grand Prix de France de formule 1, disputé le 4 juillet au Castellet, d'une part, et par Benoît (pilotes Guy Fréquelin et Jean-Pierre Beltoise) lors de la course de groupe 1, d'autre part.

Après avoir entendu le rapport des commissaires techniques et sportifs, et examiné l'ensemble des faits en cause, le tribunal a décidé :

— De reclasser le concurrent Penske, donc le pilote irlandais John Watson, à la troisième place, qu'il occupait à l'arrivée ;

— De remplacer la décision de mise hors course de Guy Fréquelin et Jean-Pierre Beltoise par un avertissement et une amende de 2 000 F, mais de les remettre aux première et seconde place de cette épreuve.

Le président du tribunal d'appel a donné instruction de rappeler aux organisateurs, officiels et pilotes, de faire respecter et de respecter, à l'avenir, les limites des traces de piste.

Cette décision doit être soumise à la commission sportive internationale.

HIPPISME. — *Le prix de Perray disputé le 22 juillet à Maisons-Laffitte a été gagné par* Air du Nord *suivi de* Barbacalix et de Fixing. *La combinaison gagnante est 4-13-17.*

TENNIS

FRANCE ET IRAN A ÉGALITÉ EN COUPE DE GALÉA

Après la première journée de la rencontre de coupe de Galéa disputée à Marienske-Lazne (Tchécoslovaquie), la France et l'Iran sont à égalité, une victoire partout. Dans le premier simple, l'Iranien Ali Madani a battu Christophe Freyss par 3-6, 7-5, 6-1, tandis que dans le second, Christophe-Roger Vasselin s'est imposé face à Mansour Bahrami par 6-4, 10-8.

Voir en page « Radio-Télévision » le programme de retransmission des compétitions par les chaînes françaises.

FEUILLETON

NUMERO 20

Un train d'or pour la Crimée

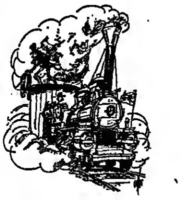

Par MICHAEL CRICHTON

Londres. Mai 1855. — Depuis près d'un an, Edward Pierce, le gentleman-cambrioleur à la barbe rousse, Myriam, sa belle amie, Agar, le perceur de coffres, et Barlow, l'homme de main, préparent un gros coup : l'attaque du train transportant la solde en or des troupes anglaises en Crimée.

LE PLAN

A l'origine, les cambrioleurs avaient l'intention de prendre l'or pendant la prochaine expédition en Crimée. Le plan était extrêmement simple. Pierce et Agar devaient monter dans le train à Londres et chacun d'eux devait avoir fait enregistrer plusieurs lourdes sacoches, mises dans le fourgon à bagages. Les sacoches étaient remplies de sacs de plomb.

Agar devait retourner dans le fourgon à bagages et, pendant que Burgess détournerait les yeux, Agar ouvrirait les coffres, retirerait l'or et le remplacerait par la grenaille. Ces sacoches seraient jetées du train à un endroit déterminé et ramassées par Barlow. Celui-ci irait ensuite en voiture à Folkestone, où il retrouverait Pierce et Agar.

Pendant ce temps les coffres d'or — toujours aussi lourds — seraient transportés jusqu'au bateau partant pour Ostende, et les autorités françaises ne découvriraient le vol que des heures plus tard. Il y aurait tellement de gens impliqués dans l'affaire qu'il n'y aurait aucune raison de soupçonner spécialement Burgess ; en tout cas, les relations franco-anglaises étaient plutôt tendues à cause de la guerre de Crimée, et les Français auraient tendance à accuser les Anglais du vol, et vice versa. Les cambrioleurs pouvaient compter sur la confusion pour brouiller les idées de la police.

Le plan semblait à toute épreuve et l'équipe se préparait à l'exécuter à la prochaine expédition d'or, prévue pour le 14 mars 1855.

Le 2 mars, « ce démon à forme humaine » qu'était le tsar Nicolas Ier de Russie mourut subitement. La nouvelle de sa mort provoqua un trouble considérable dans les milieux d'affaires et les milieux financiers. Pendant plusieurs jours, on douta de la véracité des informations reçues, et, quand la nouvelle de sa mort fut confirmée, les marchés de la Bourse, à Paris et à Londres, remontèrent largement. Mais l'une des conséquences de l'incertitude générale fut que l'expédition d'or fut reportée au 27 mars. Après le 14, Agar était tombé dans une sorte de dépression, et il était gravement malade : ses ennuis pulmonaires reprenaient de façon aiguë. L'occasion fut donc manquée.

La société Huddleston et Bradford faisait des expéditions d'or une fois par mois ; il n'y avait maintenant que onze mille hommes en Crimée, par rapport au soixante-dix mille Français, et la plupart des soldes étaient payées directement de Paris. Pierce et ses compagnons furent donc obligés d'attendre jusqu'en avril.

La prochaine expédition était prévue pour le 19 avril. Les cambrioleurs recevaient alors leurs informations sur le programme des expéditions d'une fille du nom de Susan Lang, favorite de Mr. Fowler, directeur général de la banque Huddleston et Bradford. Mr. Fowler aimait impressionner la simple fille avec des épisodes montrant son importance dans le monde de la banque et du commerce, et de son côté la pauvre fille, ne comprenant pas grand-chose à tout cela, semblait éternellement fascinée par tout ce qu'il disait.

Susan Lang n'était pas du tout simplette, mais elle donna cependant des renseignements erronés ; l'or partit le 18 avril, mais quand Pierce et Agar arrivèrent à la gare de London Bridge pour prendre le train de 19 heures, Burgess les informa de leur erreur. Pour sauvegarder les apparences, Pierce et Agar firent tout de même le trajet, mais Agar déclara plus tard au tribunal que Pierce fut durant ce voyage « de très méchante humeur ».

La prochaine expédition était prévue pour le 22 mai. Pour empêcher d'autres accrocs, Pierce établit un système de communication entre Agar et Burgess.

Le 10 mai, Agar alla trouver Pierce avec des nouvelles désastreuses : les deux coffres avaient été enlevés de l'entrepôt du Chemin de fer du Sud-Est et retournés au fabricant, Chubb, pour « réfection ».

« Réfection ? dit Pierce. Qu'est-ce que vous voulez dire par là ? »

Agar haussa les épaules.

« C'est ce qu'on dit dans le métier.

— Ce sont les coffres les plus soignés du monde, dit Pierce. On ne les rapporte pas pour réfection. (Il fronça les sourcils.) Qu'ont-ils donc qui ne va pas ? »

Agar haussa les épaules.

« Espèce de canaille, dit Pierce, est-ce que vous auriez éraflé les serrures avec vos retouches ? Je jure que si quelqu'un a repéré vos éraflures...

— J'ai soigneusement graissé la serrure, dit Agar. Je sais qu'ils ont l'habitude de chercher les éraflures. Je peux vous le dire, je n'ai pas laissé la moindre trace dessus. »

L'assurance d'Agar convainquit Pierce que le perceur de coffres-forts disait la vérité. Pierce soupira.

« Alors pourquoi ?

— Je ne sais pas, dit Agar. Vous connaissez un homme de chez Chubb qui nous refilerait des renseignements ?

— Non, dit Pierce, et je n'essaierai pas de ce côté. Ils ne sont pas tombés de la dernière pluie, chez Chubb.

— Je pense, cependant, qu'ils ne soupçonneraient jamais une dame. »

* * *

Chubb était depuis longtemps devenu, dans le domaine des coffres, ce que deviendra Rolls-Royce dans le domaine des automobiles, et Otis dans celui des ascenseurs. Le chef de cette vénérable firme, Mr. Laurence Chubb Jr, ne se souvint pas plus tard — ou prétendit ne pas se souvenir — de la visite d'une belle jeune femme, en mai 1855.

Elle arriva dans une voiture élégante avec des valets de pied en livrée et se précipita d'un pas impérieux dans la firme, sans la moindre escorte. Elle était extrêmement bien vêtue et parlait avec autorité ; elle demanda à voir Mr. Chubb, et immédiatement.

Quand Mr. Chubb apparut un moment plus tard, la dame déclara être lady Charlotte Simms ; elle et son mari invalide avaient une propriété à la campagne, dans les Midlands, et de récents cas de vol dans le voisinage l'avaient convaincue de la nécessité d'avoir un coffre.

« Eh bien, vous êtes ici dans le meilleur magasin de Christendom, dit Mr. Chubb.

— C'est ce qu'on m'a dit », répliqua lady Charlotte, d'un air nullement convaincu.

« C'est vrai, madame, nous fabriquons les coffres les plus fins du monde, et dans toutes les tailles et tous les genres, et ils surpassent même les meilleurs coffres allemands de Hambourg.

— Je vois.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? »

Malgré toute son autorité, lady Charlotte sembla alors embarrassée. Elle fit des gestes avec ses mains :

« Monsieur Chubb, j'ai besoin de votre aide. A dire vrai, je ne connais rien à ces questions. Peut-être pourriez-vous me montrer quelques coffres ?

— Pardonnez-moi, madame, dit Mr. Chubb en se précipitant pour l'aider à se lever. Bien sûr.

» Nous avons cette version, dit-il, d'un volume de trente centimètres cubes, double épaisseur, acier trempé d'un millimètre et demi, avec isolation de brique séchée, provenant de la Cornouaille.

— Il est trop petit.

— Très bien, madame, trop petit. Il y a celui-là — il redescendit la rangée — une de nos plus récentes créations.

— Encore trop petit.

— Très bien, madame, trop petit. Si vous voulez venir par ici », et il conduisit sa cliente plus loin dans l'atelier. Lady Charlotte toussa délicatement en traversant un nuage de poussière de brique.

« Il y a ce modèle, commença Mr. Chubb.

— Là, dit lady Charlotte, pointant le doigt vers l'autre côté de la salle. C'est cette taille que je veux.

— Vous voulez dire ces deux coffres là-bas ?

— Oui, ceux-là.

— Ces coffres, dit Mr. Chubb, sont les exemples les plus raffinés de notre fabrication. Ils sont la propriété de la banque Huddleston & Bradford, et on les utilise pour les expéditions d'or en Crimée. Naturellement, la sécurité est parfaite. Mais on les vend en général pour les institutions et pas pour des particuliers. Je pensais naturellement.

— C'est le coffre que je veux, dit-elle. Elle les considéra d'un air soupçonneux. Ils n'ont pas l'air très neufs.

— Oh ! non, madame, ils ont près de deux ans maintenant. »

Cette information sembla inquiéter lady Charlotte.

« Deux ans ? Pourquoi sont-ils retournés ? Ont-ils quelque défaut ?

— Non, absolument pas. Un coffre Chubb n'a pas de défauts. On les a simplement retournés pour faire remplacer les chevilles servant à fixer le chariot. Deux d'entre elles ont cédé. Voyez-vous, les voyages en chemin de fer et la vibration des roues travaillent sur les boulons qui fixent le coffre au plancher du fourgon à bagages. » Il haussa les épaules. « Ces détails ne vous concernent pas. Ces coffres n'ont aucun défaut, et nous ne faisons aucune modification. Nous ne faisons que remplacer les boulons de fixation. »

Lady Charlotte examina pensivement les coffres pendant pendant quelques instants et inclina la tête.

« Très bien, dit-elle, j'en prends un. Veuillez le faire porter dans ma voiture.

— Je vous demande pardon ?

— Je dis que je prends un coffre comme ceux que je vois là. C'est exactement ce dont j'ai besoin.

— Madame, dit patiemment Mr. Chubb, nous ne travaillons que sur commande.

— Vous voulez dire que vous n'en avez pas de disponible pour la vente ?

— Aucun coffre terminé, non, madame, je regrette beaucoup. Chaque coffre est fabriqué séparément selon les désirs du client. »

Lady Charlotte sembla très irritée.

« Alors puis-je l'avoir demain matin ? »

Mr. Chubb déglutit.

« Demain matin ? — hum, en règle générale, madame, il nous faut six semaines pour fabriquer un coffre. Si besoin est, nous pouvons en faire en quatre semaines, mais...

— Je désire acheter un coffre *aujourd'hui*.

— Oui, madame, je comprends. Mais comme j'ai essayé de vous l'expliquer, chaque coffre doit être fabriqué séparément, et le délai le plus court...

— Monsieur Chubb, vous me prenez pour une idiote. Mais je vous ferai revenir sur votre opinion. Je suis venue ici dans le but d'acheter un coffre et maintenant je découvre que vous n'en avez aucun à vendre...

— Madame...

— Mais au contraire que vous voulez m'en faire un pour dans un mois seulement. Dans un mois, les brigands du voisinage seront probablement venus et repartis, et votre coffre n'aura plus le moindre intérêt pour moi ou mon mari. Je vais faire affaire ailleurs. Bonjour monsieur, et merci pour le temps que vous m'avez consacré. »

Et lady Charlotte quitta sur ses mots la maison Chubb. Et l'on entendit Mr. Laurence Chubb Jr murmurer à voix basse : « Ah les femmes ! »

C'est ainsi que Pierce et Agar apprirent que la réfection n'impliquait pas un changement de serrures sur les coffres. C'était tout ce qu'ils voulaient savoir et ils firent leurs derniers préparatifs pour le hold-up qui devait avoir lieu le 22 mai 1855.

(A suivre.)

Copyright Fayard, « le Monde ».

SCIENCES

L'accord pour la livraison par l'Allemagne de deux centrales nucléaires au Brésil a été signé

Après les ventes de la France à l'Afrique du Sud de deux centrales nucléaires, c'est au tour de l'Allemagne fédérale de signer coup sur coup deux contrats à l'exportation en Iran et au Brésil. La France elle-même continue les négociations qu'elle a entamées avec l'Iran il y a près de deux ans portant sur la livraison de deux centrales nucléaires, qui seront très probablement installées le long de la rivière Karun, à 70 kilomètres environ du golfe Persique. La signature du contrat est attendue d'ici à la fin de l'année.

Chacune de ces ventes porte sur des réacteurs à eau pressurisée. Le prix des centrales à eau de 1 000 mégawatts commandées par l'E.D.F. en France se situe à environ 2 milliards de francs, mais les ventes à l'exportation atteignent des sommes très supérieures. C'est ce vendredi 23 juillet que doivent être conclus à Francfort les accords financiers qui vont permettre au Brésil de construire ses deux centrales. Un consortium de plusieurs grandes banques ouest-allemandes et la Banque de crédits publics pour la reconstruction prêteront au Brésil une somme de 3,7 milliards de deutschemarks. En Iran, le prix des centrales a beaucoup surpris lorsqu'il fut connu : 8 milliards de deutschemarks, y compris le coût de la fabrication des éléments combustibles. Certes, toute l'infrastructure est à réaliser dans cette zone éloignée et peu industrialisée du sud de l'Iran, les routes, les habitations des ouvriers, les installations sanitaires... L'Iran est aussi un pays à forte sismicité, ce qui complique la construction des centrales et en accroît le prix ; 4 milliards de deutschemarks par centrale, environ 7 milliards de francs reste un prix élevé. Quant au contrat signé par la France avec l'Afrique du Sud, il s'élève à un peu plus de 6 milliards de francs pour deux centrales, mais là le site est tout équipé et situé dans une zone totalement viabilisée, déjà industrielle.

L'Iran comme le Brésil, l'Afrique du Sud comme l'Argentine, qui a elle aussi un programme nucléaire important, cherchent en se familiarisant avec la technologie des centrales nucléaires à acquérir les connaissances leur permettant d'accéder à l'autonomie énergétique et donc politique. Mais si l'Iran ne s'intéresse à l'énergie nucléaire que depuis quelques années, le Brésil, l'Argentine et l'Afrique du Sud travaillent dans ce domaine depuis au moins une dizaine d'années. Le Brésil est sans doute le moins avancé des trois pays, puisque le premier accord de coopération bilatérale dans le domaine nucléaire ne fut signé qu'en 1969. D'emblée le partenaire étranger fut l'Allemagne, et les techniciens brésiliens commencèrent leur formation en Europe.

L'accord signé en juin 1975 entre le Brésil et l'Allemagne doit permettre au Brésil d'accroître son potentiel de connaissances techniques et industrielles de manière importante. Il y est précisé à nouveau que des techniciens brésiliens se formeront avec l'aide allemande et que l'industrie brésilienne devra participer de plus en plus largement aux réalisations nucléaires sur son sol. La société publique qui s'occupe d'énergie nucléaire au Brésil, Nuclebras, joue dans cette évolution un rôle fondamental.

Quatre sociétés internationales ont été formées pour mener à bien le projet germano-brésilien. Dans trois de ces sociétés — la Nuclen pour l'ingénierie des centrales, la Nuclep pour la construction et la réalisation des composants des réacteurs, la Nuclei pour la réalisation de l'usine d'enrichissement, — la Nuclebras a une participation de 75 %, et la KWU ou d'autres sociétés allemandes 25 % seulement. Dans la dernière société, la Nuclam, qui fera la prospection de l'uranium au Brésil, Nuclebras a 51 % de participation. Les accords signés sur la livraison des deux premiers réacteurs prévoient qu'une partie des prestations et de la main-d'œuvre sera fournie par la Nuclen.

LES LIMITES DU MAL

(Suite de la première page.)

La tendance à réviser les plans, à la fois euphoriques et « paniquards », élaborée il y a deux ans et demi, se manifeste un peu partout, et même en France, où pourtant le gouvernement exerce un contrôle très serré sur tous les stades du cycle (y compris même la façon de présenter leur comptabilité). Néanmoins, la menace de pénurie reste réelle, et il faut bien préparer des techniques de rechange, bien que l'urgence soit moins impérieuse qu'elle ne paraissait encore récemment.

● *Peut-on résoudre le problème en brûlant de l'uranium 238, plus abondant, dans des réacteurs d'un type nouveau (question 2) ?*

— Oui, mais pas dans l'immédiat. Phénix et ses proches descendants ne sont que des étapes sur un des chemins possibles vers la mise au point d'une technique vraiment adéquate. Ne pourrait-on pas plutôt chercher à perfectionner la technique en passant par une série de prototypes moins grands et moins coûteux ? Aux Etats-Unis, ce dilemme n'a pas encore été tranché, d'où l'absence jusqu'ici d'un Phénix américain.

● *Existe-t-il d'autres techniques nucléaires (question 3) ?*

— Oui. Les réacteurs à eau lourde, déjà éprouvés au Canada, et les réacteurs dits « à haute température », dont le développement est poursuivi surtout en Allemagne, offrent la possibilité de réduire sensiblement la consommation d'U 235. Au Canada, riche en uranium, cette possibilité n'a pas encore été saisie, mais elle reste ouverte.

La pénurie pourrait aussi être ajournée en aménageant les centrales en vue d'une production combinée de chaleur et d'électricité. Tous les types de réacteurs s'y prêtent en principe ; on pourrait ainsi réduire la quantité d'U 235 à « brûler » par unité d'énergie totale livrable. Cette possibilité est activement étudiée en Suisse, en Suède, en Allemagne et aussi en France.

● *Peut-on trouver dans la nature une autre matière pour remplacer l'U 238 (question 4) ?*

Oui. Les deux réacteurs mentionnés ci-dessus ouvrent aussi la voie vers l'utilisation du thorium à la place d'U 238. Dans cette voie, on n'aurait ni à changer radicalement de filière (comme l'exige le recours à l'U 238) ni à faire appel aux neutrons rapides avec leurs risques spéciaux. Le combustible intermédiaire, tiré de la matière première, ne serait plus le plutonium, mais l'uranium 233, nettement moins toxique et moins propre à la fabrication d'explosifs.

Ces idées, on le voit, sont assez loin de coïncider avec celles dont s'inspire l'action gouvernementale. Appliquées au cas précis de Creys-Malville, elles poussent le bilan du « mal nécessaire » très nettement vers la négative, alors que le gouvernement a été conduit, non seulement à l'approuver, mais même à en proclamer l'impérieuse urgence.

J'essaie de me mettre à la place des experts dont les conclusions sont aussi différentes des miennes. Dans une technique aussi récemment maîtrisée que le nucléaire, les organismes de recherche, les fabricants de matériel et les producteurs d'électricité ont presque le monopole d'une compétence visiblement reconnue. Ces corps professionnels portent à leur métier des sentiments de dévouement et de foi ; dans les controverses, ils se comportent tout naturellement comme des avocats plutôt que comme des juges. Leur foi se concentre sur ce qu'ils connaissent bien et ont œuvré à accomplir ; face aux alternatives, toute attitude impartiale prend l'allure d'une trahison.

En France, plus qu'ailleurs, l'Etat est habitué à faire confiance aux compétences constituées. De plus, dans le cas précis de la « panique énergétique » de 1974, la France s'est sentie particulièrement démunie de ressources accessibles sur place autres que le nucléaire. La France est aussi justement fière de ses savants et ingénieurs spécialisés ; la brillante réussite de l'expérience Phénix a renforcé leur prestige et la crédibilité des positions qu'ils sont d'autant plus enclins à prendre que les problèmes de sécurité leur paraissent d'ores et déjà maîtrisés.

L'enjeu est cependant trop grand ; le pari de Creys-Malville signifie déjà un engagement quasi définitif, lourd de conséquences imprévisibles et irréversibles (souvenons-nous du Concorde, pour ne rester que dans le domaine technique français). Il est encore temps de réfléchir ; les experts, qui ne sont pas des avocats, existent déjà en France, et surtout dans les autres pays avancés, où leur influence est déjà en partie responsable du fait que la France est actuellement en pointe dans le domaine des surgénérateurs. Parmi ces experts impartiaux il existe toute une gamme d'opinion sur les limites acceptables du « mal nécessaire » ; il n'est pas encore trop tard pour explorer, au plus haut niveau, cette gamme tout entière, au lieu de se rallier d'office à une seule de ses extrémités.

LEW KOWARSKI.

RÉACTEURS ORDINAIRES ET SURGÉNÉRATEURS

Les réacteurs nucléaires brûlent de l'uranium 235 (fissile) et en même temps ils transforment l'uranium 238 (non fissile) en plutonium (qui est fissile). Des atomes fissiles d'uranium 235 disparaissent, mais d'autres atomes fissiles de plutonium apparaissent donc. Dans les réacteurs ordinaires, quelle que soit la filière — graphite-gaz, à eau lourde, à eau légère, à haute température — la quantité de matière fissile qui disparaît est supérieure à la quantité de matière fissile qui est créée. Dans les réacteurs surgénérateurs comme dans Phénix (dits également surrégénérateurs), la quantité de matière fissile créée est supérieure à la quantité qui est brûlée. Ces réacteurs permettent donc finalement de brûler la totalité de l'uranium : l'uranium 235, qui est directement fissile, et l'uranium 238, qui le devient en se transformant en plutonium. Or l'uranium naturel contient seulement 0,7 % d'uranium 235 fissile.

● *Les comités antinucléaires organisent dimanche 25 juillet à Creys-Malville (Isère) une nouvelle manifestation pour s'opposer au projet de surgénérateur Super-Phénix.*

CORRESPONDANCE

Désaffection des jeunes ingénieurs pour le nucléaire ?

Un lecteur, qui nous demande de préserver son anonymat, nous écrit :

Je suis choqué par la politique du gouvernement en matière de centrales nucléaires. Nous ignorons beaucoup de choses sur la sécurité de ces centrales.

Je voudrais vous soumettre une statistique éloquente :

A l'Ecole centrale de Paris, en troisième année, les élèves ont choisi librement les spécialités suivantes :

— En 1975-1976 : thermique (étude des énergies autres que le nucléaire), environ 40 élèves ; nucléaire, 8 élèves.

— En 1976-1977 : thermique, environ 60 élèves ; nucléaire, 4 élèves (sur environ 300 élèves dans une promotion).

A proximité de TOULON, deux exemples intéressants d'habitat sauvegardant l'environnement

Bénéficiant d'un climat particulièrement agréable, la région toulonnaise offre encore des possibilités immobilières intéressantes pour ceux qui veulent y vivre, y passer des vacances ou y investir. Certains promoteurs particuliers, fanatiques de l'environnement, ont eu remarquablement concilier les impératifs de l'habitat moderne avec la protection des sites.

A vos pieds, la rade de Toulon

Imaginez une pinède de 41 ha accrochée à flanc de colline. Pour compléter le tableau, au premier plan, la rade de Toulon développe l'entrelacs de ses presqu'îles et de ses caps cernés de bleu.
Voici le décor planté. Une profusion de bleu - la mer, le ciel - et de vert - les pins, les oliviers centenaires -. Ça et là, cachées dans la verdure, quelques villas. De plain-pied ou agrémentées d'un étage, dans le style du pays bien sûr, elles n'occuperont, lorsque le lotissement sera terminé, que 16 des 41 ha de la pinède de la Majourane.
Chaque villa a son terrain - 1 000 m2 ou plus -, chacune a sa personnalité et son orientation propre.
Quant au reste de la pinède, il conservera son aspect naturel, à peine altéré par les belles avenues qui le sillonnent.
Mais, écoutez plutôt le promoteur. C'est une dame, active, passionnée, amoureuse de sa pinède : « J'ai le culte, le respect des arbres. Aussi, tout a-t-il été fait pour les épargner malgré les nécessités du chantier. On a ébranché dans certains cas, dévié les chemins, changé la largeur des trottoirs pour sauver çà et là quelques arbres que le bon sens aurait incité à sacrifier. Dans les jardins, on a débroussaillé à la main pour ne rien bousculer. Ainsi, chacun, chez nous à la Majourane, aura trois avantages : une vue imprenable sur la rade de Toulon, des arbres à profusion et des finitions méticuleuses, vous pouvez m'en croire, j'y ai veillé personnellement. »
Il reste encore un choix complet de villas provençales, bien construites, très personnelles. Mais la visite du village-témoin vous en dira plus.

La Majourane
Villas avec jardin 1 000 m2, garage et cellier à partir de 465 000 F.
Renseignements sur place (sauf le mercredi) Quartier des Routes - Toulon Tél. (15-94) 24.35.17

Le charme du petit port de Saint-Mandrier

Vous préférez un appartement ? Vous aimez vivre la vie d'un petit port méditerranéen ? Alors la pinède Saint-Georges à Saint-Mandrier, sur une presqu'île jouxtant la rade de Toulon, semble avoir été conçue pour vous.

la Pinède Saint-Georges
Appartements vendus clé en main. Possibilité de location.
Renseignements sur place (7 jours sur 7) Saint-Mandrier (15-94) 94.97.03

Le port de plaisance est là, sous vos fenêtres. La vie joyeuse de Saint-Mandrier vous entoure et pourtant vous êtes au calme dans votre parc. Vous avez votre tennis, une vue imprenable, la tranquillité, en un mot tout ce qu'il faut pour vivre heureux, à la méditerranéenne.
La seconde tranche de la pinède Saint-Georges est très avancée et l'appartement-témoin attend les visites. Pourquoi pas la vôtre ?

Pour recevoir notre documentation gratuite, envoyez ce bon à SOGERIM 47 avenue Hoche - 75008 Paris tél. : 924 45.63
LM 6
nom : ______
adresse : ______

SOCIÉTÉ

EN MARGE DU CONGRÈS DE PARIS

Psychologie et répression

En marge du congrès international de psychologie, réuni à Paris, des psychologues et des membres de la section française d'Amnesty International ont organisé, jeudi 22 juillet, une « table ronde » sur « l'utilisation de la psychologie et de la psychiatrie pour la répression des délits d'opinion ». Cette réunion n'ayant pu être convoquée dans l'enceinte du congrès en raison de l'opposition des organisateurs de ce dernier, elle a eu lieu à la Maison des sciences de l'homme, boulevard Raspail.

M. Jean-François Lambert, psychologue, a évoqué quelques cas récents d'internement arbitraire en hôpital psychiatrique, notamment au Brésil, au Malawi et en Argentine. Il a dénoncé des pratiques aujourd'hui courantes dans certains établissements pénitentiaires, comme la privation de sommeil, l'isolement sensoriel total, le « conditionnement » (lavage de cerveau), ainsi que l'utilisation de tests et de drogues psychotropes. « *Certes*, a souligné M. Lambert, *la psychologie n'a pas inventé la torture, mais elle en a permis le raffinement. Même la psychanalyse peut être utilisée à des fins répressives.* »

Coauteur, avec M. Raymond Lassiera, du livre *la Torture propre* (1), M. Jean-Claude Lauret a évoqué ce qu'il appelle « *les manipulations du mental* », en citant des cas en Irlande, en Allemagne fédérale, en Uruguay, au Chili et en Australie. Dans ce dernier pays, on construit, dans la région de Sydney, une prison « modèle » pour l'isolement total des détenus.

Le témoignage de M. Pliouchtch

Les psychologues ont ensuite entendu le témoignage de M. Leonid Pliouchtch. Le mathématicien soviétique a passé en revue les moyens mis en œuvre en Union soviétique dans les prisons et les hôpitaux psychiatriques « spéciaux » — relevant du ministère de l'intérieur — pour anéantir la volonté des récalcitrants (produits neuroleptiques, électrochocs, circuits intérieurs de télévision pour faire croire à des hallucinations et utilisation de « moutons », ces codétenus psychopathes destinés à angoisser le sujet sain, etc.). « *Même la psychanalyse, considérée officiellement comme une discipline bourgeoise décadente, est utilisée à des fins répressives* », a constaté M. Leonid Pliouchtch. Il a terminé son exposé en lançant un appel à la solidarité internationale pour sauver les soixante « malades » encore détenus, selon lui, à l'hôpital psychiatrique spécial de Dniepropetrovsk (où lui-même a passé trois ans).

A l'issue de la réunion ont été distribuées des copies des lettres de M. Leonid Pliouchtch et de sa femme Tatiana adressées à la cinquantaine de psychologues soviétiques présents au congrès international. Le mathématicien leur demande d'intervenir auprès des autorités soviétiques pour lui permettre de récupérer ses travaux consacrés à l'étude psychologique des activités de jeu chez l'enfant, confisqués par le K.G.B. Quant à sa femme, elle termine sa lettre ainsi : « *Si les psychiatres soviétiques considèrent Pliouchtch comme fou, il est de leur propre intérêt de démontrer, au moyen de ses travaux, que Pliouchtch souffre, comme ils disent, de « manie d'invention dans le domaine de la psychologie* ». »

(1) Grasset 1975.

UN APPEL DE QUATORZE PRIX NOBEL POUR LA LIBÉRATION DES BIOLOGISTES KOVALEV (U.R.S.S.) ET ARANCIBIA (CHILI).

A l'occasion des congrès internationaux d'endocrinologie et de biochimie qui se tiennent à Hambourg ces deux dernières semaines de juillet, la section française d'Amnesty International lance un appel pour la libération de deux biologistes prisonniers d'opinion, MM. Sergei Kovalev, Soviétique, et Sandor Arancibia, Chilien.

[Cet appel a déjà été signé par quatorze Prix Nobel : les professeurs A. Lwoff, F. Jacob, C.B. Anfinsen, C. de Duve, S.E. Luria, A. Szent-Gyorgyi, James D. Watson, Hans Krebs, G. Wald, Higgins, H.M. Temin, J. Axelrod, D. Baltimore, R. Dulbecco, et les professeurs François Gros, J.-P. Changeux, Yves Laporte et F. Morel, du Collège de France ; Etienne Baulieu, J. Nuae et Claude Kordon, de l'INSERM ; Paul Mandel, université de Strasbourg ; Chapeville, université Paris-VII ; E. Lederer, université d'Orsay ; V.D. Ramirez, université d'Illinois Urbana ; L. Martini, université de Milan.

Les signatures sont à adresser Amnesty International, section française : 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.]

BIBLIOGRAPHIE

« CE QUE JE CROIS », de Robert Debré

Le pessimisme, la hauteur tentent souvent les âmes de cette famille. L'auteur tient sans doute de sa longue expérience médicale des dispositions plus souriantes. « Nous avançons dans l'obscurité, lentement, nous n'avons guère de force, *constate-t-il tristement.* Mais nous avançons, et notre marche au milieu des ténèbres infinies me paraît magnifique. Nous savons bien que jamais la clarté ne chassera la nuit, mais il est beau de la faire luire un peu plus. » *Mettre la beauté, la joie dans ce jamais relève d'un art, d'une force de vivre qu'il vaut mieux ne pas perdre.* — G. C.

Alors qu'autour de lui tant de certitudes s'effondrent irrémédiablement, M. Robert Debré rassemble les siennes au soir de sa vie, dans un essai plutôt bref quant au nombre de pages, mais fort ambitieux par les multiples sujets qu'il aborde. Chez cet ancien compagnon de Péguy, Jacques et Raïssa Maritain, le grand âge n'altère nullement la modestie. Ainsi confesse-t-il quelque part : « Ce que je crois, et dont par conséquent je doute. »

Ce scepticisme raisonné qu'il tient, comme tout honnête homme, d'une prudence pudique envers lui-même et de sa familiarité avec l'histoire, l'encourage paradoxalement à soutenir avec fermeté quelques valeurs, à ses yeux, capitales. En bon agnostique, étranger aux élans mystiques, rebelle à la communion comme au salut religieux, mais sensible à la splendeur intellectuelle et civilisatrice des Eglises, il porte son besoin d'absolu dans le relatif de la cité terrestre. Deux siècles après Voltaire, cette démarche positiviste déconcerte encore. Elle ne rencontre pas souvent l'adhésion, encore moins la compréhension, tant nos contemporains ont besoin de systèmes, à droite comme à gauche. A l'inverse des dogmes fatigués elle inspire encore à quelques rares esprits cet ardent civisme si nécessaire à notre époque.

A travers une dizaine de chapitres, très divers, consacrés aux rapports de la foi et de la raison, à l'esprit libéral des débuts de la IIIe République, à l'éducation, au progrès, au monde moderne et bien d'autres sujets encore, M. Robert Debré traite tour à tour, dans cet ensemble, du travail des femmes, de la jeunesse, de l'organisation scolaire et universitaire, de l'industrialisation, de la francophonie, du patriotisme, de la natalité, du bonheur, autrement dit du sens de l'existence collective comme de la vie privée.

Libéral convaincu, il accepte néanmoins les contraintes de toute organisation sociale. Il ne conseille donc pas de les détruire, mais de les servir, afin d'en assumer la noblesse, la réforme, l'amélioration. La liberté dont il mesure et trace les limites, se définit ainsi par un accord souverainement accepté avec l'ordre du monde. A l'orgueil, au nihilisme de toutes les révoltes, il oppose une sérénité humaniste, un engagement stoïcien.

★ Ed. Bernard Grasset.

LÉGION D'HONNEUR

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. René Etiemble

M. René Etiemble, professeur de littérature générale et comparée à la Sorbonne, nous écrit :

L'article de M. Pierre Georges sur la Légion d'honneur (*le Monde* du 13 juillet) m'a touché au vif, étant donné que je suis de ceux, qu'il dit « très rares », à qui cette décoration fut imposée, ce qui voilà deux ans me mit dans un embarras extrême : à l'égard de moi-même, à l'égard de ceux qui m'estiment, à l'égard enfin du président de mon université (la Sorbonne nouvelle), à qui je venais de refuser, et ce pour la seconde fois, d'accepter le ruban rouge.

Lorsque du sous-secrétariat d'Etat à la culture me parvint la nouvelle, les rotatives de *l'Officiel* déjà tournaient. Rien à faire pour détourner le péril, sinon le scandale, dont j'eusse fait les frais. Il me fallut quand même écrire à M. Guy, au président Las Vergnas ; à l'un, exprimer ma surprise ; à l'autre, mes excuses. Mais le mot continuait à me tarauder, dont j'avais une fois pour toutes choisi de faire une de mes devises : « Les honneurs déshonorent. » Un collègue, présent à la maison ce jour-là, fut témoin de mon désarroi : à peu que le cœur ne flanchât.

Je me permets donc de suggérer à la grande chancellerie de ne décorer désormais, comme on m'avait toujours assuré que c'était l'usage, que ceux qui, ou bien ont sollicité la croix, ou bien l'ont acceptée. De la sorte, ceux qui sont honorés à leur insu, ou contre leur gré, ne risqueraient pas l'infarctus, et de perdre ceux de leurs amis auxquels ils tiennent le plus.

Bien des hommes ou des femmes dont je fais cas ont accepté ce genre d'honneur ; je ne les en blâme point. Et quand un homme d'honneur, quand une femme d'honneur sont décorés, il m'arrive de les complimenter, car ils rachètent tant de croix obtenues par brigue ou servilité. Mais, de grâce, qu'on ne décore plus les gens de force !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

en montagne

L'ÉPOPÉE DU VERTIGE

LE 2 août 1787, sur les 11 heures du matin et sous un azur impeccable, M. de Saussure débarquait à la cime du mont Blanc (2 450 toises...) en compagnie de seulement dix-huit guides et d'un domestique. La vraie « première » avait été faite l'année précédente par Paccard et Balmat, mais toute l'Europe connut l'exploit du savant genevois, tandis que « Chamouni », unanime, saluait l'apparition d'un client vraiment sérieux.

Cette aventure allait fournir aux entreprises alpines un alibi de premier ordre : celui de la science. Et durant près d'un siècle il ne fut si mince pédant ou courtaud de physique qui ne crût obligé de véhiculer par monts et par vaux quelque baromètre, aux fins de vérification. A défaut, il fallait montrer de l'esprit. La vicomte, s'apercevant qu'il n'était point bon premier, ulcéré, fit grève. Mais Töpffer — et, plus tard, Dumas — en avait à revendre. Sur quoi M. Perrichon émit la proposition fameuse : « *Que l'homme est petit quand on le contemple du haut de la Mer(e) de glace !* » On l'a chicané sur cet « e ». C'était le choix du prophète, car effectivement cette Mer (e)-là produisait par la suite — les comptes du funiculaire en font foi — un nombre incroyable d'enfants. Quant à la formule, elle était d'un profond philosophe, et, somme toute, on n'a jamais trouvé mieux depuis...

Cependant l'alpinisme moderne, ou art de gravir les montagnes d'accès difficile pour le plaisir, n'était pas vraiment né. A quelques cimes et années près, on peut en dater l'apparition de la conquête du Cervin (1865) par un jeune inconnu, Whymper. Mais le drame qui obscurcit cette victoire — quatre victimes à la descente, nous avons fait beaucoup mieux depuis — émut l'opinion publique, y compris la reine Victoria, et l'on se mit à discuter âprement le pour et le contre. En fait, les mobiles secrets de l'alpinisme demeuraient étrangers à la foule qui, à l'instar de l'ancienne Chine, n'était pas loin de considérer cette prise gratuite de risques comme un acte antisocial.

Sans doute pour renverser la vapeur — et la « pile » de 1870 y était aussi pour quelque chose — les fondateurs du Club alpin français (1873) choisirent comme devise : « *Pour la patrie par la montagne.* » Cette diplomatie connut son apothéose lors de la grande revue passée par Félix Faure au col de la Vanoise. Son mulet et son melon y formaient pendant démocratique à la cavale de David-Bonaparte sur le Saint-Bernard et au petit chapeau. La présence de Mme Steinhal apportait une amélioration officieuse au programme, en sorte que, par une chaîne de causes et d'effets évidemment forgée par une puissance ironique, l'histoire de France en fut, pour finir, un tantinet modifiée.

En 1877, Gaspard et Boileau de Castelnau défont le Matterhorn français, la redoutable Meije, et s'ouvre l'âge d'or. Avec un peu de chance, des souliers bien ferrés, une paire de solides naturels du pays récemment promus au titre de guides, on peut encore collectionner les sommets vierges. Le micro-monde de l'alpinisme est alors une sorte de secte internationale où l'on boit à longs traits la coupe d'orgueil des « initiés », où l'on porte respect aux mêmes grands hommes qui se nomment, entre autres : Mummery (l'Anglais : flegme, *humour* et sport), E. G. Lammer (l'Autrichien : « *Vivre dangereusement* »), Guido Rey (l'Italien : passion de la montagne et poésie). Le tocsin de l'été 1914 mettra fin à cette période euphorique comme à tant d'autres. Par la suite, il faudra ramasser les miettes. Entre les deux guerres, le G.H.M. (Groupe de haute montagne) s'y emploie activement puis, faute de grives, décide de s'attaquer aux éléphants, je veux dire aux Himalayas (Karakorum, 1936). Les Anglais aux « tâtaient » le Chomo-Lungma (Everest) dès 1921.

La défaite suscite des examens de conscience, et le souci de promouvoir chez les nouvelles générations, des qualités négligées. D'où la fondation de « Jeunesse et Montagne », et autres organismes similaires. Peut-être une aurore, mais en tout cas le crépuscule de l'ère ésotérique. Des centaines, des milliers, des centaines de milliers de nouveaux visiteurs vont faire connaissance avec un glacier, un couloir, une vire... Parallèlement, la finance découvre une formidable mine à exploiter : le ski de pistes. La clientèle se chiffrera bientôt elle, par millions.

Alors, où en sommes-nous en 1976 ? Exactement dans la position d'un monsieur qui a vanté les mérites d'un gâteau prévu pour douze convives, et qui en voit arriver cent quatre-vingts, en attendant la suite. Contradiction fondamentale et inéluctable dans les termes : les vertus curatives des déserts de l'altitude sont inversement proportionnelles au nombre de gens qui les parcourent. C'est une loi de nature, et aussi l'une de ces vérités qu'il est périlleux d'énoncer, et, comme dit l'autre, on ne tient pas quelque part un cheval tout sellé, tout bridé, pour prendre la fuite.

Je n'ai pas de cheval. Il y a désormais chaque soir en montagne plusieurs centaines de bipèdes qui s'entassent sous des toitures primitivement conçues pour en abriter trente ou quatre-vingts, plus les rats. En sorte que le refuge est à l'extérieur ; et, aux dernières nouvelles, il faut retenir ses places dix jours à l'avance... Liberté ! Liberté des cimes, tu n'est plus qu'un mot ! D'ailleurs, les « forces de l'ordre » doivent le maintenir, l'ordre, certains trois matins, par exemple à la base du couloir Duhamel à la Meije, parce que vingt cordées à la fois commencent à s'y monter littéralement sur le dos ; et le fait qu'elles sont abondamment munies de casques de motocyclistes et de piolets supercontondants n'arrange pas la question. Il ne se passe guère d'heures où, en dépit des règlements, les parcs nationaux ne retentissent du boucan de quelque moteur, quand il ne s'agit pas de l'effroyable « bang » que ces messieurs de l'armée de l'air en exercice paraissent aimablement réserver au survol de ces régions « protégées ». Adieu, portées, couvées ! Ci-devant « cristal des silences », où êtes-vous ? Et pas plus tard que l'autre année, la commune de Zermatt (Valais) a dû prévoir en fin de saison une équipe de, comment dire ? mettons, d'astucieux, aux fins de toiletter le Cervin du haut jusqu'en bas, car il était désormais impossible d'y grimper sans se mettre du... bonheur plein les mains ! Regrettablement authentique...

Vers 1936, ou même encore vingt ans plus tard, la neige était blanche, on pouvait laisser des provisions au refuge sans crainte de pillage, et les passants, dans l'ensemble, déposaient leur droit de nuitée dans le tronc prévu à cet effet, sans avoir l'idée géniale de le fracturer et d'emporter la caisse. D'une cime à l'autre, les « Frères de la côte » cherchaient à repérer des silhouettes problématiques avec la complaisance d'un équipage perdu dans le vaste océan, guettant une voile à l'horizon. Il fallait, plus ou moins chargé, gagner mètre après mètre son plaisir et son sommet. Et naturellement pas d'espoir — aussi préparait-on sérieusement les choses — d'être en cas de pépin récupéré par un hélicoptère.

Bon. Tout cela c'est du « scrongneugneu », du dépassé, de la préhistoire, car nous marchons en avant. Et, plus de doute, nous étions d'affreux privilégiés.

SAMIVEL.

LES ARCS

Oublier la neige

UNE raquette de tennis, une courte série de clubs de golf, un maillot de bain... et de bonnes jambes : c'est la « tenue » des nouveaux adeptes de la montagne. Une montagne que l'on découvre désormais à travers la pratique d'un sport. L'escalade et les randonnées pédestres demeurent les spécialités des vieilles stations d'altitude. La Meije comme l'Aiguille Verte fascinent ceux qui découvrent leurs sommets. Mais, si l'on n'est pas alpiniste, on ne reste que quelques heures à la Bérarde ou à Chamonix. La montagne n'est qu'une étape dans la course aux vacances qui s'achève le plus souvent sur des plages de la Méditerranée ou de l'Atlantique.

« *Impossible de fixer plus de trois ou quatre jours cette clientèle « contemplative ». Seules quelques stations situées à proximité du massif du Mont-Blanc vivent de l'alpinisme et des promenades en montagne* », soupirait un hôtelier de Courchevel. Pendant la première semaine de juillet, sept hôtels sur quarante-trois étaient ouverts, et beaucoup de magasins fermés. Il est vrai que pendant l'été certains commerçants de la station ouvrent des boutiques à Saint-Tropez « *pour y retrouver leur clientèle hivernale* ». « *Courchevel sans la neige, on s'y ennuie* », constate un médecin qui vient chaque hiver skier à « 1 850 ». Cet été, il a choisi Flaine « *pour son tennis* ».

Préparation physique de 9 heures à 10 heures, quatre heures de cours et d'entraînement, démonstrations, projections de films et discussions, au total près de huit heures consacrées au tennis. « *Nous avons à peine eu le temps de voir la montagne* », ajoute un stagiaire préoccupé par les défauts de son revers.

La montagne devient de plus en plus un immense terrain de jeu avec, en toile de fond, les massifs les plus prestigieux des Alpes, que l'on entrevoit entre deux activités sportives, golf, ski sur herbe, trial... La marche à pied a encore ses adeptes, mais ce sont souvent des habitués de la montagne qui, chaque année, retournent à La Clusaz, aux Contamines-Montjoie ou à Morzine.

« S'évader au moins une fois »

« *Les nouveaux clients des stations d'altitude souhaitent être pris en charge par nos équipes d'animation* », constate le directeur du club des sports des Arcs. Ils sont soixante-dix « professionnels des loisirs » chargés de l'organisation des stages de golf évolutif, de tennis intensif, de « détente culturelle » (stages de tissage, de photographie, récolte de plantes médicinales, etc.).

« *Notre éventail d'activités est l'un des plus complets* », affirme M. Roger Godinot, le président de la Société financière des Arcs. Dans cette station intégrée où l'informatique règle les moindres détails de l' « organisation », même la pêche à la truite a été planifiée. Mille truites ont été déversées dans le lac des Combes. Pour 40 francs, on a le droit d'en pêcher huit. « *Eté comme hiver, la montagne — ou ce qu'il en reste — se vend au forfait* », déplore un touriste parisien venu chercher au-dessus de Bourg-Saint-Maurice un peu de dépaysement.

M. Robert Blanc, l'ancien berger des Arcs qui s'est enrichi grâce à la neige, a senti le danger. « *Il faut*, déclare-t-il, *donner aux touristes l'illusion de la liberté. Leur donner le sentiment qu'il existe encore des vallées sauvages en dehors des gîtes aménagés. On repart mécontent d'un séjour à la montagne si l'on ne s'est pas évadé au moins une fois.* » Les agriculteurs du Beaufortin et des hautes vallées de la Tarentaise redoutent cependant de devenir, pour parler le langage des sociologues, les « *objets de contemplation d'un tourisme organisé* ». Chaque soir, le club des sports des Arcs affiche son programme pour le lendemain : « balade aux Granges », « à la découverte de la végétation autour d'un ruisseau », ou « baptême des 3 000 mètres »... Si la pratique de la haute montagne nécessite le concours d'un guide, la randonnée de village en village ne devrait-elle pas se pratiquer... en toute liberté ? « *Les touristes*, répond M. Robert Blanc, *sont devenus peureux. Nous devons associer l'aventure et la sécurité.* »

Une formule de vacances qui semble rencontrer un très grand succès : impossible de louer un studio aux Arcs durant la période du 15 juillet au 1er septembre. Une station qui possède pourtant une capacité d'hébergement de 6 500 lits, et qui sera portée à 20 000 en 1980. L'objectif de M. Roger Godinot est désormais de faire de « sa » station une station de montagne qui vit cinq mois d'hiver et trois mois d'été. Après avoir construit et vendu du mètre carré à 8 000 francs tout équipé, le promoteur compte devenir « *un industriel de loisirs* ».

Après s'être approprié la neige, les stations dites « intégrées » partent à la conquête du « marché de la montagne » pour remplir l'été leur appartement et leurs hôtels. Après l'or blanc, voici qu'on parle déjà de l'or vert...

CLAUDE FRANCILLON.

LE MONT-BLANC

Des saint-bernard en uniforme

CETTE année encore, la montagne a tué dans le massif du Mont-Blanc. Depuis le 14 juin, date de l'ouverture officielle de la saison d'alpinisme, dix personnes sont mortes à Chamonix lors de courses en moyenne et en haute montagne. Chaque jour, les hélicoptères de la protection civile et de la gendarmerie ramènent leur lot de « rescapés ». Souvent, les gendarmes des pelotons de gendarmerie de haute montagne réalisent de véritables exploits pour « arracher » à des parois de glace ou à des rochers des alpinistes en difficulté.

Lundi 12 juillet, 18 h. 30. Félix Martinetti, l'animateur-guide de l'Office de haute montagne (O.H.M.), appelle par radio-téléphone les gardiens des refuges de la Charpoua et du Couvercle. Il est sans nouvelles d'une cordée de deux alpinistes partis le matin même à 5 heures pour tenter l'ascension de l'arête sud-ouest de la Nonne. Avant leur départ, ils sont venus préparer leur course à l'Office de haute montagne, installé sur la place de l'Eglise, à Chamonix. Ils y ont consulté des photographies de cette face, ont discuté avec Félix Martinetti des conditions actuelles, pris connaissance du bulletin météorologique. « *Plus encore que les autres années, la montagne est dangereuse*, déclarent les guides de Chamonix. *Ça « parpine » de partout...* »

Les deux alpinistes auraient dû regagner la vallée ou prévenir l'O.H.M. de leur retard depuis le refuge du Couvercle avant 19 heures. « *Quelque chose a dû se passer* », estime le responsable de l'Office.

19 heures. L'alerte est déclenchée. L'hélicoptère décolle de l'altiport des Bois, mais quelques minutes plus tard la gendarmerie de Chamonix rappelle l'appareil. La cordée vient d'arriver au Couvercle. L'O.H.M. et les hélicoptères sont devenus pour les alpinistes le plus sûr garant de leur sécurité. Aucun ne néglige ces deux atouts exceptionnels lorsqu'ils entreprennent une course.

Un « forum »

L'Office de haute montagne, créé en 1972 par le guide Gérard Devouassoux, est pendant tout l'été un véritable « forum » alpin où se rencontrent les alpinistes de toute force et de toute origine. « *Son objectif*, indique le capitaine commandant la compagnie de gendarmerie du Mont-Blanc, M. Jean-Jacques Mollaret, *est d'améliorer par tous les moyens la prévention des accidents en montagne par une information ouverte à tous et gratuite* ».

Quotidiennement, deux cents alpinistes franchissent le seuil de l'O.H.M. Sur les murs, une multitude de croquis, dont la face nord de la Walker, dans les Grandes Jorasses, de l'éperon Frendo, du pilier Gervasutti ; et des photos de l'aiguille du Peigne, de la Dent du requin...

L'Office centralise toutes les données relatives à chaque course, rassemble les dernières informations sur les « passages » les plus fréquentés du massif du Mont-Blanc. « *Un travail de bénédictin que nous devons réaliser chaque jour*, dit Félix Martinetti (pendant quarante ans, il a exercé son métier de guide à Chamonix et conduit ses « clients » sur toutes les voies) ; *les enseignements que je dois fournir sont très divers : cela va du nombre de pitons existant dans un passage bien précis à l'itinéraire de retour et aux horaires en passant par le matériel à emporter, les connaissances techniques nécessaires. Tout ce qui permet à une course de se dérouler dans les conditions maximales de sécurité.* »

L'Office informe, conseille, oriente parfois. « *Au cours de nos conversations avec les alpinistes, nous parvenons rapidement à connaître leur niveau. Nous pouvons alors leur déconseiller d'entreprendre une ascension trop difficile pour eux et leur proposer temporairement des solutions de remplacement.* »

Gérard Devouassoux — qui devait rencontrer la mort dans l'Everest lors d'une expédition en 1974 —, estimait qu'« *il ne faut pas en montagne réprimer ni créer aucune espèce d'obligation. Au contraire, il faut renseigner pour prévenir, mettre les connaissances des professionnels au service des sans-guide, donner des renseignements sur l'état ponctuel de la montagne, sur les difficultés de chaque course, sur l'évolution des conditions météorologiques* ».

En 1971, M. Pierre Mazeaud, alors député, juriste et alpiniste, voulait instituer un brevet de capacité et rendre obligatoire l'assurance en montagne. Mais d'autres préféraient alors « l'adhésion à la contrainte ». Chaque année, quinze mille alpinistes consultent les responsables de l'O.H.M. Les statistiques le prouvent : le nombre des morts diminue à Chamonix. Dans tous les ministères on vante les mérites de cette « institution » qui, pourtant, ne dispose que de faibles moyens pour mener à bien sa tâche de prévention, puisque son budget ne dépasse pas les 50 000 F. La municipalité de Chamonix et le conseil général de la Savoie contribuent seuls à assurer le financement de cette « mission de service public ».

Dommage aussi que la Compagnie des guides de Chamonix reste « en retrait » d'une expérience qui, affirme-t-elle, « *lui coûta des clients* ».

CL. F.

★ Office de haute montagne, place de l'Eglise, à Chamonix. Téléphone : 53-22-08. Ouvert chaque jour de 8 h. 30 à 12 h., et de 14 h. 30 à 19 h. Renseignements téléphoniques, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

CHAUDS LES GLACIERS !

ALORS que plusieurs stations offraient jusqu'ici chaque été la possibilité de pratiquer le ski à très haute altitude, cette saison, les faibles chutes de neige de l'hiver et la chaleur rendent quasiment impraticables les glaciers.

Victimes de la canicule, L'Alpe-d'Huez et Val-d'Isère ont déjà fermé leurs pistes de ski, et Tignes et Val-Thorens s'apprêtent à stopper leurs remontées mécaniques. A Chamonix, le névé de l'Index a totalement fondu. « *Un phénomène que nous n'avions pas observé depuis vingt-cinq ans* », affirme un guide de la vallée. Seul le glacier du Jandri aux Deux-Alpes a su résister aux assauts de la canicule. « *La neige est encore poudreuse tôt le matin* », affirme le directeur de l'office du tourisme. On skie entre 3 000 et 3 500 mètres sur une calotte glacière de 40 kilomètres carrés.

Tignes et Val-Thorens se sont spécialisées dans le ski d'été. Les deux stations ont à cet effet récemment réalisé de coûteux investissements pour équiper leurs glaciers. Décidément, la montagne ne se domestique pas à volonté...

Si cette très forte chaleur devait se prolonger encore en altitude, elle risquerait d'abîmer les couches superficielles du glacier — aujourd'hui démunies de leur manteau protecteur de neige — qui se trouverait ainsi directement exposé aux rayons du soleil.

Dans toutes les stations victimes du thermomètre, on espère cependant qu'un brusque rafraîchissement de la température — et peut-être quelques chutes de neige — permettra de rouvrir des pistes qu'on annonçait pourtant, à grand renfort de publicité, « skiables 365 jours par an ».

CRANS (Suisse)
Altitude 1.500 m.
HOTEL CARLTON
Tél. 027/41 37-73 - 19-1427/41 37 73
Télex 38 308
jours pension complète, chambre avec bain, prix t.t.c. 900 FF.

(Publicité)
VOYAGE CULTUREL
AU PAYS DES PHARAONS
du 31 août au 12 septembre 76
avec M. l'Abbé P. BOUFFLERS
LES GRANDS ITINERAIRES
de Bible et Terre Sainte
5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.
Lic. d'Etat 309 A

Juillet-Août : Encore quelques places avec des réductions jusqu'à 70 % sur votre billet d'avion

NEW YORK	1590F	ATHENES	790F
MEXICO	2300F	TUNISIE	730F
BANGKOK	2450F	CORSE	550F

Vols Aller-Retour

le point 85
Voyages 85 / COR.LIC. A 891
85 bd saint michel paris 5
tel. 325.10.76, 033.05.80

GRATUIT « brochure Voyages Eté 76 »
Nom
Rue
Ville

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

61230 GACE (ORNE)

Hostellerie les Champs *** NN 65 km de Deauville, tél. (34) 35-51-45, week-end, séminaires, repas d'affaires, piscine chauffée, parc ombragé.

Côte d'Azur

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mapotel WELCOME, bord de mer. Télex 470231 - Tél. : (93) 80-70-26.

Montagne

ALPES DU SUD LE SAUZE 04400

Hôtel LE DAHU *** NN. Alt. 1400 m. Piscine chauffée. Tennis privé. Sauna. Calme. Excursions accompagnées. Tél. (92) 81-05-59.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N. App. calmes, 49 à 78 F. T.T.C. Centre d'affaires et spectacles. 2, place de la Comédie - BORDEAUX Garage gratuit - Tél. : 92.64.03 à 06.

Allemagne

BADEN-BADEN

GOLF HOTEL **** A. Grand parc, pisc. plein air + pisc. couv., sauna. Ch. av. s. de. bns, w.c. Demi-pension 120 F t.t.c. Tél. : (19 - 497221) 23691. Télex 78.11.74.

Suisse

AROSA (Grisons)

SPORTHOTEL VALSANA, 1re Classe. Tlx. 74232. Une semaine de tennis dès 700 F.F. + piscine

C.H. - 3963 CRANS-MONTANA

Hôtel BEAU-SITE. Tél. 1941-27-41 33 12 Ambiance familiale. Cuisine soignée. Petit bar-lift. Prix modérés. Jardin.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

Climat - Sports - Repos. Forfait par jour dès Fr. S. 32. Piscine, tennis, patinoire artificielle et mini-golf : GRATUIT. Office du Tourisme CH-1854 Leysin. Tél. 1941/25/6 22 44

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

HOTEL MONT-RIANT, 36 lits. Confort. Services personnalisés. Pension compl. T.T.C. dès F.F. 75. - Tél. : 1941-25-62235.

Ne passez pas cet été entre
HYERES et le LAVANDOU
sans visiter
La Galinette
(DOMAINE DE VALCROS)
une «terre promise» pour la maison de vos rêves
• Terrains viabilisés • Un placement or... et verdure
• Crédit promoteur personnalisé.

«Lotissement la Galinette»
Société Beauval
20, avenue des Iles d'Or
83400 Hyères
Tél. : (94) 65.35.28

Sur place :
bureau de vente
La Galinette - Domaine de Valcros - 83250 La Londe Les Maures.

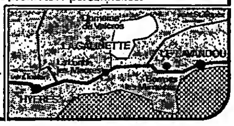

Tourisme

UN GUIDE POUR LES PYRÉNÉES

CIRQUES ET SIERRAS

INCLURE dans une collection intitulée : *Les cent plus belles courses et randonnées*, à la suite des deux premiers dédiés au mont Blanc et aux Ecrins, un ouvrage sur les Pyrénées (et, avec elles, quelques sierras espagnoles), n'est-ce pas en quelque sorte, et, surtout, avec le sceau de Gaston Rebuffat, son directeur, conférer à une chaîne trop peu connue, volontiers dédaignée des virtuoses de l'escalade, ses lettres de noblesse ? A plus forte raison en en confiant la rédaction à un guide authentique, reconnu l'égal des meilleurs et capable — il l'a prouvé — de se mesurer à d'autres pics que ceux de son terroir, cet auteur-acteur s'appelant Patrice de Bellefon.

C'est donc œuvre de guide qui lui est demandée, même s'il prend soin de la préfacer de pages fort bien venues sur l'architecture de la chaîne et l'histoire du pyrénéisme, comme il donnera de chaque course une justification toujours poétique, aux confins du lyrisme. Caution de celui-ci, des illustrations généralement somptueuses (à l'exception de quelques-unes assez ternes) composent une anthologie de la nature pyrénéenne à l'altitude des crêtes échevelées comme à celle des vallées verdoyantes. Moralité : il n'est pas un amoureux des Pyrénées qui ne voudra garder cet album à portée de la main.

Ceux-là, pour l'avoir soupesé, savent qu'ils ne pourront emporter un tel volume dans leur sac d'excursion, à la différence de la série des « Guides Ollivier », « bible de poche » du pyrénéisme, ou de l'antique « Ledormeur », toujours aussi utile un demi-siècle (à deux ans près) après sa première publication.

Combien, il est vrai, seront-ils à pouvoir suivre l'auteur dans les trente dernières des cent courses arbitrairement retenues (ainsi le voulait la formule de la collection), celles qu'il classe « *TD* » (très difficiles), « *TD sup* », voire « *ED* » (extrêmement difficiles), et où une dénivellation de 400 m peut exiger jusqu'à dix-huit heures d'escalade artificielle (ainsi du pilier de l'Embarradère à l'Ossau) ?

De toute évidence, Patrice de Bellefon, qui pour chaque varappe fournit la nomenclature précise des équipements nécessaires (pitons, mousquetons, longueur de corde), fait fi de cette recommandation catégorique de Pierre Soubiron, dans son guide paru en 1920 : « *Un bon rochassier ne s'encordera jamais en groupe dans le rocher...* » Autres temps, autres techniques !

Dans cette suite de descriptions, les familiers des Pyrénées identifieront un à un les sommets les plus prestigieux de la chaîne, mais en découvriront aussi de plus modestes, auxquels l'auteur a eu le mérite de s'intéresser, et dont plusieurs appartiennent à ces montagnes ariégeoises « *qui s'écartent du tapage de la renommée* ».

Courses « joyeuses », traversées de tout repos, « *faces obscures qui s'auréolent d'une réelle grandeur* », randonnées d'hiver à sk[i], varappes savantes, les voilà do[nc] offertes à tous, que ce soit po[ur] le rêve en chambre ou pour l'[ac]tion sur le terrain.

La connaissance des Pyrén[ées] devrait y gagner immenséme[nt] et, partant, l'amour qu'elles mé[ri]tent, dont un tel document fo[ur]nit d'incomparables pièces à co[n]viction.

ANDRÉ BLANCHET

★ *Les Pyrénées : les cent* [plus] *belles courses et randonnées*, [par] Patrice de Bellefon, Denoël, édit. Un volume : 87 francs.

Jardinage

Arbres généalogiques

C'EST à un obscur pépiniériste anglais du nom de Gordon que fut finalement dédié un petit arbuste d'Amérique du Nord à fleurs blanches qui devait s'appeler quelques années seulement le franklinia. Vengeance larvée d'un botaniste britannique regrettant la perte des colonies de la couronne ou estimant (j'en doute !) que l'inventeur du paratonnerre méritait mieux, car le moins que l'on puisse dire est que le gordonia n'a pas fait dans les jardins une percée foudroyante.

Thomas Jefferson a, lui, laissé une trace dans les ouvrages horticoles avec un petit arbuste proche des Berberis qui, sous le nom de jeffersonia, perpétue bien modestement dans les collections botaniques le souvenir d'un excellent naturaliste, ami de Buffon, qui fut lauréat de la Société française d'agriculture et dont l'unique visite en Grande-Bretagne fut essentiellement pour voir des jardins.

Quant à George Washington, premier président des Etats-Unis, il n'eut guère plus de chance dans les honneurs horticoles. Il s'en fallut de peu pourtant que le plus majestueux de tous les arbres ne portât son nom. Mais après avoir hésité entre Washington et Wellington, les botanistes, tacticiens prudents ou fins politiques, préférèrent le nom d'un chef indien cherokee pour baptiser le séquoia. Ils devaient cependant offrir à deux palmiers californiens l'honneur de porter un nom aussi illustre. Mais qui connaît les washingtonia ?

Pourtant les trois fondateurs des Etats-Unis auraient dû être honorés par les botanistes, en songeant à l'apport exceptionnel que le Nouveau Monde a fourni aux jardins.

Dès le début, plantes et Amérique se trouvent associées. L'histoire ne raconte-t-elle pas que le parfum du laurier sassafras *(sassafras albidum)* fut pour Christophe Colomb le premier avertissement de la proximité des terres. Sans lui, aurait-il poursuivi sa route ?

C'est au dix-septième siècle, avec les explorations de John Tradescant (le tradescantia ou éphémère de Virginie, excellente plante pour massifs ou jardinières à mi-octobre, lui a été dédié), que l'Amérique du Nord va commencer à offrir ses merveilles aux jardiniers d'Europe.

Recueillis par Tradescant sur les prés qui occupaient l'emplacement de l'actuelle New-York, les *aster novae-angliae et novii-belgii* sont à l'origine de dizaines de variétés qui fleurissent nos jardins à l'automne.

Mais qui se souvient encore de l'arrivée en Europe de cette époque du phlox, du lupin, de l'ancolie, de la lobelie cardinale ou de la vigne vierge, toutes plantes ramenées du Nouveau Monde et qui paraissent aujourd'hui avoir vécu depuis toujours dans les jardins de nos campagnes ? Et quel jardinier évoque-t-il encore à l'ombre d'un érable, fils des forêts d'Amérique, le souvenir de ces premières découvertes et de leurs difficiles transports de l'autre côté de l'océan ?

C'est John Bartram, un ami de Franklin, qui devait créer le premier jardin botanique américain et, avec lui, vont commencer les échanges réguliers et systématiques avec les spécialistes européens. De nouvelles plantes vont traverser l'Atlantique, soigneusement entretenues pendant le voyage par des officiers de marine férus de sciences et attendus avec l'impatience que l'on peut imaginer par des botanistes friands de nouveautés.

En trois ans cinq expéditions

Jefferson devait prendre William Bartram, le fils de John, comme botaniste-conseil, ce qui montre son intérêt pour les plantes, comme le montre cette expédition partie en 1804 explorer les rives du Missouri pour établir une communication avec le Pacifique. Dirigée par le capitaine Lewis (le lewisia, charmante plante de rocailles, lui doit son nom) et son ami William Clark, elle devait revenir deux ans plus tard avec une moisson de découvertes propres à enthousiasmer un naturaliste comme Jefferson. En regardant fleurir les clarkias dans les plates-bandes de juillet, combien de jardiniers savent qu'ils doivent à William Clark et aux Américains cette ravissante plante aux tons pastels ?

Mais pour les échanges jardiniers franco-américains, deux noms sont essentiels : ceux d'André (le père) et de François (le fils) Michaux. Chargé en 1785 par le gouvernement français de créer près de New-York une pépinière de plantes utiles ou décoratives à expédier en France, André Michaux devait, dès la première année, envoyer dans n[otre] pays douze caisses de graine[s] plus de cinq mille plants [d'ar]bres. L'année suivante, il [crée] une seconde pépinière en C[aro]line, poursuit ses exploration[s et] ses envois. La Révolution f[ran]çaise survient, on l'oublie [lui et ses] chères petites plantes. Plus [d'ar]gent du nouveau gouvernem[ent,] qu'importe, il dépense sa fo[rtune] et celle de son fils, qui l'a[ccompagne,] puis se décide en 1796 à re[ntrer] en France avec ses notes, [ses] herbiers, ses récoltes. Un [nau]frage sur les côtes néerland[aises,] la perte de ses collections [et la] triste découverte du peu d[e cas] fait à ses envois de plantes, [per]dues ou dilapidées, ne réussi[ront] pas à entamer totalement la morale de cet homme. Il réu[ssit à] se faire nommer botaniste de [l'ex]pédition du capitaine Ba[udin,] fonde le jardin botanique d[e Ta]matave, où il meurt en 18[02].

Son fils vient faire con[naître] aux Français toutes les mer[veilles] de la flore américaine. Aus[si] part-il à New-York. En troi[s ans] il fera cinq voyages d'explor[ation] et fera parvenir près de cent cinquante mille plantes[. Pa]rallèlement, il met au poi[nt le] manuscrit de son père : *Hi[stoire] des chênes d'Amérique*, et [publie] une *Histoire des arbres fore[stiers] de l'Amérique septentrionale* [que] Redouté, le peintre des rose[s, de]vait illustrer.

Une jolie fleur, proche des [cam]panules, peu courante ma[is de] culture facile, le michauxia, [per]pétue son souvenir. Il l'avait mérité avant de reposer da[ns sa] propriété de Vauréal, pr[ès de] Pontoise, à l'ombre, bien s[ûr, de] quelques chênes d'Amériqu[e].

MICHELE LAMONTAG[NE]

A CANET-[PLAGE] ROUSSIL[LON]
LA PLA[GE] RADIEU[SE]
C'EST TOUJOURS L'ÉT[É]
EN SEPTEMBRE ET OCTO[BRE]
AVEC DES PRIX AVANTAG[EUX]
9 km de sable fin, port ultra moderne, animation permanente.
Réservez dès maintenant
Syndicat d'initiative :
66140 CANET-PLAGE, B.P. [...]
Tél. (68) 35-03-88 - 35-00-[...]

Innocenti: disponible sous 24 heures

Innocenti existe en 2 modèles : 90 L 6 CV* 18.210 F et 120 L 7 CV* 19.510 F.
Innocenti est une 3 portes de 3,12 m.
Avec du style et du sens pratique, c'est la petite voiture des grandes vacances.
Choisissez votre financement :

Crédit — 20 % comptant — 1re traite après 3 mois
ou
Leasing — Dépôt de 10 % du prix (restitué en fin de location) remboursement en 48 mensualités.

* prix clé en main au 12 juillet 1976 - essai et vente chez les 250 concessionnaires Austin en France. Leasing CGL - Crédit CGI

British Leyland France - Zone Industrielle - rue Ambroise Croizat 95101 Argenteuil - Tél. : 982.09.22

Innocenti Leyland
Préfère TOTAL

ouverture du nouveau
MONTFLEURY ★★★★
CANNES
25, avenue Beauséjour
Cannes

Renseignements et réservations : Montfleury Cannes
25, avenue Beauséjour 06400 - Cannes Tel (93) 99.29.74 et 38.76.91 Telex 470039
Pierre Mainguy 9, avenue de l'Opéra 75001 - Paris Tél. (1) 260.40.29

Beaucoup plus qu'un hôtel....

Si le Montfleury n'était qu'un hôtel, ce serait le plus moderne d'Europe avec un service dans la grande tradition des palaces Lucien Barrière (Deauville - La Baule - Cannes).

Mais le Montfleury, c'est beaucoup plus qu'un hôtel. Au cœur du parc François André, au pied de la Californie, dominant la Baie de Cannes, c'est une oasis dans un univers de fleurs.

C'est aussi un ensemble sportif avec 10 tennis, 2 piscines et 1 patinoire.

C'est une étape gastronomique avec 3 restaurants dont une rôtisserie au feu de bois. C'est un rendez-vous à la mode avec le coiffeur parisien Jean-Louis Saint-Roch.

Le Montfleury, c'est un véritable centre de loisirs où le raffinement, la détente et le plaisir se marient harmonieusement.

C'est enfin un centre de séminaires et congrès avec un auditorium de 300 places et 4 salles de conférences.

Vivre au Montfleury, c'est la manière élégante et agréable de séjourner à Cannes.

Montfleury Cannes, hôtel entièrement climatisé, 400 places de garages, 235 chambres avec loggias, radio, téléphone automatique direct, mini-bars.

Plaisirs de la table

VU D'OUTRE-RHIN

KLAUS BESSER publie *Die hundert besten Restaurants in Europa*. Ce confrère allemand, gourmet et connaisseur, a choisi ainsi vingt-sept restaurants de France (à égalité avec l'Allemagne de l'Ouest) pour treize en Belgique, six en Suisse, autant en Angleterre et en Italie, huit en Hollande, cinq en Espagne, trois en Autriche, un en Suède (le fameux *Operakallaren* de Stockholm) et un à Monte-Carlo (le décevant *Bec rouge*).

J'ai rencontré Klaus Besser l'an dernier à Bordeaux. Nous parlions des restaurants parisiens et, par amusement, avec Jacques-Louis Delpal, nous fîmes chacun notre liste. Besser s'en est souvenu et donne ces listes en prologue à ses propres jugements sur Paris. Mais, dans notre esprit, il s'agissait moins de grandes maisons que de bistrots préférés, et c'est pourquoi je donne le *Pactole*, *Denis*, la *Tour d'argent*, mais aussi *Pierre-Traiteur*, *Chez Benoît* et la *Bonne table* de Clichy. De même Delpal cite le *Quai d'Orsay* et *Benoît*.

Klaus Besser, lui, ne connaît que les « grands », et sa liste pourrait passer pour enfoncer les portes ouvertes. L'amusant est que, dans le même temps je recevais le *Guide des meilleurs restaurants de France* de Nicolas de Rabaudy qui, lui, nous laisse sur notre faim plus encore puisqu'il n'en a trouvé en tout que vingt-deux dont dix à Paris !

En province il faut remarquer que c'est l'Allemand qui a fait, sinon des découvertes, du moins l'effort de sortir du... commun des grands. Klaus Besser aime — et on le comprend — *la Table des cordeliers* de Condom, *les Vannes* à Liverdun et la *Bonne Etape* de Château-Arnoux, par exemple ! Je ne critique point. On ne saurait tout connaître et, d'autre part, tout guide est et doit être, ou un catalogue, comme le Michelin, ou subjectif.

Mais je voudrais, à propos de ces cent meilleurs restaurants d'Europe, remarquer une chose. Ceux, étrangers, dont parle Besser et dont il cite les plats sont, quasi tous, des restaurants de cuisine *française*. Et lorsqu'on connaît la cuisine française telle que la conçoivent les chefs à l'étranger on peut bien s'inquiéter ! Voilà, par exemple, le *Coq d'or* de Rotterdam. Je trouve à sa carte le homard Tharmidor, la sole Walewska et le soufflé au Grand Marnier, plats ridicules et de fausse grandeur, alors que la cuisine hollandaise peut atteindre (rarement je l'avoue) au sublime ! Et les crêpes Suzette ? On les retrouve partout, faussement flambées au demeurant ! Alors je me demande si un gourmet courant le monde a raison de vouloir retrouver partout cette « Grande Cuisine » (les majuscules sont de Klaus Besser) qu'il célèbre au *Chat botté* de Genève (un bien médiocre restaurant, malgré sa terrine de brochet Curnonsky !), au *Gavroche* de Londres (qui ose encore présenter un bar flambé au fenouil, alors que même les vacanciers azuréens n'en veulent plus ?), ou encore comme ce tristement comique Robert Carrier qui propose aux Britanniques ébahis une brandade de truite fumée ?

La « divinisation » de la cuisine française (la fausse, celle des palaces) a fait trop de mal à la vraie cuisine, et le meilleur restaurant de Belgique sera toujours pour moi celui qui propose choesels, anguille au vert, waterzooï et fromage de Herve, comme le meilleur restaurant anglais sera celui qui sert, merveilleusement à point, le train de côte de bœuf avec le Yorkshire pudding, le steak and kidney pie, les anges à cheval et le stilton, etc., etc.

LA REYNIÈRE.

L'ÉCOLE DU FOURNEAU

UN ancien bistro, à l'angle de la rue Saint-Dominique et de la rue de Constantine : La Varenne. C'est ici que se retrouvent des étrangers décidés à suivre les cours d'été bilingues de cuisine française. Ouverte depuis l'automne dernier (*le Monde* du 15 novembre 1975), cette « école » peu ordinaire tire son nom de celui de François-Pierre de La Varenne, fameux cuisinier du dix-septième siècle et auteur de plusieurs livres de cuisine. Elle est dirigée par Ann Willan, diplômée de Cambridge, professeur au Cordon bleu de Londres, puis, au gré des postes de son mari, à Washington, New-York et Saint-Germain-en-Laye.

La première session hebdomadaire s'ouvrait ce jour-là sur le thème « cuisine régionale » et comptait deux groupes d'élèves, d'une dizaine chacun. Parmi eux, quelques Parisiens, mais surtout des étudiants qui avaient fait le voyage à cette seule fin. Pendant que Fernand, ancien restaurateur à deux étoiles dans l'Ain, monte au fouet des blancs en neige dans un beau bassin de cuivre, je retrouve par le plus grand des hasards Nancy Mott, de Greenwich (Connecticut), qui, elle aussi, a ouvert là-bas un cours de cuisine avec un petit service de traiteur. Elle est ici pour se perfectionner une semaine durant. Au premier étage, Michel, un jeune chef irlandais installé à Paris, supervise l'exécution, par chacun de ses élèves, d'un menu identique dont nous ferons tout à l'heure notre repas.

Pendant le déjeuner, Ann Willan fait la critique de chacun des plats, avec une souriante compétence. La bintje de la salade cauchoise a bu trop de sauce par rapport aux autres ingrédients ; la sauce du filet de porc à la normande est un peu courte. La tarte normande aux poires s'avère un rien coulante ? Question de liaison à finir au beurre et de chaleur du four. Enfantin ! Des nuances à surveiller pour demain...

La démonstration de l'après-midi est ouverte au public moyennant 50 francs jusqu'à concurrence des places. Aujourd'hui, Fernand apprête avec art le poulet de Bresse à l'estragon, tandis qu'Ann traduit, tout en surveillant d'un œil exercé un court-bouillon de quenelles de brochet Nantua, préparées avec des écrevisses venues jusqu'ici vivantes de leurs bassins turcs ou polonais.

Nous sommes plus de cinquante à ne perdre aucun de ses gestes grâce aux miroirs en batterie au dessus de son « piano ». Cinquante qui se demandent déjà, peut-être, ce qu'ils serviront à leurs invités de demain...

N. M. S.

★ 34, rue Saint-Dominique, 75007-Paris, tél. 551-10-16.

(Croquis de MARCQ.)

Place Saint-André-des-Arts, une jeune Anglaise en robe-tablier bleu jean et t-shirt jaune a déjà acheté ces espadrilles à laçage croisé haut sur la jambe qui sont l'un des succès de cet été. Sa compagne a choisi, elle, le débardeur à fines bretelles de ton vif porté sur une jupe de coton écossais et des sabots. L'une et l'autre portent un sac à bandoulière.

TABLES D'AOUT (suite)

Voici la suite de mes restaurants préférés ouverts en août. Mais, je le répète, il arrive que les restaurateurs changent d'avis ou ferment la semaine du 15 août. Il est toujours indiqué de téléphoner au préalable.

13e arrondissement : La Modèle (83, bd Saint-Marcel, tél. 707-13-07), brasserie où l'on sert jusqu'à 23 heures.

14e arrondissement : Lous Landès (9, rue G.-Saché, tél. 568-42-70), où Georgette Descat ajoute à sa carte solide d'heureux plats de poissons ; *Chez Provost* (1, rue de Coulmiers, tél. 539-86-99), un nouveau dans la ville.

15e arrondissement : Restaurant du Marché (59, rue de Dantzig, tél. 532-26-88) ; *L'Aquitaine* (54, rue de Dantzig, tél. 828-67-38) et sa merveilleuse terrasse suspendue; *La Route du Beaujolais* (17, rue de Lourmel, tél. 579-31-63) et ses petits prix.

16e arrondissement : Jamin (32, rue de Longchamp, tél. 727-12-27).

17e arrondissement : Saint-Jean-Pied-de-Port (133, av. de Wagram, tél. 227-61-50), jusqu'au 13 août, son gazpacho, en terrasse, est un enchantement ; *Baumann* (64, av. des Ternes, tél. 380-16-66) et ses choucroutes crues admirables; *Chez Guyvonne* (14, rue de Thann, tél. 227-25-43); *La Sole Duplantin* (169, av. de Villiers, tél. 754-49-59) et sa fameuse ratatouille aux herbes ; *Bessière* (97, av. des Ternes, tél. 380-10-60), originalité de la carte et des vins.

18e arrondissement : Les Semailles (3, rue Steinlen, tél. 606-37-05).

19e arrondissement : Au Cochon d'Or (192, avenue Jean-Jaurès, tél. 607-23-13).

Il faut ajouter à cette liste quelques ambassades étrangères : *Le Vieux Berlin* (32, av. George-V, tél. 225-88-96); *Les Iles Philippines* (17, rue Laplace, tél. 633-18-59) et leur jardin de charme; *Le Copenhague* (142, Champs-Elysées, tél. 359-20-41) et sa collection de saumon; *le Tong Yen* (1 *bis*, rue J.-Mermoz, tél. 225-04-23), qui est quelque chose comme la Tour d'Argent céleste.

Puis, en proche banlieue, *Le Coq Hardy* de Bougival (tél. 969-01-43) ; *L'Auberge de la Terrasse* de Carrières-sous-Bois (tél. 962-05-78); *La Poularde* à Houdan (tél. 486-60-50, à partir du 15 août) ; *Le Cœur Volant* de Louveciennes (64, route de Versailles, tél. 969-17-46) ; *La Cressonnière* de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (tél. 052-00-41).

—o—

Et, enfin, cette *Poularde landaise* (4, rue Saint-Philippe-du-Roule, tél. 359-20-25), dont le nouveau cadre, rustique et charmant, semble de campagne en plein Paris (fermé samedi et dimanche). La carte est riche en plats froids (très bonnes lisettes au vin blanc, lapin en gelée, ratatouille froide, salade landaise au thon, confits froids, etc.) réussis par le jeune chef, qui est, de surcroît, compagnon des Devoirs unis. Francomtois le Persévérant, élève d'Avignonnais la Persévérance ! N'est-ce pas, dans la tradition des vieux compagnonnages, charmant, rassurant et précieux? On voudrait ici donner des surnoms à tous, appeler la patronne « Jeannine la Bonne Hôtesse » et remercier « Marie-Thérèse Casque de cuivre » de nous servir avec le gentil sourire ironique et savoureux qui convient. Et on y appréciera le beurre d'Echiré, sur la table, le très bon Madiran servi frais, les plats du jour... Allons, les aoûtiens ne seront pas à plaindre !

L. R.

● *Quelle riche idée* cette circulaire officielle aux restaurateurs les avisant qu'ils ne peuvent, sans risque d'amende, multiplier plus de trois fois le prix d'achat des bouteilles de vin ! Tous ceux qui n'osaient pas faire plus de la « culbute » et demie viennent d'augmenter les prix de leur carte !

LE KILAL — HOTEL • RESTAURANT ★★★★ L
Dans le VILLAGE HISTORIQUE de GRIMAUD (presqu'île de St-TROPEZ)
Vous retrouverez désormais au restaurant du KILAL GERARD VIÉ, des TROIS MARCHES de Versailles
SON FOIE GRAS, SA SALADE GOURMANDE, SON CANARD AU CIDRE ET AU MIEL
Pour la réservation : Tél. (94) 43.20.02
Télex 470 230 - 83360 GRIMAUD

Rive gauche

restaurant QUASIMODO 033-63-60
42, quai d'Orléans 75004 Paris
fermé les dimanche et lundi
ouvert en juillet et août

LES BELLES GOURMANDES
œufs coque à la purée de truffe, crottin de chavignol rôti
(créations Henri Faugeron)
3, rue Paul-Louis-Courrier (7e). 548-47-08. Service jusqu'à 23 h. 30. Fermé samedi et dimanche

Le chemin de la Rue des Ecoles est grand ouvert non seulement aux amateurs de cuisine Italienne, mais aussi à ceux qui aiment l'ambiance, la fantaisie. Mario est Italianissime et fait rimer Tagliatelle et Colombine, Arlequin et Osso Bucco, Tarantelle et Antipasti. Cette Commedia dell'arte qu'est un repas, ici enchante par sa sincérité. La sincérité des produits s'y ajoute. Retenez votre table à 326.83.59 et 325.6?.29.
"Extrait d'un article de M. R. Courtine".
MARIO
Spécialités italiennes de grande classe.
7, rue des Ecoles, Paris 5e
326.83.59. Fermé le jeudi

LES TROIS TOURS
Le nouveau relais des gourmets dans un cadre étonnant
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

Rive droite

Lady L
Déjeuners d'affaires Dîners Soupers
(Gault et Millau)
Le Soir : Orchestre avec CHRISTIAN DUMMANES et MICHEL SILVA
4, rue Balzac (8e)
Réservation : 225.21.95 et 92.99

Julien
ROUVERT LE 19 JUILLET
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 06
T.l.j. jusqu'à 1 h. 30, fermé le dim.

Restaurant PIERRE
à la Fontaine Gaillon
Grande cuisine de tradition française (fermé dim.)
OPE. 87-04 - PLACE GAILLON
Parking

Environs de Paris

A 40' DE PARIS - AUTOROUTE OUEST - SORTIE BONNIERES A ROLLEBOISE - Tél. : 479.91.24
Château de la Corniche
UNE VUE PANORAMIQUE EXCEPTIONNELLE SUR LA VALLEE DE LA SEINE
PARC 2HA - EQUITATION - TENNIS - VELOS - PISCINE CHAUFFEE
CHAMBRES GRAND CONFORT AVEC TELEVISION - BARS - TERRASSES
CHEF DE CUISINE J.F. ROUSSEAU "POELE D'OR 1973"
WEEK-END : FORFAIT 195 f. par pers. : CHAMBRE DOUBLE - DINER - PETIT DEJ. - DEJEUNER

Maison

A DOUBLE TOUR

AVANT de boucler ses valises et de partir en vacances, il faut songer à l'appartement que l'on abandonne derrière soi. Précaution essentielle : verrouiller solidement sa porte pour éviter son effraction. Un système d'alarme peut alerter les voisins et, du même coup, faire fuir les cambrioleurs...

La technique des clés de sûreté évolue : les plus récentes sont cylindriques (à pompe) ou carrées, comme celles mises au point par Fichet, avec quatre profils différents correspondant chacun à un verrouillage. Quant aux serrures, elles doivent être à cinq points d'ancrage pour bloquer solidement une porte. Au rayon spécialisé du B.H.V. (qui fournit et pose le matériel) nous avons vu des serrures à cinq points d'ancrage avec clés à pompe (*Central*, 665 F) ou carrées (*Fichet*, 800 F) ou avec, en outre, une protection extérieure de la clé contre un « griffage » éventuel (*Muel*, 1 070 F). Pour une porte plane déjà équipée d'une clé cylindrique, une serrure complémentaire à quatre points d'ancrage se fixe de part et d'autre de la serrure centrale (*Késo*, 520 F). Ces serrures de marque sont également vendues par les serruriers. Un conseil : s'assurer d'un service après-vente efficace pour être dépanné rapidement en cas de perte des clés.

Mais une serrure, si perfectionnée soit-elle, ne sera que protection illusoire si un cambrioleur peut découper une ouverture dans le bois de la porte : un blindage intérieur, réalisé avec une plaque de tôle d'acier, est le complément indispensable d'un bon verrouillage ; il faut compter environ 500 F pour un blindage et sa pose.

Divers systèmes détectent l'ouverture des portes et fenêtres et déclenchent une sirène intérieure. Les plus simples de ces alarmes (qu'un bricoleur minutieux peut monter lui-même) suffisent à protéger un appartement si des voisins ou le gardien de l'immeuble sont alertés par le hurlement de la sirène. Toutefois, pour une habitation isolée, il faudra prévoir une installation plus complexe et onéreuse (*le Monde* du 23 juin 1976).

Klaxon incorporé

Formule la plus élémentaire de l'alarme, un verrou possède un détecteur de choc sur sa gâche relié à une mini-sirène (« *Son'vol* », 370 F au B.H.V.). Un autre modèle renferme, en un seul boîtier, le verrou, la sirène, un détecteur de choc et un détecteur magnétique qui déclenche l'alarme par entrebâillement de la porte (*Agostini-Sicli*, 960 F, B.H.V. et Galeries Lafayette).

Schématiquement, un dispositif d'alarme comporte une « centrale », boîtier auquel sont raccordés les contacteurs (de choc ou d'ouverture) et la sirène d'alerte. Les appareils de type simplifié les plus récents sont alimentés par une batterie au cadmium nickel, avec chargeur incorporé, ce qui évite le remplacement des piles. Deux modèles viennent de sortir, vendus en « kit » et à monter soi-même. Le premier comprend une centrale avec klaxon incorporé, un contact d'ouverture et un contact de choc (*Simplex*, 950 F, contact supplémentaire, 40 F). Le second comporte un boîtier central, deux sirènes électromécaniques (avec test d'alarme et dispositif d'arrêt), un détecteur de choc et trois détecteurs d'ouverture (« *Kitalarme* », Proteg, 1 485 F).

JANY AUJAME.

★ Simplex, 18, rue Lauriston, 75016 Paris.
Proteg, 36, rue Laugier, 75017 Paris.

(Publicité)
Si vous êtes cambriolés, vous ne l'aurez pas volé...
C'est ainsi chaque année, pendant les vacances, plus de 80 000 cambriolages sont commis.
Il n'est plus question de dire : "On n'y peut rien". Vous y pouvez quelque chose, et nous aussi.
Nous, ANTIVOLS SIMPLEX, nous prétendons être plus intelligents que les cambrioleurs. - Nous le prouvons chaque année, en protégeant 1 000 000 de voitures en France. - C'est cependant en nous inspirant de leurs méthodes, en observant des milliers de cas d'effraction, que nous avons mis au point un certain nombre de systèmes d'alarme électronique formant une barrière infranchissable, invisible aux cambrioleurs.
ANTIVOLS SIMPLEX n'est pas un marchand d'appareils. - Nous assurons un conseil en protection, nous installons dans toute la France et notre service entretien vous garantit la bonne marche de nos systèmes de protection.
La meilleure façon de vous faire une idée, c'est de nous rendre visite, de nous téléphoner, ou de nous renvoyer ce bon. Nous avons encore le temps de protéger votre maison avant votre départ en vacances.
Bon à découper à retourner à : ANTIVOLS SIMPLEX
Bureaux et salle de démonstration 18, rue Lauriston, 75116 PARIS
Tél. 704.37.55 et 727.83.06
M. ____
Adresse ____
Ville ____ Code postal ____
Je désire recevoir, sans engagement de ma part, un devis pour la protection électronique de ma maison ou de mon appartement.
Maison ☐ Plain-pied ☐ Nombre d'étages ____
Nombre de portes ____ Nombre de fenêtres au rez-de-chaussée ____ aux étages ____
Voisin le plus proche ____ mètres
Appartement ☐ étage ____
Nombre de portes ____ Nombre de fenêtres ____
Joignez éventuellement un plan des lieux.
... Passez de bonnes vacances.
ANTIVOLS SIMPLEX
VIVEZ TRANQUILLES

CALVITIE ?
Grâce à la transplantation, il vous est maintenant possible d'avoir à nouveau de vrais cheveux naturels et qui poussent. ZENOGRAFT, la technique anglaise de transplantation bien connue est maintenant disponible en Allemagne. Pour recevoir tous renseignements gratuits et sans engagement, veuillez coller le coupon sur une carte postale et nous l'envoyer. Ecrire lisiblement votre adresse.
NOM ____
ADRESSE ____
VILLE ____
haar international
4 Dusseldorf 1, Cantador Str.12
Allemagne
LM 23-7-76

meubles Chapo
simples et beaux en bois massif
OUVERTS en AOUT
14 bd de l'hôpital 75005 PARIS
rte de St Saturnin 84220 GORDES

Cuisine 1
RIVOLI ET ROSNY OUVERTS
Deux magasins d'exposition-vente de cuisines installées, comparables à ceux existant depuis peu dans quelques capitales étrangères, viennent d'ouvrir à l'enseigne « Cuisine 1 » au 37 de la Rue de Rivoli (entre l'Hôtel de Ville et le Chatelet) et au Centre Commercial de Rosny 2*. Plusieurs marques nationales et internationales très célèbres — et d'autres qui le sont moins — d'éléments de mobilier (style, rustique, contemporain) ainsi que d'appareils intégrés (cuisson, froid, lavage, etc.) se trouvent ainsi, pour la première fois, présentés en ensembles, en permanence, en un seul lieu, sous une même enseigne.
Mais l'originalité des « Cuisine 1 » est encore plus profonde. Elle réside à la fois dans les critères retenus pour sélectionner — chez plus de 500 fabricants — les productions offertes et dans les moyens intellectuels et matériels mis en œuvre pour que chaque acheteuse possède une cuisine telle qu'elle a raison de la vouloir : unique.
*Tous les deux face aux Meubles Damal

Jeunes

HISTOIRES TRÈS NATURELLES

UNE bande de ciel bleu, un brin d'herbe entre deux pavés, une feuille à l'automne, un bourgeon au printemps. Il y a toujours un coin de nature quelque part. Même pour ceux qui n'ont pas la chance de vivre à la campagne et d'aller effeuiller la marguerite sur les chemins de l'école buissonnière.

Depuis maintenant quinze ans, l'association La nature à l'école, composée d'une petite équipe de bénévoles, réunis au Jardin des plantes autour de Mme Letouzey (1), fournit aux écoles maternelles et primaires et aux établissements de jeunes handicapés un matériel destiné à donner aux enfants des villes la connaissance de la nature, le respect de la vie, et à stimuler leur curiosité et leur imagination. Graines à semer, bourgeons, bulbes de fleurs à planter, ainsi que plus de deux cent cinquante diorama : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons naturalisés, montés artisanalement dans le décor réaliste du cadre de vie de l'animal. Accompagnés de photos, de disques sur lesquels sont enregistrés les cris des animaux, de fiches pédagogiques astucieusement faites sous forme de questions et de suggestions d'activités proposées aux maîtres, tous ces objets sont disponibles contre un simple abonnement de 250 francs par an.

C'est ainsi que, à partir de l'observation minutieuse d'un simple animal empaillé ou de l'éclosion d'un bourgeon, des écoliers ont réalisé de véritables compositions artistiques récemment exposées à Paris. Peintures, modelages, fresques, maquettes, mosaïques, mobiles, poèmes... ; chez l'enfant, la nature est prétexte à création. Ici, un vol de sternes — découpages d'ombres noires sur cieux blancs — nous entraîne vers des profondeurs enchantées de fonds marins avant de nous faire pénétrer l'exubérance des forêts équatoriales — pontes de lianes et cases d'argile coiffées de feuilles de palmier tressées.

Là, le flamboiement des couleurs se noie dans les pastels d'un étang, peuplé de chevaliers combattants, échassiers, hérons, butors étoilés replacés dans leur environnement d'iris et de lentilles d'eau, d'élodées, de nénuphars et de roseaux. Bien loin des tristes résumés de nos vieux manuels, c'est autour d'un des étangs de Meudon que les enfants ont pris leur leçon d'histoire naturelle.

Et tous ces coucous dessinés sous tous les angles, de face comme de dos, alors que dans les dictionnaires, les oiseaux sont toujours reproduits de profil ! Là, ils semblent vivants. Parfois, on y regarde même à deux fois. Celui-ci là-haut à gauche ? N'a-t-il pas tourné la tête ? L'enfant sait aussi être poète, et cette fois, c'est le corbeau qui l'inspire : « *Le corbeau est noir comme le ciel le soir, il n'est pas beau, on le pend dans les châteaux... de son ton grave, il traverse Le Havre, il va à un enterrement où tout le monde ment.* » On pense à Jacques Prévert.

L'histoire de la gerbille du désert, racontée par des enfants de neuf ans sous forme de bande dessinée, est encore la plus étonnante. La gerbille est blottie dans son terrier. Voilà que le serpent pénètre dans sa galerie. Pour lui échapper, le petit animal crève le plafond de son terrier et laisse son poursuivant englouti sous le sable. Mais à peine a-t-elle évité le pire qu'elle se trouve face à son autre ennemi, le fennec. La gerbille a peur et se souvient de la mort de sa cousine Groseille. Et ainsi de suite. Rien ne manque au décor : oued, gazelles, fouette-queue, Touareg et tempête de sable. Mais tout est bien qui finit bien. Et la gerbille sera sauve.

C'est peut-être en racontant aux enfants l'« histoire vraie » de l'alouette ou du merle que l'on développera leur imagination. A l'école de la nature.

ODILE VAN DE WALLE.

(1) La nature à l'école a son siège social pavillon Chevreul, au Jardin des plantes, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Permanence le mercredi de 9 h. à 12 h., 13 h. à 17 h. et le vendredi de 13 h. 30 à 18 h.

Hippisme

RAZZIA SUR LE TURF

LA palme revient, cette semaine, à *Lagunette*. Elle est allée gagner, au Curragh, les Oaks d'Irlande, ajoutant un fleuron à une couronne hippique française qui n'a jamais été aussi étincelante. Les Britanniques sont abasourdis. Les chevaux venus de Chantilly ont gagné chez eux, cette année, les deux Derbys (*Empery* et *Malacate*), les Oaks de Newmarket et du Curragh (*Pawneese* et *Lagunette*), les Mille Guinées (*Flying Water*) et les Eclipse Stakes (*Trepan*) (1) sans compter plusieurs épreuves de moindre renom.

Avec *Youth* et *Pawneese*, c'est encore Chantilly qui tient la corde, cet après-midi même, à Ascot, dans les King George Stakes, lesquelles, par parenthèse, s'annoncent comme la course la plus sensationnelle depuis le début de l'année. C'est probablement un entraîneur installé en France qui, par les sommes gagnées, prendra la première place au classement annuel des professionnels britanniques. Peut-être même les deux, voire les trois premières places, échapperont-elles aux nationaux. Maurice Zilber, François Boutin et Ange Penna sont, dans cette autre course, très populaires en Angleterre et qui, comme celles des chevaux, donne lieu à des paris — au coude à coude. Les chevaux du premier ont gagné 110.000 livres ; ceux du second, 90.000 ; ceux de Penna, 105.000. Le premier entraîneur anglais, Henry Cecil, compte 100.000 livres de gains, mais il n'a pas de représentant dans la course de cet après-midi et son champion, *Wollow*, déjà déclinant dans le Derby, est *complètement passé de forme*.

Hélas, si la couronne n'a jamais été aussi étincelante, elle a rarement été aussi chancelante. On savait déjà que *Youth* et *Empery*, à la fin de la saison, partiraient pour les Etats-Unis, où ils sont « syndiqués », pour leur future carrière d'étalons, au prix de 3 millions de dollars chacun. Cette semaine, c'est au tour de *Malacate* d'être inscrit sur les listes de départ. Il est vendu 7 millions de francs à un groupe d'éleveurs irlandais. Ce n'est jamais qu'une gloire en transit qui nous atteint. Et le transit, dont nos propres chevaux font les *frais*, est ruineux.

Palme de l'anecdote également à *Lagunette*. Une anecdote propre à inspirer à la fois l'humilité et l'espoir. Quatre grands propriétaires, de ceux qui sacrifieraient plus de 1 million de francs pour avoir une pouliche comme *Lagunette*, ont eu virtuellement, à tour de rôle, une chance de posséder celle-ci dans leur écurie. Tous quatre l'ont laissée échapper.

La chaîne commence avec feu Mme Stern, chez qui naquit *Landerinette*, mère de *Lagunette*. Elle garda, de cette souche, plusieurs juments, dont les produits continuent de courir, sans grande gloire, sous les couleurs de la famille. Elle vendit *Landerinette*. Celle-ci donna naissance, chez l'acheteur Renaud du Vivier, président de la Société des steeple, à une pouliche qui allait être une grande championne, gagnante des Oaks de Newmarket, *La Laguna*. Mais le marquis du Vivier, à son tour, passa la main. Il revendit *Landerinette* et, en même temps, céda sa fille, avant qu'elle eût fait ses premiers pas sur une piste. La mère se retrouva chez Guy de Rothschild, la fille chez Henry Berlin. Deux ans plus tard, Guy de Rothschild revendait la mère. Celle-ci avait, il est vrai, acquis une réputation détestable, probablement justifiée en une ou deux circonstances : elle se jetait sur ses poulains lors de leur venue au monde. Dès la naissance, il fallait séparer la mère et son petit et confier celui-ci à une jument nourrice. Pourtant, *La Lagune* s'étant révélée entre-temps, Henry Berlin passa outre à ce vice et acheta *Landerinette* pour quelque 200 000 francs. C'est chez lui, à Glos-la-Ferrière, qu'elle mit au monde une propre sœur de *La Lagune*, qu'on l'empêcha de mettre à mal, l'héroïne de la semaine, *Lagunette*.

Mais ce n'était pas fini. L'an passé, Henry Berlin, ayant encore chez lui *Landerinette*, *La Lagune* et une première fille de celle-ci, *Rose du Kentucky*, acceptait de vendre *Lagunette* 500 000 francs à un propriétaire suisse, M. Berghgracht.

Pour perpétuer la souche

Fatale décision car, peu après, *Landerinette* et *La Lagune* mouraient et il ne restait que *Rose du Kentucky* à Glos-la-Ferrière pour perpétuer la souche. Ainsi M. Berghgracht, dont *Lagunette* a porté les couleurs au Curragh et qui n'en attendait pas tant, est-il maintenant le principal, sinon l'unique, bénéficiaire d'un trésor capricieux.

A Paris, l'événement (relatif) des derniers jours a été le prix Eugène Adam. Il faut en retenir la victoire de *Crow*, les malheurs d'*Arctic Tern* et l'échec de *Vitigès*.

Crow, dont la meilleure performance était jusqu'à présent une deuxième place dans le Grand Prix de Compiègne, s'est, d'un coup, élevé de 7 ou 8 kilos dans la hiérarchie. Un tel bond a ravivé la défiance dans laquelle beaucoup tiennent son entraîneur, Ange Penna. Comme il est d'une habileté diabolique, beaucoup jugent que certaines de ses victoires sentent le soufre.

Les puissances diaboliques ne sont pas du côté d'*Arctic Tern*. Il avait été très malheureux dans le « Lupin », qu'il aurait pu gagner. Cette fois, il part mal, revient trop tard mais alors trop vite, et, finalement, attaque trop tôt. On peut difficilement accumuler plus d'erreurs en deux minutes.

Avec *Vitigès*, l'erreur n'est-elle pas de ne pas admettre une fois pour toutes que, en dépit de son origine paternelle, ce cheval est limité à 1 600 mètres ? Neuf fois, il s'en est tenu à cette distance ou à de plus courtes. Huit fois, alors, il a été premier ou second. En trois occasions, il s'est aventuré sur 2 000 mètres ou au-delà. On ne l'y a pas vu. La démonstration devrait suffire.

LOUIS DÉNIEL.

(1) La victoire de celui-ci est mise en cause par une nouvelle *affaire de dopant dont nous reparlerons*.

Jeux

Échecs (N° 667)

L'ABANDON DU CENTRE

(Tournoi interzones de Manille, 1976)
Blancs : Ph. GHEORGHIU
Noirs : O. PANNO
Défense Philidor

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	é4	é5	22.	D×é7	T×é7
2.	Cf3	d6 (a)	23.	Cé4 !	d×é5
3.	d4	Cf6 (b)	24.	f5 ! (r)	Td7 (s)
4.	Cç3 (c)	Cb-d7 (d)	25.	Tf3 (t)	Td5 (u)
5.	Fç4 (e)	Fé7 (f)	26.	Tg3	Cd7
6.	0-0	0-0	27.	Fh6	g6
7.	a4	ç6	28.	F×d5	ç×d5
8.	Dé2	é×d4 (g)	29.	Cd6	f6
9.	C×d4	Té8 (h)	30.	Tç3 !	Cf7 (v)
10.	Fa2 !	Ff8	31.	T×ç8+	T×ç8
11.	Cf3 ! (i)	Cé5	32.	C×ç8	C×h6
12.	Dd1	Cf-d7 (j)	33.	f×g6	h×g6
13.	f4	Cg6	34.	Cé7+	Rf7
14.	Cf3	Fé7	35.	C×d5 (w)	Cf5
15.	Rh1	Dç7	36.	a5	b5
16.	Fé3 (k)	b6	37.	a6	Cd4
17.	Dé2	Ff6 (l)	38.	Ta5	Cb6
18.	Cg5 ! (m)	Ch6 (n)	39.	Cb4	é4
19.	Dh5	Cf8 (o)	40.	ç3	Cé-ç6
20.	é5 !	F×g5 (p)	41.	C×ç6	C×ç6
21.	D×g5	Dé7 (q)	42.	T×h5	abandon (x)

NOTES

a) La caractéristique essentielle de la « défense Philidor » étant son extrême passivité, on peut s'étonner aujourd'hui de voir figurer dans la pratique des grands tournois une ouverture qui collectionne tant d'insuccès.

b) Conseillé par Nimzovitch, ce développement du C-R prépare le roque et évite les complications tactiques favorables aux Blancs après 3..., Cd7 ; 4. Fç4, ç6 ; 5. Cg3, Fé7 ; 6. d×é5, d×é5 ; 7. Cg5, Ch6 ; 8. Cé6 !, f×é6 ; 9. F×h6, Ch6 ; 10. Dh5+, Rf8 ; 11. Fb3, g×h6 ; 12. Ta-d1.

c) Alekhine recommandait 4. d×é5, C×é4 ; 5. Dd5, Cç5 ; 6. Fg5, Fé7 ; 7. é×d6 mais 5. Cb-d2 donne également un léger avantage aux Blancs : 5..., C×d2 ; 6. F×d2, Fé7 ; 7. Fd3, Cç6 ; 8. Dé2, Fé6 ; 9. 0-0-0.

d) Retrouvant la « variante Hanham », connue pour sa fermeté positionnelle mais aussi pour son jeu serré et passif. Larsen lui préfère probablement à juste titre la suite 4..., é×d4 ; 5. C×d4, g6.

e) La grande force des Blancs réside dans ce contrôle de la diagonale a2-g8 qui menace souvent du sacrifice F×f7+ tout en ôtant aux Noirs la possibilité de se libérer par d6-d5.

f) Et non 5..., ç6 à cause de 6. d×é5 !, d×é5 ; 7. Cg5 ou 6..., C×é5 ; 7. C×é5, d×é5 ; 8. F×f7+.

g) Dans la partie Grefe-Najdorf (Lone Pine, 1976), n° 654, les Noirs abandonnèrent le centre un coup plus tard, après 8..., Dç7 ; 9. h3, é×d4, stratégie qui fut brillamment réfutée par 10. C×d4, Té8 ; 11. Ff4, Cé5 ; 12. Fb3, Cf-d7 ; 13. Ta-d1, Ff8 ; 14. Fc1, Cg6 ; 15. Fa2, d5 ; 16. f4, Cé-d7 ; 17. é5, Cb8 ; 18. a5, Cf-d7 ; 19. Dh5, Cé6 ; 20. Cf5, D×a5 ; 21. Tf3, Cb6 ; 22. Tg3, g6 ; 23. Dh4, Ca4 ; 24. T×d5 (! Il est douteux qu'au huitième coup, cet abandon du centre soit meilleur. D'autres possibilités sont 8..., a5 ; 9. h3, é×d4 ; 10. C×d4, Cg5 ; 11. Td1, Dç7 ; 12. Ff4 ! (Smyslov-Loutikov, Moscou, 1960) ou 8..., h6 ; 9. Fb3, Dç7 ; 10. h3, b6 ou 10..., Ch7 ou encore 10..., Rh7 mais, dans bien des variantes, la domination des Blancs est insupportable. Un moindre mal reste pour les Noirs : 8..., Dç7 ; 9. h3, h6 ; 10. Fa2, Ch7, suivi de Ff6.

h) La tentative 8..., C×é4 est insuffisante : 10. C×é4 ! (et non 10. D×é4, d5 ; 11. F×d5, Cf6 !), d5 ; 11. Cf5 !, d×é4 (ou 11..., d×ç4 ; 12. Fh6 !) ; 12. D×é4 (ou aussi 12. Dg4, Ff6 ; 13. Td1), Ff6 ; 13. Ch6+ ! (de Keres), g×h6 ; 14. Fd2, Té8 ; 15. D×h7+, Rf8 ; 16. F×h6+, Ré7 ; 17. Tf-é1+, Rd6 ; 18. D×f7 !

i) Attirant un C ennemi sur é5 tout en menaçant de poursuivre le développement par 12. Ff4 et 13. Ta-d1.

j) Si 12..., Cg6 ; 13. Té1 suivi de h3 et f4.

k) Menace 17. a5.

l) Défendant cinq fois la case é5.

m) Le signal de l'attaque : si 18..., Tf8 ; 19. Dh5, h6 ; 20. D×é8.

n) Si 18..., F×g5 ; 19. f×g5 avec *une forte pression sur la colonne f.* Malgré tout, la défense 19..., Cd-é5 et 20..., Fé6 semble supérieure à ce regroupement artificiel et passif de la cavalerie noire.

o) Curieuse situation du R noir encadré par ses C.

p) Si 20..., d×é5 ; 21. Cé4 !

q) Ou 21..., d×é5 ; 22. Cé4 menaçant mat ou 21..., Cé5 ; 22. Dg3.

r) Le sacrifice de dégagement de la case é4 est riche de promesses. La menace est 25. f6 !

s) Si 24..., Cd7 ; 25. f6, C×f6 ; 26. Fg5 !

t) Menace 26 Tg3 et 27. Cf5 mat.

u) Si 25..., g6 ; 26. Fh6 ! D'où cet essai de sacrifier la qualité.

v) Si 30..., Fe6 ; 31. Tç7.

w) Le gain est simple.

x) Peut-être Larsen a-t-il raison quand il propose la suite 4..., é×d4, comme le suggère J. Le Monnier dans l'excellente revue « *Europe-Echecs* » (n° 7, 1976).

PROBLEME
J. HARTONG
(1965)

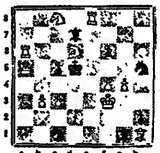

BLANCS (12) : Rf3, Da5, Ta6 et é8, Fh1 et a3, Cg8 et d6, Pb3, ç3, f4, g4.

NOIRS (8) : Rd5, Fd7 et g1, Cç1 et h5, Pç5, f6 et h2.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 666
G. KASPARIAN

« Thèmes 64 » - Premier prix 1965
(Blancs : Rb5, Fa8 et b8, Ch2. Noirs : Rd3, Fh8, Pé2.)

1. Cf3 !, Ré3 ; 2. Cé1 !, Rd2 ; 3. Fg3, Ff4 ; 4. Fh4 !, Rd1 ; 5. Rç4 !, Fd2 ; 6. Fb5 !, F×é1 ; 7. Fa4+, Rd2 ; 8. Fg5 mat !

Si 1..., Fd2 ; 2. Fg3, Rç2 ; 3. Fç8 !, Rd1 ; 4. Fg4 !

Si 3..., Rf2 ; 3. Cd3+, Rf1 ; 4. Fg3, Fd2 ; 5. Ra4, Rg2 ; 6. Fh4.

Jolie miniature.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge (N° 664)

LE GRAND BARRAGE DE DEAUVILLE

Dans cette donne du Tournoi des Seize Champions de Deauville, il était possible de faire, en Nord-Sud, onze levées grâce à une reconstitution exacte des mains adverses.

	♠ V ♥ V 8 7 ♦ A R V 7 8 8 4 3 ♣ 7	
♠ 5 3 ♥ R 10 ♦ 10 2 ♣ R V 9 8 8 8 3	N O E S	♠ 10 9 8 ♥ A D 6 5 4 3 2 ♦ D 9 8 ♣ —
	♠ A R D 7 8 4 2 ♥ 9 ♦ — ♣ A D 10 4 2	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Guitta	Delmouly	Potier	Schapiro
—	—	passe	2 ♦
3 ♣	3 ♦	3 ♥	3 ♠
passe	5 ♦	passe	5 ♠

(L'ouverture de « 2 ♦ » était artificielle et forcing de manche, l'enchère de « 3 ♦ » était naturelle.)

Ouest a entamé le roi de cœur sur lequel Est a fourni le 2, puis il a rejoué le 10 de cœur pour le 8 et le 3. *Comment le déclarant peut-il gagner* ce contrat de CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Pour arriver au but, il fallait deviner les mains adverses, une tâche qui n'était pas impossible. Les annonces et les deux premières levées montrent, en effet, que Ouest a le roi second à cœur et Est sept cœurs par as, dame (bien qu'il n'ait pas ouvert de « 3 ♥ »). Le 2 de cœur, à la première levée, est manifestement un appel à trèfle qui ne s'explique que *s'il coupe d'entrée*.

Comment ne donner qu'une seule levée après avoir perdu l'as de cœur ? Vous coupez le second cœur, puis *vous renoncez sagement à tirer votre as de trèfle*, car vous savez qu'Est va couper. Vous montez donc au mort grâce au valet de pique, et vous tirez as et roi de carreau pour défausser deux trèfles. Vous rentrez chez vous en coupant un carreau avec la dame de pique (car vous savez que vous êtes en surcoupe). Enfin, vous tirez as et roi de pique, et vous constatez avec soulagement que les atouts étaient bien 3-2. Il ne vous reste plus qu'à continuer à pique et *à jouer à la fin, le 10 de trèfle* pour obliger Ouest à prendre et à rejouer trèfle dans la fourchette as-dame.

LE DÉCOMPTE D'HOFFMANN

Au cours du Festival de Deauville, l'année dernière dans le tournoi open par paires, ce chelem avait été plusieurs fois réussi sur l'*entame à trèfle*, *mais* on crut qu'il était infaisable sur l'entame à carreau. Or le champion anglais Martin Hoffman avait brillamment réussi à faire douze levées.

	♠ R D V 6 ♥ R D V ♦ A D 9 6 ♣ A 6	
♠ 9 4 ♥ 10 9 8 4 3 ♦ 10 3 ♣ 10 5 4 2	N O E S	♠ 7 ♥ 7 6 5 ♦ R V 3 2 ♣ R D V 7 3
	♠ A 10 8 5 3 2 ♥ A 2 ♦ 8 7 4 ♣ 9 8	

Les enchères à la table du champion danois Alexandre Koltscheff furent les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Caussé	Koltsch.	Loichot	Paulsen
—	2 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♠	passe	6 ♠

Est ayant entamé le roi de trèfle, *comment Koltscheff a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

A une autre table, où l'atout était également pique, Ouest entama le 10 de carreau. *Comment Hoffman, en Sud, a-t-il réussi* à ne concéder qu'une levée ?

Note sur les enchères :

A la table de Koltscheff, Nord fut le déclarant car, sur « 2 SA », Sud utilisa le Blackwood à « 4 ♣ » sur lequel Nord répondit « 4 ♠ » pour indiquer deux as.

A certaines tables, où Sud utilisait le Texas (« 3 ♥ » pour faire dire « 3 ♠ »), Nord fut également le déclarant ; mais, à une autre table, Hoffman (qui était en Sud) déclara lui-même les piques et fut le déclarant. En fait, il s'arrêta à « 4 ♠ », mais il fit douze levées contre toute défense !

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1 443

ANDORRE : « Jeux Olympiques de Montréal ».

Pour les Jeux olympiques de Montréal 1976, le coprincipauté d'Andorre émettra un timbre-poste commémoratif dont le sujet est le ball-trap.

2 F brun, violet et vert.
Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.
Dessiné et gravé par Claude Haley.

CONGO : « Anciens bateaux ».

Dans notre chronique n° 1427 du 3 avril, nous avons présenté cinq valeurs « poste aérienne » représentant des anciens bateaux.

Aujourd'hui, nous signalons quatre nouvelles valeurs (C.F.A.), dont les « types » sont identiques aux précédentes.

5 F, ocre jaune et bleu roi ; « Alphonse Fondère ».

10 F, vert, bleu roi et tabac ; « Hamburg » 1839 ;

15 F, turquoise et vert-noir ; « Gomer » 1831 ;

20 F, hirondelle, bleu, vert et azur ; « Great Eastern » 1858.

Les dessins et gravures sont de René Quillivic. Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

GABON : « Mgr J.-R. Bessieux ».

A l'occasion du centenaire de la mort de Mgr Jean-Rémy Bessieux, les postes gabonaises ont émis un timbre-poste commémoratif.

50 F C.F.A. brun et vert olive.

Dessiné et gravé par Jean Pheulpin et imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

MALI : « Konrad Adenauer ».

L'administration des postes de la République du Mali a souligné le centenaire de la naissance de Konrad Adenauer (1876-1967), par l'émission d'un timbre-poste ci-dessous reproduit.

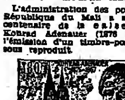

180 francs maliens, brun pourpre. Dessiné et gravé par Eugène Lacaque. *Imprimé en taille-douce* dans les Ateliers du timbre de France.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON : Centenaire du téléphone.

Le timbre « poste aérienne » célébrant le centenaire de la première liaison téléphonique représente l'effigie de Graham Bell.

5,80 F, polychrome.
La maquette est de Ch. Bridoux et l'impression en offset a été réalisée par Edila.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ Saint-Bonnet-Tronçais (école de garçons), les 1er et 2 août. — Exposition philatélique.

● *A PARIS, 34, boulevard de Vaugirard, Musée postal, les 24 et 25 juillet se déroule une exposition à l'occasion de l'émission du timbre « la Joie de vivre » de Robert Delaunay.*

ADALBERT VITALYOS.

JUSTICE

POINT DE VUE

La peine de mort ne fait peur qu'aux honnêtes gens

par
JACQUES LASSAUSSOIS (*)

LES problèmes de société se présentent toujours suivant le même processus : ils naissent à l'occasion d'un événement, puis disparaissent avec lui. Puis ils reviennent à la surface et à nouveau on les oublie.

Plus tard, ils renaissent encore pour s'éteindre, avant de s'allumer à nouveau avec une insistance accrue, et à intervalles de plus en plus rapprochés. Le petit appel lumineux du début devient alors un véritable clignotant d'alerte. Le problème ne peut plus être éludé et doit être attaqué de front. C'est aujourd'hui le cas de la peine de mort.

La peine de mort, peine maximale et irréversible, pose d'abord le problème de la sanction tout court. Pourquoi une sanction ? Pour qui est-elle prononcée ? Pour le coupable ou pour ceux qui condamnent ? Pour d'autres ? Ceux qui condamnent allègrement veulent-ils s'offrir quelque plaisir sadique personnel à faire souffrir celui qui fait souffrir ? S'agirait-il, comme dans les sociétés primitives d'une loi du talion ? Mais pourquoi cette loi du talion ? Dans quel cerveau de carton a bien pu naître l'idée qu'il est juste que celui qui a tué soit tué, que celui qui a fait perdre un bras ou une jambe doit avoir la jambe ou le bras coupé ? Le « juste » doit-il s'analyser dans la recherche de l'égalité dans le malheur ?

Ne confond-on pas trop complaisamment le prétexte de défense de la société et le mobile profond : le soulagement à voir la sanction s'abattre ? Il y a dans le sentiment de justice quelque chose de trouble et d'inquiétant.

Même dans les actes mineurs de la vie quotidienne, la sanction imposée par le plus fort, érigé en justicier, est-elle totalement pure ? Le père, ou la mère de famille, excédé qui gifle un enfant dans un geste réflexe, cède-t-il à des principes éducatifs, ou ne se libère-t-il pas plutôt de lui-même ? Le réflexe de violence pour sanctionner un acte que l'on désapprouve, n'est finalement que l'acte d'exorcisation d'un complexe personnel. Cette justice élémentaire-là, finalement, n'est ni pour ni contre le puni, mais tout simplement pour le justicier. Il se défoule.

Il convient de se garder d'une telle inconséquence dans le comportement quotidien, bien sûr, mais à l'évidence et plus encore lorsqu'il va s'agir de juger un homme coupable d'un crime ou d'un délit contre le pacte de société. Le système judiciaire peut se justifier par le souci d'amender un coupable, d'assurer sa réinsertion sociale, par celui de protéger la société, la suppression du meneur, la dissuasion à l'égard de ceux qui seraient tentés de l'imiter. Mais il est exclu que, en dehors de ces mobiles, la justice de cette fin du vingtième siècle puisse traduire simplement les réactions viscérales levées dans l'inconscient de ceux à qui elle est déléguée. Il est impensable que ceux-ci se limitent à se soulager personnellement sur les coupables avec ce sentiment imbécile de satisfaction de ceux qui, ayant frappé fort, estiment avoir fait justice. Les juges et les jurés, qui suivraient une telle politique, auraient singulièrement détourné le système judiciaire de sa réelle finalité.

Vide de sens

La justice n'a pas été conçue pour ceux qui jugent, mais l'inverse. Elle est la sauvegarde de la société, ce qui doit s'entendre dans une double acception : les individus qui la composent, y compris l'accusé, le groupe social dans son entité. A cet éclairage, la peine de mort peut-elle se justifier ?

Sur le plan strictement humain, sûrement pas. Ceux qui dénoncent l'atteinte à la vie ne peuvent pas, sans une contradiction insoutenable, endosser la livrée des tueurs. Car il faut avoir le courage de dire que c'est de cela qu'il s'agit, avec cette circonstance aggravante que le meurtre après préméditation, ordonné par une cour d'assises, l'est de sang-froid, après délibération de toute une assemblée de personnes.

Il peut y avoir des explications, sinon quelquefois des excuses, pour le meurtrier qui a agi sous le coup de la passion, de l'affolement ou dont le cerveau est totalement dérangé. Nous n'en sommes plus au temps, pas si lointain, hélas ! où, dans ce pays même, on jugeait les animaux après les avoir fait comparaître à l'audience. Mais il n'y a pas d'excuse pour ceux qui, en bonne santé, s'assemblent pour décider de faire tuer un homme enchaîné.

Absurde peine de plus, s'il en est, puisque, ne sachant pas ce qu'il y a derrière la mort, ils infligent une peine indéterminée et finalement assez vide de sens.

Savent-ils seulement ce qu'est l'exécution de leur sentence ? La loi devrait bien décider que tous ceux qui ont participé à la décision de mise à mort devraient y être présent. Ils verraient l'horrible mise en scène d'un prétendu petit matin, qui est en fait encore la nuit, et au milieu des odeurs de poix brûlée l'affreuse guillotine, l'afflux de tout un monde de bourreaux et de policiers, le supplicié que l'on va chercher dans sa cellule, le visage blafard et le regard hagard.

Il faudrait qu'ils voient le simulacre de messe d'une minute, il faut faire vite, le supplicié que l'on ligote en force, la chemise que l'on découpe à hauteur des épaules, on comprend trop pourquoi, enfin, les adieux du malheureux auquel on ne peut plus serrer la main et que l'on doit amener sur sol, comme le corps que déjà il est. Ils devraient voir l'ouverture de la porte tendue d'un traître rideau noir, donnant subitement sur la haute machine à tuer à deux pas, le malheureux que l'on plaque sur une planche qui bascule en avant, le bourreau qui, par les cheveux, ajuste la tête et le carcan, et l'attente interminable du couperet...

L'effet contraire

Il faudrait qu'ils entendent le cri de bête de celui qui va mourir qui hurle quelque chose qu'on ne comprend pas bien, qu'on cherchera à comprendre toute une vie, soudainement interrompu par le déclic du couperet, le bruit de la tête qui tombe dans le seau avec des éclaboussures de sang, le corps qui, soulevé par une mécanique infernale, bascule et roule dans une caisse où l'on déverse le seau et la tête côté pieds, et le tout qui démarre aussitôt dans un fourgon banal pour un cimetière anonyme.

Pourrait-on penser au moins que la peine de mort aurait un effet dissuasif pour protéger la société ? Cela serait bien commode pour justifier toutes sortes de réactions, si l'on pouvait dire que la perspective de la peine de mort détourne les criminels possibles de leur projet. Malheureusement, pour le confort des exorcistes, rien n'est plus faux : les statistiques prouvent qu'il n'y a aucun rapport entre la peine de mort et la criminalité. Il est même arrivé qu'après suppression de la peine les crimes aient régressé. Il est arrivé aussi qu'ils aient augmenté au cours d'une période de réintroduction de la peine de mort. Bref, l'effet dissuasif n'existe pas. Ce n'est pas surprenant : il existe à l'encontre des personnes qui raisonnent normalement. Mais précisément celles-là ne commettront jamais de crime. La peine de mort ne fait peur qu'aux honnêtes gens.

Plus encore, l'énormité de la peine peut avoir un effet contraire à celui projeté : il est question, par exemple, de prévoir la peine de mort pour une simple prise d'otage. Ce serait une monumentale bévue : les auteurs du rapt supprimeraient leurs otages pour être plus sûr de ne pas être identifiés !

Rien, absolument rien, ne peut justifier cette peine de mort dans une société civilisée comme la nôtre. Le cœur la condamne, l'esprit aussi. Elle n'est pas utile, elle n'est donc pas nécessaire. Elle est indéterminée et absurde de signification à l'égard de celui qui est jeté dans la mort. Elle n'a pas d'effet dissuasif, si ce n'est sur ceux qui ne commettront jamais de crimes. Elle n'est qu'une déviation du sentiment de justice, survivance des sociétés primitives où la sanction vise surtout à la satisfaction des instincts du justicier. Elle est anachronique et sans objet réfléchi. Elle est une insulte aux civilisations qui donnent à l'esprit la prééminence sur tous les autres critères. Elle prolonge la confusion dans la tête même des criminels, dans la mesure où le caractère sacré de la vie n'est pas reconnu par les institutions elles-mêmes. Il ne suffit plus aujourd'hui, sur un sujet de cette gravité, de se contenter d'une pirouette et de dire : « *Que messieurs les assassins commencent !* » Il faut surtout commencer par mettre dans la tête de tout le monde que sous aucun prétexte, on ne peut attenter au don précieux et étonnant de la vie, en donner l'exemple et non institutionaliser son contraire.

(*) Avocat au barreau de Paris.

LES « CASSEURS » DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NICE ONT ÉTÉ CHASSÉS PAR LA PLUIE

(De notre correspondant.)

Nice. — « *Les casseurs de la Société générale de Nice ont dû quitter précipitamment la salle des coffres de la banque qu'ils venaient de piller, dimanche avant 16 heures, car ils ont craint une montée subite des eaux dans les égouts après l'orage qui a éclaté sur la ville* », a déclaré, jeudi 22 juillet, le commissaire principal de la police judiciaire niçoise Jacques Besson. A 16 heures, à certains endroits, il n'y avait plus que 30 centimètres entre l'eau et la voûte des égouts. Mais les cambrioleurs, selon le commissaire Besson, ignoraient sans doute qu'à cette heure-là, précisément, une soupape de sécurité devait fonctionner et permettre de dégager les collecteurs. C'est ce qui expliquerait l'importance du matériel laissé sur place par les voleurs et le nombre relativement peu important de coffres visités (un sur treize). L'opération se serait donc soldée par un « échec relatif », qui n'empêche cependant pas le commissaire divisionnaire Fernand Mathieu, de la police judiciaire de Marseille, venu sur les lieux, d'estimer qu'il s'agit « *du plus important fric-frac de ces ces dernières décennies en France* ».

De nouveaux détails ont été révélés par les enquêteurs. Les malfaiteurs ont pu travailler en toute tranquillité dans les égouts, qui ne sont visités que rarement lorsqu'il se produit un incident. Ils ont recueilli les gravats provenant du creusement du tunnel dans des sacs en plastique dont ils se sont débarrassés ailleurs. Afin de protéger leur travail, ils ont pris soin de poser à l'entrée du Paillon, ce torrent souterrain dont ils ont suivi le cours, des barrières de sécurité identiques à celles utilisées par les entreprises de travaux publics. Arrivés à la rue Deloye, ils ont bouché la fente de la plaque d'égout placée au milieu de la chaussée, afin d'éviter qu'un promeneur attardé remarque la lumière provenant des lampes de poche. Dans la banque, ils ont fixé des feuilles de matière plastique contre le soupirail afin que l'odeur dégagée par les chalumeaux n'atteigne pas les rues avoisinantes.

Le directeur général des agences de province de la Société générale, M. Jocteur-Monrozier, a déclaré jeudi que les compagnies d'assurances « *n'avaient jamais fait d'observation quant à la sécurité de cette chambre forte* ».

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition datée du 22 juillet dans un récapitulatif rappelant les précédents cambriolages de banque, celui qui a eu lieu le 9 décembre 1975, 26, rue Laffite (Paris-9e), n'a pas eu lieu à la Banque industrielle et commerciale, mais à la Banque internationale de commerce.

LA SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO ET L'EXPULSION DES ÉTRANGERS

M. Poniatowski se défend des accusations de racisme portées par la C.G.T.

Les mesures annoncées par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, pour renforcer la sécurité dans le métropolitain ont été mises en application dès le jeudi 22 juillet au soir. Les patrouilles de gardiens de la paix en uniforme dans les stations et les couloirs sont désormais plus nombreuses et des inspecteurs en civil de la police judiciaire et des renseignements généraux ont été chargés de surveiller, à l'intérieur des rames, les individus suspects. Ces opérations de contrôle concernent l'ensemble du réseau mais devraient être particulièrement rigoureuses sur les lignes et dans les stations où les agressions sont les plus fréquentes.

Les déclarations du ministre de l'intérieur indiquant que les étrangers reconnus coupables d'agression dans le métro seraient « *automatiquement expulsés* » (*le Monde* du 23 juillet) ont suscité de très vives réactions de la part des deux principales confédérations ouvrières. La C.G.T. affirme que M. Poniatowski, « *incapable d'assurer la sécurité des citoyens (...), se livre à une basse manœuvre raciste et xénophobe* », et la C.F.D.T., tout en se défendant de vouloir « *couvrir les coupables, quelle que soit leur nationalité* », dénonce « *les amalgames du ministre de l'intérieur* ». Les deux syndicats, affirmant qu'au vu des statistiques la criminalité des immigrés n'est pas plus élevée que celle des Français, estiment que M. Poniatowski désigne des « *boucs émissaires* » (C.F.D.T.) et se prépare à expulser des étrangers « *sans se préoccuper d'établir dûment leur culpabilité ni de les déférer devant les tribunaux* » (C.G.T.).

Ces accusations sont reprises par les élus communistes du Conseil de Paris, selon lesquels le ministre de l'intérieur « *déclenche une campagne de diversion (...) contre la masse de la jeunesse et des travailleurs immigrés, désignés par avance à l'opinion publique comme malfaiteurs* ». Pour sa part, l'organisation communiste Révolution dénonce l' « *intoxication actuelle* » qui vise à « *habituer les travailleurs de ce pays à la présence envahissante d'une police tentaculaire* ».

Interrogé jeudi soir sur Europe 1, M. Poniatowski a rejeté toutes les attaques. « *Je ne suis ni xénophobe ni raciste, et je ne puis l'être, c'est tout à fait évident* », a-t-il déclaré, assurant qu'en la matière il ne faisait qu'appliquer la loi. « *Cette loi*, a précisé le ministre de l'intérieur, *je l'ai remise en vigueur il y a deux ans pour tous les étrangers sortant de prison, et le nombre d'expulsions a été multiplié par plus de trois depuis 1974. Je l'appliquerai désormais pour toutes les condamnations d'agression et de vol dans le métro. Il s'agit de défendre des voyageurs qui sont sans défense, des honnêtes gens, et je les défendrai.* » Selon M. Poniatowski, les étrangers sont responsables d'une partie de la délinquance dans le métro et, en particulier, de 70 % des vols à la tire.

Les syndicats, également préoccupés par l'incontestable recrudescence de la délinquance sur le réseau de la R.A.T.P., désignent, quant à eux, d'autres responsables. La C.G.T. dénonce la direction de la Régie, qui, « *sous les directives gouvernementales, s'est lancée, depuis plusieurs années, dans une politique de rationalisation provoquant une réduction massive des effectifs : 7 386 agents en juillet 1971 et seulement 5 229 aujourd'hui* ». Ainsi, explique la C.G.T., « *sur de nombreuses lignes, il n'y a plus qu'un seul agent de conduite, et, dans les stations, les agents de contrôle ont disparu* ».

Selon ce même syndicat, le nombre des agressions est passé de 534 à 1 260 en 1976. La C.G.T. et la C.F.D.T. mettent en garde contre une possible modification de fait du statut juridique de la Régie, qui, aujourd'hui responsable de la sécurité de ses passagers, pourrait se voir dégagée de cette responsabilité au profit des forces de l'ordre, couloirs et stations n'étant plus, dès lors, qu'un « *prolongement de la voie publique* ».

Une telle évolution, ainsi que les déclarations du ministre de l'intérieur visant les étrangers, ont suscité une réaction des responsables du syndicat de la police C.F.D.T., qui se déclarent « inquiets », car ces propos « *pourraient avoir un impact sur le comportement de certains policiers* ».

LE MEURTRE DU JOURNALISTE RENÉ TROUVE

Le docteur Birague est confronté à ses deux hommes de main

De notre correspondant

Toulouse. — *Christian Portay et José Picard, meurtriers présumés de M. René Trouvé, correspondant toulousain de l'hebdomadaire* le Meilleur, *devaient être confrontés, ce vendredi 23 juillet, au docteur Claude Birague, inculpé de complicité pour cet assassinat.*

Christian Portay a reconnu avoir tué d'une balle de 7,65 mm dans le front le collaborateur du *Meilleur* et a toujours affirmé qu'il avait reçu l'ordre d'exécuter Trouvé. José Picard, pour sa part, assure qu'il pensait qu'il s'agissait seulement de « *corriger le journaliste* ». Le docteur Birague a reconnu qu'il avait demandé à ces deux hommes de donner une leçon à Trouvé, mais assure qu'il ne leur a pas demandé de le tuer.

Pourtant, Christian Portay et José Picard affirment avoir reçu, avant cette expédition punitive, des armes des mains du médecin toulousain : un Beretta 7,65 mm pour Portay, un 6,35 mm pour Picard, armes qu'ils auraient ensuite remis, selon leurs dires, au médecin deux heures environ après le crime.

Le docteur Birague conteste avec force avoir donné des armes à Portay et à Picard. Et pourtant, les policiers sont persuadés du contraire. C'est pourquoi ils recherchent maintenant ceux qui ont fourni au médecin ces pistolets. Ce pourrait être des truands toulousains. A l'appui de cette thèse, plusieurs membres du milieu, que connaissait le docteur Birague, et qui se rendaient souvent chez lui, dans son salon empire, rue d'Aubuisson, sont en fuite.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, l'ambassadeur de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski, ont offert une réception jeudi 22 juillet.

Naissances

— M. Alexis Ferrand et Mme, née Dan Bechmann, Nils et Côme, ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Florian,
le 14 juin 1976.
1, chemin de la Tour-des-Chiens, 38700 Corenc-la-Tronche.

— Le docteur Philippe Mazet et Mme, née Nicole Morhange, ainsi que Frédéric, sont heureux de faire part de la naissance de
Julien,
8 juillet 1976.
Tél. : 347-01-08.
4 bis, rue Fabre-d'Eglantine, 75012 Paris.

Mariages

— Le capitaine de frégate (E.R.) Pierre Peaucellier, officier de la Légion d'honneur, et Mme Pierre Peaucellier ont l'honneur de faire part du mariage de leur petit-fils
Patrick Peaucellier
avec Mlle Nella Durosset.
Papeete, le 15 juillet 1976.

Décès

— Mme James Février, son épouse,
M. Jacques Février, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. James Germain FEVRIER,
ancien directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études, chevalier de la Légion d'honneur, survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année le 15 juillet 1976.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
11 bis, rue Lagarde, 75005 Paris,
8, boulevard de Charonne, 75011 Paris.

— Mme Ambroise Fieschi et son fils Jean-Louis,
Mlle Marie-Lucie Fieschi,
M. et Mme Pinoteau et leurs enfants,
Les familles Fieschi et Durilli,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ambroise FIESCHI,
conseiller général d'Ajaccio,
survenu à Ajaccio le 1er juillet 1976 à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu à Reno (Corse) le 11 juillet 1976.

[Propriétaire de l'hôtel Impérial à Ajaccio, ancien président de la Fédération régionale de l'industrie hôtelière, M. Ambroise Fieschi avait été en 1958 le vice-président du Comité de salut public constitué pour demander le retour du général de Gaulle. Elu conseiller général d'Ajaccio en 1973, il n'appartenait à aucun parti, mais siégeait avec la gauche au conseil régional. Président de la commission départementale du conseil général, vice-président du conseil régional, il était devenu en mars dernier président de la commission des finances du conseil général de la Corse du Sud.]

— Du Cannet,
Fribourg (Suisse).
M. Claude Kauffmann,
M. et Mme Roger Brunschwig, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Léon Loeb,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée
Mme Renée KAUFFMANN,
née Loeb,
survenu à Cannes le 19 juillet 1976 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité et l'inhumation a eu lieu au cimetière israélite de Cannes le 23 juillet 1976.
4, rue de Sévigné, 06110 Le Cannet.

— Nantes.
Mme Marcel Lallier, son épouse,
M. et Mme Pierre Potier,
M. et Mme Marcel Lallier,
M. et Mme Jean Rimbeud, ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part des obsèques de
M. Marcel LALLIER,
ingénieur S.N.C.F. honoraire,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le mercredi 21 juillet à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 juillet, à 16 heures, à Notre-Dame-de-Toutes-Aides, à Nantes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue Etienne-Larchey, 44000 Nantes.

— Le président, les membres du conseil d'administration et le personnel de la Chambre syndicale parisienne des propriétaires d'immeubles ou d'appartements, ont la douleur de faire part du décès de
Me Louis-Gabriel LEVEQUE,
directeur général adjoint,
survenu le 21 juillet 1976 dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, à Paris (17e), le 23 juillet, à 14 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Sophie LINDEN,
survenu le 21 juillet 1976, dans sa soixante-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 juillet, à 9 h. 45, à la chapelle de la maison de retraite russe, 40, rue du Gendarme-Castermann, 77500 Chelles.

— Mme Marcel Quentin, son épouse,
M. et Mme Guy Flavigny,
Mlle Jacqueline Quentin, ses enfants,
Mlle Dominique Flavigny,
Et son fiancé, M. Bruno Eymard,
MM. François et Benoît Flavigny, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel QUENTIN,
docteur vétérinaire,
officier de la Légion d'honneur, survenu le 21 juillet 1976, en son domicile de Crépy-en-Valois, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
La messe d'inhumation sera célébrée le 24 juillet 1976, à 10 h. 30, en l'église Saint-Denis de Crépy-en-Valois, sa paroisse.
Ni fleurs ni couronnes, selon la volonté du défunt.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
6, boulevard Victor-Hugo, 60800 Crépy-en-Valois.
9, place des Etats-Unis, 60300 Senlis.

— M. Jean-Baptiste Dardel, président, les administrateurs, les directeurs et le personnel de la banque de la Cité,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 juillet, de
M. Roger SCHALLER,
officier de la Légion d'honneur,
vice-président
de la banque de la Cité.
Les obsèques auront lieu le lundi 26 juillet, à 16 heures, à l'église évangélique de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

— M. et Mme Jean Lefebvre, les administrateurs, les directeurs et le personnel du groupe Jean Lefebvre ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 juillet 1976, de
M. Roger SCHALLER,
officier de la Légion d'honneur,
président de la société Salviam Brun,
vice-président
de l'entreprise Jean Lefebvre.
Les obsèques auront lieu lundi 26 juillet, à 16 heures, en l'église évangélique de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

[Né le 27 décembre 1905 à Paris, licencié en droit et ès lettres, ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Roger Schaller entre, en 1928, comme attaché à la direction financière de la Société générale. En 1941, il devient secrétaire général des compagnies d'assurances La Nationale. En 1949, il est nommé directeur adjoint de la compagnie de réassurances La Nationale, puis directeur général en 1955. La même année, M. Roger Schaller entre au conseil d'administration de l'entreprise Jean Lefebvre dont il sera nommé, en 1971, vice-président du conseil de surveillance.]

— Mme Odette Valle,
M. et Mme Henri Valle,
M. et Mme Antoine Martin,
M. et Mme Michel Peissik et leurs enfants,
M. Michel Valle,
Le docteur Colette Mousse,
M. et Mme Michel Hellmann et leur fils,
Mlle Dominique Martin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Gaston VALLE,
munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 21 juillet dans sa quatre-vingt-dixième année à Noisy-le-Grand.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 juillet 1976, à 14 h. 30, en l'église Saint-Etienne à Tours, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cyr-sur-Loire.
Réunion et condoléances à l'église.
6, rue d'Entraigues, 37000 Tours.
211, rue de l'Université, 75007 Paris.

— Monette, son épouse,
Et Gérard, son fils,
ont la profonde douleur de faire part de la disparition de
Jacques WOLBER,
décédé le 17 juillet 1976, au Cannet, où il repose depuis ce jour.
2, square des Aliscamps, 75016 Paris.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Pierre ARBEZ,
née Yvonne Neil,
une messe sera célébrée le lundi 26 juillet 1976, à 19 h., en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, sa paroisse, 38, rue de Cronstadt, Paris (15e).
De la part de M. Pierre Arbez, son époux, de ses enfants et petits-enfants.
29, rue de Cronstadt, 75015 Paris.

— Pour le troisième anniversaire du décès de
Robert ROSATI,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean de Montmartre, sa paroisse, le dimanche 25 juillet, à 11 h. 15.

Visites et conférences

SAMEDI 24 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « La vallée de Chevreuse et le château de Breteuil ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « L'hôtel de Sully ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « L'hôtel de Chaulnes ». — 16 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Zujovic : « Le Marais, le soir ».
14 h. 30, hall du Grand Palais : « Exposition Ramsès II » (A.F.A.). — 15 h., 51 bis, boulevard Latour-Maubourg : « Le Musée de l'ordre de la Libération » (L'art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église » (A travers Paris). — 15 h. 15, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la bohème » (Mme Barbier). — 15 h., métro Brochant : « Le quartier des Epinettes » (Connaissance de Paris). — 15 h., 158, boulevard Haussmann : « Trésors de Jacquemart-André » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Mme Ferrand).
CONFERENCE. — 18 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et la vie dans la plénitude ».

DIMANCHE 25 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 9 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Le château de Blérancourt ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « L'hôtel de Sully ». — 15 h., gare de Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux Loups, domaine de Chateaubriand ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche du château, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 18 h. 30, 1 bis, place des Vosges, Mme Legregeois : « Promenade au Marais ». — 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Marais, le soir ».
15 h., métro Saint-Paul : « Le secret des synagogues » (A.F.A.). — 10 h., quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (L'art pour tous). — 10 h., place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (A travers Paris). — 15 h. 15, 4, place Saint-Blaise : « Village de Saint-Germain de Charonne » (Mme Barbier). — 15 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Camus).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : c'est sa pulpe qui est renversante.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Coupe-Chou, 20 h 45 : Je n'imagine pas ma vie demain.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Ne ries jamais d'une femme qui tombe.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Mangeront-ils ?
Palais des congrès, 21 h. : Fin de partie
Tertre, 21 h. : Pinok et Matho.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Marais, 21 h. : Histoire d'amour.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Double Inconstance. — Petite salle, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstern sont morts.
Troglodyte, 22 h. : Retrouvailles à l'imaginaire.
Au Vrai Chic parisien, 22 h. 15 : Pendant les travaux, la fête continue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : les Jeannes ; 22 h. : Renaud et Alain Brice.
Café d'Edgar, salle I, 21 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon. — 22 h. 30 : la Chaîne, le Triangle
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h 30 : Huis clos.
Coupe-Chou, 20 h. 45 : Je n'imagine pas ma vie demain ; 21 h. 45 : Pourquoi pas moi ?
Cour des Miracles, 20 h. 45 : P. et M. Jolivet ; 22 h. : Zizanie bretelle.
Le Fanal, 20 h. 30 : l'Orchestre ; 22 h. : Impromptu à Paris ; Voyage vers les ombres vertes.
Petit Casino, 21 h. 30 : En échange... tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : Jean-Claude Monteils.
Le Splendid, 21 h. 30 : le Pot de terre contre le pot de vin.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 15 : Patrice Font et Philippe Val.
La Veuve-Pichard, 21 h. : la Revanche de Louis XI.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. : Giselle, par le Ballet de Leningrad.

La Fête 76

(Voir Théâtre d'Orsay.)
Podium du Jardin des Tuileries, 21 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem, de Fauré).

La danse

(Voir Festival du Louvre et la Fête 76.)
Hôtel de Sens, 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : N. Mons ; 22 h. 30 : Obaldia-Tardieu.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Quintette de cuivres Guy Touvron.
Théâtre Récamier, 18 h. 30 : Conférence-débat (George Sand, Chopin, Liszt).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Gabor Lehotka, orgue (Bach, Liszt).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : T'as déplu... Valy.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Alors, tu fais l'artiste ?

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 30 : Line Renaud.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Histoire dosée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 23 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Revanche de Yukinojo, de K. Ichikawa ; 18 h. 30 : Viva Villa, de J. Conway ; 20 h. 30 : Viva Zapata, d'E. Kazan ; 22 h. 30 : le Hurlement, de T. Brass ; 0 h. 30 : The Living Idol, d'A. Lewin.

Les exclusivités

ANDREA (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88)
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78), Olympic, 14e (783-67-42)
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
AU FIL DU TEMPS (A.), v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
COMMENT YU-KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CROC-BLANC (It.) (*), v.f. : Murat, 16e (288-99-75)
LE DIABLE AU CŒUR (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'EDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55), Biarritz, 8e (723-69-23).
LES ENFANTS DE CHŒUR (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
EN 2000, IL CONVIENDRA DE BIEN FAIRE L'AMOUR (It.) (**), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), J. S. L.
FOLIES BOURGEOISES (Fr.) (**) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GUERRA CONJUGAL (Brés.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
KING-KONG CONTRE GODZILLA (A.), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE LOCATAIRE (Fr.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA LOI DE LA HAINE (A) (*), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), St-Michel, 5e (326-79-17), Helder, 9e (770-11-24) Liberté, 12e (343-01-59), UGC-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LUCIA ET LES GOUAPES (It.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA MARQUISE D'O (All.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
MEAN STREETS (A.) v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

WHITE ZOMBIE, film américain de V. Halperin, v. o. : Elysées-Point show, 8e (225-67-29), Olympic, 14e (783-67-42).
OBSEDE MALGRE LUI, film italien de L. Fulci, v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SEX O'CLOCK U.S.A., film français de F. Reichenbach, v. f. : Omnia, 2e (231-39-36), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; v. angl. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'HOMME DE HONGKONG, film américain de B. Trenchard Smith, v. o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v. f. : Boul' Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Omnia, 2e (231-39-36).

LES NOCES DE CENDRE (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PROSTITUTION (Fr.) (**) : Balzac, (8e) (359-52-70).
QUAND LES DINOSAURES DOMINAIENT LE MONDE (A.) v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
SALO (It.) (**) v.o. : La Pagode, 7e (651-12-15).
SALON KITTY (It.) (**) v. ang. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
SEPT HOMMES A L'AUBE (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE SIXIEME CONTINENT (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
SPERMULA (A.) (**), v.f.s.t. angl.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA SPIRALE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
SUPER EXPRESS 109 (Jap.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SYMPTOMS (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TAXI DRIVER (A.) (**), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Biarritz, 8e (723-69-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Y.) (**), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34).

Les grandes reprises

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Germain-Studio, 6e (033-42-72) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CAMERAMAN (A.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) (2 époques) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.f.) : Champollion, 5e (033-51-60).
KILLER'S KISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
MA VACHE ET MOI (A.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (jusqu'à J.) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ROBERTA (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), à partir de V. : Olympic, 14e (783-67-42).
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 22 h., perm. S. et D.
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), H. Sp.
UN HOMME ET UNE FEMME (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOYO (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
ZIEGFELD FOLLIES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République (805-51-33).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A.), v. o. : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A.) (**), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol.), v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 30 et 22 h 15.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 20 (sauf Dim.) et 20 h.
FIVE EASY PIECES (A.), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HESTER STREET (A.), v. o. : 14-Juillet, 11e (357-90-81), à 18 h et 20 h.
LES PRODUCTEURS (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h
SOUS LES PAVES, LA PLAGE (All.) v.o. : 14-Juillet, 11e (357-90-81), à 14 h., 18 h. et 22 h.

Les festivals

COMIQUES AMERICAINS : La Pagode, 7e (551-12-15) : Campus.
GODARD, Boîte à films, 17e (754-51-30), 14 h. : A bout de souffle ; 22 h. 15 : Pierrot le Fou.
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 19 h 15 : les Damnés, 21 h. 45 : Mort à Venise.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. Easy Rider ; 14 h. 30 : Macadam Cow Boy ; 15 h. 30 : Délivrance 16 h. 30 : On été 42 ; 17 h. 45 Jeremiah Johnson.
PALMARES OU FUTUR (v.o. 14 Juillet, 11e (357-90-81).
C. SAURA (v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) : la Chasse.
FRANCE ANNEES 60 : LE NOUVEAU CINEMA, Artistic-Voltaire, 11e (700-16-15), 13 h. : Deux ou trois choses que je sais d'elle... ; 14 h. 30 la Religieuse ; 17 h. : la Sirène du Mississipi ; 19 h. : Pierrot le Fou 20 h. 30 : la Collectionneuse ; 22 h. Ma nuit chez Maud
I. BERGMAN (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Persona.
F. ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : l'Entreprenant Mr. Petrov
BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Woody et les robots.
J. HUSTON (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. l'Homme qui voulut être roi (v.f.) 16 h. 20 : Fat City ; 18 h. 15 : la Nuit de l'iguane ; 20 h. 15 : les Misfits ; 22 h. 30 : Reflets dans un œil d'or (v.f.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : D'amour et d'eau fraîche.

RESERVEZ VOS PLACES POUR LA
Croisière d'Amours
départ de BOBINO
le 28 Juillet à 20h30 - Tél. 326.68.70

NAVY CLUB
RESTAURANT de 19 H à l'aube
HUITRES - COQUILLAGES - SPÉCIALITÉS
DISCOTHÈQUE de 22 H à l'aube
SALLES CLIMATISÉES - PARKING ASSURÉ
58 bd de l'Hôpital 13e - 535.91.54/99.86 Fermé lundi sauf férié
FERMETURE ANNUELLE DU 2 AOUT AU 2 SEPTEMBRE INCLUS

U.G.C. MARBEUF - VENDÔME version anglaise - OMNIA - PARAMOUNT MONTMARTRE - STUDIO RASPAIL version anglaise - STUDIO CONTRESCARPE - ARLEQUIN - U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - NORD CINÉMA - U.G.C. ODÉON - ARTEL Rosny - CARREFOUR Pantin - ULIS 2 Orsay - DAME BLANCHE Garges-lès-Gonesse - ALPHA Argenteuil - DOMINO Mantes - P1 Cergy-Pontoise - MÉLIÈS Montreuil - PARAMOUNT La Varenne - ÉLYSÉES 2 La Celle Saint-Cloud - PARAMOUNT Orly.

reprise exceptionnelle
du 19 au 29 juillet 20 h 30
relache dimanche
la double inconstance
de Marivaux
par le
JEUNE THEATRE NATIONAL
réalisation
Jacques Rosner
LA FETE-THEATRE D'ORSAY
tel. : 548.65.90

STUDIO CUJAS
L'ARGENT DE POCHE
de François Truffaut
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

Grand Rex (v.f.) - U.G.C. Ermitage (v.o.) - U.G.C. Odéon (v.o.) - Miramar (v.f.) - U.G.C. Gobelins (v.f.) Mistral (v.f.) - Napoléon (v.f.) Cyrano Versailles (v.f.) - Palais du Parc Le Perreux (v.f.) - Ulis 2 Orsay (v.f.) - Alpha Argenteuil (v.f.) Flanades Sarcelles (v.f.) - Carrefour Pantin (v.f.) - Artel Villeneuve (v.f.)
IL ETAIT UNE FOIS...
SERGIO LEONE
LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND
United Artists

Le Seine CINÉMA 10, RUE FRÉDÉRIC SAUTON
LE DIABLE AU CŒUR — LA CLEPSYDRE — India Song
14h30 22h15 12h20 20h00

PUBLICIS CHAMPS ÉLYSÉES vo UGC BIARRITZ vo
PARAMOUNT ODÉON vo PARAMOUNT OPÉRA vf
PARAMOUNT MONTPARNASSE vf PARAMOUNT MAILLOT vf
VÉLIZY II Vélizy / FRANÇAIS Enghien / ARTEL Nogent-s-Marne
ARIEL Rueil
"PALME D'OR"
GRAND PRIX FESTIVAL DE CANNES 1976
TAXI DRIVER

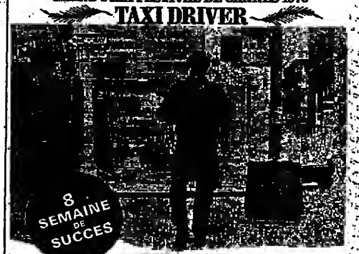

ROBERT DE NIRO
TAXI DRIVER
JODIE FOSTER ALBERT BROOKS Tom HARVEY KEITEL
LEONARD HARRIS PETER BOYLE Wizard
CYBILL SHEPHERD Betsy
MARTIN SCORSESE

U.G.C. BIARRITZ - CINÉMONDE OPÉRA - SAINT-MICHEL - MONTPARNASSE BIENVENUE - CONVENTION GAUMONT
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX
PHILIPPE NOIRET • MARLÈNE JOBERT • FRANÇOISE BRION • PAUL LE PERSON • JEAN CARMET et PIERRE RICHARD
"rien faire et laisser rire"... Robert CHAZAL/FRANCE-SOIR / un film de YVES ROBERT

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« La Traviata » en cage à Aix

● Tandis qu'à Arles l'orches- a de Lyon assure les repré- ntations de « Médée », à x-en-Provence c'est celui du ipitole de Toulouse qui remplit fosse du théâtre de l'Arche- ché pour « Don Juan » et a Traviata ». A sa tête, pour dernier ouvrage, son chef nlaire : Michel Plasson.

● Indéniablement, Michel asson connaît le solfège ; sa écision en matière rythmique donne sur les chanteurs un gulier ascendant dont il tire, pendant, le plus dangereux rti : il est rare de voir un ef contraindre ceux qu'il ige au point de leur faire blier que jouer en mesure, ce st pas marquer soigneusement is les temps, et qu'il ne suffit s de faire un ralenti bien opre pour devenir expressif. la cage, dont Lavelli, le etteur en scène, a voulu tourer les personnages, est un effet dramatique certain, peut, hélas ! en dire autant, ec une autre nuance, du car- n imposé par une direction épidante et métronomique...

Dans une partition comme a Traviata », il reste encore aucoup à faire pour un chan- ur quand il connaît le mot mot du texte musical, comme le compositeur n'avait donné e le sens et la syntaxe des rases, sans préciser les adjec- s à employer. Si l'on ne sent s derrière chaque inflexion tempérament de l'interprète, n apport personnel, il ne reste 'une succession d'airs, tout à it indignes du génie de celui i les a conçus. Si Sylvia Sass, e jeune Hongroise de vingt- q ans, idéale Violetta, avec voix et le physique de son ploi, finit peu à peu par poser, c'est que pendant tout dernier acte, couchée sur lit d'agonie, elle se trouve in livrée à elle-même, hors portée de la baguette de son eur.

Mais l'événement attendu, ait plutôt la mise en scène Jerge Lavelli, beaucoup moins [illegible], moins délirante tôt, que celle de Béjart, elle e à mi-chemin entre la tra- on bien comprise (le dernier e, si difficile à cause de cette rt longue à venir, est supé- rement traité dans ce sens) le désir de mettre en valeur t ce qui est sous-entendu s le drame : l'hypocrisie de société et des êtres, la soli- e, le monde clos de la bour- isie.

ompte tenu de l'absence de élément humain dans terprétation musicale, on se ait volontiers passé de cet ect didactique, quel que soit talent déployé, notamment s la direction des groupes choristes. Avec des décors gnifiques de Max Bignens — premier acte, salle de ban- ts, tout en boiserie rouge e, cage de dentelle au xième, verrière pour le troi- me au milieu de grands liers et, pour le dernier, les nes éléments couverts de ures noires — on attendait lque chose de plus fort, mais qua tout semble étriqué à se d'une direction musicale llanime, on se demande s'il possible de juger équitable- nt la mise en scène.

GÉRARD CONDÉ.

Deux machinistes ont été li- iés au Lido, l'un pour avoir eint les règlements du plateau jour d'inspection (il avait re- , notamment à cause de la eur, de porter une veste récem- t fournie par la direction), tre pour « retards réitérés, refus éissance et attitude séditieuse ». sant ces motifs, le Syndicat techniciens C.G.T. (SNETAS) que ces licenciements sont rvenus peu de temps après la tion d'une section syndicale s l'entreprise.

SNETAS a déposé un cahier de ndications qui portent essentiel- nt sur la reconnaissance des lifications, l'application des e en vigueur dans le spectacle ne prime de transport de nuit.

Avignon

Tout le monde parle de « Jules César »

Il se produit actuellement à Avignon un phénomène « parisianiste » à propos de la troupe Compagnie off, venue de Strasbourg, qui présente un *Jules César* à Champfleury. A peine est-on arrivé de la gare à la place de l'Horloge qui déjà on le sait : c'est le spectacle à voir.

A Champfleury, au milieu d'une ZUP et bordant un cercle de gazon, s'élève l'église Saint-Joseph, d'architecture moderne, avec d'un côté un toit courbe à pointes façon pagode, de l'autre un toit plat, et, entre les deux, une haute flèche agressive. Le spectacle commence à la lumière du jour, sur le terre-plein, entre l'église et le gazon où les enfants jouent. Ces précisions ne sont pas inutiles, car les comédiens installés là depuis trois mois façonnent admirablement l'espace scénique, sans essayer de faire oublier ce qui l'entoure : le grondement des trains, les gambades bruyantes des enfants, l'herbe, les murs grisâtres des immeubles. La représentation assume son cadre, si bien que celui-ci ne peut pas devenir gênant.

Des bancs massifs de bois clair délimitent la géographie du lieu. Il suffit de les déplacer pour qu'elle se modifie, se multiplie. Surface, volume, distance, tout est pris en charge.

Les acteurs se tiennent tout près des spectateurs et loin les uns des autres, ou inversement. Cassius, pantin noir, glisse sur les courbes du toit-pagode, et le ciel lui donne son lyrisme. Sur le toit plat trottine Cicéron, silhouette ronde de philosophe bonhomme et désabusé qui regarde l'agitation sans s'y mêler, ou bien apparaissent, figures menaçantes dressées dans le crépuscule, les conjurés. Lorsque la nuit vient, les comédiens apportent de lourds projecteurs noirs sur pied qui dessinent une rosace de lumière, salle où César est enfermé.

La représentation se poursuit à l'intérieur de l'église. Là encore, tout est utilisé : le mystère du culte, le grand vide sombre derrière les bancs où le public est assis, l'écho répercuté par les murs invisibles, la porte qui parfois s'ouvre sur la nuit, sur le monde du dehors devenu un ailleurs, l'harmonium qui répète une brève ritournelle nostalgique accompagnant le rituel du meurtre de César. Scène étonnante, faite de gestes symboliques où la métaphore prend peu à peu une force terrifiante de réalité.

On bascule sans cesse de l'admiration à l'agacement : certains partis pris trouvent sans doute leur nécessité dans le travail interne de la troupe, mais apparaissent comme des solutions de facilité. S'inspirer de Brook, de Ronconi, de Vitez, citer Sergio Leone, peut être efficace si la référence n'intervient pas comme un effet purement décoratif. Jouer la dérision peut produire une grande force si cela ne s'arrête pas à la simple parodie, si cela met en relief le tragique.

Ou alors les contradictions deviennent confusion. Peut-on ou non briser le récit, et pour proposer quoi ? La ligne dramaturgique apparaît superficielle : les hommes sont des grains de sable entraînés par le mouvement de l'histoire. Le postulat n'évolue pas, on reste dans l'intemporel, donc dans les idées générales.

Quand on ne se méfie pas des rumeurs qui promettent le chef-d'œuvre, l'agacement risque de l'emporter sur l'intérêt, de cacher le travail, dense, foisonnant des comédiens, les multiples possibilités dont il est porteur. La troupe réunie par Denis Guenoun existe depuis environ un an et travaille habituellement dans un café-théâtre. A Avignon, elle prouve son imagination, son intelligence théâtrale. Elle n'a pas besoin d'un rayon de gloire, mais de moyens qui lui permettraient d'intensifier sa recherche sans discontinuité.

COLETTE GODARD.

★ Eglise Saint-Joseph, Champfleury, 20 heures.

Les centres culturels communaux vont organiser une journée d'action

La Fédération nationale des centres culturels communaux, qui rassemble deux cent soixante-treize institutions s'adressant à quatorze millions d'habitants, s'est réunie les 19 et 20 juillet à Avignon autour du thème « Le rôle de la création dans la vie municipale », c'est-à-dire politique et budget culturels dans les municipalités dont les charges augmentent chaque année.

Au terme de ces deux journées, l'accent a été mis sur les suppressions de postes d'enseignement artistique dans les écoles et les lycées et sur le danger de considérer les conservatoires, les bibliothèques, les divers organismes culturels comme des palliatifs. Sans rejeter le principe des chartes, les élus ont manifesté leur méfiance envers les engagements du secrétariat d'Etat à la culture. Ils comptent se réunir à nouveau en automne pour établir une plate-forme commune de revendications et organiser une journée d'action nationale.

Formes

BRANCUSI : tradition et devenir

On risque de ne rien comprendre à la sculpture contemporaine si on ne remonte pas à Brancusi. Et on risque de ne rien comprendre à Brancusi si on ne remonte pas à ses origines paysannes et, à travers elles, aux mythes profondément enracinés dans la terre roumaine. Objection : vous enfoncez des portes ouvertes. Peut-être. Encore faut-il savoir qu'elles sont ouvertes. A l'occasion d'un centenaire peu ou prou célébré, il y a eu un colloque à Paris, il y a l' « Hommage » au palais Galliera — et, en permanence, l'atelier de l'artiste au Musée national d'art moderne — il est bon de les franchir, ces portes. Je ne connais pas de meilleurs guides que Ionel Jianou et Constantin Noica, auteurs d'un mince volume, riche de contenu, et d'un prix modique : *Introduction à la sculpture de Brancusi* (1).

Paradoxe apparent : pour provoquer la rupture avec une sculpture figurative, une statuaire, parvenue avec Rodin à son point de perfection, il fallait, comme James Joyce l'a magnifiquement défini, les *« rêves et les visions d'un berger des collines, pour qui la Terre est non pas un champ d'exploitation mais une matière vivante »*.

D'une longue contemplation, commencée sous le ciel des Carpathes, poursuivie sous celui de Paris, devait donc naître un *« des grands mouvements qui déclenchent les révolutions de l'esprit »*. Il est vrai que l'héritage spirituel de la tradition a trouvé un lieu de prédilection dans l'ancienne Valachie, que maints artistes et poètes roumains l'ont recueilli et transfiguré, tel le peintre Dimitri Varbanesco, mort trop jeune, qui eut la chance d'approcher Brancusi, et dont un choix d'œuvres vient d'être exposé à Lyon, avec celles d'autres peintres du groupe Témoignages, Le Moal, Manessier, etc., fondé par Marcel Michaux. Il faudra bien un jour reparler de l'étonnante survivance de la « Dacie hyperboréenne », chez les novateurs les plus authentiques.

Chez Constantin Brancusi en premier lieu, dont la sculpture, après son refus d'entrer dans l'atelier de Rodin, pour qui pourtant il professait une immense admiration — *« il ne pousse rien sous les grands arbres »*, dit-il, — appartient au monde *« des formes simples, primitives, qui font partie d'un rituel sacré »*.

Ces formes, non les formes extérieures, mais celles qui expriment l'essence des choses, non les représentations d'un modèle, mais des formes en devenir, devant *« réaliser l'unité du spirituel et du sensible »*, ce sont d'abord les formes ovoïdes — *la Naissance du monde* — puis les plans durs, nets et larges de *la Prière*, du *Baiser*, de *la Sagesse de la Terre*. Bientôt, toute allusion au sujet indiqué par le titre n'a qu'une valeur de symbole : *Adam et Eve*, *le Nouveau-Né*. Et lorsqu'il part à la conquête du ciel, ce n'est pas l'oiseau qu'il reproduit, mais l'essence du vol. *La Maïastra*, l'admirable *Oiseau dans l'espace*, qui comprend vingt-deux variantes décrivant « dans l'espace une ellipse asymétrique et élancée », comme d'autre part *la Tortue volante*, *le Coq*, « *une scie de joie* », proclamait Jean Arp dans son poème à Brancusi, *le Phoque*, autant d'étapes d'une « *marche vers le divin* », dont le summum est sans doute l'ensemble monumental de Targu-Jiu qui comprend *la Table du silence*, *la Porte du baiser*, *l'Avenue des héros* et cette extraordinaire *Colonne sans fin* où Brancusi a retrouvé et transposé en éléments rhomboïdaux un motif folklorique roumain.

Au cours de cette initiation, Ionel Jianou fait justice des interprétations délirantes d'un critique américain, Sidney Geist, qui confond les mythes de la culture paysanne et l'idéologie socialiste, qui rattache *le Baiser* à une aventure personnelle, qui voit dans le plan de l'ensemble de Targu-Jiu une copie de la perspective de l'arc du Carrousel à l'obélisque de la place de la Concorde, qui voit dans *le Poisson* et autres sculptures similaires des canulars...

Il était donc utile de replacer Brancusi dans son optique, Brancusi pont jeté entre l'art primitif et l'art de l'avenir.

D'autres exemples nous orientaient dans la même voie. J'ai vu, dans un village du Var, deux expositions, l'une présentant de beaux spécimens inédits de la sculpture africaine, l'autre des céramiques d'Afrique et des objets précolombiens. J'y reviendrai.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Editions Arted, 6, avenue du Coq. Ionel Jianou y a déjà publié, en 1963, une importante monographie de Brancusi, préfacé par Jean Cassou, dans la collection « les Grands Sculpteurs », comptant déjà treize titres.

PRESSE

● *L'intersyndicale des journalistes de* « *France-Soir* » a et la société des journalistes de ce quotidien ont adressé à M. Paul Winkler, nouveau propriétaire du journal, un mémorandum demandant en particulier « *la liberté pour tout membre de la rédaction de faire jouer la clause de conscience dans un délai de six mois à dater du 1er septembre 1976* » et garantissant l'emploi « *pour tous les journalistes de France-Soir jusqu'au 30 juin 1977* ».

Le mémorandum souhaite aussi l' « *élaboration d'un protocole entre la direction de France-Soir et les représentants des journalistes afin de garantir l'indépendance de la rédaction vis-à-vis de toute ingérence ou pression politique...* ».

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* a procédé jeudi 22 juillet au renouvellement annuel de son bureau. Président : Michel Lemerle (S.N.J.) ; vice-président : Gérard Gatinot (S.N.J.-C.G.T.) ; secrétaire général : Louis-Georges Ettler (S.G.F.-F.O.) ; trésorier : Pierre Marin (C.F.D.T.).

● *A L'Auto-Journal*, *M. Georges Brutelle* vient d'être nommé directeur général. Il succède à M. Jacques Hersant, qui prend la présidence du comité de direction de *l'Auto-Journal*, organisme nouveau.

● *La rédaction du* « *Figaro* » a commencé à évacuer, comme prévu, l'immeuble du Rond-Point-des-Champs-Elysées pour s'installer dans celui de la SIRLO, 37, rue du Louvre, où se trouve l'imprimerie du journal. Les services administratifs s'installeront pour leur part au 25 de l'avenue Matignon.

L'indemnité d'éviction, payée par la compagnie britannique propriétaire de l'immeuble serait de l'ordre de 15 millions de francs.

Musées

Le nouveau mystère Picasso

(Suite de la première page.)

M. Guy, qui avait récemment lancé un concours d'idées auprès d'un nombre restreint d'architectes, a retenu le projet, très simple et lucide, respectant l'architecture grand style des lieux, de M. Roland Simounet.

Après avoir montré quelques réticences la veuve et les descendants du peintre ont finalement accepté l'idée d'installer le musée Picasso à l'hôtel Salé ; ils craignaient qu'il ne soit trop petit.

En fait, le projet de l'architecte, qui prévoit de vider pratiquement l'édifice, sauf l'escalier monumental intérieur orné de très belles balustrades, finira par dégager quelque 4 500 mètres carrés dont la moitié environ seront destinés aux expositions.

Il faudra de deux à trois années de travaux pour aménager les cinq niveaux d'exposition permanente et un sixième pour la documentation et le cabinet des dessins, desservis par des rampes douces en guise d'escaliers. Dans l'aile des anciens communs, le projet prévoit une salle polyvalente de conférences et de spectacles, deux salles d'expositions temporaires et l'indispensable cafétéria avec un jardin de 3 000 mètres carrés dégagé au milieu des petites constructions du Marais.

C'est M. Dominique Bozo, conservateur au Musée national d'art moderne, qui est chargé par M. Guy de faire, en collaboration avec M. Leymarie, ancien conservateur en chef du Musée national d'art moderne, le choix de la collection que l'Etat recevra en dation, ainsi que son installation dans le nouveau musée. En principe, il appartient aux héritiers de proposer des œuvres en paiement de droits de succession. Mais il reviendra au secrétariat d'Etat de procéder au choix définitif.

En fait, il semble que la famille soit disposée à constituer, à l'hôtel Salé, un ensemble aussi complet que possible, qui rende compte de la totalité de l'œuvre du peintre. Au vu de la collection récemment visitée par M. Guy, quelque part à Paris où elle est conservée en lieu sûr : « *Salé devrait être le musée Picasso le plus riche et le plus complet, indispensable en tout cas à l'étude de son œuvre.* »

Lorsque Picasso déménageait d'un atelier, il laissait sur place — de la rue La Boétie au château de Vauvenargues ou à Notre-Dame-de-Vie — ses meubles et ses tableaux, et nul n'y touchait plus. A sa mort, il y a trois ans, tout fut ouvert. Et les cavernes d'Ali Baba livrèrent leur secret. Dix-huit cents tableaux, six cents sculptures, des dessins et des gravures par milliers... Certaines toiles ayant été rachetées par l'artiste pour combler les lacunes créées lorsque, trop pauvre, il devait tout vendre pour vivre, une part importante en est peu connue, voire totalement inédite. C'est le nouveau mystère Picasso : il avait une œuvre secrète, oubliée, et surtout les dessins de ce peintre qui fut d'abord un grand crayonneur sur papier. Selon M. Guy, « *c'est toute la lecture de l'œuvre de Picasso qui serait à revoir au vu de ces œuvres découvertes* ».

De tous ces trésors accumulés par Picasso, l'Etat se fera payer dans la proportion de 20 % environ, non pas de la seule collection, mais de l'ensemble de l'héritage évalué, lui, à 1,2 milliard lourd, dont la totalité des droits sera payée en peintures, sculptures, dessins, gravures, céramiques.

Outre cette « dation », l'hôtel Salé recevra la collection personnelle de Picasso, déjà donnée à l'Etat, qui se trouve actuellement au Louvre. « *Le musée Picasso devra être un musée vivant, qui renouvellera les thèmes d'exposition pour mieux faire connaître l'œuvre du peintre* », précise M. Michel Guy. La sculpture, le dessin et la gravure y seront particulièrement bien représentés.

Ainsi, l'hôtel Salé deviendra le centre de documentation sur Picasso : les archives personnelles du peintre rejoindront l'ensemble de ses œuvres appartenant aux collections nationales, qui y seront transférées, « *dès que le musée sera en état de les recevoir* ». Il s'agit notamment des dix peintures données par Picasso, lors de la création du Musée national d'art moderne, vers 1945. Quant au centre Georges-Pompidou, qui se trouve également muni de ces Picasso, il signera avec le musée de l'hôtel Salé, une convention prévoyant des prêts à long terme dès l'ouverture de Beaubourg, lorsque sera accompli l'acte de « dation » qui doit intervenir au printemps prochain.

M. Michel Guy a plus de chance avec des musées qu'avec ses théâtres : il a des donateurs qui lui permettent de faire entrer dans le patrimoine national les trésors que l'Etat n'est pas en mesure de se payer.

JACQUES MICHEL.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Belles chez elles

A mesure que se dévoilent les collections de l'hiver prochain, des thèmes se dégagent, reflétant une certaine façon de vivre chez soi. Ainsi, les robes coupées en une ou deux pièces prennent de l'importance, et, le plus souvent, sont accompagnées d'un petit vêtement qui accentue la rondeur des décolletés.

Rosette Mett, chez Torrente, complète toutes ses robes de crépuscule et du soir de gilets sans manches, de longues écharpes et de châles, voire de cardigans et de cachemires brodés qui voilent ou estompent les encolures plongeantes avec une masse de plissés miniature sur des crêpes georgette de soie unie ou peints à la main. A l'inverse, sa silhouette pour le jour repose sur des tricots mousseux : manteaux à larges rayures sur des robes-chandail unies et droites.

Chez Molyneux, John Tullis a enfin les mains libres pour travailler dans le style du « Captain », son oncle. Il nous a montré de charmants modèles d'une élégance discrète. Nous avons beaucoup aimé ses « robes de restaurant » aux corsages à peine drapés ou dégageant les épaules. Pour lui, la vie mondaine se passe... à table, et c'est donc là qu'il faut être belle !

André Courrèges réinvente avec humour la combinaison du pompiste. Toute souple, en fin crêpe de laine, elle bouffe et tient au corps par des mouvements soulignés à la taille, aux mollets et au bas des manches. Tout au long de la présentation, elle va et vient dans toutes les couleurs et finit, pour le soir, en lamé or ; un négatif noir transparent de dentelle ou de tulle brodé, la décence étant sauvée par un mini-deux pièces de vinyl. Toujours à la recherche de formes confortables, Courrèges reste fidèle à son collant chaud et blanc pour le jour, « sexy » — noir et transparent — pour le soir, sur lequel il pose des manteaux courts, des robes très ouvertes ou des jupes fendues.

Marc Vaughan est un spécialiste du manteau et de la cape, souvent portés sur des pantalons à coupe triangulaire (pour aplatir les hanches) hauts en couleur, ou en tissu contrastant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TORRENTE : ensemble de dîner dans une dentelle de Calais de ton rouille de Darquer, rayée et bordée de fleurs pour la jupe et le châle, avec une blouse en mousseline de soie de Bianchini-Férier assortie.

MOLYNEUX : robe de restaurant de John Tullis, en organdi de soie gris fumé de Petillault avec un fil lamé or. Les manches-cape se terminent en volants, avec un nœud de taille de même ton.

COURREGES : « combinaison » en dentelle rebrodée de paillettes noires sur un mini-maillot en vinyl. La taille est coulissée comme le bas des manches et des pantalons.

VAUGHAN : manteau à taille haute dans un drap de laine gratté double face rouge capucine, avec un empiècement au carré replié pour former les grandes manches.

Festivals

RENCONTRES MUSICALES MÉDITERRANÉENNES A VITROLLES

L'Association des centres Fontblanche organise, du 31 juillet au 10 août, les premières Rencontres musicales méditerranéennes à Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône. Ces Rencontres ont pour objectif de faire connaître au plus large public des musiques populaires authentiques des différents pays du Bassin méditerranéen, d'offrir aux musicologues un lieu de recherches et de débats, et de permettre des contacts entre musiciens et chercheurs.

Durant onze jours auront lieu tous les soirs des concerts regroupant chacun deux ou trois ensembles différents. Entre autres : Pedro Soler, Rafael Romero, Rosa Duran (flamenco), Luis Llach (Catalogne), les bergers de Rusio (Corse), l'orchestre andalou de Tanger, le groupe Nass El Ghiwane (Maroc), Khelifi Ahmed (Algérie), un orchestre « malouf », la troupe de Djerba (Tunisie), Claude Marti, Rosina de Peire (Occitanie), Maria del Mar (Majorque), Paco Ibanez (Espagne), Luis Cillin (Portugal), Imanol (Pays Basque), Catarina Bueno (Italie), et des musiciens de Sardaigne, Sicile, Turquie, etc. Annoncé sous réserves : le cheikh Imam (Egypte). Parallèlement, des ateliers de musique, de lutherie et de danse seront ouverts. Le public pourra aussi assister chaque jour à des conférences-débats tenues par des musicologues français et étrangers (thèmes prévus : le flamenco, musiques du Proche-Orient, musique berbère, musique andalouse, la tradition orale savante, la chanson enfantine, etc.). Enfin, un auditorium permanent avec filmothèque, vidéothèque, bibliothèque et discothèque donnera accès à de nombreux documents sur la musique méditerranéenne.

★ Pour tous renseignements : centres Fontblanche, domaine de Fontblanche, 13127 Vitrolles (tél. : 02-89-88).

RADIO-TÉLÉVISION

Audiovisuel et démocratie culturelle

II. — Service public au service des publics

Dans un premier article (« le Monde » du 23 juillet), Georges Friedmann a parlé de la « tyrannie des sondages ».

par GEORGES FRIEDMANN

Les législateurs, en faisant éclater l'O.R.T.F. par la loi du 7 août 1974, avaient affirmé, de divers côtés de l'hémicycle, leur intention de créer une TV *commerciale* d'Etat, compétitive, où deux grandes sociétés de programmes rivaliseraient pour élever la qualité des émissions, mais aussi pour attirer les annonceurs. Quant à la troisième société de TV, par sa dénomination même (FR 3 : « France régions »), par l'autonomie croissante qu'elle souhaite accorder à ses onze directions régionales, couvrant vingt-trois régions, par l'exclusion de toute publicité, elle tend à nous renvoyer, par-delà la « masse », aux groupes particuliers, ethniques, socio-professionnels, etc., que les grands réseaux privés, aux Etats-Unis comme encore souvent aujourd'hui en France la TV commerciale d'Etat, sont contraints d'ignorer sous la pression de leur libéralisme *quantitatif*.

W.L. Warner a démontré que la TV commerciale américaine, à travers la gamme de ses émissions à large audience (et son analyse vaut pour la plupart des émissions homologues de nos sociétés de programmes) a pour principale fonction d'unifier les « systèmes de symboles ». Ceux-ci, dans les sociétés archaïques, étaient le plus souvent simples, communs à tous leurs membres, y maintenaient l'intégrité et l'unité. Au contraire, dans une société industrielle complexe, où des activités très diverses sont exercées par d'innombrables collectivités, ces systèmes varient infiniment selon les croyances politiques, religieuses, les métiers, les groupes ethniques, sans oublier les valeurs liées à l'alimentation, au vêtement, aux démarches de la vie quotidienne.

Pour attirer des foules devant le petit écran, pour réussir non seulement comme entreprise commerciale (élévation des tarifs publicitaires), mais comme véhicule de messages *acceptés* par des « masses » de spectateurs, un programme de TV doit évidemment faire brèche dans le particularisme des petits groupes, dans leurs multiples cloisons. Il doit passer au travers de leurs traits et caractères originaux. Le but (plus ou moins conscient) du producteur de tels programmes est d'incorporer à un divertissement (variétés, film, etc.) des contenus assimilables, reçus par des dizaines de millions d'individus. De plus l'étude, faite dans le contexte américain, des émissions les plus *popular* a mis au jour leur tendance conservatrice. Après avoir analysé les causes de leur succès, peut-on s'en étonner ? Elles contribuent, dans l'ensemble (comme chez nous leurs homologues), à renforcer des opinions et valeurs prédominantes.

Bref, c'est en « court-circuitant » les particularismes régionaux, ethniques, professionnels, ceux aussi des classes d'âge, etc., que la TV parvient à réunir devant le petit écran une « masse » d'individus châtrés de leurs différences. Ainsi s'explique la bruyante gloire de Mac Luhan, astucieux idéologue des mass media. Ses postulats concernant l'évolution des techniques, le rôle de l'imprimé, le « message » et le « massage », etc., sont aussi dogmatiquement prétentieux que scientifiquement contestables. Les récentes expériences *audio-visuelles réussies*, fondées sur les centres d'intérêt particuliers à des régions, des groupes et sous-groupes, cultures et subcultures, ruinent son mythe du « grand village » planétaire, fragilement appuyé sur les émissions drainant des foules dans les décombres de leurs systèmes de symboles, valeurs, traditions et aspirations. La fascination exercée par Mac Luhan durera autant que celle des émissions de « masse », mais pas plus.

Une authentique démocratie culturelle ne peut s'établir que par-delà les émissions actuellement dites de « masse » et la critique du concept qui les soutient. Rappelons qu'elles conditionnent le « goût » et la « demande », argument majeur auquel s'arc-boutent leurs programmateurs, annonceurs et autres défenseurs non désintéressés. Leur persistance, à travers les législations nouvelles (pour ma part, je suis loin de sous-estimer, dans ses aspects positifs, celle du 7 août 1974), à travers, en France, des innovations réussies, est à méditer. L'inamovibilité, au *prime time*, de certains producteurs et présentateurs inusables nargue toutes les réformes (coucou, me revoilà !) : mais notre T.V. commerciale d'Etat ne continue-t-elle pas de se soumettre à la « tyrannie » des sondages et d'encourager la bagarre autour du gâteau des redevances ?

Redevances et publicité

Car il s'agit bien d'un gâteau que se partageront, en 1976, les trois sociétés de télévision et Radio-France, sans compter les mannes, plus ou moins copieuses, qui retombent sur la Société française de production audiovisuelle (S.F.P. : 450 millions de francs (1), l'établissement public Télédiffusion de France (680 millions versés par les sociétés de programmes et 70 millions perçus en « préciput » sur les redevances). L'Institut national de l'audiovisuel (INA) devra se contenter de 64 millions provenant des sociétés de programmes.

Le montant de ces prélèvements sur les redevances, perçues par chaque société, est fixé à la suite de calculs compliqués, au nom de critères appliqués par le « Centre d'étude d'opinion », d'une part ; de l'autre, en fonction de notes émanant d'une « commission de la qualité ». Si l'importance des sondages (« indice d'écoute ») est évidente dans les appréciations du « Centre », elle l'est moins dans les jugements de la « commission ». Et pourtant, comment affirmer que les vingt-quatre « experts » dont elle est composée, répartis en groupes d'après les genres d'émissions, ne sont pas, dans une proportion que nous ignorons, des libéraux « quantitatifs » ? Les notes de « qualité » données par les experts sont elles-mêmes très subjectives. L'indice élevé de satisfaction, calculé sur douze cents personnes, décroché par une émission fabriquée pour atteindre la « masse », « aller au-devant de la demande », justifie-t-il que société de programmes obtienne une plus grande part de redevance qu'une autre société qui, dans la même tranche horaire, a programmé un documentaire jugé trop « sérieux », « difficile » ?

La loi du 7 août 1974 apparaît, lorsqu'on en observe les effets après deux ans d'expérience, comme une mixture de TV commerciale et de TV d'Etat. L'importance des recettes publicitaires dans le budget de deux « chaînes-phares » est un indice irrécusable. Bien sûr, nous n'en sommes pas encore aux milliards de dollars dont elles dotent, chaque année, les grands réseaux américains. Néanmoins, leur pourcentage, en France, est loin d'être négligeable. Pour 1976, TF 1 prévoit qu'elles constitueront environ 60 % d'un budget évalué à 764 millions de francs, dont 456 proviennent de la publicité et 265 des redevances. Quant à Antenne 2, sur un budget de 748 millions, les redevances (378) et *la publicité* (335) *nourrissent*, pour l'essentiel, les recettes. FR 3 et Radio-France ne passent pas de séquences publicitaires. Mention spéciale doit être faite de la puissante Société française de *production audiovisuelle*, qui, durant quatre ans, vivra de versements dégressifs effectués par la télévision d'Etat : en 1976, 450 millions de francs. A partir de 1980, la télévision publique n'absorbera plus qu'un tiers de ses activités, les autres étant centrées sur le cinéma et les nouveaux médias (vidéo-cassettes, câble, films publicitaires, etc.). L'avenir de la S.F.P., en tant que service public au service des publics, est pour le moins problématique.

Le doigt dans l'engrenage

Aux trois missions que s'assignait l'O.R.T.F. (informer, éduquer, divertir), l'Etat a délibérément ajouté une quatrième, de plus en plus envahissante : faire consommer. Or l'expérience des pays ayant introduit la publicité à la TV, les études qui lui ont été consacrées démontrent que le « faire consommer » retentit sur la manière dont sont réalisées *quotidiennement*, *dans le contenu* et la distribution des programmes, les trois autres missions.

Aujourd'hui, l'« engrenage » a déjà éloigné la TV de sa fonction de service public au service des publics. Les *législateurs* d'août 1974, dans leur précipitation, ont enfanté un compromis bâtard entre service public et service d'Etat ou gouvernemental. De lourds cahiers de charges sont imposés aux chaînes par l'Etat. Une âpre concurrence règne entre programmes aux heures de *prime time*, d'une part pour attirer les annonceurs, de l'autre pour la répartition des redevances en fonction du taux d'écoute, mais aussi d'une « qualité » qui ne paraît pas toujours équitablement jugée ; des zones de concurrence semblent avoir été sciemment ménagées, par exemple entre FR 3 et Radio-France pour les radios régionales. Bref, bien plus qu'un service public s'installe une TV commerciale dont le glissement vers la privatisation s'accentue sous la pression d'une S.F.P. encore renforcée, d'ici quatre ans, par les capitaux privés.

Il est clair que, à une authentique démocratie culturelle, sera nécessairement associée une TV où les récepteurs pourront communiquer avec les émetteurs et retentir sur les programmes, mettant fin à des décennies de vision passive. Mais, d'une part, des expériences, surtout au Québec, ont montré les difficultés auxquelles se heurta présentement la TV câblée, communautaire et locale. D'autre part, dans son développement actuel, même aux Etats-Unis, l'industrie de la télé*distribution* ne permet pas d'espérer, comme une réalisation très proche, la rétroaction du récepteur sur le communicateur par des installations bidirectionnelles.

En accordant tant d'importance aux *efforts* qui doivent permettre à la TV d'accomplir toutes ses promesses, nous n'avons pas la naïveté d'oublier les réalités actuelles — sociétés, politiques, intérêts — où elle s'insère. Néan*moins*, *outre* ces *réalités* dont on profite, de tant de côtés, pour viser bas, il en est d'autres, qui sont les *possibles*, profondément inscrites en elle. La TV, libérée de ses entraves, associée aux sa*tellites de télécommunication*, aux vidéo-cassettes, promue à de multiples services par le câble, est assurée d'un prodigieux avenir. Elle sera demain, si nous en sommes dignes, un nouveau moyen d'expression artistique ; elle pourrait être dès aujourd'hui le plus puissant instrument d'éducation dont aient jamais disposé les sociétés humaines.

FIN

(1) Toutes les évaluations données ici sont approximatives, à quelques millions de francs près.

LE S.N.R.T. (C.G.T.) : les mesures pour la création sont insuffisantes et démagogiques.

Après les mesures préconisées par le gouvernement, concernant la création à la *télévision*, le Syndicat national de la radio et de la télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) rappelle que la dégradation des programmes est une conséquence du démantèlement de l'O.R.T.F. et déclare : « *Une des conséquences d'une telle situation, c'est un chômage grandissant parmi les créateurs de la télévision et une hémiplégie qui frappe toute une infrastructure télévisuelle qui a coûté fort cher. Le gouvernement parle aujourd'hui d'augmenter le nombre des créations télévisuelles françaises et un certain nombre de directives devraient être données en ce sens aux sociétés de programme. Nous en prenons acte, mais (...) nous attendons pour en juger la forme concrète qui sera donnée à ces mesures, tout en faisant remarquer une fois de plus que ce sont ceux qui ont injecté à l'O.R.T.F. une dose mortelle qui parlent aujourd'hui de ranimer la télévision. (...). Les mesures techniques autoritaires de réorganisation sont insuffisantes et démagogiques. Liberté d'information, d'expression, de création, gestion démocratique des organismes de radio et de télévision, sont indispensables au renouveau nécessaire. Et nous croyons que seul un changement radical de politique permettra d'en créer les conditions.* »

● *M. Georges Fillioud*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, député de la Drôme, a commenté, jeudi 22 juillet, les décisions prises en conseil des ministres pour améliorer la qualité de la télévision. Il a déclaré : « *La créativité ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il n'y a pas de création surveillée ou inconditionnelle. Il est normal que le gouvernement se préoccupe de la qualité des émissions et souhaite son amélioration. Mais il y a beaucoup d'hypocrisie à répéter que les sociétés de programme sont libres, indépendantes et autonomes, dans un communiqué officiel, qui dicte aux directions des chaînes la conduite à tenir. L'hypocrisie devient cynisme lorsque le ministre de tutelle menace ouvertement les responsables qui ne se conformeraient pas aux nouvelles instructions en leur annonçant d'abord des pénalisations financières, puis leur renvoi pur et simple au terme de leur mandat.* »

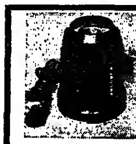

DÉBARRASSEZ-VOUS EN PERMANENCE DES MOUSTIQUES

ET DE TOUS LES INSECTES ... même fenêtres ouvertes !

Efficacité totale. Silencieux. Economique. Inoffensif

L'AEROVAP (220 v.)
322 F
(une cupule comprise)

THIEBAUT Spécialiste de la lutte contre les insectes

30, PLACE DE LA MADELEINE, 75008 PARIS. Tél. : 073-29-03

Ouvert tous les jours — Documentation sur demande

VU

Les petites femmes vertes

Allez, consolez-vous, s'il n'y a pas de petits hommes verts sur Mars, en revanche, sur la Terre, il y a beaucoup plus extraordinaire. Il y a de petites « femmes étranges, venues d'ailleurs ». C'est Michel Lancelot qui les a découvertes. Il a fait mieux : il a réussi à les attirer jeudi sur Antenne 2 dans les studios de Vous avez dit bizarre. On s'est précipité pour voir. On pensait qu'elles arriveraient de Pluton ou de Jupiter avec un œil au laser sur le front ou une trompe d'éléphant en guise de nez. Pas du tout, elles sont faites comme vous et moi. Alors, qu'est-ce qu'elles ont de si particulier ? Eh bien ! elles font des trucs incroyables : elles chantent des chansons, elles dirigent des orchestres, elles écrivent des livres, elles récitent des textes, elle cultivent même des plantes en pots. On n'en revenait pas. Michel Lancelot non plus, d'ailleurs.

Il ne savait pas trop comment les prendre. Il essayait de les faire parler, avec des mines émoustillées, de leur vie privée. Il demandait à Françoise Van Parys si le fait de brandir une baguette sur la tête courbée de cinquante musiciens n'était pas le signe d'une « masculinité exacerbée », comme le fait tout de même assez significatif de porter un ensemble pantalon. De là à imaginer qu'elle préfère les femmes aux... Elle l'a interrompu, rassuré, d'un joli éclat de rire — elle est ravissante, — non, non, elle aime les hommes. Bon, mais quel genre d'hommes ?... Il s'excusait de lui poser ces questions, mais il y était obligé, poursuivait-il en propres termes, des hommes plutôt efféminés à n'en pas douter...

Quand est venu un peu plus tard le tour de Thérèse Massard, auteur de romans érotiques, on s'est cramponné aux fauteuils, pris de vertige à la pensée de ce qu'allait donner un art aussi raffiné de l'interview. On en a été quitte pour la peur. Coiffure sage et perles en sautoir, son interlocutrice lui a opposé le front serein d'une femme mariée, bien mariée, bien aimée, oui, très bien, qui trouvait ses idées dans son imagination et dans sa chambre à coucher. Est-ce que des idées elle en donnait à son mari ? Non, c'était plutôt le contraire, il en avait à revendre. Vraiment ? Eh bien ! alors, au revoir, Thérèse Massard, « je vous souhaite bonne nuit ».

Vous avez dit bizarre ? Moi, je dis vulgaire.

CLAUDE SARRAUTE.

VENDREDI 23 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Un monsieur qui attend », d'E. Williams, adapt. A. Roussin, mise en scène G. Vitaly ; avec L. Ducreux, G. Sylvia.

Le fils adoptif d'une riche famille anglaise et son précepteur cherchent à venger un ami, pendu injustement. Les morts se succèdent alors très rapidement.

22 h. 40, Arcana (musique et environnement) ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Poigne de fer et séduction ; 21 h., Jeux olympiques (en direct) ; 0. h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Série : Erreurs judicia (« Un innocent aux mains pleines »), de J. viron ; 20 h. 55, America de A. Cook ; 21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 22 h. 5, Cent ans de wagnérisme, direct de Bayreuth ; 22 h. 35, Entretiens avec A. Rubins ; 23 h. 5, De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Studio 107 (Schumann, Britten, Nielsen, Fr Branco, Poulenc) ; 20 h. 45, Musique israélienne contemporaine (Tzur, Kopytman, Tal, Schidlowsky, Sadai, Avni), A. Benaventura (flûtiste), M. Levinas (pianiste), A. R (soprano).

SAMEDI 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 55 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h., les Jeux olympiques ;

20 h. 30, Téléfilm : « les Visiteurs de la nuit » ; 21 h. 35, Jeux olympiques (en direct) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h., L'été est là ;

20 h. 30, Variétés : Médailles d'or, de P. Lafont ; 21 h. 25, Jeux olympiques (en direct) ; 21 h. 40, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jeux olympiques.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Dramatique : « Ne pas déranger », de J.-M. Boussaguet. Avec Capuc P. Guers, J. Boisseau, H. Quester.

Un revolver à la main, un jeune ho menace, pendant quelques heures, et leur propre appartement, un couple de geois très riches et leur fille.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Avignon, échos du Festival et Théâtre Ouv « le Défi », de J.-C. Perrin, réalisation J.-P. Colas ; 23 Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 55, « L'Or du Rhin » (Wagner), par l'orchest Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec D. Mac J. Arvidson, H. Steinbach ; 22 h., France-Musique la La route des jongleurs ; 23 h., Vieilles cires.

DIMANCHE 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 15 h., un film : « Dommage qui tu sois une canaille », d'A. Blasetti (1955), avec V. de Sica, S. Loren.

La jeune et folle fille d'un gentleman-cambrioleur renonce au vol pour épouser un honnête homme. Comédie à l'italienne.

16 h. 45, les Jeux olympiques (résumé) ;

20 h. 30, Film : « Sans sommation », de B. Gantillon (1972), avec M. Rouet, M. Adorf.

La police décide de supprimer un ancien parachutiste : règlements de comptes et intrigues nouées.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 20, Jeux olympiques.

CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 25, un téléfilm : « la Femme ou le fric » ;

20 h. 30 (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (Le propriétaire) ; 21 h. 30, Jeux olympiques ; 22 h., Documentaire : Monastères moldaves ; 22 h. 55, Journal ; 23 h. 5, Jeux olympiques.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Mievilla.

Deux émissions tentent de parler ... ment — c'est-à-dire simplement, donc p... sophiquement — du quotidien des ...

22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Elia Kazan) : « la Fièvre dans le sang », d'E. K. (1961), avec N. Wood, P. Hingle, A. Christie.

Les amours de deux étudiants sont contrariées par les parents du jeune homme pour des raisons sociales. Il s'ensuit une série de drames, dont une tentative de suicide, qui sépareront définitivement les fiancés.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Ma c et ma chanson » et « Si j'étais moi » (G. Neveux), F. Beaulieu, M. Behar, C. Samie et J. Eysar, B. Di C. Winter ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Les opéras de Janacek : « Jenu... 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour flûte alto et harpe » (Debussy) ; 16 h. 30, direct de Bayreuth... à 16 h. 55, « la Walkyrie » (Wa par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Bo avec P. Hofmann, M. Salminen, D. McIntyre.

LA RETRANSMISSION DES JEUX OLYMPIQUES

VENDREDI 23 JUILLET

TF 1

17 h. à 19 h. — Résumé des compétitions de jeudi.

A 2

18 h. à 19 h. 30. — AVIRON : demi-finales H. en quatre avec barreur, quatre sans barreur, skiff et deux avec barreur.

19 h. 45 à 20 h. — « Le fait du jour ». Résumé.

21 h. à 23 h. 40. — ATHLETISME : séries du 800 m. H., finale de la longueur D., séries du 100 m. H., séries du 800 m. D., départ du 20 km. marche et début des séries du 10 000 m.

23 h. 40 à 0 h. — CYCLISME : poursuite par équipes (qualifications et quarts de finale) et vitesse (demi-finales).

1 h. à 2 h. — NATATION : demi-finales du 100 m. H., finales du 100 m. brasse D., du 200 m. brasse H., du 400 m. quatre nages D. et du 200 m. dos H.

SAMEDI 24 JUILLET

TF 1

17 h. à 19 h. — Résumé du vendredi.

21 h. 30 à 23 h. 10. — ATHLETISME : demi-finales du 100 m. H. ; du 800 m. D. ; finales du 100 m. H. Egalement : javelot D. et poids H.

23 h. 10 à 23 h. 30. — AVIRON : finales D.

23 h. 45 à 1 h. — CYCLISME : finales de la vitesse et de la poursuite par équipes. Sports d'équipe : basket-ball, handball et volley-ball, boxe.

A 2

19 h. 45 à 20 h. — « Le fait du jour ». Résumé.

21 h. 25 à 21 h. 40. — ATHLETISME : 100 m. H. (demi-finales).

22 h. 50 à 23 h. — ATHLETISME : 100 m. H. (finale).

23 h. à 23 h. 30. — Résumé des épreuves de vendredi.

DIMANCHE 25 JUILLET

TF 1

17 h. à 19 h. — Résumé de samedi.

22 h. 20 à 23 h. — ATHLETISME : pentathlon, hauteur H., séries du 3 000 m. steeple.

A 2

18 h. 40 à 19 h. 30. — « Le fait du jour », résumé au cours de « Stade 2 ».

21 h. 30 à 22 h. — ATHLETISME : finale du disque H. et demi-finales du 100 m. D.

0 h. 30 à 1 h. — BOXE : éliminatoires.

1 h. à 2 h. — NATATION : finales du 800 m. D. ; du 400 m. quatre nages H. ; du 200 m. dos D. ; du 100 m. H. et du 4 fois 100 m. D.

TF 1 et A 2

23 h. à 0 h. 30. — ATHLETISME : finale du 800 m. H. ; du 400 m. haies ; du 100 m. D. ; et séries du 200 m. H.

TRIBUNES ET DÉBA...

SAMEDI 24 JUILLET

— *M. Jean-Christophe Av...* est le rédacteur en chef du jou... inattendu sur R.T.L., à 13 heu...

— *M. André Rossi*, porte-pa... du gouvernement, répond ... questions d'Hélène Vida... Radio-Monte-Carlo, à 14 heure...

(Publicité)

VOYAGE CULTUREL AU PAYS DES PHARAONS

du 31 août au 12 septembre 1976

avec M. l'abbé Pierre BOUFFLE... Directeur des GRANDS ITINÉRAIR...

Rens. et inscriptions :

LES GRANDS ITINÉRAIRES de Bible et Terre Sainte

5, av. de l'Opéra, 75001 PARI...

Lic. d'Etat 309 A.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

REGION DE HAUTE-NORMANDIE
recherche

ATTACHÉ (E) DE RELATIONS PUBLIQUES

TEMPS PARTIEL
Chargé d'assurer le suivi des actions de Promotion de la Région.

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
— Une formation de Journaliste ou attaché de Presse.
— Une bonne connaissance de la Presse Nationale.
— Connaissance de la Haute-Normandie souhaitée.

Adr. C.V., à : **PRÉFECTURE DE SEINE-MARITIME**
MISSION REGIONALE, cours Clemenceau, ROUEN 76100. Pour tous renseignements supplément., écr. même adresse ou tél. : (35) 88-81-58, poste 465.

Société Matériel de lutte contre l'incendie (effectif 220 personnes)
recherche

2 TOURNEURS P.2-P.3
1 FRAISEUR P.2-P.3

Libérés O.M., possibilité logement.
Lieu de travail : SAINT-NAZAIRE.
Ne pas se présenter. Ecrire avec C.V. à SIDES, 182, rue de Trignac, 44600 SAINT-NAZAIRE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche très forte personnalité pour vente matériels grande diffusion. Gros chiffre réalisable. Important salaire assuré. Place d'avenir.
Ecrire R. JDRET, 27, rue Léonide-Lacroix, ANGOULEME.

Institut sup. d'ens. agric. privé rech. ingén. agron. (30 a. env.), conn. bien prat. agric. en gr. cult. (rég. : B.P.) et expérimentation agron. Aptitudes pédagogiq. et goût enseign. indisp. Poste : enseignem. agric. génér. Adresser candidature et C.V. à n° 7.258, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

offres d'emploi

BERENSCHOT - MORET - BOSBOOM
Conseillers en Organisation pour le Développement
cherchent un

AGRONOME

et un

ZOOTECHNICIEN

pour un de leurs projets en Afrique francophone. Ils travailleront dans une équipe de trois experts et s'occuperont de l'identification et de l'évaluation de projets agricoles et d'élevage.
Une expérience approfondie de l'analyse et de l'étude de la factabilité de projets agricoles en pays tropicaux est essentielle.
Age minimum : 32 ans.
Salaire et autres bénéfices attrayants.
S'adresser au Directeur du Personnel :
BERENSCHOT - MORET - BOSBOOM.
Boîte Postale 1, TILBURG, Pays-Bas.
Tél. : 013-320084.

Important Cabinet de Gestion Immobilière
recherche :

CADRE EXPÉRIMENTÉ
POUR GESTION DE SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ

Expérience dans un cabinet d'administrateur de biens demandée.
Bonne connaissance juridique de la copropriété : licence en droit ou diplôme équivalent.
Aptitudes à la conduite de réunions indispensables.
Sens de l'organisation. Disponibilité. Bon contact.
Poste à pourvoir très rapidement.
Env. lettre man., C.V., photo et prét., ss n° 68.816, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

RECHERCHONS POUR IMPORTANTES SOCIETES INDUSTRIELLES en
COTE-D'IVOIRE et au SÉNÉGAL
CHEFS DE COMPTABILITÉ
DIPLOMES SUPERIEURS
Ayant expérience de plusieurs années comptabilité analytique.
Ecrire en joignant C.V. et photo à HAVAS MONTE-CARLO n° 2.016.

Société Tourisme en forte expansion cherche pour son secteur
TOUR OPERATOR ETRANGER
LE CADRE DE DIRECTION
qui sera capable négocier pour les années à venir : prestations aériennes et terrestres pour nouvelles destinations EUROPE - AFRIQUE - MOYEN-OR.
Adr. C.V. avec photo et prétent. sous numéro 66.327, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE CLIMATISATION LA GARENNE-COLOMBES rech. pour Bureau d'Etudes
DESSINATEUR
en conditionnement d'air
DESSINATEUR
électrotechnique niveau BT
Tél. pour rendez-vous 781-92-79 poste 31

Institut médico-éducatif 120 enfants, semi-internat, proche banlieue rouennaise, recherche pour rentrée sept 76 DIRECTEUR (TRICE) ayant solide expér. de ce poste. Ecr. av. C.V. à ARRED, 549, r. Herbeuse, 76230 Bois-Guillaume.

IMPORT, STE DE CONSTRUCT. D'APPAREILS DE MESURES PARIS (13e) recherche
INGÉNIEUR
ETUDES ELECTRONICIEN
Compétences analogiques indisp. Compétences logiques souhait. Ecrire avec C.V. et prétent. à A.O.I.P., B.P. 301, Paris (13e).

Départ. Seine-et-Marne recrute Educateurs ou Educatrices spécialisées : scolaires. Horaires externat, service de suite et moniteurs (ices), Educateurs diplômés. Adr. candidat. : Institut Médico-Educatif Départemental, allée Parc-du-Château 77410 CLAYE-SOUILLY 026-09-77.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche
son chef de département construction des villages de vacances

Il sera chargé :
● de la prospection d'implantations nouvelles,
● de la mise au point des programmes de construction,
● du suivi de leur réalisation,
● de la recherche de nouvelles formules d'hébergement.

Le profil idéal :
● Formation supérieure T.P.E.,
● 10 à 15 ans d'expérience notamment au niveau de la direction de programmes importants (relations avec architectes et B.E., passation de marchés, etc...)
● Habile négociateur (nombreuses relations avec collectivités locales et administrations).

Envoyer C.V. avec photo et prétentions s/réf 5006 à :
P.L.
Pierre Lichau
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

IMPTE Sté FABRICATIONS ET REVENTES INSTRUMENTATION MESURES, rech. pour dével. de son Réseau FRANCE
INGENIEUR DE VENTE
Itinérant. Minim. 5 ans expér. pr suivre clientèle région ouest. Dynamisme et connaiss. en mesures électriq. indispens. Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 602, PUBLI G.R. 27, Fg-Montmartre, Paris-9e

E.I. CASMP Sanderval, 20, bd des Salyens, 13008 MARSEILLE ch. pr crét. 8 ptes : éd. spéc. N. et form. enseig. pr extern. 2 éd. spéc. H. et F. pr internat sept.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92 Saint-Cloud recherche
INFIRMIÈRES D.E.
40 h. par semaine.
Salaire intéressant.
Possibilité logement célibataires.
Ecrire ou tél. 602-70-50 p. 315

FILIALE FRANÇAISE IMPORT. GROUPE SUEDOIS
recherche
INGÉNIEUR
ou technicien ayant aptitude pour relations commerciales et connaissance de matériel thermique.
Anglais ou allemand parlé et lu souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant la référ. n° 7.260.
« Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING, BIRMINGHAM ET CROYDON.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

demandes d'emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose GUIDE COMPLET (231 pages). Extraits de sommaire :
— Le C.V. : rédaction avec exemples, erreurs à éviter ;
— La graphologie et ses pièges ;
— 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : les « trucs » et techniques appropriés ;
— Réussir entretiens, interviews ;
— Les bonnes réponses aux tests ;
— Emplois les plus demandés ;
— Vos droits, lois et accords ;
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

SECRETAIRE BILINGUE
Débutante, bonne présentation, études supér., lic. angl., esp., sténo, dact., ch. emploi Paris début sept., de préfér. grande entreprise ou multinationale. — Ecr. n° 60.607, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions diverses

Hommes d'affaires américains
personnellement actifs dans le secteur immobilier (bureaux, locaux commerciaux et industriels avec installations portuaires) disponibles pour consultations avec parties intéressées.
Ecr. no 6.292, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, Paris-9e q. tr.

occasions

LOCATION DE PIANOS
Depuis 140 F par mois.
Remboursés en cas d'achat.
Location-vente. Occasions.
Pianos neufs depuis 6.500 F.
A queue depuis 12.500 F.
MAGNE, 50, r. Rome. 522-30-90.

Part. vend FLASH BRAUN 2000 VARID COMPUTER 40 VCR Absolument neuf (sous garantie) Valeur 800 F, vends 550 F. Ecr. n° 6.287, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locat. autos

PRENEZ EN LOCATION LONGUE DUREE
1 ROLLS SILVER SHADOW
1 PEUGEOT 604
1 R 30 TS
1 MERCEDES 450 SLC
1 CX PRESTIGE
Immédiatement disponibles
Conditions intéressantes.
TELEPH. au 766-53-89

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

autos-vente

Peugeot 304 S 1973, 63.000 km., gris métallisé, 11.000 F. Téléph. P. OSWEILLER, bureau : 15 (4) 453-12-60 ; domicile : 284-71-04.

Part. vend cause départ S.N. R5 TL gris métallisé, bon état. TEL. : 875-49-56.

Particul. vend MGBGT coupé, bleu métallisé, impeccable. 9.000 F. — Tél. 989-36-46.

bateaux

DUFOUR 34 - R 30 D, 1974. Très équipé. Visible Haute-Normandie. Tél. 16 (35) 97-04-22.

villégiatures

RESTE POUR SEPTEMBRE
Auzat (Ariège, 780 m. altitude) Appts tt confort de 2 à 3 pièces. Mme COURDADE G., 12, rue d'Espagne, 09220 AUZAT, ou téléph. 64-88-88.

LE NEPAL EN AUTOMNE, deux merveilleux voyages vers l'Everest et l'Annapurna avec des guides de haute montagne de Chamonix. 1er au 24 octobre et du 23 octobre au 14 nov. Ecr. LEBLANC, Les Farrands, 7440 CHAMONIX. Tél. (50) 53-10-72.

BAIE DE ST-TROPEZ
CLUB DE VACANCES
DU GOLFE BLEU
Stages sportifs dirigés : voile, ski, judo, tennis de table volley.
Jardin d'enfants 2 à 7 ans mini club 7 à 12 ans
PENSION COMPLETE. Forfait par semaine et par personne à partir de 475 F
G.F. 126, Beau-Vallon-sur-Mer 83120 SAINTE-MAXIME
Tél. (94) 96-05-90

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

17e FACE SQUARE
STUDIOS et 2 pièces standing, 34, rue Emile-Level, 627-78-94.

Etude de Me André DURAND, notaire à 70220 FOUGEROLLES
A VENDRE
PARIS
BEL APPARTEMENT
5, avenue Foch, 3e étage, 180 m². Prix demandé : 20.000 F le m2. Libre vers le 1er octobre.
Me Durant y recevra les amateurs le mardi 27 juillet, de 15 h. à 17 h. 30. — Nota : il ne sera pas répondu par fil.

16e PETITE MAISON composée par studio cuis., bains, grenier, téléphone, tout à neuf. — 293-51-07.

ARCHIVES NATIONALES
DANS IMMEUBLE XVIe S.
RENOVATION de CARACTERE
GRAND DUPLEX EN 3 PCES
Vraie cuis. équip., s. de bs, w.c. placards, cheminée, interphone. Px 550.000 F. Ppaire 225-63-00

DAUMESNIL. Imm. 1974; grand stand., 4 pces, cuis., tt cft, balcon, box ss ss-sol. TEL., 6e ét., asc. PX EXCEPT. 520.000 av. 104.000 F. - 347-26-81

BOULEVARD PEREIRE
Très bel imm., 7e ét., studio tt cft, 150.000 F. Tél. : 797-93-21.

MADELEINE 140 m² à rénover. Très bel immeuble 500.000 F. TEL. : 797-93-21.

VIIIe RUE CAMBACERES
Part. vd charmant 2 p. cuis., s. de bns, très bien situé, tél. Prix 200.000 F. Visite dimanche 25 juill. 76, de 9 h. 30 à 17 h. 30.

IXe RUE VICTOR-MASSE
Propriétaire vend coquet petit 3 p. tt cft ds immeuble ravalé. Possib. crédit. T. : 357-82-04.

PARC de la MUETTE
calme et verdure/ ét. élevé dans imm. catégorie luxe, gd appt 8 p. **365 m2** décoration raffinée, 3 bains, boiseries, cheminées parquets, FASTEYER, 7, rue d'Aguesseau. L'Antiquaire en immeubles. Tél. 266-35-84

72 RIS, RUE **MICHEL-ANGE**
Liv. + 2 chbres tt cft, 90 m2 Téléph. Imm. pierre, standing possib. PROF. LIB. Px 450.000 F Voir vend., samedi, 15 à 19 h.

RUE DE PASSY
MAGNIFIQUE 4 pièces 108 m², Luxueusement refait.
MOINS DE 5.000 F LE M²
Avant les vacances. — 326-19-10.

AV. DOCT.-ARNOLD-NETTER De bel imm. pierre de t. gd 3 P. cuis. tél. s/rue et jard. Avec 27.000. Pour R.-Y. 628-79-40

Paris Rive gauche

XVe résidentiel. Immeuble bourgeois, part. vend direct. son 2 pièces, entrée, cuis., bains, w.-c., cave. T. : BAG. 18-42, soleil, calme, 45 m², Libre de suite, 135.000 F. Voir 4e étage 15 h.-17 h. Samedi, dim., lundi 24, rue JEAN-MARIDOR.

AVENUE DE SAXE duplex, séjour + 2 chambres. Imm. récent tt cft. Tél., 425.000 F. 306-41-05.

ARENES DE LUTECE (près) séj. + chbre, jdin, terrasse, tt cft, tél., 310.000 F. T. 734-28-83.

15e SAINT-CHARLES
Petit immeuble pierre de taille. Stud., 2 p., livr. immédiatement. Sur place 66, rue des Entrepreneurs, Paris-15e. Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. SIMEP 346-71-08.

Ve prox. POLYTECHNIQUE séjour + chambre, 55 m², tél., soleil. DDE. 95-10. Caractère.

DUROC. 80, rue de Sèvres. Pet. stud. impec tt cft 98.000 F. Vis. 15-17 h. 1er ét., 225-73-26.

Métro BOUCICAUT
Part. vd imm. stdg séj. + 2 ch., s. de bs, cuis., office, cave, tél., 74m². Très calme, très ensoleillé. TEL. : 842-07-88.

Ve prox. CENSIER.
Soleil, 195 m², 8 p., divisible, balcon, terrasse. T. DDE. 95-10.

XIVe 73, rue des Plantes. Imm. avec jdin, 8 p. 72 m², balc., tél., soleil, verd. 340.000 F. 539-44-22.

94, BD SAINT-GERMAIN
3 et 4 P. tt cft sur place vendredi, samedi de 14 h. à 19 h. - 070-87-10

FELIX-FAURE
Triple living, 2 chbres, tout cft. Téléph. stand. 140 m². 650.000 F. 325-40-66

15e ds bon imm., agréable double liv. + 2 chbres, tout conf., ét. élevé. 570.000 F. à débattre. - SEG. 36-17

Région parisienne

CLICHY (92), près place République, dans immeuble 1969 de standing, très beau 2 PIECES, 41 m² + placards + balcon. Tél. : 700-02-95 de 9 h. à 12 h.

BOULOGNE MAIRIE
avenue Jean-Baptiste-Clément studio, 2 pièces, duplex. Entièrement équipés, tt confort. Pour investisseurs. Location, gestion assurées. Groupe VRIDAUD : 261-52-25.

SAINT-CLOUD. Part. vend 5 p., 3 chbres, 2 bns, jdin privatif, tél., gar. + parkg. T. 727-78-62.

COLOMBES, 2 mn. de la gare, 80 m² tout confort, double living + 3 chbres, tél., cave, parking. Idéal pour placement. TEL. : 782-65-22.

JOINVILLE
Bord de Marne, 1er étage, 3 pièces, cuis., dressing, sal. de bns, w.-c., cave, balcon. Possibilité box. Prix 210.000 F. avec 40.000 comptant. — Téléph. 883-01-47.

SEVRES Séjour, Cuis., Bains 2 chbres. Tél. Soleil Calme, voie privée. Px 210.000 F

BOUGIVAL Séjour. Chambre Gde Cuis., Bns. Tél. Loggia. Px 185.000 F. Urgt Rens. 579-47-99. Crédit possible.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Part. cède beau 4 pièces, cuis., bains, 205.000 F. Visite sur place samedi et dimanche, 11 à 19 h., 8, rue de Bouffers.

FONTENAY-LE-FLEURY
— GD STUDIO 49 m², 3e étage et dernier étage, loggia, parking, 156.000 F.
— 5-6 PIECES, 112m², 3e et dernier étage avec loggia, triple récept., 3 chambres, 2 salles de bains, 2 dressing, cuisine avec barbecue, téléph., cave, parking, 300.000 F.

TEL. 946-78-78

3 KM. ST-GERMAIN, R.E.R. Fourqueux, vd 4-5 P. Jardin privé, 380.000 F. + garage. TEL. 963-22-09

Province

PART. VD APP. 5 p. + bal. + gar. Pet. rés. calme, esp. vert à CHAMALIERES (63). Résid. 5 min. établis. thermal ROYAT et BUS. Ecr. : PAYEN, 32, rue de Clocheville, 37000 TOURS ou Tél. : (47) 61-07-43.

DEAUVILLE - Centre. Appart. PARFAIT ETAT, cuis., vaste séj., chbre, douche, ch. cent. ind., tél., gar., 140.000 F. Avec 15.000. AVIS, 124, rue J.-d'Arc, Rouen. (16-35) 70-10-66.

CANNES. Du soleil, du calme, du luxe. Studio au 5 pièces, charges mini. Tennis, piscine, habitable août 76. Exemple : 2 pièces, total : 220.000 F. Brochure gratuite AZUR EDEN 25 bd Gambetta, Le Cannet 06.

constructions neuves

PARIS 20e
9-11, rue du Télégraphe.
Dans petit immeuble de classe PIERRE DE TAILLE
Confort total électrique
STUDIO AU 3 PIECES
Prix ferme et définitif
LIVRAISON IMMEDIATE.
Appart. témoin sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. ou GECOM, 747-59-58.

PRIX NON REVISABLES

Ve SAINT-MICHEL
— Studio, vraie cuisine 26,80 m², Prix : 208.000 F.
— Beau 2 pièces 60 m², Habitables fin 77.

XIIIe METRO TOLBIAC
— 3 pièces + terrasse
— 3 pièces
Livrables fin 76.

XVe RUE DE L'EGLISE
— Studios, vraie cuisine
— 2-3-5 pièces + terrasse.
Habitables fin 77.

XVIIIe près R. CHAMPIONNET
— Chambres 94.000 F.
— Studios, vraie cuisine. Prix 123.500 F.
— 2-3 et 4 pièces. Habitables 1er trimestre 77.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, 225-93-69.

92 - GARCHES
29-33, rue Henri-Regnault.
STUDIO AU 5 PIECES
dans petit immeuble pierre de taille, grand standing.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Appart. témoin sur place ts les jours (sauf mardi), de 11 à 18 h. ou DECOM, 747-59-50.

fonds de commerce

CARCASSONNE. Cède 2 COMMERCES sans connaissance spéciale. LEADER. C.A. 2.000.000 de F. Cause départ. Prix : 2.000.000 de F. En cadeau villa valeur 550.000 F. — Ecrire : MATHIEU, 22, rue Gabriel-Péri, 91210 DRAVEIL-MAINVILLE.

Hôtel-restaurant **NN. Partic. vend fonds et murs moitié prix Fontainebleau. Téléph. 422-85-15.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE par « PLURI - CONTACTS » OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. Frais abon. 300 F. T. 742-78-93.

locations meublées Offre

Paris

PALAIS-ROYAL. Grand studio meublé, tout confort, 950 + ch. TEL. : 366-45-29.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sté européenne cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS. Bel imm. 140 m² living double + 3 chbres, lux. bains, belle cuisine + service, 3.500 F + ch. Tél. : 366-45-29.

Métro PYRENEES. Imm. récent 70 m², liv. dble + chbre, gde cuisine, bains, tél., 1.500 + ch. 366-45-29.

RESTE A LOUER
DEUX STUDIOS
UN 2 PIÈCES
DEUX 4 PIÈCES
UN 5 PIÈCES
CUISINES ENTIEREM. EQUIP.
TOUR TOKYO
24, AVENUE D'IVRY
TEL. 580-55-75

MADELEINE 175 m², living double, 4 chambres, Profession libérale autorisée, 3.500 F. + charges. T. : 366-45-29.

8e Studio tt cft, asc., 35, rue de Berne, jeudi, vend. 14-18 h. ou 700-35-87 - 292-13-42.

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE. Près gare 2, rue PIERRE-LOTI. Résidence neuve grand standing avec jardins, téléph. et parking. Reste 8 appartements
3 pièces à partir de 1.150 F.
3 pièces à partir de 1.350 F.
5 pièces à partir de 1.950 F.
Sur place samedi de 11 à 17 h. PREBAIL : 260-30-83 et 260-44-45.

30 KM SUD PARIS
Superbe ppté « Ile-de-France », ORD SEJ., S. A M., Billard, 5 CH. tt cft, piscine chauffée, Parc 3.000m². Loyer an 48.000 F. Justifié. CDFIP 437-89-81.

BORD VALLÉE DE CHEVREUSE
MAISON 7 PIECES
+ garage double, séjour, bureau, s. à manger, cuisine équipée, téléph., cheminée, 4 chbres, 2 salles de bains.
3.500 F + 100 F charges.
TÉL. 946-78-78

ANDRESY, 7 min. gare, maison caract. Salon, sal. à mang. 55m², bur., 1er ét., 4 ch. + 3, 2 bains, grand jardin. 3.600 F. 973-25-83.

fermettes

YONNE village d'OTHE
FERMETTE séjour, poutres app. coin cuisine
3 ch., s. bns, w.-c., chff. cent. dépend. jard. 1.900 m². 125.000 F. CABINET BOUVRET, 28, av. Gambetta, JOIGNY Tél. (86) 62-19-44

EN CREUSE
AU NORD du DEPARTEMENT SUR 25.000 m2 de TERRAIN ATTENANT CLOS (ARBRES), belle fermette, gros-œuvre exc. état, 4 p., poutres apparentes, cheminée rustique, grenier aménageable, grange, écuries, cave voûtée, eau, électricité.
PRIX : 180.000 F
Possibilité crédit. PROGECO 2, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE Tél. (15-54) 48-10-66

111 KM PARIS, vallée SEINE charm. village, splend. ferme équerre. entr., séj., cuis., E., élect. + 3 chb. amén., gren. cour, grange, 805 m² clos - 110.000 avec 22.000 F **AVIS** 2, rue Gén.-Gaulle, Sens. (16-86) 65-09-03, même le dim.

maisons individuelles

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
SUR GOLF
Dans Résidence avec piscine, tennis, écoles, Centre ccial.
MAISON DE PRESTIGE
9 PIECES, 236 m² habitables, garage 2 voit., séjour, bureau, salle à manger, breakfastroom, 5 chambres, 2 salles de bains, salle d'eau, téléphone, 800.000 F.

TRES BELLE MAISON
avec mezzanine, 5 PIECES + garage, séjour, 3 chambres, cuisine équipée, 2 salles de bains, téléphone, sur jardin paysagé, 470.000 F.

TEL. 946-78-78

FOSSES (95)
15 minutes Paris par autoroute, 30 min. Paris par gare du Nord. La S.C.I. Beausoleil vous propose en lotissement
33 MAISONS
traditionnelles de 5 p. tt confort (surface habit. 115 m², sous-sol 45 m², terrasse 6 m²).
A prix fermes et définitifs de : 267.000 à 287.000 F.
Crédit 80 % possible avec prêt P.I.C.
(Livraison 3e trimestre 76)
Visites sur place les samedis et dimanches après-midi, ou renseignements par téléphone au 256-16-49 ou 971-65-82 (apr. 18 h.) avenue de la Haute-Grève, 95 - FOSSES.

pavillons

BELLE AFFAIRE
ANTONY PRES Mo calme et verdure
Constr. récente ss-sol tot., Séjour dble, chbre, cuis., sal. de bns. Chf. cent. mazout. Balc. Terras. Loggia, gar. Très beau. jard. 400 m2. PRIX 230.000 F. Facilités. Samedi, dimanche 21, RUE DU COTEAU

MONTMORENCY, vue magnif. sur Vallée. PAVIL. parft état, séjour, à cadre, urgent cse mutation, garage, 500 m2 jard. 345.000 F. CREDIT. - 989-87-99

AULNAY-SOUS-BOIS Part. à Part. Superbe propriété, 6 p. ét. part. 842 m2, quart. calme conviend. à cadre, chgt cse mutation. Tél. le soir apr. 18 h. 929-41-40

TRIEL Coq. pavillon 72, séjour, 3 chbres, 2 bns jard. 500 m2. Px 305.000 F dt 37.000 F C.F. - 973-25-83

villas

TROLLON-LES-MEMISES (Haute-Savoie)
Chalet tout confort meublé dans résidence avec piscine, 250.000 F, garage compris. B. MERCIER, 48, rue Montgolfier, 69006 LYON. Téléph. (78) 89-21-12.

ETANG-LA-VILLE. Villa neuve standg, pierre ardoise, réception 47 m², 4 ch., 2 bains, cuis. équ., sous-sol 3 voitur. Parc 1.037 m², 760.000 F. — 027-57-40.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Villa luxueuse, grande réception, 6 chambres avec bains, JARDIN 1.300 m². Px justifié 1.450.000 F. J.M.B., 970-79-79.

propriétés

CENTRE, vends ancien moulin sur rivière, 66 ares, verdure, calme, possibil. pêche et canot. 5 minutes centre ville. Ecrire HAVAS 18000 BOURGES, n° 637.

CHATENAY-MALABRY
Propriété tout confort, 7 pièces + dépendances, terrain 600 m². Téléph. 702-47-80.

MESQUER (prox. LA BAULE). A Vdre ppté 3 km mer, bois et prairies, 3,5 ha. Renseignements TEL. : (99) 79-18-40.

Sur 4 hectares
TRES BELLE RESIDENCE ANCIEN MOULIN 30 km. Paris, près Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Site agréable et protégé. M. BORGEAUD. Tél. 052-10-13.

terrains

Près DIEPPE (76), sur falaise, BEAU TERRAIN boisé 3.600 m², à construire, viabil., clos, calme. 92.000 F. B. Lenoir, 22, r. Jean-Moulin, 93100 Montreuil. 857-75-30.

Propr. vd terrain à bât. 3.300 m² 25 km. Cannes, 6 km. Grasse, alt. 350 m., v. panor. impr. Tte viab. Jounot. 06530 Spéracèdes.

LYON OU PROCHE
Promoteur lotisseur rech. terr. ou grande propriété toutes surfaces, discrétion assurée. Etude rapide. PROMOBIEN 97, rue E.-Herriot 69002 LYON. T. 16 (78) 42-14-75.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h.
233-44-21
POSTES 392 ET 364
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Le chic parisien !

Qui n'a pas été frappé — choqué — en parcourant les rues de Paris par les inscriptions, les graffiti, les « appels » (politiques ou non) qui constellent dans certains quartiers les murs des immeubles, des édifices publics ou des couloirs du métro ? La capitale prendrait-elle goût aux journaux muraux ?

« Le maintien en bon état de propreté des façades d'un immeuble incombe normalement à son propriétaire, qu'il s'agisse d'une administration publique ou d'un particulier », rappellent les responsables de la préfecture de Paris, en réponse à une question qu'avait posée M. Edouard Frédéric-Dupont, conseiller de Paris (rép. ind.).

« Toutefois, pour aider les propriétaires à faire face à leurs obligations en cas d'inscriptions et d'affichages « sauvages » massifs et répétés, le Centre d'action pour la propreté de Paris a constitué dès 1960 des équipes volantes spécialisées, aptes à intervenir rapidement. C'est ainsi que cette initiative a permis d'effectuer durant l'année dernière 4 450 interventions environ au cours desquelles 48 707 mètres carrés d'affichages « illicites » ont été enlevés, tandis que 19 257 mètres carrés de graffiti étaient effacés. Ces interventions, ajoutent les responsables, *faites à titre de dépannage, ne dispensent pas les propriétaires de se conformer à la réglementation en vigueur, l'administration n'ayant normalement pas à se substituer à eux. »*

La capitale d'un pays représente toujours aux yeux de ses hôtes étrangers sa vitrine. Aussi les pouvoirs publics seraient-ils impardonnables de négliger — sous prétexte de travaux d'urbanisme importants, ou de contraintes financières, ou simplement d'impuissance — ce qui doit en faire l'attrait et le charme. Trop souvent, c'est le laxisme ou le mauvais goût qui l'emportent. Nos ingénieurs savent construire des voies express, des tours, des ponts, des tunnels. Mais, quand il s'agit de choses simples, on dirait que les intelligences et la créativité se réfugient dans une étonnante médiocrité.

Le « mobilier urbain » (comme on dit bien joliment !...) retient l'attention surtout par sa laideur : corbeilles à papier grises, réverbères dépouillés et secs, parcomètres et, depuis quelques mois, rue Royale, ces vasques à fleurs, de géométrie rigide, en béton blanchâtre, sur une des plus belles perspectives du monde.

A quel prix est donc le bon goût ? — F. Gr.

● *Le sommet de la tour Maine-Montparnasse ouvert au public.* — Les visiteurs de la tour Maine-Montparnasse pourront, à partir du 1er août et de 9 h. 30 à 23 h. 30, se rendre « au sommet » de la tour, c'est-à-dire à 210 mètres d'altitude sur la terrasse située au cinquante-huitième étage qui, jusqu'ici, était restée fermée au public et dont le seul rôle était de pouvoir recevoir un hélicoptère en cas de besoin (accident, incendie, etc.).

● *Carte orange pour le funiculaire de Montmartre.* — A compter du 1er septembre prochain, le bénéfice de la carte orange sera étendu au funiculaire de Montmartre.

Lorraine

AUX PORTES DE NANCY

85 hectares de forêt menacés par un programme de bureaux et de logements

De notre correspondant

Nancy. — Une association récemment créée se bat pour défendre 85 hectares de forêt du plateau de Brabois à Vandœuvre, près de Nancy. Le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) a pour but de développer l'agglomération de Nancy vers le sud-ouest en créant un grand complexe autour de l'actuel Centre hospitalier universitaire. En 1985, on prévoit que douze mille étudiants et employés y travailleront et que cinq mille personnes y habiteront.

Le plateau de Brabois, qui surplombe la ville de Nancy de 400 mètres, ne fut longtemps qu'une forêt pour la détente. Puis on y installa un hippodrome, et les Américains y construisirent un petit village, Bois-le-Duc. En 1967, petit village, Bois-le-Duc. En 1967 s'y installe l'Institut national de la recherche et de la sécurité, du centre de médecine préventive.

Un syndicat intercommunal groupant Nancy, Villers et Vandœuvre est mis sur pied en 1968 pour mener à bien la ZAC de 338 hectares approuvée par le ministère de l'équipement en février 1972. Le 8 juin dernier, par décision préfectorale, l'aménagement de la ZAC est confié au district urbain de l'agglomération de Nancy. C'est à cette époque que *« l'association de défense du plateau de Brabois et de la zone sud-Vandœuvre »* entre en action.

Après des protestations émises par le parti communiste et le P.S.U. contre ce style d'urbanisation, M. Richard Pouille, sénateur et maire républicain indépendant de Vandœuvre, a proposé de rouvrir le débat : *« Nous allons réaliser pour la rentrée une maquette avec tous les éléments prévus, laissant apparaître toutes les possibilités. Nous nous rendrons sur le terrain avec tous les intéressés. »*

Forte, dit-elle, de deux cent cinquante adhérents, l'association désire faire modifier le plan d'occupation de la ZAC : *« Nous ne contestons pas la création d'emplois, mais nous voulons que la forêt soit conservée et non saccagée. »*

CLAUDE LÉVY.

TRANSPORTS

11 655 PASSAGERS EN SIX MOIS DANS LES CONCORDE D'AIR FRANCE

Les Concorde d'Air France ont transporté 11 655 passagers payants en six mois et couvert 1 500 000 kilomètres, selon un bilan dressé par la compagnie nationale. L'avion supersonique franco-britannique a été mis en service le 21 janvier sur Paris-Dakar-Rio (deux aller et retour par semaine), le 9 avril sur Paris-Caracas (une liaison hebdomadaire) et le 24 mai sur Paris-Washington (trois liaisons hebdomadaires).

Toutes lignes confondues, le coefficient d'occupation est de 67 %. Les meilleurs résultats sont obtenus sur Paris-Washington avec 87 %, la capacité de l'avion étant limitée à quatre-vingts passagers pour lui permettre d'effectuer le parcours dans les meilleures conditions de sécurité au regard notamment des réserves de carburant. Entre Paris et Rio, le coefficient d'occupation est de 69 % ; entre Paris et Caracas de 40 %.

Corse

Les élus cherchent une parade à la violence

De notre correspondant

Bastia. — L'initiative de M. Xavier Colonna, maire de Calvi, qui a lancé une véritable déclaration de guerre aux plastiqueurs du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), commence à faire tâche d'huile (*le Monde* du 23 juillet). Après M. François Giacobbi, président du Conseil régional et sénateur radical de gauche de la Corse, c'est au tour de Me Jean Zuccarelli, député et maire (radical de gauche) de Bastia, d'approuver cette mise en garde. Une seule réserve de sa part : il « *redoute, pour le moment, les moyens d'action envisagés par le maire de Calvi dès lors que la protection des citoyens doit être assurée par l'Etat* ». Sur ces moyens d'action, justement, c'est toujours le mystère. On avait, dès l'abord, pensé à l'organisation d'une sorte de milice municipale. M. Colonna l'a démenti.

Outre ces prises de position individuelles, une initiative globale se prépare. Les élus de gauche de l'arrondissement de Bastia se réuniront, le lundi 26 juillet, pour examiner la question de la violence. A ce propos, le mouvement autonomiste Associu di patrioti corsi a une nouvelle fois précisé ses intentions. A son avis, depuis le procès d'Aléria, qui a en quelque sorte légitimé la revendication autonomiste, « *le pouvoir ne peut plus soutenir officiellement l'équation : autonomie égale séparatisme, égale irrédentisme. Il s'efforce donc d'insinuer dans l'opinion une autre équation : autonomie égale violence* ».

D'autre part, l'attentat commis par le F.N.L.C., dans la nuit du 17 au 18 juillet, contre un campement de la gendarmerie mobile situé à Anghione, au sud de Bastia, n'a pas été commis à la grenade d'exercice comme l'indiquaient des renseignements de police, mais bel et bien au fusil lance-roquettes américain M. 79. Cette arme, de calibre 40 millimètres, a une portée de 150 mètres en tir tendu et de 300 mètres en tir courbe. Les Américains ne l'ont utilisée qu'au Vietnam dans les derniers mois de la guerre et aucune armée d'Europe n'en possède...

TONY GRAZIANI.

● *Création d'un « groupe révolutionnaire corse ».* — Le Groupe révolutionnaire corse, vient d'annoncer sa fondation, décidée au cours d'un congrès qui s'est réuni dans l'île les 16, 17 et 18 juillet. Il précise, dans un communiqué, qu'à l'origine de sa formation « *se trouvent des militants et sympathisants corses qui ont rompu leur appartenance avec la Ligue communiste révolutionnaire* ».

CIRCULATION

POUR PROTESTER CONTRE LE PÉAGE SUR L'AUTOROUTE A 4 QUARANTE MAIRIES SERONT FERMÉES LE 28 JUILLET.

Une quarantaine de mairies du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne seront fermées, mercredi prochain 28 juillet, pour protester contre le début des travaux d'installation de postes de péage sur l'autoroute A-4, à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Cette action a été décidée par les maires des principales communes concernées par le péage, le 21 juillet, au cours d'une réunion du bureau du syndicat des communes de l'Est parisien. Selon M. Louis Manchon, maire (rép. ind.) de Saint-Maurice et président de ce syndicat, « *ce n'est là qu'un début* ». « *Nous envisageons*, dit-il, *une action plus importante à la rentrée, telle qu'une fermeture illimitée de nos mairies.* »

Le syndicat des communes de l'Est parisien a aussi préconisé une réunion extraordinaire des conseillers régionaux de l'Ile-de-France.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-7-76 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24-VII-76 DÉBUT DE MATINÉE

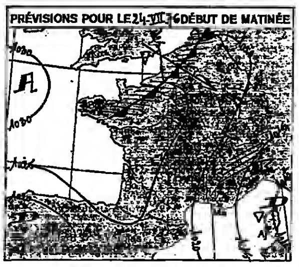

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 juillet à 0 heure et le samedi 24 juillet à 24 heures :

La France restera en bordure des hautes pressions centrées sur le proche Atlantique, dans un courant général de secteur nord. Dans ce courant, la perturbation du nord-ouest des îles Britanniques pénétrera sur la France, mais son activité sera faible, surtout dans la partie occidentale. D'autre part, l'instabilité orageuse de nos régions orientales tendra à s'éloigner vers l'est.

Samedi, un temps variable avec quelques ondées orageuses persistera encore sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse, mais avec une lente atténuation. D'autre part, la faible perturbation précitée apportera un passage nuageux de la Manche orientale et du Cotentin aux frontières du Nord et du Nord-Est, qui sera accompagné par quelques faibles pluies éparses, surtout près des côtes et des frontières. Sur le reste de la France, le temps sera assez ensoleillé, avec des nuages passagers, les éclaircies étant plus larges près de l'Atlantique.

Les vents, de nord à nord-ouest, faibliront un peu sur le pourtour méditerranéen.

La matinée sera assez fraîche pour la saison, mais, dans les régions à éclaircies, on notera une légère hausse des maxima.

Vendredi 23 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 21 et 8 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 19 et 13 ; Grenoble, 10 et 12 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 13 et 12 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice, 27 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 22 et 8 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 19 et 8 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 16 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 34 et 21 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 24 et 14 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 30 et 21 ; Stockholm, 22 et 12.

LOTO TIRAGE DU 21 JUILLET 1976 — nº 9

2 — 15 — 19 — 27 — 31 — 43

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 5

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	112 085,80 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	56 042,90 F
5 bons numéros	8 756,70 F
4 bons numéros	128,10 F
3 bons numéros	10,60 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT : 264 194,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 28 JUILLET 1976

VALIDATION JUSQU'AU 27 JUILLET 1976 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1516

HORIZONTALEMENT

I. Veille à la pureté de la langue ; Fait l'objet d'une correspondance particulière. — II. Un verbe ignoré du cruel Néron ; Dupée ; Démontre. — III. Est très relatif ; Figure biblique ; Panier fragile. — IV. En quête ; Un mot résolument supprimé par le réaliste ; Se dresse, se prend. — V. Canton de France ; Postes d'observation. — VI. Base du tarif des pousse-pousse ; Prénom ; Lettres de créance ; Pronom. — VII. En l'honneur chez les Laudiniens ; Mécontente. — VIII. Loin d'être mort ; N'a jamais les dents très propres ; Désigne un grand de ce monde. — IX. Est naturellement amère ; Très modéré. — X. Etait le maître des illusionnistes ; Il ne viendrait à personne l'idée de sommeiller sur son banc ; Démonstratif inversé. — XI. Fait le prix d'une alliance ; Fait partie d'une académie ; Rejetons des pays chauds. — XII. Savait lire entre les lignes ; Douce ou mordante. — XIII. Permet de rêver ; Bronze d'Extrême-Orient ; Illustre enfant de Leyde. — XIV. Roman connu ; Amènerions au bord de l'abîme. — XV. D'un auxiliaire ; Travail qu'impose certaine culture ; Moment d'abandon.

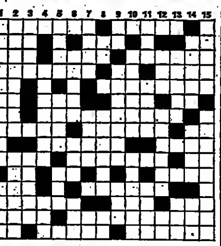

VERTICALEMENT

1. Un vrai feu d'artifice ; Régime approprié à la constitution. — 2. Ce n'est pas sa virginité qui la rend plus sensible que d'autres ; Des rubans et des lacets. — 3. Partie d'une balance ; Etait beau comme un dieu ! — 4. Ne sauraient donc piquer la main qui les approche ; Dans le nom d'une pâtisserie. — 5. Fils irrespectueux ; Peinture illustre ; A moins de valeur quand on l'arrache. — 6. Combien y sont dans de beaux draps ! ; Donnent des points au hasard ; L'indolence est souvent le fruit de son ardeur. — 7. A l'une des extrémités des Pyrénées ; Sent donc l'huile ; Entre un titre et une spécialité. — 8. Point biblique ; L'assiette au beurre ; Orientation. — 9. Pronom ; Boire à petits coups (c'est agréable !) ; Genre de corvée. — 10. Permet d'obtenir de brillants résultats ; Arrivées avant les autres. — 11. Organe rond ; Prénom ; Pieuse inscription. — 12. Chef de tribu ; Fut sans doute sérieux comme un pape ! ; Fin de participe. — 13. Ne peut se faire dans la solitude ; Est particulièrement bon chez les poires. — 14. Ses formes sont fines et élancées ; Combien y sont allés pour des prunes ! ; Pont coupé. — 15. Chefs universels ; Depuis 1659, n'a rien perdu de son ridicule !

Solution du problème nº 1515

Horizontalement

I. Crinier. — II. Aimons ! ; Er. — III. Ida ; Eve. — IV. Segment. — V. Eosines. — VI. Issu ; Talé. — VII. EO ! ; Tir ; On. — VIII. Rue ; Répit. — IX. Pria. — X. Sen ; Ilote. — XI. Oreste ; Us.

Verticalement

1. Caissier ; SO. — 2. Ride ; Souper. — 3. Images ; Erne. — 4. No ! ; Moût. — 5. Innés ; Trait. — 6. Es ; Nitre ; Le. — 7. Etna. — 8. EV ; Eloi ; Tu. — 9. Pressenties.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 juillet 1976 :

UNE LOI

● Portant approbation du VIIe Plan de développement économique et social.

UN DECRET

● Relatif à la qualification professionnelle en matière de brevets d'invention et portant organisation et régime disciplinaire de la profession de conseil en brevets d'invention.

Chasse

LES DATES D'OUVERTURE SONT DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉES

M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement, après avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage et consultation des fédérations départementales des chasseurs, vient d'arrêter les périodes de chasse pour la campagne 1976-1977.

Par rapport aux dates retenues pour l'ouverture générale, que *le Monde* avait données dans ses éditions du 1er juillet, on peut noter les changements suivants :

5 septembre : Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne.

12 septembre : Aube, Hautes-Alpes, Paris.

26 septembre : Sarthe.

La fermeture générale est fixée au 9 février prochain.

Dans le souci de mieux préserver la faune sauvage et de limiter la pression de chasse, le ministre a décidé, suivant les départements, de limiter les heures de sa pratique pendant certaines périodes, et de la suspendre un ou deux jours de la semaine.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	168 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	218 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Quand la réforme adoptée par le gouvernement sera complètement appliquée

L'aide personnelle au logement représentera les deux-tiers de l'effort public en faveur de l'habitat

La réforme de la politique du logement présentée à la presse le 22 juillet par MM. Robert Galley, ministre de l'équipement, et Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, après avoir été approuvée le matin en conseil restreint à l'Elysée, a quatre objectifs : permettre à tous les Français d'exercer le droit à un patrimoine familial, faciliter l'accès des ménages les plus modestes au logement, augmenter la qualité de celui-ci, et améliorer l'habitat ancien.

Pour atteindre ces objectifs, deux axes de réforme ont été choisis : la création d'une aide personnelle au logement et la simplification radicale des mécanismes de financement. L'application de ces mesures à l'habitat

DEUX EXEMPLES DES EFFETS DE LA RÉFORME

Quel résultat concret la réforme aura-t-elle sur les dépenses de logement des ménages ? En se fondant sur les hypothèses actuelles (puisque le barème définitif d'aide ne doit être précisé que dans les prochains mois), voici deux des exemples calculés par le ministère :

● ACCESSION A LA PROPRIETE. — Un ménage avec deux enfants, disposant d'un revenu de 2 500 F par mois, souhaite acquérir un logement de quatre pièces de qualité « H.L.M. accession » coûtant 166 000 F. Un prêt unique de 134 000 F (80 % du coût) lui sera accordé. Le remboursement de son prêt lui coûtera 860 F par mois et le paiement des charges représente 260 F ; soit un total de 1 120 F (45 % du revenu du ménage). Le système de l'aide personnelle lui permettra de ne payer que 630 F (soit 25 % de son revenu).

● LOGEMENT SOCIAL LOCATIF. — La même famille, avec 1 500 F de revenu, dans une H.L.M. de quatre pièces, paiera 300 F par mois (20 %) pour un loyer réel de 600 F, assorti de 240 F de charge. (Montant de l'aide personnelle : 540 F.)

ancien complète ce dispositif, assorti d'un « calendrier idéal ».

I. — L'AIDE PERSONNELLE AU LOGEMENT (A.P.L.)

Un projet de loi que le gouvernement déposera à l'automne devant le Parlement créera cette aide, en définira les modalités d'attribution, le barème et le mode de révision, etc.

1) LE BAREME.

Il sera calculé suivant les mêmes principes que l'actuelle allocation logement qui continuera à être versée à ceux qui ne bénéficieront pas de l'A.P.L., tiendra compte, outre du loyer proprement dit, des charges locatives ou d'accession à la propriété (le « forfait » passera de … F en moyenne actuellement, à …0 F), et variera en fonction du loyer ou du remboursement mensuel et de la composition de la famille. L'A.P.L. s'amenuisera, puis disparaîtra si les revenus s'améliorent ou augmentera s'ils se détériorent.

2) LES BENEFICIAIRES DE L'AIDE.

● *En location*. — Dans les logements sociaux construits grâce à l'aide à la pierre nouvelle manière, tous les locataires dont les ressources n'atteignent pas un certain plafond (variable en fonction de la composition de la famille, recevront l'A.P.L. Dans un appartement de quatre pièces, par exemple, le plafond pourrait être, pour une famille avec deux enfants, de 4 100 francs par mois.

Dans les H.L.M. déjà construits, auront droit à l'A.P.L. tous les locataires dont le logement fera l'objet d'une convention entre l'organisme gestionnaire et l'Etat, après réhabilitation de l'appartement, ou mise aux normes si nécessaire (plafond de 3 500 francs par mois dans le même cas que ci-dessus).

● *En accession à la propriété.* — Suivant ce même principe, l'A.P.L. sera attribuée à ceux qui achètent :

— Soit un logement social construit grâce à la nouvelle « aide à la pierre » ;

— Soit un logement construit par un promoteur privé qui, grâce à une convention passée avec l'Etat, lui donne accès à des prêts aidés ;

— Soit encore un logement ancien s'il y a en même temps réhabilitation du logement.

Le plafond de ressources pour le neuf pourrait varier, en suivant l'exemple précédent, de 4 600 F à 5 000 F par mois suivant la qualité de la construction.

NOMBRE DE LOGEMENTS AIDÉS PAR AN AVANT ET APRÈS LA RÉFORME

	En 1970		Au plus tôt en 1978	
Logements locatifs sociaux neufs (actuellement H.L.M.)	140 000		120 000	
Logements en accession à la propriété, dont :	215 000		242 000	
Aide à la pierre (sauf. PIC)		167 000		152 000
Prêts immobiliers conventionnés		48 000		—
Aide à la personne		—		90 000
Total du secteur neuf aidé par l'Etat	355 000		362 000	
Amélioration de l'habitat ancien (aidée par l'Etat)	30 000		80 000	
Amélioration du parc H.L.M. existant	—		20 000	
Total	385 000		462 000	

Le « taux d'effort » (pourcentage du revenu consacré au logement) supérieur pour l'accession à la propriété à celui consenti par les locataires, serait ainsi réduit d'environ cinq points (pour un revenu de 3 000 F par mois, dans un logement de type H.L.M. accession, le taux d'effort tombe de 28 % à 23 %).

Le ministre de l'équipement évalue à deux millions quatre cent mille le nombre des bénéficiaires de l'A.P.L. en 1985, dont un million quatre cent mille en H.L.M. locatives.

3) LE FINANCEMENT

Il sera assuré par la Caisse nationale d'allocations familiales (à hauteur de ce que lui aurait coûté l'allocation-logement lorsque l'A.P.L. la remplace) et par le budget de l'Etat (par économie sur l'aide à la pierre). Ces ressources seront regroupées dans un fonds national d'aide au logement.

4) LA GESTION DE L'AIDE

Elle sera assurée par les caisses d'allocations familiales. L'A.P.L. sera versée soit directement aux organismes propriétaires, le locataire ne déboursant que le complément (système du tiers payant) ; soit, dans certains cas d'accession à la propriété, sous forme de chèque-logement. Le montant de l'aide variera très souplement en fonction des ressources et pourra augmenter momentanément en cas de chômage ou de maladie du bénéficiaire.

5) REVISION ANNUELLE DU BAREME

Chaque année, le conseil supérieur de l'accession à la propriété, créé par la même loi, étudiera *« les paramètres qui conditionnent l'efficacité de l'aide »*, afin d'éviter une dégradation de l'aide qui empêcherait les ménages les plus modestes d'entrer dans le logement de leur choix. Il s'agira d'un dispositif analogue à celui des prestations familiales.

II. — LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION.

Tous les logements aidés sont soumis à un prix-plafond.

● *Pour les logements locatifs sociaux*, l'ensemble des prêts actuellement en vigueur est remplacé par un *« prêt unique moyennement aidé »*, financé par la Caisse des dépôts et par le Crédit foncier : d'une longue durée et d'une quotité légèrement améliorée, il sera assorti d'une remise d'intérêt sur une durée de deux ans. (Coût de cette mesure : 1 milliard de francs.)

Ce prêt sera accordé de droit aux organismes d'H.L.M. et aux sociétés d'économie mixte. Il sera alloué également, mais avec une quotité réduite (de l'ordre de 50 %), aux sociétés immobilières d'investissement et aux sociétés filiales de comités interprofessionnels du logement ayant une convention avec l'Etat.

Les prix-plafonds du secteur locatif seront majorés de 7 % pour améliorer la quotité.

● *Pour l'accession à la propriété*, le candidat aura le choix entre deux types de prêts :

— un prêt aidé par l'Etat, automatiquement éligible à l'A.P.L., représentant 80 % du prix du logement, soumis à un plafond de ressources, d'une durée de vingt ans et avec un taux d'intérêt progressif ;

— ou bien un prêt conventionné, non aidé par l'Etat, mais ouvrant droit à l'A.P.L.

Ces prêts conventionnés accordés par les banques seront soumis à un régime de concurrence (affichage des conditions de crédit, création de réseaux témoins, plafonnement du taux des emprunts) afin de limiter les marges bancaires.

● *Maisons individuelles.* — La nouvelle politique du logement souhaite favoriser la construction de maisons individuelles en accession à la propriété aussi bien qu'en location. Dans le secteur aidé, le gouvernement s'est fixé l'objectif de 60 % de maisons individuelles en 1980. Des prêts particuliers et importants sont prévus aux offices d'H.L.M. pour faire face à la surcharge foncière qui en résultera.

III. — L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN.

Outre la création d'un système aidé d'accession à la propriété de logements anciens — innovation du dispositif gouvernemental — celui-ci prévoit des subventions de 20 % pour les travaux effectués par les propriétaires occupants (assorties d'avances récupérables à la première mutation, si les ressources du propriétaire sont trop faibles), ainsi que des aides aux propriétaires bailleurs, à condition que ceux-ci passent une convention avec l'Etat (fixant notamment le montant des loyers). Ces aides seront accordées de préférence à des opérations groupées ou programmées.

De plus, des prêts spéciaux seront attribués aux organismes sociaux pour faire face à la surcharge foncière dans les centres des villes et pour leur permettre d'y lancer des programmes sociaux (quarante mille logements par an en régime de croisière).

IV. — LE CALENDRIER.

A l'automne, le projet de loi sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale.

● *Dès le budget 1977*, des expériences seront menées dans une dizaine de départements sur l'attribution de l'A.P.L. et sur des opérations groupées de réhabilitation de logements anciens. La construction de dix à quinze mille logements locatifs sera lancée grâce aux nouveaux prêts, ainsi que celle d'une dizaine de milliers de logements en accession à la propriété.

● *En 1978*, l'ensemble des logements sociaux locatifs devraient entrer dans le nouveau système, tandis que des conventions seraient passées entre l'Etat et les organismes H.L.M.

● *M. Galley* considère 1980 comme la première année de la *« réforme pleine »*. Si à cette date l'ensemble du dispositif est en place (pour le logement neuf essentiellement), ce ne seront plus 34 % des aides publiques au logement (5 795 millions de F sur un total de près de 17 milliards) qui iront à l'aide à la personne, mais environ les deux tiers.

● *L'amélioration de l'habitat ancien* nécessitera, en outre, un effort supplémentaire de l'Etat, que l'on chiffre à 3,5 milliards de francs (soit 500 millions par an) pour la période allant de 1979 à 1986.

Une France de propriétaires

(Suite de la première page.)

Le procès fait de longue date à l'Etat, à propos d'un éventuel dégagement des pouvoirs publics à l'égard de la construction, paraît peu justifié pour l'instant, sur le vu des intentions financières proclamées. En revanche, le Parlement n'aura plus à terme le droit de regard que sur le tiers des aides publiques au logement, le reste étant automatique, en fonction du barème de l'aide personnalisée. La seule occasion qui va lui être offerte de se préoccuper de cette aide personnelle sera le débat sur le projet de loi instituant cette formule : la moindre erreur de conception peut ôter une grande partie de sa signification.

Le secteur public du logement se trouve quant à lui en face d'un véritable défi. Certes, l'institution H.L.M. avait devancé, dans son « Livre blanc », une évolution inéluctable, et largement contribué à l'élaboration de la réforme gouvernementale. Mais il lui va falloir maintenant s'adapter rapidement au nouveau cours, améliorer très sérieusement la qualité de ses équipes pour devenir compétitive sur un marché concurrentiel où elle n'aura plus de secteur entièrement réservé. C'en est fini de la spécificité ancienne des H.L.M., et l'on doit souhaiter que les Cassandres qui prédisent la fin de ces organismes se trompent. Le comité directeur de l'Union des H.L.M. se réunit en tout cas le mardi 27 juillet pour préparer la concertation prévue avec les pouvoirs publics et continuer l'effort de mutation.

Originale et ambitieuse, la réforme court un grand risque d'être réduite à néant si le « calendrier idéal » dressé par M. Galley ne devient pas réalité vécue. Si en 1978 l'ensemble de la construction neuve aidée n'est pas assurée selon les nouvelles normes, si l'on se retrouve à cette date — ou deux ans plus tard — avec seulement cinquante mille logements du nouveau type aussi expérimentaux qu'en 1977, on n'aura fait que rajouter un nouveau système de financement à la douzaine qui existent déjà. Loin de simplifier, on aura compliqué : les mécanismes anciens continueront de grincer et la montagne aura accouché d'une souris.

Pour éviter cet écueil important, il faut qu'une volonté politique et un contrôle vigilant accompagnent la mise en place des nouveaux dispositifs. Les futurs responsables du logement seront-ils animés de la même détermination que MM. Galley et Barrot ?

Telle qu'elle est, la nouvelle politique du logement peut, dans l'optique libérale qui est la sienne, améliorer une situation à la limite de la rupture. A condition d'être mise réellement et rapidement en place.

JOSÉE DOYÈRE.

● PARIS : 2 687 H.L.M. DE PLUS. — 2 687 logements H.L.M. sont ou seront mis en chantier avant la fin de 1976, indique le préfet de Paris dans *le Bulletin municipal officiel* du 22 juillet. Ces logements sont situés principalement dans les treizième, quinzième, dix-neuvième arrondissements. En 1975, 1 835 H.L.M. ont été terminées.

REVUE PRATIQUE DE DROIT SOCIAL

Au sommaire des derniers numéros :

● *Les référés et leur utilisation en droit du travail*, n° 375 (juillet 1976)
● *La protection des délégués et leur réintégration*, n° 371 (mars 1976)
● *Le contrat de travail à durée déterminée*, n° 371 (mars 1976)
● Evolution des indices de prix depuis 1969, n° 371 (mars 1976).

A PARAITRE EN SEPTEMBRE

● LES ATTEINTES AUX LIBERTES SYNDICALES ET LEURS SANCTIONS

(No spécial 376-377 – Août-Septembre 1976)

Revue mensuelle. Le numéro : 12 F — Abonnement : 72 F par an C.C.P. PARIS 4780-27 — 33, rue Bouret, 75940 PARIS - CEDEX 19

(PUBLICITE)

AVIS DE PRÉSÉLECTION

La République Démocratique de Somalie lance un avis de présélection pour les travaux de construction de la route bitumée Goluen-Gelib de 257 kilomètres. Toute information y relative peut être obtenue au Ministry of Public Works, POB 958, Mogadisho. Le projet est susceptible d'être financé conjointement par le Fonds Européen de Développement et le Fonds Arabe Economique et Social.

MONNAIES ET CHANGES

La hausse de l'escompte ne fait pas remonter le franc

(Suite de la première page.)

Dans le cas de la France, la montée du loyer de l'argent à très court terme au-dessus du taux d'escompte officiel, qui, suivant les conclusions du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin, doit se situer au sommet de la hiérarchie des taux, devait entraîner un réajustement ; c'est ce qui a été fait, sans surprise. Ce qui a étonné, en revanche, c'est l'ampleur relative de ce réajustement (1,5 %). Quitte à défendre la monnaie par des moyens « mécaniques », le gouvernement a voulu en même temps traiter le problème plus au fond en rendant l'argent plus rare et plus cher. Bien que le taux d'escompte officiel n'ait plus d'influence directe sur le coût du crédit (mis à part un demi-million de contrats de prêts au logement, indexés sur ses variations), il garde une valeur indicative toute spéciale : ainsi le taux de base des banques, fixé à 8,60 % depuis le 1er avril dernier, vient d'être relevé également, mais dans une moindre proportion (0,40 %).

Après la désescalade qui ramène le taux de base de 12,40 % à 8,60 % pendant l'année 1975, ce mouvement marque le début d'une nouvelle mais plus modeste tension. Si le gouvernement a choisi de la laisser s'installer, sous peine de freiner une reprise qui tend à se ralentir, c'est qu'il juge plus dangereux le risque d'un dérapage accentué. Certes, la distribution du crédit est déjà limitée quantitativement ; les effets de cet encadrement doivent se faire sentir plus âprement vers la fin de l'année, lorsque les entreprises auront reconstitué leurs stocks. La Rue de Rivoli juge néanmoins nécessaire de les accentuer, notamment au niveau des particuliers, dont les appels au crédit se sont multipliés depuis le début de l'année et viennent de subir un coup d'arrêt dans certains établissements.

On peut être frappé de voir le gouvernement manier le frein si peu de temps après avoir appuyé sur l'accélérateur. A vrai dire, deux écoles se sont toujours opposées en son sein, notamment au mois de septembre dernier : les « politiques » jugeaient indispensables des mesures de relance, tandis que les « techniciens » s'y opposaient, affirmant que la reprise étant déjà engagée, l'accélération ainsi imprimée conduirait inévitablement au dérapage et au coup de frein, dans la meilleure tradition du « stop and go » britannique.

Aujourd'hui, ces deux écoles se sont rejointes : la lutte contre l'inflation devient le souci majeur et passe obligatoirement par la défense de la monnaie, les effets « pervers » d'une dévaluation continue n'étant plus à démontrer. Il convient donc de tempérer les appétits intérieurs avec un modeste renchérissement du coût du crédit (0,40 %), peu susceptible, dans l'immédiat, de « casser la reprise », mais capable de montrer à l'étranger la fermeté de sa résolution. A l'extérieur de nos frontières, on reste sceptique : la hausse des prix intérieurs français reste forte, et la sécheresse n'arrange rien.

Quant au franc, le relèvement du taux d'escompte ne l'a pas empêché de glisser à nouveau vendredi : la valeur d'une monnaie ne se décrète pas, elle se constate. A l'intérieur, il reste à associer les partenaires sociaux à la lutte contre l'inflation. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'y sont guère disposés. Une chose est évidente en tout cas : le gouvernement cherche à ne pas se présenter aux élections dans une période d'inflation galopante. Au risque de freiner la reprise et de maintenir un chômage important.

FRANÇOIS RENARD.

Taux d'escompte des principaux pays		Depuis le
Italie	12 %	17 mars 1976
Grande-Bretagne	11,50 %	21 mai 1976
France	9,50 %	22 juillet 1976
Afrique du Sud	9 %	21 juillet 1976
Belgique	7 %	17 mars 1976
Japon	6,50 %	21 octobre 1975
Suède	6 %	4 juin 1976
Etats-Unis	5,50 %	16 janvier 1976
Pays-Bas	5 %	23 juin 1976
Autriche	4 %	11 juin 1976
Allemagne fédérale	3,50 %	12 septembre 1975
Suisse	2 %	9 juin 1976

● MANIFESTATION DES CHAUFFEURS PARISIENS DE TAXI C.G.T. et C.F.T.C. — A l'appel de leurs syndicats C.G.T. et C.F.T.C., quelques centaines de chauffeurs de taxi ont manifesté, le jeudi 22 juillet, à bord de leurs véhicules, de la place de la Nation à la direction des prix, quai Branly. Ils entendaient exiger des pouvoirs publics la satisfaction de leurs quatre revendications principales : réajustement des tarifs, avec application de l'échelle mobile ; salaire fixé à 10 % des recettes moyennes ; détaxe des carburants à 50 % ; achat des véhicules en franchise.

● LE LICENCIEMENT COLLECTIF DE CENT QUATRE-VINGT-DEUX SALARIES, à l'entreprise Sud-Acier, de Toulon, qui arrête son exploitation, a été décidé. La décision a été prise mercredi 21 juillet par le tribunal de commerce. Le 11 juillet, prononçant un discours à l'hôtel de ville, à l'issue de la revue navale, le chef de l'Etat avait déclaré : *« Le gouvernement se préoccupe de dégager des solutions de reprise. Des pourparlers précis sont en cours à ce sujet. »* Le projet n'a pas débouché.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ARABE DE SYRIE

MINISTÈRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET MINÉRALES
POSTES VACANTS AU SERVICE DES ÉTUDES GÉOLOGIQUES

Le Ministère des Ressources Pétrolières et Minérales recherche des personnes qualifiées pour les postes suivants au Service des Etudes géologiques.

Géologue chargé de recherches.

Qualifications : Ingénieur diplômé ayant dix ans ou davantage d'expérience dans le domaine de l'exploration et de l'évaluation des gisements minéraux.

Fonctions : Planifier, superviser et se charger de l'exploration et de l'évaluation des gisements minéraux.

Géochimiste chargé de recherches.

Qualifications : Ingénieur diplômé ayant sept ans d'expérience ou davantage en tant que géochimiste.

Fonctions : Planifier, superviser et se charger d'études géochimiques.

Rédacteur technique.

Qualifications : Cinq ans d'expérience ou davantage dans la rédaction de rapports techniques en géologie, en anglais. Un géologue possédant une bonne expérience dans la rédaction de rapports serait aussi le bienvenu.

Fonctions : Rédiger des rapports en anglais, dans le « Geological Survey of Syria » ; rédiger des publications du « Geological Survey of Syria ».

Géophysicien.

Qualifications : Dix ans d'expérience dans la recherche géophysique spécialisation : recherche minière.

Tous les salaires pourront faire l'objet de négociations. Les candidats devront indiquer leurs prétentions en matière de salaire. Les candidats signeront un contrat de deux ans, renouvelable, en fonction de la qualité de leur travail. On pourra obtenir davantage de renseignements en écrivant au Ministère. Les candidats seront affectés à Damas.

Les personnes intéressées écriront à l'adresse ci-dessous mentionnée en joignant un curriculum vitae et une photo récente. Les candidats ayant fait l'objet d'une présélection seront convoqués à Damas ou à Londres.

Ces postes permettent d'entrer dans un service réorganisé et en pleine expansion pour lequel on a prévu un programme de travail important et varié.

Dr BURHAM ATTAIE,
sous-ministre.

DAMAS,
République Arabe de Syrie.

à 1 heure de Paris
le département de l'Eure
offre aux industriels
des parcs de zones d'emploi dans des sites agréables.

La main-d'œuvre y est disponible et sérieuse.

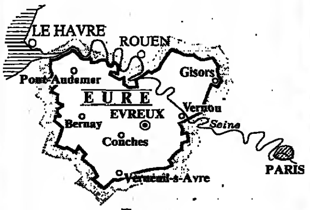

- **Evreux**
- **Vernon**
- **Gisors**
- **Bernay**
- **Pont-Audemer**
- **Conches**
- **Verneuil-sur-Avre**

faciles d'accès, sont à mi-distance
entre Paris et la mer.

Dans chacune de ces villes
la Société d'Équipement du Département de l'Eure
a organisé des lotissements
pour toutes activités industrielles et tertiaires.

Documentez-vous dans les Mairies
ou à la Société d'Équipement :

S.E.M.E.D.E.
12, boulevard Georges Chauvin 27000 EVREUX
Tél. : (16) 32.39.27.50

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Ministère du Barrage de l'Euphrate
Organisation Générale du Barrage de l'Euphrate
N° 83 338/79

Appel à des offres locales et étrangères sous pli cacheté pour le transport d'un transformateur de 120 tonnes et d'environ 550 tonnes d'autres matériels depuis un port soviétique de la mer Noire en U.R.S.S. jusqu'au port de Tortous, en République arabe de Syrie, en accord avec les plans et le cahier des charges spécial ci-joint.

Les personnes intéressées doivent se présenter à notre siège à Damas — Adnan-Al-Malki — ou à l'ambassade de la République arabe syrienne dans le pays du soumissionnaire, pour consulter le cahier des charges et pour soumettre leurs offres, accompagnées d'un dépôt de garantie de 5 000 livres syriennes.

La date de clôture sera la fermeture normale des bureaux, le 14 septembre 1976.

Les offres seront étudiées par le Département des Approvisionnements à Al-Thawra ou cours d'une réunion à huis clos le samedi 18 septembre 1976.

Al-Thawra : 13 juillet 1976.
Le Directeur Général :
Ingénieur Adnan Azzouz.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE

ENTREPRISE NATIONALE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS DES INFRASTRUCTURES COMMERCIALES

E. N. E. R. I. C.

AVIS DE PRÉSÉLECTION NATIONAL ET INTERNATIONAL

Dans le cadre de la réalisation de ses travaux d'ARCHITECTURE INTERIEURE, E.N.E.R.I.C. lance un avis de présélection national et international pour l'acquisition des fournitures et matériaux ainsi que des procédés techniques se rapportant à l'aménagement, agencement et décoration des centres commerciaux.

— Super-marchés, grands espaces commerciaux, points de vent,etc.

— Super-marchés, grands espaces commerciaux, points de vente, etc.

Les lots demandés sont les suivants :

Lot I : Eléments de structure, profilés, panneaux, etc.
Lot II : Eclairage (divers).
Lot III : Revêtements (sols, murs, etc.).
Lot IV : Mobilier (divers).
Lot V : Rideaux, voilages, etc.
Lot VI : Tous matériaux ou méthodes pouvant intéresser l'architecture intérieure.

Les Sociétés intéressées par cet appel de présélection pourront se présenter ou adresser leur documentation ou des échantillons de leur fabrication accompagnés des conditions commerciales à :

E.N.E.R.I.C. DEPARTEMENT ENGINEERING
42, rue Larbi-Ben-M'Hidi
ALGER - ALGÉRIE

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

A L'INSTAR DES RENDEZ-VOUS AVEC LE MONDE AGRICOLE

Gouvernement et C.G.C. tiendraient chaque année une conférence sur les cadres

La concertation entre les cadres et le gouvernement semble bien engagée. Telle est l'indication qu'a donnée le président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, à l'issue de la séance de travail, jeudi après-midi 22 juillet, entre une délégation de la C.G.C. et le premier ministre M. Jacques Chirac.

Au cours de cette entrevue d'une heure et demie, les dirigeants de la C.G.C. ont fait part, au premier ministre, de leur inquiétude devant la détérioration du pouvoir d'achat des cadres et du franc, mais aussi devant la montée de la violence (séquestrations dans les entreprises). La C.G.C. a également reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de mesures discriminatoires à leur égard à l'occasion de la réforme des aides au logement (voir page 19).

Des promesses concrètes leur ont été faites notamment sur l'emploi et sur la Sécurité sociale : *« Nous voyons poindre, à cet égard, des solutions pour les problèmes que nous avons posés »*, a déclaré M. Charpentié, qui préfère attendre — après une nouvelle rencontre à Matignon, en août — le rendez-vous ultime de septembre pour donner davantage de précisions. Après les déclarations du ministre du travail, selon lesquelles il comprendrait l'irritation du personnel d'encadrement en cas de nouveau déplafonnement des cotisations de la Sécurité sociale, un engagement plus formel serait envisagé sur ce point.

L'idée la plus originale qui semble poindre est celle d'organiser avec la C.G.C., lors de la rencontre de septembre prochain, une sorte de conférence solennelle entre le gouvernement et la C.G.C. A cette occasion, le gouvernement s'engagerait officiellement sur un certain nombre de points et annoncerait des décisions comme cela est déjà le cas avec le monde agricole, dont les dirigeants syndicaux ont obtenu une conférence annuelle sur les revenus et leurs problèmes d'exploitation.

« Une telle formule, laisse-t-on entendre à la C.G.C., *pourrait être retenue et renouvelée les années suivantes. »* Le problème est de savoir, au cas où elle serait limitée à la C.G.C., si une telle réunion n'aggraverait pas les relations avec les autres confédérations ouvrières, qui affirment regrouper un nombre non négligeable de cadres.

SÉCHERESSE

DES ÉCONOMIES « VOLONTAIRES » D'ÉLECTRICITÉ SERONT PEUT-ÊTRE DEMANDÉES AUX INDUSTRIELS

M. Jean-François Saglio, secrétaire de la mission interministérielle de l'eau, a dressé, jeudi 22 juillet, un nouveau bilan des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la sécheresse. Le département des Côtes-du-Nord a été déclaré sinistré par le préfet pour la plupart des productions agricoles.

M. Saglio n'a pas exclu que des difficultés puissent apparaître fin août ou début septembre pour la fourniture d'électricité aux industriels. C'est une période où la demande de courant est habituellement plus forte qu'en juin, bien que le débit des rivières connaisse alors son plus bas niveau. M. Saglio n'a pas écarté la possibilité de recourir à des mesures d'économie. La tension du courant sera peut-être diminuée, et des « *restrictions volontaires* », n'entraînant pas de chômage technique, pourraient être demandées à certains industriels.

La pluviométrie redevenue « *relativement normale, quoique irrégulière* », a permis, selon M. Saglio, un petit « *commencement de reconstitution des réserves du sol en eau* » et une diminution du nombre des incendies. (45 555 hectares ont été détruits par le feu depuis le début de l'année). La sécheresse va avoir de graves conséquences pour certaines espèces végétales, comme l'orme, déjà « *attaqué depuis longtemps par une maladie cryptogamique* ».

La baisse du niveau des cours d'eau accroît les risques de pollutions accidentelles. M. Saglio a précisé que celles-ci « *feront toutes l'objet de poursuites devant les tribunaux* ».

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE ENTRE DANS LE CAPITAL DE LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE

La Société générale de Belgique, par le biais de sa filiale Finoutremer, a pris une participation de 12 % dans le capital de la Générale occidentale, société holding du groupe franco-britannique animé par M. Jimmy Goldsmith, et qui est devenu le n° 3 de l'alimentation en Europe, après Nestlé et Unilever, avec un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs, au travers de ses filiales Cavenham (Grande-Bretagne), Générale alimentaire (France) et Grand Union (Etats-Unis).

M. Goblet, président de Finoutremer, est entré au conseil d'administration de la Générale occidentale, en même temps que M. Dominique Leca, ancien président de l'U.A.P. (à titre personnel), tandis que M. Alexis de Gunzburg a démissionné, tout en gardant 4 % du capital de la société.

L'entrée du groupe belge dans celui de la Générale occidentale accentue le caractère européen de l'entreprise de M. Jimmy Goldsmith., qui en reste le premier actionnaire avec 20 % du total. Il a à ses côtés la banque britannique Hanbros (9 %), la régie Renault (4 %), l'U.A.P. (3 %) et la Caisse des dépôts.

● **MANIFESTATION DE PLUS DE HUIT CENTS OUVRIERS DU GROUPE SCHLUMPF**, jeudi 22 juillet à Malmerspach (Haut-Rhin). Inquiets du sort du groupe dont les trois usines (Malmerspach, Mulhouse, Erstein) ont été placées sous administration judiciaire, les ouvriers en question craignent que la faillite des entreprises ne soit prononcée au mois d'août, alors qu'ils seront en vacances.

● **RAMY REPRIS PAR KERMA ET LAFUMA.** — La fabrique grenobloise de fixations et de cannes de ski et de matériel de camping Ramy a été reprise par les sociétés Kerma, de Sallanches (Haute-Savoie), et Lafuma, d'Anneyron (Drôme).

Une grande routière
pour le week-end
europcar
645.21.25

Enseignement formation continue

Cours d'arabe parlé et littéraire et cours affaire dans formation continue conventionnée. Adaptation au vocabulaire industriel et commercial. Ecrire à M. Stan HUMBERT, 1, allée des Aulnes, 92290 CHATENAY-MALABRY. Tél. 660-15-12 ou 747-00-80.

AUTOMOBILE

LES NOUVELLES GAMMES

Chrysler-France : la Bagheera change de robe

Pour Chrysler-France (qui présente une gamme 1977 dont les prix font un nouveau bond de 4,79 % en moyenne), le premier semestre 1976 est plus que satisfaisant : la production des véhicules complets est en augmentation de 24,5 % par rapport aux six premiers mois de 1975 (268 768 contre 215 906) et les immatriculations totales du groupe pendant la période correspondante ont fait un bond impressionnant, 106 000 unités contre 71 256, soit plus de 48 %. Dernier record, la firme a vendu plus de 20 000 véhicules en France au mois de juin, ce qui pour elle est désormais historique.

Le succès des 1307/1308, qui sont fabriquées à raison de 1 080 par jour — et pour lesquelles les délais de livraison constituent également des records, — entre pour une bonne part dans ce bilan optimiste. Jusqu'à fin mai, 144 000 exemplaires ont été produits. Et vendus aussitôt. Alors pourquoi les modifier ? La surprise ne viendra donc pas, en 1977, d'une quelconque innovation sur les 1307/1308 (le prééquipement radio apparaît en série sur la GLS et la S, une option fermeture électromagnétique des portières est proposée pour la S et la GT, et nous savons qu'un toit ouvrant est actuellement à l'étude).

En revanche, une nouvelle génération de Matra-Simca-Bagheera voit le jour.

Présenté en 1973, construit jusqu'à présent à plus de 25 000 exemplaires, ce coupé à trois places de front a reçu, l'an dernier, un moteur de 1 442 centimètres cubes (90 ch DIN), qui anime la version S. Pour 1977 on change de robe : nouveaux pare-chocs (enveloppants et d'une teinte en harmonie avec la carrosserie), nouveaux blocs optiques arrière, nouvelles roues ; le capot avant, le pavillon, les grilles d'aération latérales sont redessinés et la surface vitrée s'agrandit. On note également quelques raffinements supplémentaires dans l'habitacle et des modifications mécaniques : système de freinage amélioré, de même que le refroidissement du moteur... et l'étanchéité du coffre arrière, rapport de pont plus longs, nouveau silencieux et nouvelles barres de torsion. Le prééquipement radio peut être obtenu en option sur les trois versions.

Pour le reste, la 1 100 poursuit allègrement sa carrière (elle a été fabriquée à plus de 1 800 000 unités). Toutes les versions sont désormais équipées d'une lunette arrière chauffante et de ceintures à enrouleur, mais les pare-brises feuilletés restent en option (sauf sur la TI). La LX et la GLX, désormais pourvues d'un volant type 1307-1308 et d'appuis-tête, peuvent recevoir, comme les autres modèles 6 CV (sauf pick-up), une transmission automatique Ferodo. Les ES et les TI bénéficient du prééquipement radio en série, la TI recevant, en outre, un essuie-glace à l'arrière (en option sur LX, GLX et ES).

Dans le haut de gamme, il faut signaler la disparition de la Chrysler 160 et l'apparition de l'allumage transistorisé sur les deux modèles qui subsistent désormais, le Chrysler-Simca 2 litres automatique et le Chrysler-Simca 1610. Cette dernière n'est autre que la 180 considérablement améliorée : deux teintes de toit vinyle, appuis-tête, moquette sur la planche à paquets, panneaux de portes « velours », phares principaux et additionnels à iode, etc., c'est-à-dire la finition de la 2 litres, laquelle est maintenant complètement équipée en série d'une installation radio deux haut-parleurs. — M. B.

Demain : PEUGEOT.

LES EXPORTATIONS DE VOITURES FRANÇAISES ONT RETROUVÉ LEUR NIVEAU RECORD DE 1973

La reprise n'est pas un vain mot chez les constructeurs automobiles. En juin, le rythme de progression a été très soutenu par rapport au même mois de 1975, indique la chambre syndicale des constructeurs automobiles dans sa dernière note de conjoncture. La production, supérieure de 2,6 % à celle enregistrée en 1973, a atteint 271 595 unités (soit une augmentation de 11,8 % sur juin 1975). Par sociétés, Renault est toujours en tête avec 112 167 unités produites, suivi par Peugeot avec 60 908, Citroën 52 212 et Chrysler 45 619.

Les exportations ont continué d'augmenter et s'élèvent à 749 291 voitures pour le premier semestre, soit une progression de 9,5 % sur 1975. La France est maintenant, précise la chambre syndicale, « l'un des seuls pays grands constructeurs européens qui ait pratiquement retrouvé le niveau de ses exportations du premier semestre 1973 ».

La production des véhicules utilitaires légers est également en hausse sensible (20,3 %) sur celle de 1973. Pour les exportations, l'augmentation est de 30 % par rapport à 1973 et de 135,2 % par rapport à 1975. Les ventes de véhicules de 6 tonnes et plus ont cependant été, pour le premier semestre, inférieures de 3,1 % à ce qu'elles étaient au premier semestre 1973.

Ces résultats globaux ne donnent cependant pas entière satisfaction aux constructeurs. Pour la chambre syndicale, il faut « noter que les restrictions apportées par le gouvernement aux conditions de vente à crédit des voitures particulières ont commencé d'exercer un effet sensible sur les commandes enregistrées en juin ».

LES CONSOMMATIONS DE CARBURANT DE QUATRE CENTS VOITURE[S]

Les consommations de carburant de quatre cents types de voitures particulières de trente-quatre marques différentes vendues en France sont désormais récapitulées dans une brochure éditée par l'agence pour les économies d'énergie. Les chiffres publiés correspondent aux consommations conventionnelles à 90 km-h, 120 km-h et sur circuit de type urbain. Leur publication a été rendue obligatoire par l'arrêté du 21 avril 1975 pris à l'initiative de l'A.E.E., sur la feuille des mines de chaque véhicule et dans les publicités des constructeurs.

La brochure est disponible en écrivant ou en téléphonant à I.N.F. Economie d'énergie, rue Cambronne, 75737 Paris Cédex 15. Tél. : 567-55-22. Elle sera remise à jour périodiquement pour tenir compte des nouveaux modèles mis en vente sur le marché.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES INDUSTRIES DE LA CELLULOSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La S.O.N.I.C. lance un avis d'appel d'offres international en vue de la fourniture des équipements destinés à la fabrication d'articles papetiers à usage scolaire et de bureau.

L'appel d'offres porte sur les équipements suivants :

— machines à cahiers piqués ;
— machines à cahiers spirales ;
— machines à feuillets mobiles ;
— machines à blocs ;
— machines à enveloppes et pochettes ;
— machines à imprimer en offset ;
— machine à impression flexographique à l'aniline (régleuse) ;
— massicots ;
— brocheuses ;
— ensemble de machines pour la fabrication de classeurs à anneaux, de couvertures cartonnées, d'articles brochés (plieuses, encolleuses, remborseuses, perforeuses, agrafeuses, riveteuses, etc.).

Les cahiers des charges pourront être retirés, contre la somme de deux cents dinars (200 D.A.), à l'adresse suivante :

S.O.N.I.C.

64, rampe Ali-Haddad (ex-Zaâtcha) - El-Mouradia - Alger.
Téléphone : 66-38-00 - 66-38-01 - 66-38-04.
Télex : 52 933.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de la S.O.N.I.C., à l'adresse ci-dessus indiquée, obligatoirement sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe intérieure devra porter la mention :

« SOUMISSION - A NE PAS OUVRIR - PROJET « COMPLEXE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS PAPETIERS ET CELLULOSIQUES ».

Les offres devront parvenir au plus tard le 30 septembre 1976. Le cachet de la poste faisant foi. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MERLIN - GERIN

Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires atteint 667,5 millions de francs, en hausse de 28,5 % sur celui de la période correspondante de 1975, et un pourcentage de résultats comparable à celui constaté pour l'ensemble de l'exercice précédent.

De Dietrich

Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires hors taxes atteint 491,04 millions de francs, marquant ainsi une progression de 59 % par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.

Rappelons que ce taux de progression élevé résulte de la comparaison du chiffre d'affaires de ce premier semestre 1976 avec celui relativement faible réalisé durant la même période de 1975.

Les prévisions de facturation récemment établies pour l'année ramènent ce taux à environ 25 % pour la totalité de l'exercice en cours.

A fin juin 1976 les ventes à l'exportation, qui s'élèvent à 109,72 millions de francs, sont en progression de 44,1 % par rapport aux réalisations du premier semestre de 1975.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JUILLET

Nouvel effritement

Les valeurs françaises se montraient un peu plus résistantes jeudi à l'ouverture, lorsque l'annonce d'un relèvement assez massif (1,50 %) du taux d'escompte de la Banque de France (voir d'autre part) vint jeter un froid.

Du coup, l'effritement reprit, et les déchets ont été assez nombreux, dans une atmosphère morose.

Au surplus, cette séance est celle de la liquidation du terme de juillet. Or, d'un mois à l'autre, la baisse moyenne des cours dépasse 5 %, avec des replis très supérieurs dans bien des cas. Les spéculateur à découvert vont donc avoir à régler des soldes débiteurs non négligeables, ce qui va, sans doute, peser sur le marché.

Ajoutons que le franc ne se redresse pas et que le relèvement du taux de l'escompte signifie un renchérissement du crédit, élément qui n'a jamais été favorable à un marché boursier.

Dans les compartiments, les pétroles ont continué à s'affaiblir, notamment les Pétroles B.P., de même que les banques.

En revanche, quelques points de fermeté ont été notés dans le bâtiment et la construction électrique.

Sur le marché du métal, où le calme semble être revenu après la forte baisse des jours précédents, notamment à Londres, le cours du lingot est resté pratiquement inchangé à 18 590 F (— 5 F), tandis que le napoléon gagnait 0,90 F à 225,90 F.

Aux valeurs étrangères, effritement des américaines (sauf I.T.T.), fermeté des allemandes et des hollandaises, repli général des mines d'or.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Continental Parker c. 30.	1 p. 2	.. ..
Dragages trav. publ. c. 3.	2 p. 5	4 ..
Union Brasseries, c. 6..	1 p. 10	.. ..
Union Brasseries, c. 7.	10b.p.10a.	.. ..

LONDRES

Effritement

Les compressions budgétaires sont assez mal accueillies et l'effritement des industrielles reprend vendredi à l'ouverture. Nouveau recul des mines d'or. Stabilité des fonds d'État. Seuls les pétroles sont bien disposés.

OR (ouverture) (dollars) : 110 38 contre 111 75

VALEURS	CLOTURE 22/7	COURS 23/7
War Loan 3 1/2 %	26 ...	28 ...
Beecham	373 ...	372 1/2
British Petroleum	600 ...	597 1/2
Shell	432 ...	431 1/2
Vickers	172 ..	172 ...
Imperial Chemical	358 ...	358 ...
Courtaulds	129 ..	124
De Beers	210 ...	206 1/2
*Western Holdings	18 1/2	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	210 ...	208 ...
*West Driefontein	15 1/4	14 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1975.)

	21 juil.	22 juil.
Valeurs françaises ..	90,1	89,1
Valeurs étrangères ..	110,7	109,8

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,8	69,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

INCO LTD. — Bénéfice net du premier semestre : 76,9 millions de dollars U.S. contre 111,2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 950,2 millions de dollars contre 833,4 millions de dollars. Les résultats du deuxième trimestre ont été affectés par une perte de change de 2,5 millions de dollars contre un avantage de 11,9 millions de dollars un an auparavant.

IMPERIAL OIL. — Bénéfice net du premier semestre : 135 millions de dollars contre 143 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,07 milliards de dollars contre 1,82 milliard de dollars. La société est, rappelons-le, filiale à 69,5 % d'Exxon.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS. — Le dividende global pour 1975 s'élève à 9 F contre 15 F.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA COTE D'AFRIQUE. — Bénéfice net pour l'exercice 1975-1976 : 8,90 millions de francs contre 4,83 millions de francs. Dividende global de 32,70 F contre 27,18 F.

BIC PEN CORP. — Bénéfice net du premier semestre 5,83 millions de dollars contre 4,73 millions de dollars (+ 23 %) pour un chiffre d'affaires hors taxes de 63,65 millions de dollars (+ 38 %).

NEW-YORK

Irrégulier

Un léger redressement des cours s'est opéré jeudi, à Wall Street, après un repli initial, et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 991,00, soit à 1,64 point au-dessus de son niveau précédent. Sur le fond, toutefois, la tendance est demeurée très irrégulière, ainsi qu'en témoignent le nombre de baisses (704) et le nombre de hausses (671) relevés à l'issue de la séance.

L'activité a fortement décru, 15,80 millions de titres ayant changé de mains contre 18,35 millions la veille.

Comme tous les jeudis dorénavant, le marché reste indécis et sur le qui-vive, dans l'attente de la publication hebdomadaire des chiffres ayant trait à l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, les opérateurs ont appris qu'elle s'était sinon stabilisée, du moins faiblement accrue en moyenne, ce qui, selon d'aucuns, pourrait apaiser les craintes inspirées par un éventuel durcissement de la politique menée par la Réserve fédérale.

Fermeté des chimiques et des ordinateurs. Baisse des aérospatiales.

Indices Dow Jones : transports, 226,66 (+ 0,24) ; services publics, 90,58 (— 0,10).

VALEURS	COURS 21/7	COURS 22/7
Alcoa	58 1/8	58 1/8
A.T.T.	58 7/8	57 1/4
Boeing	39 5/4	39 7/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 1/4
Du Pont de Nemours	198 1/4	180 1/2
Eastman Kodak	98 5/8	98 1/2
Exxon	105 3/8	106 5/8
Ford	56 5/8	58 1/8
General Electric	57 ...	58 1/2
General Foods	28 1/8	30 1/8
General Motors	67 3/8	58 ...
Goodyear	23 1/4	23 1/4
I.B.M.	271 ...	272 1/2
I.T.T.	29 ...	28 7/8
Kennecott	34 1/4	33 7/8
Mobil Oil	58 ...	58 3/8
Pfizer	29 1/8	28 5/8
Schlumberger	89 3/8	88 3/4
Texaco	27 1/2	27 5/8
U.A.L. Inc.	28 3/4	29 1/4
Union Carbide	65 ...	65 ...
U.S. Steel	52 3/8	53 ...
Westinghouse	16 3/4	16 7/8
Xerox	59 3/8	59 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/7	23/7
1 dollar (en yens) ...	293 80	293 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS — 22 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il n'y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 814	4 926	4 94
Canada ($ can. 1)	5 046	5 056	5 50
Allemagne (100 DM)	190 650	191 425	150 25
Belgique (100 F)	12 346	18 377	12 18
Danemark (100 krd)	79 720	80 080	80 25
Espagne (100 pes.)	7 226	7 239	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	8 781	8 288	8 50
Italie (1 000 lires)	5 898	5 898	5 94
Norvège (100 k.)	87 820	88 220	88 50
Pays-Bas (100 fl.)	179 825	180 400	179 25
Portugal (100 esc.)	15 720	18 770	18 30
Suède (100 krs)	109 520	110 200	105 37
Suisse (100 fr.)	197 818	197 700	188 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	18850	18610 .
Or fin (kilo en lingot)	18595 .	18600
Pièce française (20 fr.)	224 50	225 90
Pièce française (10 fr.)	179 50	170 .
Pièce suisse (20 fr.)	188 80	158 70
Union latine (20 fr.)	179 50	178 50
Souverain	188 00	186 20
Pièce de 20 dollars	818 50	926 ..
Pièce de 10 dollars	484 .	493 ..
Pièce de 5 dollars	297 50	285 .
Pièce de 50 pesos	742 50	735 ..
Pièce de 10 florins	193 ..	193 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
3. AFRIQUE
3. AMÉRIQUES
3. DIPLOMATIE
4. EUROPE
5. POLITIQUE
6-7. LES XXIe JEUX OLYMPIQUES
7. FEUILLETON
8. SOCIÉTÉ

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
PAGES 9 A 12
— EN MONTAGNE : Oublier la neige ; Des saint-bernard en uniforme ; L'épopée du vertige ; Cirque et sierras des Pyrénées.
— PLAISIRS DE LA TABLE : Vu d'outre-Rhin ; Tables d'août (suite).
— Jardinage. Maison. Jeunes. Jeux. Hippisme. Philatélie.

13. JUSTICE
14-15. ARTS ET SPECTACLES
18. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
19-20. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (18)
Annonces classées (17) ; Aujourd'hui (18) ; Carnet (13) ; « Journal officiel » (18) ; Loto (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18) ; Bourse (21).

M. PONTILLON REÇU A L'HOTEL MATIGNON

Le parti socialiste incite le gouvernement à intervenir en faveur d'une trêve à Tell-El-Zaatar

M. Jérôme Monod, directeur de cabinet du premier ministre, a reçu, jeudi soir 22 juillet, à l'hôtel Matignon, M. Pontillon, secrétaire national du parti socialiste, chargé des affaires internationales. Celui-ci avait été chargé par M. Mitterrand de communiquer au gouvernement la teneur des télégrammes que le premier secrétaire du P.S. venait d'envoyer au secrétaire général des Nations unies, au président de la Croix-Rouge internationale, au pape Paul VI et au président de l'Internationale socialiste, M. Bruno Pitermann. M. Mitterrand demande à ces personnalités d'entreprendre toutes actions et toutes démarches utiles *« pour obtenir la reprise de la trêve au camp Tell-El-Zaatar au Liban »*. Au pape, il demande d'intervenir *« particulièrement »* auprès des catholiques libanais. A M. Pitermann, il suggère d'examiner la possibilité d'envoyer une délégation socialiste *« à laquelle le parti socialiste français est prêt à se joindre »*.

M. Pontillon a transmis le souhait de M. Mitterrand de voir le gouvernement français *« contribuer de sa propre initiative au succès de cette entreprise humanitaire »*.

Le premier secrétaire, interrogé vendredi à Radio-Luxembourg, a indiqué que cette démarche *« n'avait rien d'extraordinaire »*. *« Ces genres de contacts ne sont pas politiques et sont fréquents entre parlementaires de l'opposition et le gouvernement »*, a-t-il déclaré.

La situation du camp de Tell-El-Zaatar préoccupe aussi le P.C.F. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, a fait état, jeudi soir dans une déclaration, d'informations publiées par un journal koweïtien selon lesquelles M. Giscard d'Estaing aurait accepté de vendre des hélicoptères militaires aux phalangistes libanais.

M. Kanapa se demande si le chef de l'Etat français, *« ne pouvant envoyer le corps expéditionnaire dont il avait annoncé aux Etats-Unis le départ pour le Liban, osera livrer du matériel de guerre à ceux qui ont allumé le feu de la guerre civile en massacrant des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants le 13 avril 1975 et qui empêchent même la Croix-Rouge d'aller sauver un millier de blessés dans le camp de Tell-El-Zaatar »*. M. Kanapa a renouvelé *« l'appel pressant lancé voici huit jours par le P.C.F. à tous les démocrates »* afin qu'ils expriment *« leur solidarité aux patriotes libanais et palestiniens et exigent le retrait des forces syriennes, condition indispensable de toute solution pacifique de la crise libanaise »*.

M. Odru, député communiste a, de son côté, posé une question écrite à M. Chirac. Il demande notamment si les faits rapportés par le journal koweïtien sont exacts et *« pour quelles raisons la visite en France de M. Bachir Gemayel* (le chef des milices phalangistes), *a-t-elle été tenue secrète ? »*.

* * *

En ramenant la démarche de M. Pontillon à un simple geste de courtoisie et en l'assimilant aux « contacts fréquents entre parlementaires de l'opposition et le gouvernement », *M. Mitterrand cherche visiblement à « dépolitiser » une initiative qui va dans le sens de la « décrispation » souhaitée par M. Giscard d'Estaing. M. Pontillon n'est pas parlementaire. C'est en tant que responsable des affaires internationales du P.S. qu'il a été reçu à l'Elysée. En accomplissant ce geste, le premier secrétaire du parti socialiste ne pouvait pas ne pas avoir en mémoire les violentes réactions de plusieurs dirigeants de la majorité et membres du gouvernement à la suite de son voyage en Algérie et de son déjeuner avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris.*

M. Mitterrand entend situer son intervention sur un plan strictement humanitaire et, ainsi que le prouve, selon lui, le fait qu'il ait communiqué au gouvernement le texte de ses télégrammes. M. Claude Estier a d'ailleurs précisé vendredi matin que les initiatives prises par le premier secrétaire étaient « exclusivement et uniquement d'ordre humanitaire pour obtenir que la Croix-Rouge internationale puisse évacuer les blessés palestiniens du camp de Telle-El-Zaatar ». *Il a ajouté que ces démarches ne préjugeaient en rien des positions politiques de fond sur le Liban.*

D. J.

Le franc reste faible

Atonie sur le marché des changes : ce vendredi matin, le volume des transactions était très faible sur le franc. Le cours du dollar à Paris se maintenait à peu près au même niveau que la veille à la clôture : 4,9225 F (on avait commencé à un cours plus élevé de 4,925 F). L'annonce jeudi, du relèvement de 1,5 point du taux d'escompte (voir d'autre part) n'a donc pas eu l'effet immédiat attendu puisque depuis lors le dollar s'est légèrement raffermi à Paris, ce qui signifie que le franc s'est affaibli. Mercredi soir, le dollar était coté à Paris 4,9090 F. Selon certains cambistes, le cours actuel, qui oscille entre 4,92 et 4,93, correspond davantage, compte tenu du nouveau loyer de l'argent à Paris, à l'équilibre instable du marché.

Le fait que les premières réactions à la décision prise par la Banque de France ait été plutôt négatives illustre le mauvais climat qui existe actuellement dans le marché. L'institut d'émission se fût-il contenté de relever d'un pourcentage moindre le taux de l'escompte, le commentaire des milieux financiers eût sans doute été : *« C'est trop tard et c'est insuffisant ! »* Mais comme les autorités monétaires françaises se sont finalement résignées à frapper un grand coup, on a dit : *« Cette mesure brutale est le signe d'une grande incertitude quant à l'évolution à venir du franc... »*

Autre signe du malaise actuel : les bruits assez étranges qui ont circulé dans la journée de jeudi à Zurich, où l'on essayait d'expliquer — argument venant après bien d'autres ! — la récente baisse de l'or par... des ventes opérées par la Banque de France, désireuse de se procurer par ce moyen des devises convertibles propres à lui permettre de soutenir le franc. Pour deux raisons au moins, cette rumeur aurait dû paraître absurde à ceux qui la colportaient : la Banque de France venait justement de montrer que, pour défendre le franc, elle renonçait à des interventions directes sur le marché pour utiliser l'arme des taux d'intérêt ; la *même institution* n'a jamais caché son intention de soutenir le cours de l'or, ce qu'elle venait de faire symboliquement le 14 juillet dernier en en achetant 1 tonne à l'occasion de l'adjudication du Fonds monétaire.

Les premières transactions sur l'or se sont faites à Londres sur la base de 110 à 111 dollars l'once, soit à un taux légèrement en retrait par rapport à celui qu'on constatait jeudi soir à la clôture du marché. Le Fonds monétaire a annoncé qu'il allait commencer à « restituer » 25 millions d'onces, soit le sixième de son stock métallique (avant la date du 2 juin dernier) aux pays mebres. Cette restitution, prévue par les accords de la Jamaïque, se fera en quatre tranches, à raison d'une par année, les pays membres rachetant le métal à son cours officiel de 42,22 dollars l'once. Si toutefois ils attendent, comme ils en ont la possibilité, la ratification des nouveaux statuts, ils pourront payer l'or dans leur monnaie nationale. L'annonce de cette opération, qui n'a pourtant rien d'inattendu, était généralement considérée, dans un marché lui aussi caractérisé par un manque de sang-froid, comme allant dans le sens de la baisse (parce qu'on redoute que certaines banques centrales vendent immédiatement sur le marché l'or qui leur sera restitué, intention, semble-t-il, que n'ont pas les Etats-Unis, auxquels reviendront plus de 20 % du total). M. Arthur Burns, président du comité directeur de la Réserve fédérale américaine, a pour sa part déclaré que la baisse de l'or était *« une bonne chose »*.

Un commentaire de M. Mitterrand

Commentant la baisse du franc dans *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, M. François Mitterrand écrit notamment : *« La monnaie n'a pas de valeur en soi. Surtout depuis qu'elle se dispense d'étalon. Le rôle que par sa masse elle exerce sur l'économie générale (trop de monnaie, moins de pouvoir d'achat) n'empêche pas qu'en fait, elle se contente de traduire l'état de santé de cette économie. Quand le franc s'enfièvre c'est la France qui est malade. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste s'inquiète d'autre part de la montée de l'endettement et ajoute qu'il avait alerté M. Jean-Pierre Fourcade sur ce point il y a quelques mois. Le ministre de l'économie et des finances a répondu au micro de France-Inter que *« l'augmentation de la dette extérieure de la France avait été très faible en 1974-1975 »*. M. Fourcade, selon une méthode contestable, ne retient que le solde de l'endettement. Il précise que les emprunts contractés à l'étranger par les sociétés françaises se montent à environ 36 milliards de francs tandis que le total des crédits qu'elles ont fait à leurs clients étrangers est de l'ordre de 25 milliards. — P. F.

ENLEVÉ MERCREDI PRÈS DE TOULON

Le jeune Vincent Gallardo a été assassiné

Un suspect est interrogé

Le ravisseur présumé du jeune Vincent Gallardo, découvert assassiné vendredi 22 juillet vers 7 heures du matin, trente-six heures après l'enlèvement, a été arrêté peu après 9 heures dans le centre de Toulon (*le Monde* du 23 juillet). Il était toujours, vendredi, en fin de matinée, interrogé dans les locaux de la police judiciaire toulonnaise.

Le signalement du ravisseur et de sa voiture avait été donné par des enfants et une jeune fille qui avaient, mercredi soir, assisté à l'enlèvement au Pradet, près de Toulon. Il s'agirait d'un homme mesurant 1,70 mètre environ, ayant les cheveux grisonnants et une petite moustache. Il circulait à bord d'une voiture bleu métallisé, qui a pu être identifiée. Elle avait été volée le 20 juillet à Trans (Bouches-du-Rhône). C'est cette voiture, semble-t-il, que conduisait le suspect interpellé.

Le corps du petit Vincent a été retrouvé dans la presqu'île de Giens. Il avait été étranglé. C'est le témoignage d'un habitant de la presqu'île qui a permis de le retrouver. M. Pavant a raconté à l'A.F.P. qu'à 2 h. du matin, vendredi, *« il réglait les phares de sa voiture »* quand il a aperçu l'homme. *« Il se dirigeait avec un sac sur le dos*, dit M. Pavant, *vers un dépôt d'immondices situé à 500 mètres environ de ma villa. J'ai cru tout d'abord qu'il s'agissait de quelqu'un allant jeter des décombres. Cela m'a quand même paru suspect et, portant toute mon attention sur ce sac, j'ai pu distinguer, dans le noir, deux petites jambes qui dépassaient. Je suis rentré chez moi et j'ai prévenu ma femme. »* M. Pavant a alors averti les gendarmes, mais le corps n'a été découvert que quelques heures plus tard.

LE COLONEL PEIPER EST VRAISEMBLABLEMENT MORT ASPHYXIÉ

Joachim Peiper, l'ancien colonel SS qui avait élu domicile en Haute-Saône, a vraisemblablement péri asphyxié dans sa maison de Traves. Pour les enquêteurs, cette hypothèse se vérifie progressivement. A l'aide d'un cocktail-molotov, les « justiciers » auraient mis le feu à la maison de bois. Les traces de fumée dans les poumons du cadavre prouvant une mort par asphyxie laissent supposer que Peiper serait aller chercher dans le brasier des souvenirs ou des documents précieux. L'ancien colonel terminait des manuscrits destinés à être édités à Hanovre.

A Traves, les interrogatoires continuent. Deux garçons, âgés de vingt et un et vingt-deux ans, qui s'étaient vantés de vouloir *« faire la fête au SS »*, ont été entendus pour la deuxième fois par les enquêteurs, puis relâchés.

PARENTS

Ne laissez pas vos enfants seuls du 1er au 15 septembre

LE COMITÉ D'ACCUEIL A ORGANISÉ TOUT UN VILLAGE TUNISIEN POUR LES ACCUEILLIR

Renseignements et inscription :

COMITÉ D'ACCUEIL
88, bd Saint-Michel, 75006 PARIS
Tél. 325.11.61 et 326.60.97

DEUX TIRS NUCLÉAIRES ONT EU LIEU A MURUROA

Le ministère de la défense a annoncé ce vendredi 23 juillet que deux tirs nucléaires souterrains ont eu lieu, les 10 et 22 juillet, sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française.

Ces tirs, précise-t-on, ont été réalisés dans des conditions satisfaisantes.

Mi-juillet, le ministère, interrogé sur le tir du 11 juillet, n'avait ni confirmé ni démenti (« le Monde » daté 18-19 juillet).

Les deux tirs qui viennent d'avoir lieu sont les quatrième et cinquième réalisés en souterrain à Mururoa. Les précédents avaient eu lieu en 1975, 2 avril, le 6 juin et le 26 novembre.

DÉRAILLEMENT AU SIMPLON

Cinq morts

Cinq morts et vingt-cinq blessés : tel était, ce vendredi matin 23 juillet, le premier bilan du déraillement ferroviaire qui s'est produit dans la nuit à la sortie du tunnel du Simplon.

On ignore encore les causes de cet accident, survenu au train « Riviera Express » qui assure la liaison Vintimille-Dortmund, mais l'on avance déjà deux hypothèses : erreur d'aiguillage ou vitesse excessive.

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1976 a été tiré à 517 811 exemplaires.

« L'ÉQUIPE » N'A PAS PARU VENDREDI

Le quotidien *l'Equipe* — appartenant au groupe de M. Amaury — n'a pas paru vendredi 23 juillet en raison d'une grève des ouvriers du Livre. Dans un communiqué, le *comité intersyndical* du Livre parisien C.G.T. déclare :

« Les ouvriers de l'Equipe *ont demandé à leur direction de contresigner l'accord-cadre régional du 7 juillet 1976 conclu avec l'ensemble des quotidiens, dans lequel les entreprises de presse moderniseront leurs ateliers sans provoquer de chômage.*

» Les délégués ont demandé à être assistés de M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L. dans les discussions. La direction a refusé.

» Une assemblée générale de l'ensemble du personnel confectionnant le journal l'Equipe *a décidé en signe de protestation d'un arrêt de travail. »*

D'autre part, les délégués C.G.T. de *l'Equipe* affirment dans une déclaration que : *« La direction ayant fait état de demandes particulières risquant de mettre en cause l'application du protocole d'accord signé le 7 juillet, seul un représentant mandaté pour parler au nom de tous les travailleurs du Livre pouvait mener une telle discussion »*, et que les délégués sont *« toujours prêts à reprendre les négociations, dans la mesure où la direction cesse de s'opposer à la constitution de la délégation telle que désirent l'établir les travailleurs »*.

Breguet

DEUX PRESTIGIEUX DOMAINES A L'EST ET AU NORD DE PARIS

« Séquoia » (à St-Witz), 278 m², 8 pièces. 7 autres modèles plain-pied ou étage.

Domaine de Bois la Croix

A Pontault-Combault même, au grand calme, sur un terrain d'une beauté exceptionnelle, voici un Domaine proche de la gare (40 trains par jour pour Paris) et des magasins.
Il possède son parc privé de 18 ha et ses tennis. Nous y construisons 5 modèles de très élégantes maisons de 93 à 155 m², 4 à 7 pièces, toutes dans de vastes jardins.

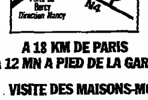

A 18 KM DE PARIS
A 12 MN A PIED DE LA GARE

Domaine de Montmélian

Tout près de la célèbre forêt d'Ermenonville, voici le Domaine qui, au Nord de Paris, présente le plus d'atouts majeurs : jardins de 700 à 1.800 m², piscine chauffée, tennis, club-house, écoles, commerces.
Nous y construisons 5 modèles de grandes maisons, de 135 à 278 m², 5 à 8 pièces, identiquement luxueuses.

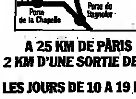

A 25 KM DE PARIS
A 2 KM D'UNE SORTIE DE L'A1

VISITE DES MAISONS-MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H

VENEZ DÈS CE WEEK-END VISITER 8 MAISONS-MODÈLES DÉCORÉES PAR A. ORSINI
NOUS VOUS REMETTRONS UNE LUXUEUSE DOCUMENTATION. NOTEZ LES ADRESSES
DOMAINE DE MONTMÉLIAN 95470 ST-WITZ (TÉL. 471.56.55)
DOMAINE DU BOIS LACROIX 77340 PONTAULT-COMBAULT (TÉL. 028.53.56 & 028.64.63).

(PUBLICITÉ)

SPORTSWEAR MANUFACTURE

110, rue Montmartre, PARIS (2e)
TÉL. : 236-77-53 - Métro : Sentier

Informe son aimable clientèle que nous arrêtons au 31-7-1976 la fabrication des tailles 50, 52 et 54 Jean's Laury's et que notre dépôt sera ouvert comme par le passé durant la période du mois d'AOUT 1976.

A B C D E F G